



**BANQUE
NATIONALE
DU CANADA**

CECI EST VOTRE BANQUE

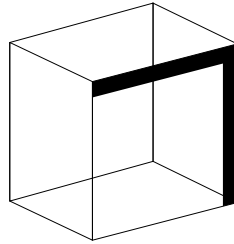
FAITS SAILLANTS			
	2003	2002	Variation en pourcentage 2003/2002
RÉSULTATS D'EXPLOITATION⁽¹⁾			
<i>(en millions de dollars)</i>			
Revenu total	3 362	3 028	11
Revenu total (équivalent imposable ⁽²⁾)	3 459	3 114	11
Bénéfice net	624	429	45
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	16,5 %	11,3 %	
PAR ACTION ORDINAIRE⁽¹⁾			
Bénéfice net			
non dilué	3,37 \$	2,18 \$	55
dilué	3,34	2,18	53
Dividendes déclarés	1,08	0,93	16
Valeur comptable	21,32	19,72	8
Cours de l'action			
haut	41,19 \$	34,93 \$	
bas	29,95	24,70	
clôture	40,91	29,39	
SITUATION FINANCIÈRE⁽¹⁾			
<i>(en millions de dollars)</i>			
Actif total	82 423	74 593	10
Prêts et acceptations	45 670	43 800	4
Dépôts	51 463	51 690	–
Débitures subordonnées et capitaux propres	5 613	5 493	2
Ratios de capital – BRI			
de base	9,6 %	9,6 %	
total	13,4 %	13,6 %	
Couverture d'intérêts	10,22	7,39	
Couverture de l'actif	3,19	3,02	
AUTRES RENSEIGNEMENTS			
Nombre d'actions ordinaires en fin d'exercice <i>(en milliers)</i>	174 620	182 596	
Nombre de détenteurs d'actions ordinaires inscrits	27 865	28 549	
Nombre d'employés	16 935	17 285	(2)
Nombre de succursales au Canada	477	507	(6)
Nombre de guichets automatiques	817	826	(1)

(1) Voir l'incidence de l'ajustement de la provision générale pour risque de crédit, à la note 28 des états financiers consolidés, page 119

(2) Voir définition, glossaire page 76

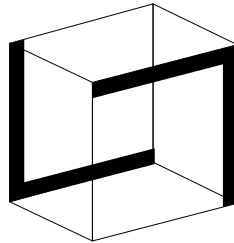
VOTRE BANQUE SE DÉMARQUE PAR...

... sa



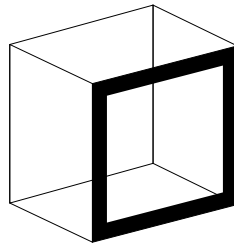
performance

... sa



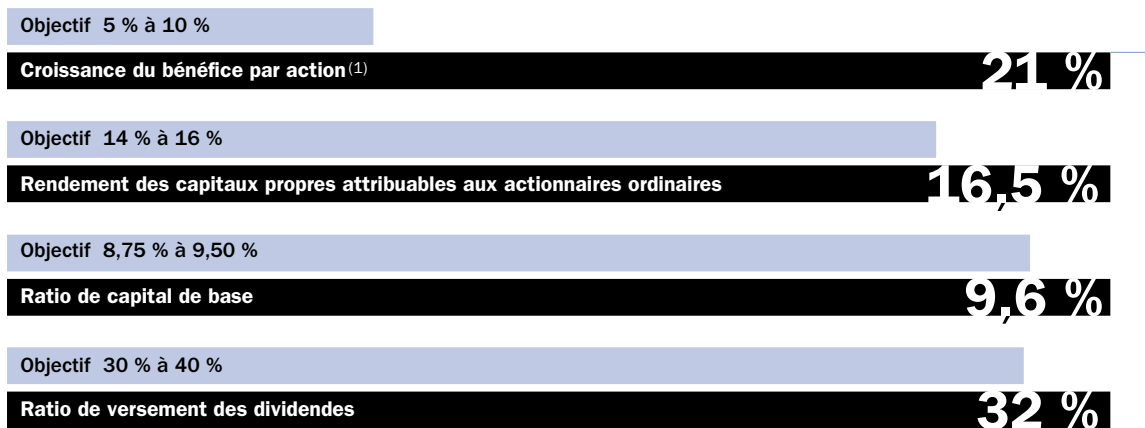
diversification

... sa

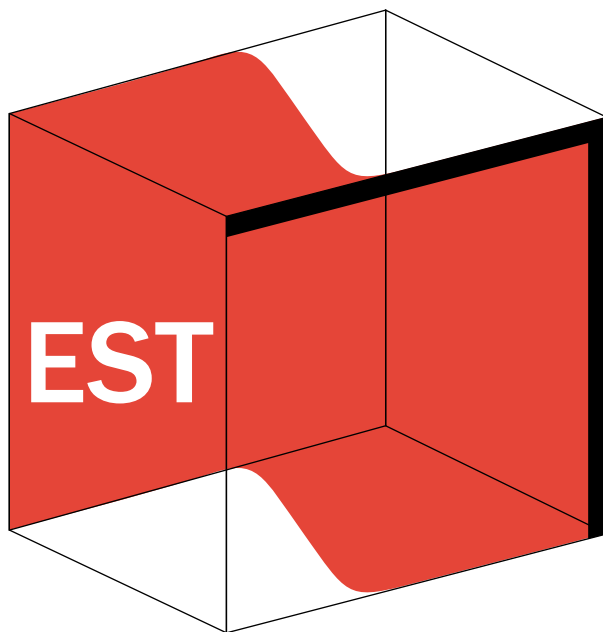


rigueur

Nos objectifs... nos résultats



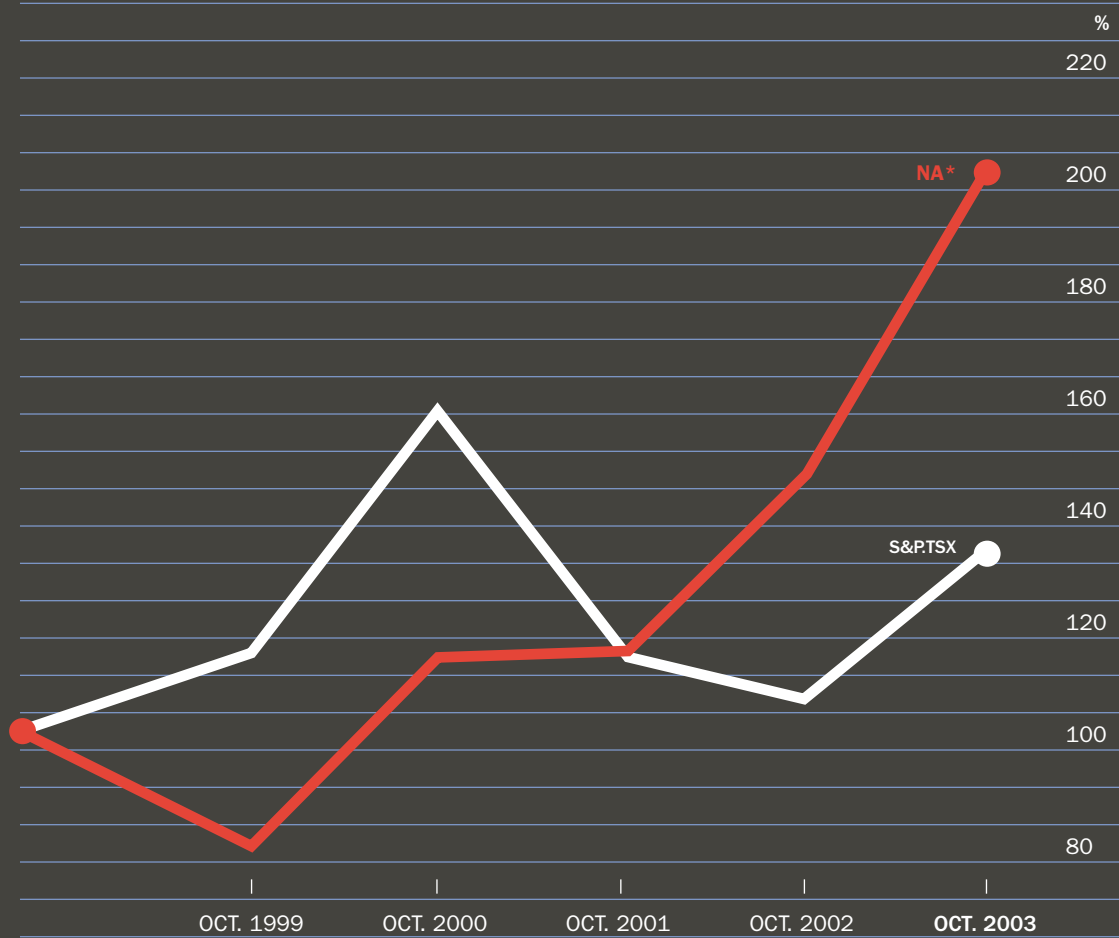
CECI EST



...

⁽¹⁾ Excluant une charge pour moins-value d'un placement en 2002

Indice de rendement total de l'action et indice composite TSX



... DE LA
PERFORMANCE

NA*

1 AN

+ 43 %

5 ANS

+ 108 %

* Symbole boursier de l'action ordinaire de la Banque Nationale du Canada

... NOTRE CLIENTÈLE

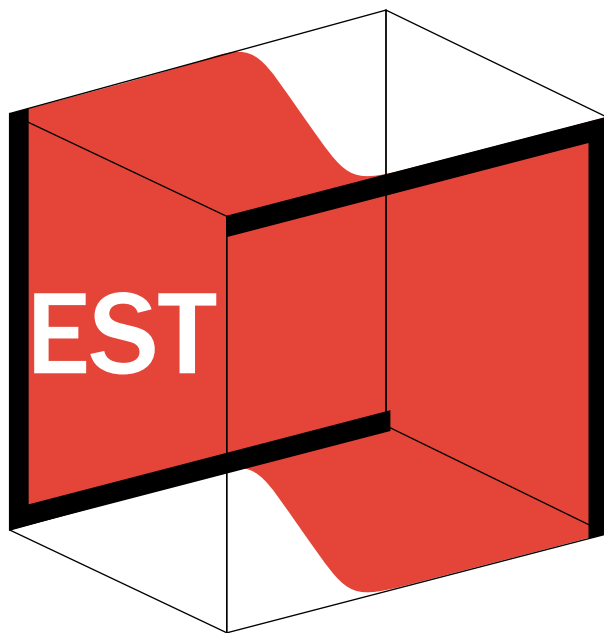
... NOTRE GAMME D'ACTIVITÉS

... NOS PRODUITS ET SERVICES

... NOS CANAUX DE DISTRIBUTION

... NOS CRÉNEAUX HORS QUÉBEC

CECI EST



NOTRE CLIENTÈLE

2 550 000 particuliers

156 000 entreprises

Grandes entreprises

Institutions : un acteur majeur

Secteur public du Québec : le premier partenaire

NOTRE GAMME D'ACTIVITÉS

Présent dans tous les champs d'activités autorisés

Une offre complète et intégrée de services financiers

Nous permet de saisir rapidement les occasions d'affaires

NOS PRODUITS ET SERVICES

Adaptés aux besoins particuliers de ses diverses clientèles

Capacité d'innover et de commercialiser rapidement

Adaptation aux besoins de la clientèle

NOS CANAUX DE DISTRIBUTION

Traditionnels : succursales, courtiers de plein exercice et directeurs de comptes commerciaux

À distance : Internet, centres d'appels, courtage à escompte

Intermédiaires : courtiers hypothécaires et de dépôts

Partenariats : sociétés de fonds communs, courtiers, conseillers financiers, assureurs-vie

NOS CRÉNEAUX HORS QUÉBEC

Financière Banque Nationale : un courtier national de premier plan

Secteur de l'énergie dans l'Ouest du Canada

Altamira pour la gestion de patrimoine

... DE LA
diversification

... UN MODÈLE D'ENTREPRISE **TAILLÉ SUR MESURE**

... UNE GESTION **AVISÉE** DES ACTIVITÉS

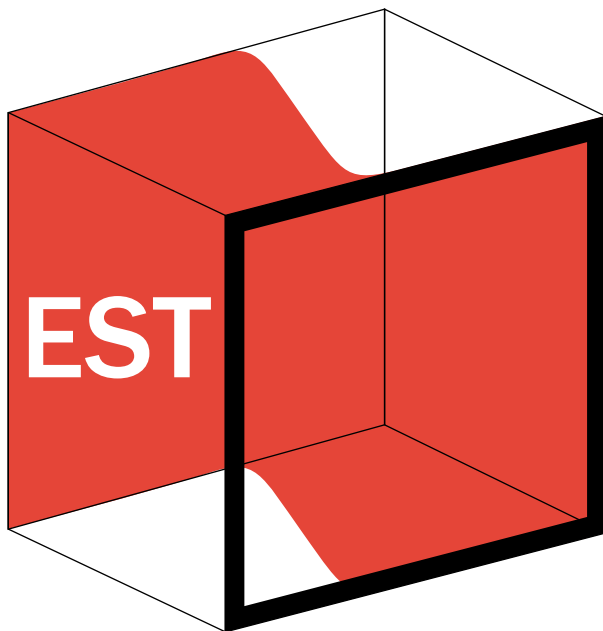
... UNE SAINE **QUALITÉ DE CRÉDIT**

... DES RESSOURCES HUMAINES AXÉES SUR **L'EXCELLENCE**

... UNE PRODUCTIVITÉ **EN ACCORD** AVEC

LES NORMES DE L'INDUSTRIE

CECI EST



UN MODÈLE D'ENTREPRISE TAILLÉ SUR MESURE

Exécuté avec discipline

Qui sert de trame à ses actions

UNE GESTION AVISÉE DES ACTIVITÉS

Accent sur les activités à haute valeur ajoutée

Équipe de direction centrée sur les activités fondamentales

Intégration réussie des acquisitions

UNE SAINTE QUALITÉ DE CRÉDIT

Processus discipliné d'approbation des crédits

Équipe compétente de gens d'expérience

Suivi constant et gestion active du portefeuille

DES RESSOURCES HUMAINES AXÉES SUR L'EXCELLENCE

Processus d'embauche rigoureux

Formation valorisée à tous les niveaux

Rémunération et promotion liées au rendement

Programme de rétention des jeunes performants

UNE PRODUCTIVITÉ EN ACCORD AVEC LES NORMES DE L'INDUSTRIE

Structure organisationnelle horizontale

Culture d'efficacité

Investissements technologiques bien ciblés

Impartition pour réduire les coûts et accéder aux meilleures pratiques

... DE LA ■
rigueur

Notre raison d'être :
VOUS

CECI EST

...



- ... UN SERVICE COURTOIS,
PERSONNALISÉ,
FIABLE ET PONCTUEL
- ... DES CONSEILS PERTINENTS,
PROFESSIONNELS
ET ADAPTÉS À VOTRE SITUATION
- ... UN GAGE DE CONFIDENTIALITÉ ET DE
SÉCURITÉ POUR VOS TRANSACTIONS
- ... UNE GRANDE ACCESSIBILITÉ PAR
NOS SUCCURSALES, NOS SERVICES À DISTANCE
ET NOTRE FORCE DE VENTE SPÉCIALISÉE
- ... DES PRODUITS INNOVATEURS
À UN PRIX COMPÉTITIF

**... UN PERSONNEL
ET UNE INSTITUTION
DE CONFIANCE**



M. André Bérard dans la salle du Conseil d'administration de la Banque



Chers actionnaires,

Je voudrais d'abord vous faire part de la grande satisfaction du Conseil quant aux résultats atteints par la Banque en 2003. Les membres du Conseil d'administration ont été à même, plus que tout autres, de se rendre compte de l'immense travail accompli pour renforcer les opérations de la Banque Nationale. Les actionnaires y ont aussi trouvé leur compte grâce à un rendement élevé de leur placement, ce qui constitue un résultat remarquable quand on sait que ces dernières années ont vu davantage de reculs que de gains sur les places boursières. C'est tout à l'honneur de la direction de la Banque et de l'ensemble des employés. Au nom des membres du Conseil d'administration et de tous les actionnaires, je tiens à les féliciter et à les remercier.

Au cours de l'exercice, nous avons aussi été en mesure de faire l'expérience des changements apportés par la Banque en matière de régie d'entreprise. Nos trois comités (*Révision et régie d'entreprise*, *Ressources humaines*, *Vérification et gestion des risques*) sont non seulement présidés par des administrateurs indépendants, mais ils incluent aussi des membres indépendants (13 administrateurs sur 14) afin de garantir plus de transparence. Ces comités ont tous joué efficacement le rôle qui était attendu d'eux. Ils ont notamment maintenu une interrelation franche et directe avec l'équipe de direction dans la formulation des orientations, la surveillance des activités et des risques ainsi que dans le suivi du rendement des opérations. Je tiens à remercier les administrateurs pour le travail accompli, plus particulièrement les trois présidents de comité qui ont joué un rôle déterminant dans les travaux du Conseil. Plus que jamais, le Conseil est en mesure d'assumer son rôle fiduciaire au nom de tous les actionnaires.

Il va de soi que la Banque se conforme aux exigences juridiques et réglementaires auxquelles elle est assujettie de même qu'aux lignes directrices émises par les différentes autorités. À la suite des scandales financiers survenus aux États-Unis, l'environnement réglementaire évolue très rapidement. Aux États-Unis, la loi Sarbanes-Oxley impose déjà des critères rigoureux à la régie des finances des entreprises, et les gouvernements provinciaux du Canada en sont à rédiger un cadre réglementaire similaire. La Banque s'efforce donc d'anticiper et de se conformer dès aujourd'hui à cette réforme prévue des exigences canadiennes en matière de régie d'entreprise. Par exemple, un comité de divulgation a été créé en 2003 pour surveiller l'application de la politique d'entreprise en cette matière. Dans la foulée, une cascade de certifications a été mise en place afin de systématiser une divulgation rigoureuse des informations financières. En tout, une soixantaine de dirigeants de la Banque et de ses filiales doivent attester, pour les activités dont ils ou elles sont responsables, de la conformité des informations financières importantes divulguées par la Banque. L'ensemble des mécanismes mis en place est de nature à renforcer la confiance des membres du Conseil et des actionnaires de la Banque dans le nouveau contexte de régie d'entreprise.

Le Conseil s'intéresse aussi à l'avenir de la Banque en tant qu'institution financière. Le système bancaire est à la croisée des chemins. Il se pourrait fort bien que le Canada ne soit pas loin de fusions impliquant de grandes banques, que ce soit entre elles ou avec d'autres participants majeurs de l'industrie.

La Loi sur les banques, modifiée en 2001, a fixé les grandes lignes du processus devant mener à des fusions bancaires. Les travaux du Parlement en 2003 ont permis au Gouvernement de préciser la notion d'intérêt public dans sa « *Réponse du gouvernement aux rapports des comités du Sénat et de la Chambre des communes sur les fusions bancaires et l'intérêt public* » du 23 juin 2003. À cette occasion, le gouvernement canadien s'est engagé à rendre publiques des politiques et lignes directrices révisées d'ici le 30 juin 2004. Pour peaufiner ces dernières, le Gouvernement a reçu de l'industrie des propositions sur une série de questions tels : les critères à être utilisés par le Bureau de la concurrence ; le processus applicable advenant la fusion entre une grande banque et une compagnie d'assurance ; le nombre acceptable de fusions ou l'opportunité d'examiner concurremment différents projets. Selon l'échéancier retenu, le Gouvernement pourrait accueillir dès septembre 2004 les demandes de fusion qui répondraient à ce nouvel encadrement. Il se pourrait que cet échéancier soit remis en question, vu les changements intervenus au niveau politique à Ottawa et l'élection générale qui pourrait être déclenchée d'ici là.

Quoi qu'il en soit, la Banque Nationale doit être prête à toute éventualité. Elle a donc participé activement à ces discussions. Par l'intermédiaire de son président et chef de la direction, M. Réal Raymond, elle a exposé son point de vue au *Comité permanent des finances de la Chambre des communes* et au *Comité sénatorial permanent des banques et du commerce*. Elle s'est montrée particulièrement efficace dans ses représentations, puisque l'on retrouve ses points de vue tant dans les rapports des comités que dans la réponse du Gouvernement. La Banque Nationale croit que les fusions sont une option commerciale légitime qui devrait être accessible aux membres de l'industrie qui veulent choisir cette route, à condition qu'un niveau adéquat de concurrence soit préservé. Nous insistons sur le fait que, tant que cette condition est remplie, il n'y a pas lieu de fixer au préalable une limite quant au nombre ou au type de fusions qui seraient acceptables. L'industrie bancaire ne souhaite en cela qu'obtenir le même traitement que celui qui a prévalu dans l'industrie de l'assurance-vie. Cette consolidation a pu être accomplie en laissant jouer les forces de marché, sans que les consommateurs ne soient laissés pour compte.

C'est une obligation, pour le Conseil d'administration, de s'assurer que la Banque Nationale examine toutes les options qui pourraient se présenter dans la profonde restructuration qui s'annonce. Selon l'échéancier proposé par le Gouvernement, le créneau d'opportunité pourrait être très limité dans le temps. C'est une raison de plus pour que la Banque Nationale continue de demeurer active dans ce processus.

C'est aussi l'obligation du Conseil de veiller à la préservation de sa franchise québécoise, où réside une grande partie de la valeur de la Banque Nationale. Il s'agit d'une franchise unique dans l'industrie bancaire canadienne, qui s'appuie sur une capacité de répondre aux besoins particuliers du Québec au moyen d'une connaissance hors pair de ce marché, ainsi que sur une équipe de gestionnaires qui y ont fait leurs classes. Nous croyons que la restructuration de l'industrie pourrait offrir des occasions de renforcer cette franchise ou d'étendre nos activités à l'extérieur du Québec à la suite de dessaisissements requis par l'application des lois sur la concurrence.

La Banque Nationale est aussi unique dans la mesure où elle bénéficie d'un traitement réglementaire différent. En dépit de sa taille respectable, qui lui permet d'offrir de manière rentable l'ensemble des services financiers, elle a un statut différent des plus grandes banques. Il est important que le législateur continue de reconnaître cette situation particulière à la Banque Nationale afin de lui laisser toute la flexibilité requise quant à son avenir.

Tels sont les grands enjeux auxquels seront confrontés la direction de la Banque et son Conseil au cours des mois qui viennent. Il s'agit d'enjeux importants pour les actionnaires, mais également pour toutes les parties prenantes de notre institution. Je pense ici à la clientèle, à notre personnel et aux collectivités où nous œuvrons. Nous sommes très conscients que la Banque Nationale ne sortira renforcée que si chacun y trouve son compte.



JE QUITTERAI EN MARS PROCHAIN LE CONSEIL DE LA BANQUE NATIONALE. CONSIDÉRANT SON EXCELLENTE SANTÉ FINANCIÈRE, C'EST AVEC LA SATISFACTION DU TRAVAIL ACCOMPLI QUE JE LAISSE UNE ORGANISATION À LAQUELLE J'AURAI ÉTÉ ASSOCIÉ DURANT 44 BELLES ANNÉES. JE TIENS À REMERCIER SINCÈREMENT TOUS CEUX ET CELLES QUI M'ONT ACCOMPAGNÉ ET APPUYÉ AU COURS DE CETTE LONGUE CARRIÈRE, ET TOUT PARTICULIÈREMENT LES MEMBRES DU CONSEIL QUE J'AI EU LE PLAISIR DE CÔTOYER CES DERNIÈRES ANNÉES. ENFIN, COMME BEAUCOUP DE CEUX QUI SE SONT RETROUVÉS DANS MA SITUATION AU LONG DES 145 ANNÉES D'HISTOIRE DE LA BANQUE NATIONALE, JE RENDS HOMMAGE À CETTE INSTITUTION QUI M'A DONNÉ UNE OCCASION INÉGALÉE DE ME RÉALISER PLEINEMENT, TANT DU POINT DE VUE PERSONNEL QUE PROFESSIONNEL.



(Signé André Bérard)

André Bérard



Chers actionnaires,

Dans mon message de l'an dernier, je qualifiais l'exercice 2002 comme celui du « positionnement ». En 2003, nous avons touché les dividendes de ce positionnement. Notre choix stratégique d'agir comme une banque super régionale dominant le marché bancaire du Québec, tout en étant très sélective dans ses activités hors de son marché naturel, s'avère nous convenir à merveille. Nous avons poursuivi cette stratégie avec constance, rigueur et discipline, et les résultats sont au rendez-vous. À titre d'exemple, notre position de force sur le marché des particuliers au Québec nous a permis de maintenir, voire d'accroître, la rentabilité de nos produits alors que celle des autres banques était malmenée sur le marché ontarien soumis à une rude concurrence. Du côté des PME, l'année 2003 a été marquée par un retour sur le sentier de la croissance.

De grands progrès sont aussi observés dans l'exécution de notre stratégie de gestion de patrimoine. Le déploiement de la ligne d'affaires *Gestion personnalisée*, auprès de la clientèle aisée de notre réseau de succursales, livre les résultats attendus sur les plans de l'accroissement de la part des avoirs financiers confiée à la Banque Nationale, de la rétention de l'épargne et du renouvellement des prêts. Par ailleurs, l'actif sous gestion a progressé tant à la Financière Banque Nationale que chez Placements Banque Nationale, dont les fonds communs se sont distingués dans l'univers des familles de fonds bancaires par leur croissance et les rendements procurés aux investisseurs.

Quant à Altamira, notre autre distributeur de fonds communs, son acquisition a contribué, conformément à nos prévisions, au bénéfice de la Banque, et ce, en dépit d'un contexte de marché particulièrement difficile au cours des 12 premiers mois d'exploitation. Des revenus moindres que ceux qui étaient escomptés ont été compensés par une exécution plus rapide des synergies de coûts. Altamira est une pièce maîtresse de notre plan de pleine participation au marché canadien de la gestion de patrimoine, notamment par l'entremise de nos succursales à l'ouest du Québec.

Enfin, nos opérations sur les marchés des capitaux ont fait preuve de résilience en 2003, dans la foulée de la performance exceptionnelle de l'année dernière. Cette année record des opérations sur les titres à revenu fixe a compensé en partie un recul du financement corporatif. Quant à la trésorerie de la Banque, sa capacité de produire de bons bénéfices année après année a encore été démontrée grâce à la grande variété de ses sources de revenus.

Vu la faible demande en services-conseils en fusions et acquisitions, la rentabilisation de l'acquisition de Putnam Lovell s'est avérée un défi de taille. Des mesures énergiques ont été prises, allant jusqu'à l'abandon d'activités déficitaires à faible potentiel. Combinées à la recrudescence du mouvement de consolidation de l'industrie financière, elles devraient conduire à une amélioration sensible de la rentabilité de ces opérations en 2004.

En raison de ces progrès considérables et généralisés, la Banque Nationale a connu la meilleure performance financière de son histoire au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 octobre 2003. Nos objectifs financiers ont été dépassés. Ainsi le bénéfice par action a atteint 3,37 \$, en hausse de 21 % par rapport au 2,79 \$ de 2002 (excluant la moins-value d'un placement), alors que nous visions une croissance de 5 à 10 %. Le rendement de 16,5 % des capitaux propres attribuable aux actionnaires ordinaires excède également le haut de la fourchette cible de 14 à 16 %.

En raison d'une forte rentabilité, nous avons pu retourner davantage de capital à nos actionnaires, notamment par un programme de rachat de 9,1 millions d'actions ordinaires terminé au cours de l'exercice financier 2003, tout en maintenant le niveau de capitalisation de la Banque. Nous terminons en effet l'année avec un ratio de capital de base de 9,6 %, encore là un niveau supérieur à notre objectif de 8,75 - 9,50 %.

Au regard de l'évolution positive des résultats d'exploitation des dernières années – conséquence d'une gestion serrée du portefeuille d'activités, de l'amélioration de notre bilan et de notre gestion des risques en général – la direction de la Banque est convaincue de pouvoir satisfaire la demande accrue du marché pour un rendement courant sur les placements et a élevé, le 4 décembre 2003, la fourchette cible de dividende à 35 % - 45 % des bénéfices par action ordinaire.

Les marchés ont reconnu la justesse de notre stratégie et la solidité de nos résultats. Aussi nos actionnaires ont profité d'un enrichissement digne de mention, soit un rendement total de 43 %, le résultat d'une progression de 39 % du prix de l'action et d'un dividende trimestriel augmenté à deux occasions, passant de 24 ¢ à 28 ¢. Avec la hausse de 5 ¢ annoncée le 4 décembre, l'augmentation du dividende atteint donc 38 % en 15 mois.

Ces résultats ont été atteints dans une conjoncture économique et financière qui comportait des zones de faiblesse. Du côté positif, la baisse de taux d'intérêt a permis un redressement des marchés boursiers et obligataires, ce qui a eu une répercussion favorable sur les revenus tirés des marchés des capitaux et des opérations de gestion de patrimoine en seconde moitié d'exercice. Du côté négatif, mentionnons que la croissance économique a été beaucoup plus faible en 2003 qu'en 2002, ce qui a entraîné une hausse du taux de chômage au Canada. Il reste que les taux d'intérêt ont été suffisamment faibles pour maintenir la consommation courante des ménages et les investissements dans l'habitation, assurant ainsi une saine croissance des prêts aux particuliers sans taxer outre mesure leur capacité de servir cette dette.

La qualité du portefeuille de prêts a par ailleurs été maintenue au cours de l'année financière, de sorte que les dotations aux pertes sur créances de 177 millions de dollars sont en baisse de 42 % par rapport à celles de 305 millions de dollars liées aux activités courantes de l'exercice précédent.

J'attribue la bonne performance de la Banque Nationale au fait qu'elle a su constituer un portefeuille d'activités rentables couvrant l'essentiel de l'industrie financière canadienne. La Banque Nationale est devenue au fil des ans une institution financière diversifiée, efficace, performante et animée par des gens aussi compétents que dévoués au succès de l'entreprise. Les bénéfices de cette diversification se matérialisent non seulement entre les grandes unités d'affaires mais également au sein de chacun de nos marchés. Il s'agit selon moi de la recette gagnante pour pallier la sous-performance de certains marchés, comme celle que nous avons connue depuis le printemps de l'an 2000.

Il s'agit aussi d'une équipe qui travaille en étroite collaboration en ayant pour cible permanente la satisfaction de la clientèle. Ainsi la Banque Nationale s'est-elle distinguée en 2003 en commercialisant des produits structurés d'investissement qui offraient des options intéressantes dans un environnement de marchés instables. Les certificats de placement garantis « *Blue Chip* », les *Portefeuilles Stratégiques* qui combinent des fonds communs diversifiés périodiquement rééquilibrés, et les certificats de placement garantis « *gestion active* » en sont des exemples. Beaucoup de ces produits ont requis un travail d'équipe impliquant la Financière Banque Nationale, la trésorerie et les groupes de produits des secteurs des particuliers et de la gestion de patrimoine, de façon qu'ils puissent répondre aux besoins de l'ensemble de nos clients, peu importe le réseau de distribution. La recherche d'un rendement absolu est une autre caractéristique de plusieurs de nos nouveaux produits. Une grande partie de nos clients ont une tolérance limitée au risque et visent une croissance continue de leur patrimoine. Répondre à ce besoin nous force à être créatifs, en plus d'inciter nos meilleures ressources à se dépasser.

Le développement de produits n'est qu'une facette des efforts que nous avons consentis afin d'accroître la satisfaction de la clientèle, une composante clé de notre stratégie d'entreprise. Le prolongement des heures d'accès aux services transactionnels en succursale, des fonctionnalités accrues au moyen des modes de livraison de services électroniques comme l'Internet, des actions ciblées afin d'éliminer les irritants les plus flagrants et un engagement de tous à offrir la meilleure expérience client au sein de tout le réseau ont été d'autres éléments de notre plan d'action. Encore une fois, les résultats sont au rendez-vous avec une croissance significative du niveau de satisfaction tant des particuliers que des entreprises.

Les succès de la Banque se reflètent sur le moral des troupes. Nos sondages internes indiquent que nos employés sont mobilisés et fiers comme jamais d'œuvrer au sein de notre entreprise. L'équipe de direction agit de manière que chacun se sente impliqué dans l'atteinte des objectifs de l'entreprise. Enfin, des clients satisfaits et des employés motivés jouent un rôle clé dans l'image que projette la Banque dans son milieu, comme en témoigne le premier rang occupé parmi les institutions de prêts et de dépôts, selon un sondage publié dans le numéro de mars 2003 du magazine *Commerce* sur les entreprises les plus admirées du Québec.

L'exercice 2003 a été des plus fructueux pour la Banque Nationale et ses actionnaires compte tenu de nos excellents résultats et de la solidité de notre situation financière, nous abordons les prochaines années avec confiance en poursuivant une stratégie qui a fait ses preuves. Je tiens à féliciter au passage tout le personnel de la Banque et de ses filiales pour le travail accompli et le soutien indéfectible apporté à l'équipe de direction.

Pour l'avenir, le fort rebondissement de l'économie américaine et le redressement des marchés financiers devraient conduire à une accélération de la reprise des opérations de financement et des services en fusions et acquisitions. Pour les mêmes raisons, nous estimons que la gestion de patrimoine sera un secteur porteur, maintenant que nous avons effectué l'essentiel du travail de mise en place de notre infrastructure de commercialisation et de service auprès de notre clientèle.

Nos accords de partenariat devraient constituer une autre source majeure de croissance des services aux particuliers, spécialement à l'extérieur du Québec. Toute l'infrastructure est en place, et les résultats sont à la hauteur de nos attentes. La Banque Nationale est de loin le principal acteur de la commercialisation de produits financiers par des réseaux indépendants de conseillers financiers.

Le principal défi d'entreprise de la Banque Nationale au cours des prochaines années sera de se tailler la place la plus appropriée dans le grand chambardement qui pourrait résulter de la fin du moratoire sur les fusions bancaires. La Banque Nationale détient une position unique dans le système financier canadien. Elle est la seule institution de taille intermédiaire ce qui, en vertu de la législation en vigueur, lui procure une plus grande flexibilité quant aux options qu'elle peut poursuivre. Son modèle d'affaires, centré sur le Québec, se distingue de celui de ses principaux concurrents qui ont, à des degrés divers, des ambitions internationales. Il va sans dire que, plus la Banque Nationale sera performante dans les activités et marchés où elle œuvre aujourd'hui, mieux elle sera positionnée pour sortir gagnante dans le cadre évolutif de l'industrie financière canadienne.

(Signé Réal Raymond)

Réal Raymond

Table des matières

18	Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation
18	Objectifs et résultats
19	Stratégie de la Banque
20	Valeur ajoutée pour l'actionnaire
21	Rendement de l'action
21	Conjoncture économique
22	Parties prenantes
24	Analyse sectorielle
24	Mixte d'affaires
25	Particuliers et entreprises
33	Gestion de patrimoine
42	Marchés financiers
45	Autres
46	Analyse financière
46	Analyse des résultats consolidés
48	Analyse du bilan consolidé
51	Analyse des éléments hors bilan
53	Conventions comptables critiques
55	Divulgence de l'information financière
56	Organisation de la Banque
57	Gestion des risques
63	Gestion du capital
65	Données financières supplémentaires
74	Résultats trimestriels
76	Glossaire des termes financiers

RAPPORT DE GESTION*

* Voir couverture intérieure arrière pour la mise en garde à propos des énoncés prospectifs.

ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Tous les engagements sont respectés

La Banque Nationale a publié dans son rapport annuel 2002 les objectifs stratégiques qu'elle s'était donnés pour l'exercice financier 2003. Ces mesures de performance ont été choisies parce qu'elles constituent les meilleurs indicateurs de la capacité qu'a la Banque de créer de la valeur à long terme. Les cibles ont été fixées de manière à constituer un défi réalisable dans le contexte actuel et selon les forces propres de l'organisation. Plus précisément, la Banque s'était engagée à faire croître son bénéfice par action de 5 % à 10 %, à offrir un rendement sur capitaux propres de 14 % à 16 %, à maintenir un ratio de capital de base de 8,75 % à 9,5 % et à verser des dividendes représentant entre 30 % et 40 % du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires. Tous ces engagements ont été respectés. Le tableau suivant compare les objectifs aux résultats obtenus au 31 octobre 2003.

Objectifs et résultats

	Résultats	Objectifs		
	2003	2003	2004	Moyen terme
Croissance du bénéfice par action ⁽¹⁾	21 %	5 % – 10 %	5 % – 10 %	Plus de 8 %
Rendement des capitaux propres				
attribuables aux actionnaires ordinaires	16,5 %	14 % – 16 %	15 % – 17 %	15 % – 17 %
Ratio de capital de base	9,6 %	8,75 % – 9,50 %	8,75 % – 9,50 %	8,25 % – 9,00 %
Ratio de versement des dividendes	32 %	30 % – 40 %	35 % – 45 %	35 % – 45 %

⁽¹⁾ Excluant la moins-value d'un placement en 2002

Pour l'exercice financier 2003, la Banque affiche un bénéfice net record de 624 millions de dollars, en hausse de 45 % par rapport à 429 millions de dollars pour l'exercice financier précédent. En 2002, la Banque avait enregistré une charge pour moins-value de 112 millions de dollars (déduction faite des impôts) pour donner suite à la réévaluation d'un placement dans une société de technologie. Excluant cette charge des résultats de l'exercice financier 2002, le bénéfice net de 2003 est en hausse de 83 millions de dollars ou 15 %. Le bénéfice par action atteint 3,37 \$ pour l'année, comparativement à 2,18 \$ pour l'exercice 2002 (2,79 \$ excluant la moins-value d'un placement). Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires se chiffre à 16,5 % en 2003 par rapport à 11,3 % un an plus tôt (14,3 %, excluant la moins-value d'un placement). Cette performance a été réalisée tout en maintenant un ratio de capital de 9,6 %, c'est-à-dire légèrement en excès de la borne supérieure de la marge cible, et en versant 32 % des bénéfices nets sous forme de dividendes.

Pour l'exercice financier 2003, le revenu total en équivalent imposable atteint un nouveau sommet à 3,5 milliards de dollars, soit une hausse de près de 350 millions de dollars ou 11 % par rapport à l'exercice financier précédent. Cette hausse est principalement due à la croissance des revenus autres que d'intérêts. Ces derniers ont en effet connu une croissance de 28 %, pour atteindre 2 093 millions de dollars au 31 octobre 2003 ; ils constituent aujourd'hui une proportion de 60,5 % du total des revenus. Les charges d'exploitation s'élèvent à 2 259 millions de dollars, en hausse de 219 millions de dollars. L'ajout d'une année complète des charges d'exploitation provenant des entreprises acquises en 2002 compte pour 83 millions de dollars, alors que l'augmentation de la rémunération variable explique environ 30 millions de la hausse. Excluant ces éléments, les charges d'exploitation auraient augmenté d'environ 5 %. La croissance des charges demeure néanmoins légèrement inférieure à celle des revenus. Le ratio des charges d'exploitation sur les revenus s'établit à 65,3 %, versus 65,5 % en 2002 (62,8 % en considérant la moins-value d'un placement). De plus, les pertes sur créances sont en baisse de 64 % par rapport à 2002 et ne représentent désormais que 0,45 % de la moyenne des prêts et acceptations bancaires, signe d'une amélioration marquée de la qualité du portefeuille de la Banque.

Les résultats consolidés sont traités en détail à la section « Analyse financière » de la page 46.

Résultats consolidés

Exercice terminé le 31 octobre

(équivalent imposable)⁽¹⁾

(en millions de dollars)

	2003	2002	Variation %
Revenu net d'intérêts	1 366	1 473	(7)
Revenus autres que d'intérêts	2 093	1 641	28
Revenu total	3 459	3 114	11
Charges d'exploitation	2 259	2 040	11
Contribution	1 200	1 074	12
Dotations aux pertes sur créances	177	490	(64)
Bénéfice avant impôts	1 023	584	75
Charge d'impôts	374	236	58
Part des actionnaires sans contrôle	27	30	(10)
Activités abandonnées	2	111	(98)
Bénéfice net	624	429	45
Actif moyen	71 671	69 292	3
Actif pondéré pour le risque	40 061	38 978	3
Dépôts moyens	48 546	48 897	(1)
Prêts douteux nets ⁽²⁾	(154)	(159)	3
Bénéfice net par action	3,37 \$	2,18 \$	55
Rendement des capitaux propres (ROE)	16,5 %	11,3 %	
Ratio des charges sur les revenus	65,3 %	65,5 %	

(1) Afin de comparer des activités de nature variée, les revenus sont présentés en équivalent imposable. Voir le Glossaire pour plus de détails.

(2) Déduction faite des provisions spécifiques et générale

Au regard de l'évolution positive des opérations, la Banque s'estime en mesure d'établir des critères de rendement sensiblement plus élevés qu'au préalable. Ainsi l'objectif de croissance du bénéfice par action demeure dans la fourchette de 5 % à 10 % pour 2004, mais il devrait évoluer vers un seuil minimal de 8 % à moyen terme. La Banque estime aussi pouvoir élever sa cible de ROE de 1 %, soit comprise entre 15 % et 17 %. Les autorités réglementaires considèrent qu'une banque bien capitalisée doit maintenir un ratio de capital de base de 7 %. Non seulement la Banque Nationale du Canada s'est-elle fixé des objectifs plus contraignants en établissant la fourchette entre 8,75 % et 9,50 %, mais elle s'aligne sur la borne supérieure de cet objectif depuis plusieurs années. La direction de la Banque est convaincue de pouvoir garantir une bonne sécurité des opérations en diminuant progressivement ce niveau de capitalisation vers une fourchette comprise entre 8,25 % et 9,00 % afin de libérer des sommes susceptibles d'être investies pour un meilleur rendement ou d'être remises aux actionnaires. À ce chapitre, la Banque Nationale du Canada a décidé d'accroître à 35 % - 45 % la fourchette du ratio de versement des dividendes.

STRATÉGIE DE LA BANQUE

Agir sur les facteurs clés

Une banque super régionale...

La stratégie de la Banque Nationale est franchement axée sur le marché canadien, en particulier sur le marché québécois. La Banque a fait sien le modèle de la Banque super régionale, un modèle qui a fait ses preuves aux États-Unis. Une banque super régionale est une banque qui affecte principalement ses ressources dans un espace géographique plus restreint que le territoire national. Sur ce marché cible, la Banque vise une position dominante sur les segments de proximité des particuliers et de la PME, position qui lui assure une franchise solide et défendable face à des concurrents beaucoup plus gros à l'échelle nationale.

La campagne publicitaire de 2003 présente un nouveau slogan : *la première Banque au Québec*. Cette campagne aura contribué de manière positive à l'amélioration de notre notoriété qui se traduit par la fidélisation de la clientèle, puisque la Banque Nationale du Canada est déclarée « principale institution » par un nombre croissant de Québécois.

...avec des créneaux bien choisis à l'échelle canadienne

Ce modèle d'entreprise n'exclut aucunement qu'une banque qui l'adopte puisse déborder de son marché cible. Par contre, cette dernière doit alors adopter une approche sélective en choisissant des créneaux spécialisés qui ne requièrent pas un réseau dense de points de service. Les activités sur les marchés des capitaux – y compris le courtage de plein exercice et les fonds communs de placement – peuvent être parmi ces créneaux, en particulier au Canada où les principaux intervenants de l'industrie du courtage sont des filiales bancaires.

Facteurs clés de succès

Certains facteurs de succès sont communs à toutes les banques ayant des opérations diversifiées : une palette variée de produits rentables, la qualité du crédit, l'efficacité opérationnelle et une bonne gestion financière. La Banque Nationale porte une attention constante à toutes ces dimensions. Pour tirer pleinement parti du modèle d'entreprise qu'elle a choisi, six autres facteurs de succès ont été identifiés et servent de fondement à plusieurs de ses orientations.

CONTINUER D'ÊTRE LA BANQUE DOMINANTE DU QUÉBEC

- De loin la principale banque du Québec avec près de deux fois la taille de son principal concurrent bancaire
- Premiers ou seconds dans l'ensemble des institutions bancaires de tous les marchés prioritaires

DES OPÉRATIONS TRÈS CIBLÉES À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

- Acquisition d'Altamira
- Expansion du réseau de courtage de plein exercice
- Financement des sociétés émergentes dans le secteur énergétique
- Créneaux dans le financement corporatif par le recrutement par la Financière Banque Nationale de banquiers d'affaires de haut niveau

UN FORT NIVEAU DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE GRÂCE À UNE OFFRE DE QUALITÉ

- Croissance marquée de la satisfaction de la clientèle des particuliers et des entreprises
- Premiers quant à la qualité de la recherche des courtiers
- Premiers quant à la qualité du service des opérations à distance

CRÉER DES ÉCONOMIES D'ENVERGURE PAR UNE OFFRE DENSE ET VARIÉE DE PRODUITS

- Déploiement de la gestion personnalisée dans le réseau
- Assurances générales Banque Nationale
- Certificat de placement garanti (CPG) « Blue Chip »

MAINTENIR UNE EXCELLENTE CAPITALISATION

- Ratio de capital de base systématiquement au niveau supérieur de la fourchette cible

ÉTABLIR DES PARTENARIATS POUR ACCROÎTRE LES REVENUS ET RÉDUIRE LES COÛTS

- Mise en marche du partenariat avec le Groupe Investors, Great-West Life et London Life
- Nouveau partenariat avec Gestion MD

Capacité organisationnelle

La Banque Nationale attache aussi beaucoup d'importance à sa capacité organisationnelle. Les neuf membres du Comité de direction se réunissent fréquemment, et des mécanismes sont en place afin de faciliter le travail d'équipe. Par exemple, des ententes de service, prévoyant des niveaux de performance sur des critères importants tels le temps réponse, sont signées entre les unités d'affaires et les services de soutien, toujours dans le but d'offrir une prestation de qualité.

Le recrutement et la rétention de jeunes talents de même que la formation du personnel sont des dimensions importantes de la performance d'ensemble de l'institution. La mobilisation du personnel passe aussi par l'établissement d'un lien entre la performance de la Banque et la rémunération. Le programme de bonification qui prend en compte le rendement de l'unité et de l'individu, la rémunération variable de plusieurs forces de vente et le programme d'options d'achat d'actions sont des outils utilisés à cet égard. Enfin, la direction communique régulièrement avec les employés afin de les sensibiliser au rendement, aux orientations et aux défis de la Banque.

VALEUR AJOUTÉE POUR L'ACTIONNAIRE

En croissance de 20 % par année

Valeur ajoutée pour l'actionnaire

Exercice terminé le 31 octobre

(en millions de dollars)

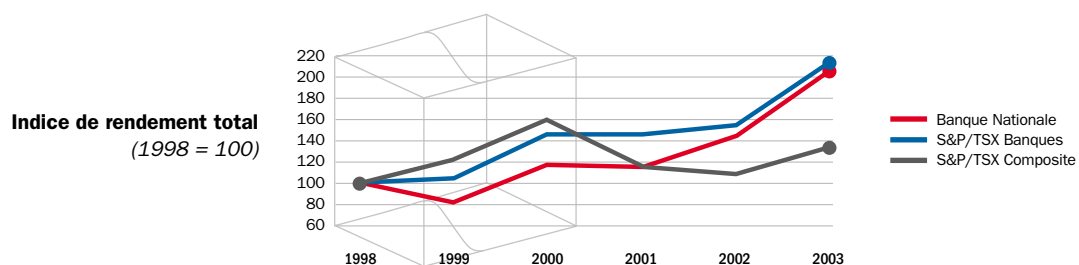
	2003	2002	2001	2000	1999	TCAM (1)
Bénéfice disponible	599	408	547	500	401	
Capital ordinaire moyen utilisé	3 624	3 628	3 430	3 144	2 599	
Coût du capital (13 %)	471	472	446	409	338	
Valeur ajoutée pour l'actionnaire	128	(64)	101	91	63	19,4 %
Capitalisation boursière	7 144	5 366	4 616	4 727	3 378	20,6 %

(1) Taux de croissance annuel moyen

Comme le montre le tableau, la Banque crée de la valeur pour ses actionnaires. On calcule la valeur ajoutée pour l'actionnaire (VAA) en soustrayant le coût du capital du bénéfice disponible (avant les charges d'écart d'acquisition). Le coût du capital correspond à la rémunération minimale requise par les actionnaires ordinaires de la Banque compte tenu du rendement qu'ils peuvent obtenir ailleurs sur le marché des capitaux. Il est estimé de manière prudente à 13 %. En 2003, on constate que la valeur créée pour les actionnaires a dépassé de 128 millions de dollars ce qu'ils pouvaient espérer de placements à risque comparable ; il s'agit d'une croissance de 192 millions par rapport à la VAA négative enregistrée en 2002. Au cours des cinq dernières années, la Banque Nationale du Canada aura ainsi créé 319 millions de dollars de valeur supplémentaire pour ses actionnaires, soit une croissance annuelle moyenne de 19,4 %. La capitalisation boursière, qui franchit le cap des 7,1 milliards de dollars au 31 octobre 2003, a crû à un rythme comparable.

RENDEMENT DE L'ACTION

Aligné sur l'industrie



Le rendement total à l'actionnaire est constitué du rendement du prix de l'action, compte tenu du réinvestissement des dividendes. Après avoir accusé une croissance plus faible que l'ensemble de l'industrie entre 1998 et 2001, la Banque Nationale a effectué un rattrapage marqué. Le rendement total à l'actionnaire de la Banque a été de 108 % depuis 1998. Le rendement sur cinq ans de la Banque Nationale s'aligne donc sur celui de l'industrie bancaire canadienne de 112 % ; ce dernier étant lui-même largement supérieur à l'ensemble de l'indice boursier TSX (36 %). Du 31 octobre 2002 au 31 octobre 2003, le rendement de l'action de la Banque a été de 43 %, soit 5 points de plus que le 38 % de l'ensemble des banques.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Le Canada demeurera parmi les chefs de file de la croissance

L'année 2003

En 2003, l'économie canadienne a connu un certain affaiblissement. La croissance économique devrait s'établir autour de 2,0 %, contre 3,3 % en 2002. Cette baisse de régime est concentrée dans quelques secteurs. Le transport aérien, l'hébergement et la restauration ont connu une bonne chute d'activité en 2003 en raison de l'épidémie de SRAS. L'embargo sur le bœuf canadien a affaibli l'activité économique dans certaines régions. Toutefois, globalement, l'effet à la baisse le plus important est venu de la chute de la demande américaine pour nos produits manufacturés.

Le secteur manufacturier a de plus composé avec une vive appréciation du dollar canadien. Les fabricants ont été forcés de s'ajuster en réduisant leur liste de paie. Au cours des neuf premiers mois de l'année, 77 700 emplois manufacturiers ont été perdus, dont presque la moitié au Québec. Cette hémorragie explique que, en 2003, la création nette d'emplois au Québec, s'il en est, sera vraisemblablement négligeable. Heureusement, cette situation n'a pas semblé compromettre à outrance le moral ou la situation financière des ménages. Au contraire, les faillites personnelles n'ont que très légèrement augmenté au Québec en 2003, dans une bien moindre mesure que dans le reste du Canada. La progression des ventes au détail au Québec a été l'une des plus fortes au pays, et le secteur résidentiel aura été encore plus effervescent qu'en 2002.

Fait à noter, le nombre de faillites commerciales n'a pas augmenté au Québec en 2003. De fait, la Banque n'a pas constaté d'augmentation du profil de risque dans l'ensemble de son portefeuille de prêts à la petite et moyenne entreprise. Par contre, la grande entreprise manufacturière s'avère la principale origine de la hausse, en 2003, des sommes en jeu dans les faillites d'entreprises au Québec. Le contexte est particulièrement difficile dans le secteur des produits d'acier, aux prises avec une concurrence étrangère féroce, tandis que les fabricants de produits aérospatiaux font face à une faible demande (en raison de la surcapacité du transport aérien) et que les papetières subissent une baisse du prix de leurs produits.

L'appréciation du dollar canadien ajoute à la pression sur le secteur manufacturier qui, toutefois, est en meilleure position aujourd'hui qu'il ne l'était au début de 1990. À cette époque, le dollar était passé de 0,72 \$ É.-U. à la fin de 1986 à 0,89 \$ É.-U. cinq ans plus tard, ce qui représente une appréciation de 24 %. Il faut dire que la situation financière des fabricants était alors fragile, à cause d'un faible taux d'utilisation des capacités et d'un fort endettement. Aujourd'hui, le taux d'utilisation des capacités est élevé, et les bilans ont été fortement assainis. Certains secteurs, caractérisés par une plus grande dépendance envers les exportations et une faible propension à importer leurs matières premières, sont néanmoins plus vulnérables que d'autres. Avec les papetières et les aciéries, les cas les plus évidents sont les secteurs des produits du bois et du meuble.

Nous croyons que l'appréciation du dollar n'est pas un feu de paille. Au contraire, on entrevoit que le dollar atteigne 0,80 \$ É.-U. d'ici un an. Le contexte est favorable comme jamais à notre devise. En effet, le Canada est le seul pays du G7 à afficher à la fois un excédent budgétaire et un excédent au compte courant. La situation est diamétralement opposée aux États-Unis, qui présentent un important déficit sur les deux tableaux, et le dollar américain risque d'en subir les contrechocs.

De plus, le Canada est un exportateur net d'énergie, ce qui n'est pas négligeable lorsque l'on considère les tensions géopolitiques actuelles. D'ailleurs, la reprise économique mondiale qui s'amorce favorise les prix des matières premières et, par conséquent, la devise des pays réputés exportateurs de matières premières comme le Canada.

Pour faire face à une devise qui s'apprécie et pour restaurer leur rentabilité, les entreprises devront investir pour rehausser leur productivité. L'appréciation du dollar aura au moins le mérite de diminuer le prix relatif au Canada des biens d'investissement importés par rapport à la plupart de nos concurrents étrangers.

Perspectives

Pour 2004, nous prévoyons une croissance économique au Canada de 2,9 %, ce qui placerait le Canada au second rang des pays du G7, comme en 2003, au lieu de la première place occupée en 2002. Le Canada demeurera donc parmi les chefs de file en ce début de millénaire. En plus d'une hausse de l'investissement, cette prévision table évidemment sur la relance de l'économie américaine, qui devrait croître de 4,2 % en 2004. Cette croissance ne donnera vraisemblablement pas lieu à une hausse des taux d'intérêt de court terme aux États-Unis. Au Canada, les taux d'intérêt de court terme pourraient même reculer puisque le repli des prix des biens importés exerce un effet bénéfique sur l'inflation.

Par contre, les doubles déficits importants observés aux États-Unis, combinés à l'amélioration des perspectives économiques ailleurs dans le monde, devraient exercer une pression à la hausse sur les taux obligataires américains. Au Canada, le meilleur bilan financier devrait ralentir la hausse, de sorte que les taux obligataires canadiens pourraient être à parité avec les taux américains dans un avenir rapproché.

Conséquences pour la Banque

Contrairement à 2003, la demande de crédit des entreprises va probablement augmenter en 2004. La Banque va suivre attentivement la situation du secteur manufacturier. Une éventuelle détérioration de la qualité du portefeuille de prêts pourra être contenue dans la mesure où, pour nos clients, l'appréciation du dollar canadien est compensée par la hausse de la demande en provenance des États-Unis.

Par ailleurs, la Banque s'attend à ce que l'activité résidentielle demeure soutenue en 2004.

Conséquence de la reprise boursière des derniers mois, l'intérêt des épargnants envers les placements boursiers va s'accroître, soit directement ou par l'entremise des fonds communs. Déjà, le regain est évident sur le plan du courtage en ligne et de plein exercice. Globalement, les épargnants devraient cependant continuer de rechercher une certaine sécurité. La Banque continuera donc de promouvoir sa gamme de placements à capital protégé et de proposer des instruments financiers orientés vers des rendements absolus.

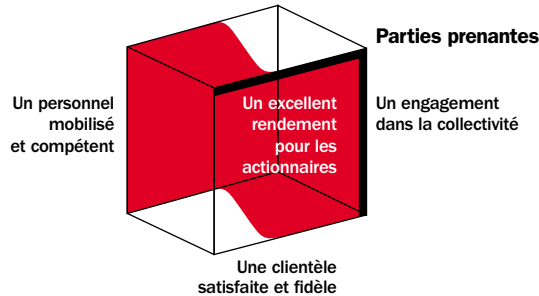
PARTIES PRENANTES

La performance sur plus d'un plan

Bien que le but de toute entreprise soit de procurer un bon rendement à ses actionnaires, la performance d'une banque ne se mesure pas uniquement en termes financiers. Elle s'apprécie également par sa capacité de répondre aux attentes de toutes les parties prenantes qui placent leur confiance dans l'institution.

Pour une entreprise comme la Banque Nationale, dont le succès dépend de sa capacité de nouer des relations à long terme avec sa clientèle, la satisfaction de cette dernière constitue une base solide de pérennité et de rentabilité des activités. C'est pourquoi la Banque a mis la qualité du service et la satisfaction de sa clientèle au cœur de ses préoccupations. Chaque unité d'affaires et toutes les unités de services centralisés ont un plan d'action dont les résultats sont quantifiables. Le niveau de satisfaction de la clientèle est suivi de manière continue, permettant à la fois de mesurer

le chemin parcouru et de cerner les zones où la Banque doit concentrer ses efforts. Par exemple, l'opinion de la clientèle du réseau de succursales est régulièrement sondée sur tous les aspects de notre prestation de services, de la courtoisie de l'accueil à l'appréciation des guichets automatiques, en passant par la qualité des services-conseils.



L'effort des dernières années a donné des résultats remarquables, dont une hausse du nombre de clients qui se déclarent satisfaits ou très satisfaits. Cette progression est certes le fruit de notre travail, mais elle reflète également la réponse positive d'une clientèle qui ne demande qu'à témoigner toute son appréciation dès l'instant où elle se sent au cœur des préoccupations et a la certitude d'être écoutée.

L'accent sur le client est par ailleurs un puissant levier de mobilisation du personnel. Il interpelle toute l'organisation, de la personne préposée à l'accueil à celle qui enregistre des transactions dans les centres administratifs. Les promesses que nous formulons à nos clients se répercutent dans tous les rouages de l'organisation. Chacun s'est engagé par des contrats de service internes à respecter les délais, à supprimer les irritants et à minimiser les erreurs tout en visant la plus grande productivité. Les promesses que nous faisons à nos clients donnent lieu à une cascade d'engagements entre ceux et celles qui, en arrière-scène, permettent à la Banque de livrer un service de qualité dans toutes ses dimensions. Il va sans dire que la rapidité d'exécution et une assurance de qualité totale passent par des processus simplifiés et performants du point de vue technologique. Au bout du compte, cette rigueur se traduit par des coûts réduits.

La compétence du personnel est un autre élément clé. La Banque a investi énormément de ressources et d'attention afin d'accroître le capital humain de l'entreprise et d'instaurer une véritable culture d'excellence. Les critères d'embauche, d'évaluation et de promotion ont été haussés et resserrés. Un tableau de bord baptisé « certification ressources humaines » permet de suivre les progrès accomplis par chaque unité et influence directement la bonification des gestionnaires au même titre que la satisfaction de la clientèle. Quant aux activités de formation, elles sont offertes et encouragées pour tous, combinant autant les programmes internes qu'externes. Le programme universitaire Banque Nationale (PUB) offre de la formation de premier et de second cycle en partenariat avec l'Université du Québec à Montréal. Le PUB en est à sa septième année d'existence, et près de 5 000 employés en ont déjà bénéficié avec succès. Nous tenons à souligner que trois employés de la Banque ont gagné la Bourse Mercure-Pouliot pour leur travail intitulé *La gestion des risques d'éthique professionnelle liés aux planificateurs financiers de la Banque Nationale*. Comme pour notre virage « satisfaction clientèle » – et sans doute parce que les deux sont intimement liés – les résultats ne se sont pas fait attendre, et la compétence de notre personnel se renforce d'année en année.

Retenir les jeunes performants en permettant des progressions rapides de carrière, créer un environnement où il est plus facile de concilier carrière et famille et susciter des discussions suivies entre la direction et les employés par des programmes comme l'Institut des leaders sont autant de leviers que la Banque a mis en place pour s'assurer de disposer d'un capital humain de premier niveau et fier d'appartenir à une entreprise qui occupe une place de choix dans la société.

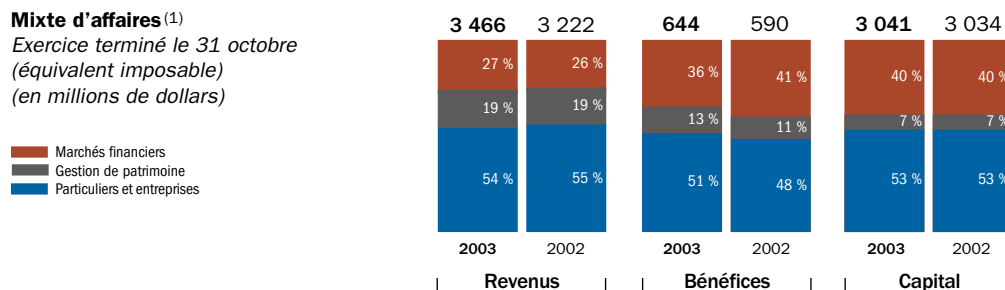
Enfin, la Banque œuvre au sein de collectivités qui comptent sur elle. Suivant son modèle d'entreprise, elle s'efforce d'être à l'écoute des besoins du milieu. Cette connaissance intime de son marché local est non seulement garante d'un avantage concurrentiel, mais elle facilite la mobilisation des bons intervenants en vue de la réalisation de projets communautaires importants.

Comme institution financière, nous pouvons faire une différence par les décisions d'affaires que nous prenons. L'engagement social se mesure aussi par l'ampleur des sommes que nous levons pour la communauté par nos dons, commandites et collectes de fonds. Enfin, elle s'étend bien au-delà des relations entre la Banque et la société en s'exprimant par l'intermédiaire de nos employés dont plusieurs sont des leaders dans les organismes de bienfaisance, de représentation des intérêts du milieu, de loisirs ou de soutien à des groupes et personnes vulnérables. Le lecteur est encouragé à consulter le *Bilan social* de la Banque pour en savoir davantage sur l'engagement social de la Banque Nationale et celui de ses employés.

ANALYSE SECTORIELLE* MIXTE D'AFFAIRES

La Banque Nationale du Canada est une entreprise bien diversifiée. Plus de la moitié de ses revenus et bénéfices provient du secteur des Particuliers et entreprises. Chacun des deux autres secteurs contribue cependant de manière significative aux revenus ainsi qu'aux bénéfices. La croissance des revenus observée en 2003 n'a pas impliqué de changement dans leur structure, mais il en va autrement des bénéfices. En effet, alors que la structure des revenus demeure à toutes fins utiles inchangée entre 2002 et 2003, le secteur Gestion de patrimoine dégage une proportion supérieure des bénéfices par rapport à la situation de 2002 (+2 %). Le secteur des Particuliers et entreprises dégage pour sa part 51 % des bénéfices de la Banque, soit 3 % de plus qu'en 2002. Les Marchés financiers dégagent finalement plus de revenus et moins de bénéfices en 2003 qu'en 2002. Quant à la répartition du capital économique, elle n'a pas été modifiée.

Mixte d'affaires⁽¹⁾
Exercice terminé le 31 octobre
(équivalent imposable)
(en millions de dollars)



(1) Excluant la rubrique « Autres »

Le capital économique est attribué aux secteurs en fonction du niveau de risque évalué. À la lecture du tableau, on se rend compte que le secteur Gestion de patrimoine utilise peu de capital par rapport aux bénéfices qu'il génère, d'où un ratio de rendement sur le capital pondéré par le risque (RAROC) exceptionnellement élevé à 35,2 %, en croissance de près de 6 % par rapport à l'exercice financier de 2002. Ce rendement s'obtient en dépit d'un ratio de dépenses de 79,9 % qui, bien que s'améliorant, demeure bien supérieur aux 61,6 % obtenus dans le secteur des Particuliers et entreprises ou des 56,6 % observés dans le secteur des Marchés financiers.

Valeur ajoutée pour l'actionnaire et ventilation du capital par secteurs d'activité

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

	Particuliers et entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		Autres		Total	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Bénéfice disponible	314	269	79	65	227	234	(21)	(160)	599	408
Coût du capital	209	207	29	29	157	159	76	77	471	472
RAROC/ROE	19,5 %	16,9 %	35,2 %	29,5 %	18,9 %	19,2 %	(3,7)%	(27,0)%	16,5 %	11,3 %
Valeur ajoutée pour l'actionnaire	105	62	50	36	71	76	(98)	(238)	128	(64)
Capital économique	1 611	1 593	226	220	1 205	1 221	582	594	3 624	3 628
Attribué au :										
Risque de crédit	80,4 %	80,8 %	3,9 %	5,4 %	44,9 %	51,6 %	37,9 %	43,7 %	57,0 %	60,3 %
Risque de marché	3,1 %	3,0 %	2,3 %	2,3 %	38,1 %	35,4 %	49,0 %	51,5 %	22,1 %	21,8 %
Risque opérationnel	16,5 %	16,2 %	93,8 %	92,3 %	17,0 %	13,0 %	13,1 %	4,8 %	20,9 %	17,9 %
Ratio de dépenses	61,6 %	62,5 %	79,9 %	82,8 %	56,6 %	50,2 %	-	-	65,3 %	65,5 %

Les trois secteurs présentent en effet des profils de risque très différents les uns des autres. Le secteur des Particuliers et entreprises consomme la plus grande partie du capital économique (1 611 millions de dollars). Il est d'abord affecté par le risque de crédit (80,4 %) et, dans une moindre mesure, le risque opérationnel (16,5 %). Le secteur de Gestion de patrimoine est une entreprise sensible au risque d'opération à hauteur de 93,8 %. Quant au secteur des Marchés financiers, il s'agit, contrairement aux idées reçues, du secteur dont le risque est le plus diversifié : seuls 38,1 % du capital économique de ce secteur sont effectivement attribuables au marché alors que 44,9 % proviennent des activités de crédit et 17,0 % des opérations. Au total, la Banque aura progressé dans la diversification de son risque cette année en ramenant le risque de crédit de 60,3 % à 57,0 % au profit d'une exposition un peu plus grande au risque de marché (de 21,8 % en 2002 à 22,1 % en 2003) à l'heure où une reprise est attendue. Toutefois, ces risques ne se gèrent pas tous de la même manière. On trouvera une discussion plus détaillée de la gestion des risques à la page 57.

* Les dotations aux pertes sur créances des secteurs d'exploitation sont déterminées en fonction des pertes anticipées établies au moyen d'analyses statistiques. L'écart entre les pertes anticipées et les pertes encourues est imputé à la rubrique « Autres » des résultats sectoriels.

En tout état de cause, chaque ligne d'affaire ajoute de la valeur pour l'actionnaire. Le secteur contribuant le plus est celui des Particuliers et entreprises, qui affiche 105 millions de dollars. C'est également ce secteur qui a connu la plus grande croissance de la valeur ajoutée pour l'actionnaire (VAA) grâce à son rendement de 69 % supérieur à celui de l'exercice précédent. Le secteur Marchés financiers dégage une VAA de 71 millions de dollars, et le secteur Gestion de patrimoine fait croître sa contribution de 14 millions pour atteindre les 50 millions de dollars. Compte tenu de l'excellente capitalisation et de la bonne rentabilité de tous les secteurs, la Banque Nationale n'a pas d'objectif particulier de réallocation du capital.

Actif moyen, actif pondéré pour le risque et dépôts moyens

Exercice terminé le 31 octobre

(en millions de dollars)

	Particuliers et entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		Autres		Total	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Actif moyen	38 679	38 337	665	769	37 819	37 067	(5 492)	(6 881)	71 671	69 292
Actif pondéré	25 222	24 547	659	739	16 020	16 348	(1 840)	(2 656)	40 061	38 978
Dépôts moyens	29 359	27 984	1 951	1 654	17 416	19 553	(180)	(294)	48 546	48 897

Quant à l'actif moyen de la Banque, il s'établit à 71,7 milliards de dollars par rapport à 69,3 milliards en 2002, soit une augmentation de 3,4 % avec peu de changement au sein des secteurs. Les dépôts moyens ont baissé de 0,7 % pour s'établir à 48,5 milliards de dollars en 2003. Les hausses de 4,9 % et 18,0 % observées dans les secteurs Particuliers et entreprises et Gestion de patrimoine, sont contrebalancées par la baisse de 2,1 milliards de dollars (10,9 %) des dépôts moyens observée dans le secteur des Marchés financiers entre le 31 octobre 2002 et le 31 octobre 2003. Le total de l'actif pondéré pour le risque a augmenté de 2,8 %, soit 1,1 milliard de dollars, pour s'établir à 40,1 milliards de dollars au 31 octobre 2003. Cette augmentation est due aux éléments pour risque de marché (+ 559 millions de dollars) entraînés en bonne partie par une hausse des activités de négociation. Les volumes de valeurs mobilières du compte de placement et la croissance du portefeuille de prêts hypothécaires expliquent l'essentiel du reste de cette hausse.

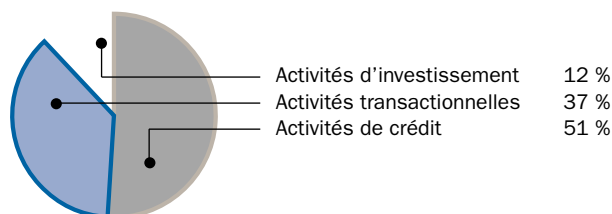
PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Le secteur des Particuliers et entreprises est à maints égards le secteur le plus important de la Banque, dans la mesure où c'est dans ce secteur que se sont développées les activités traditionnelles et que l'on retrouve toujours le plus grand nombre d'employés, de revenus, de bénéfices et d'actifs. Les services offerts sont cependant en constante évolution. Aux activités traditionnelles de transactions, de prêts et de dépôts se sont ajoutés de nouveaux services aux particuliers et aux entreprises : les financements spécialisés, l'accès virtuel, les modes de paiement, l'assurance et les services à l'international, pour ne nommer que ceux-ci. Ce secteur recoupe, comme son nom l'indique, deux grands types d'activités placées sous des premières vice-présidences distinctes : les services aux particuliers et les services aux entreprises.

Sous-secteur des services aux particuliers

Le sous-secteur des services aux particuliers a pour mission d'offrir à sa clientèle des solutions de première classe en matière de transactions, d'emprunts, de cartes de crédit, d'assurances ou d'investissements afin de faciliter la poursuite de leurs objectifs financiers.

**Revenus des services
aux particuliers**
(1 181 millions de dollars)



Les services aux particuliers, c'est d'abord plus de 5 400 employés qui servent près de 2,6 millions de clients au Canada dans un réseau de 477 succursales, plus de 800 guichets automatiques et des infrastructures de services virtuels adaptées à la réalité d'aujourd'hui.

La plus grande partie des revenus des services aux particuliers (51 %) est générée par les activités de crédit, alors que 37 % proviennent des activités transactionnelles et 12 % des activités reliées à l'investissement. En tout, les revenus ont augmenté de 5 % en 2003, mais c'est dans les activités de crédit que la croissance est la plus forte (12 %), plus en raison de l'amélioration des marges que d'une progression des volumes. La baisse observée au niveau des activités transactionnelles entre 2002 et 2003 est attribuable au rétrécissement de la marge sur les dépôts de transactions.

Revenus – Services aux particuliers

Exercice terminé le 31 octobre

(équivalent imposable)

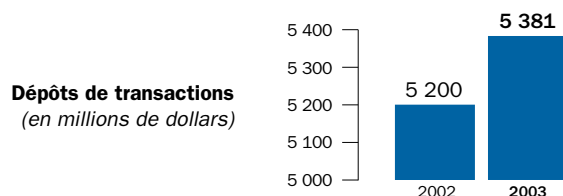
(en millions de dollars)

	2003	2002	Variation %
Activités transactionnelles	442	454	(3)
Activités de crédit	592	528	12
Activités d'investissement	147	138	7
Total	1 181	1 120	5

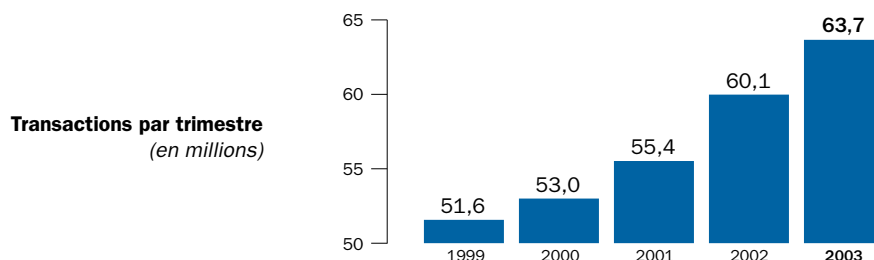
Activités transactionnelles

En ce qui concerne les activités transactionnelles, un réel défi se pose pour augmenter les revenus par client dans un paysage concurrentiel aussi féroce que réglementé, caractérisé par une grande sensibilité du consommateur face aux frais, et dans un contexte de faibles taux d'intérêt qui conduit à des marges réduites sur les dépôts de transactions.

Dans le but de relever ce défi, la Banque s'est appliquée à une réingénierie de sa gamme de solutions. Considérablement simplifiée et optimisée, l'offre de la Banque Nationale compte désormais six types de comptes (*Chèque, Épargne-projet, Crescendo, Stratégique, Stratégique Natcan, et Progressif US*) et quatre forfaits (*Accèsible, Accèsdirect, Accèsplus et Virtuose*) permettant diverses combinaisons de services couvrant l'ensemble des besoins, du très économique aux plus sophistiqués. Le volume moyen de dépôts de transactions a crû de 3,5 %.



Les services transactionnels ont subi une profonde transformation ces dernières années par la venue de l'Internet et des autres modes de transactions électroniques. On assiste tout d'abord à une forte croissance du nombre de transactions (5,4 % par année en moyenne depuis 1999). On assiste ensuite à une migration importante des clients vers les canaux transactionnels à distance. Ainsi le nombre trimestriel de transactions effectuées de manière non électronique est passé de 17 à 12 millions entre 1999 et 2003. Inversement, le nombre de transactions électroniques a explosé de sorte qu'il atteint aujourd'hui 52 millions par trimestre, soit une croissance annuelle moyenne de 10,4 %.



La stratégie Internet de la Banque doit donc être alignée pour profiter de cette tendance susceptible de faire baisser le coût unitaire des transactions. En 2001, la Banque s'est dotée d'une stratégie Internet afin d'offrir à sa clientèle un accès simplifié et fiable à ses produits et services. Une infrastructure technologique pouvant répondre aux besoins actuels et futurs a été développée, ce qui a permis de procéder, entre autres, à la refonte du portail www.bnc.ca. Toutes les activités transactionnelles y sont désormais centralisées pour que chacun puisse accéder à ses opérations bancaires. En quelques mois seulement, le site Banque Nationale a vu le nombre de ses visiteurs augmenter de quelque 20 %,

la vente de ses produits et services bancaires de 53 % et la satisfaction de la clientèle frôler les 100 %. Cette année, la Banque a rafflé deux importants prix à l'occasion de la 23^e édition des *Mercuriades* de la *Fédération des chambres de commerce du Québec*. La Banque était fière d'obtenir le *Mercur* dans la catégorie *Stratégie Internet* ainsi que le Prix spécial *Bell* qui récompense l'utilisation des nouvelles technologies de l'information. La Banque Nationale s'est également qualifiée comme finaliste au Gala des *Octas* de la *Fédération informatique du Québec*, pour la qualité de sa stratégie Internet.

LES SOLUTIONS BANCAIRES PAR INTERNET AUX PARTICULIERS SONT SÉCURITAIRES ET VOUS PERMETTENT DE FAIRE VOS OPÉRATIONS ET DE GÉRER VOS FINANCES 24 HEURES PAR JOUR, 365 JOURS PAR ANNÉE :

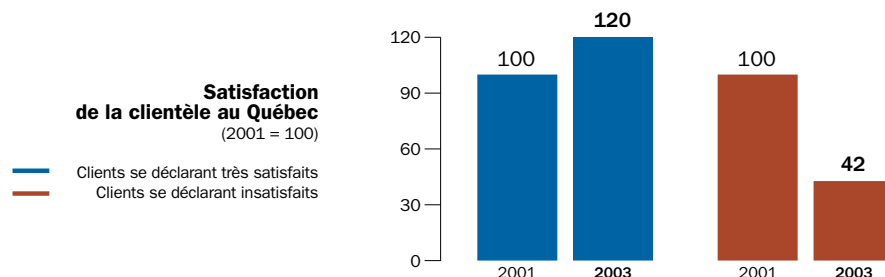


- Consulter l'historique de vos comptes (90 jours)
- Consulter simultanément les soldes de tous vos comptes
- Effectuer vos virements
- Exporter des données vers des logiciels de planification financière
- Commander vos chèques
- Recevoir (par webdoks) et payer vos factures en ligne auprès de plus de 900 fournisseurs
- Consulter l'historique de vos paiements de factures
- Virer des fonds à d'autres clients de la Banque Nationale
- Obtenir de l'information financière
- Vendre ou acheter des Fonds Banque Nationale
- Demander un prêt personnel ou hypothécaire
- Faire vos placements et gérer votre REER
- Consulter le bilan de votre carte de crédit

Le site Internet n'est pas le seul outil électronique des services aux particuliers. Dans sa mission de mieux servir les besoins transactionnels de sa clientèle, la Banque s'est aussi dotée d'un service de réponse vocale interactive, d'un réseau de guichets supérieur à toute autre banque au Québec ainsi que d'un accès au réseau Exchange, qui étend les services de guichets Banque Nationale à l'extérieur du Québec.

En conséquence de cette migration des modes de transaction, le consommateur observera une modification progressive de la configuration des succursales. L'aménagement fait ainsi l'objet d'une attention particulière pour correspondre à une vocation qui n'est plus que transactionnelle, mais de plus en plus orientée vers le conseil. Un projet pilote de rajeunissement de notre affichage extérieur a également été lancé dans le but de déployer cette nouvelle image au cours de l'année 2004.

Dans tous les cas, la satisfaction de la clientèle quant au service en succursale est au cœur des préoccupations de la Banque puisqu'un client très satisfait viendra naturellement nous consulter pour ses besoins de crédit et d'investissement. Un programme « destination client » a été mis en place à tous les échelons de la Banque, incluant non seulement la définition de normes de service, mais aussi la sensibilisation et la formation du personnel de même qu'une mesure continue des résultats. Ainsi la proportion de la clientèle de la Banque qui se déclare « très satisfaite » a augmenté de 20 % entre 2001 et 2003. Quant aux clients insatisfaits, déjà peu nombreux, leur nombre a chuté de 58 % au cours de la même période.



Activités de crédit

Au niveau du crédit, la principale activité est celle des prêts hypothécaires. La Banque offre ici une gamme de cinq produits de base à taux fixe ou variable, auxquels s'ajoutent des options innovatrices comme l'option multi-choix permettant de diversifier les échéances, la clause évolutive simplifiant les emprunts ultérieurs ou la garantie résidentielle couvrant les principales réparations. La campagne promotionnelle de 2003, axée sur une remise de 6 % en argent comptant, a donné de très bons résultats. Un nouveau produit « non négociable » sur un terme de 4,5 ans a été lancé, et les volumes d'hypothèque 5 ans à taux variable mensuellement ont doublé par rapport à ceux de 2002.

Une initiative d'envergure a été entreprise dans le but de parfaire le taux de renouvellement de nos hypothèques sans sacrifier indûment sur le plan des marges bénéficiaires. Notre objectif est d'assigner 100 % de nos clients à des représentants de la Banque d'ici trois ans.

Hormis les prêts hypothécaires, l'offre de crédit de la Banque Nationale est composée d'une gamme de trois marges de crédit *Manœuvre* dont les caractéristiques correspondent à divers besoins des clientèles allant du financement de projets ponctuels au financement de projets de plus grande envergure comme les rénovations ou la préparation de la retraite.

En dehors de ces activités, le secteur des services aux particuliers offre des services de cartes de crédit et d'assurances.



La Banque Nationale se situe parmi les plus importants émetteurs de carte MasterCard sur le marché canadien et elle figure parmi les 100 plus grands émetteurs de cartes Visa et MasterCard au monde, selon un rapport Nielsen de décembre 2001. L'unité des cartes de crédit a été particulièrement active cette année grâce au lancement de deux nouveaux produits. La carte *Premia*, lancée en septembre est un produit conçu expressément pour les petites entreprises et les travailleurs autonomes. Parmi les caractéristiques de cette carte, il faut mentionner les rabais aux détenteurs auprès de partenaires sélectionnés. La carte *Platine*, mise en marché en octobre 2003, est une carte de prestige offrant un programme très souple de points échangeables contre des voyages. Les choix de l'agence de voyage et de la compagnie aérienne sont aux soins du détenteur.

Ces dernières années, des stratégies ont été mises en place pour activer les cartes et en accroître l'utilisation. Par exemple, les limites ont été haussées afin d'inciter les clients à faible risque à utiliser davantage la MasterCard Banque Nationale comme première ou unique carte de crédit. Ces stratégies ont donné de bons résultats. En effet, l'encours moyen des cartes a été accru de 10,3 % en 2003. Quant aux sommes portées au compte, qui enclenchent les paiements à l'émetteur par les commerçants, elles ont augmenté de 5,7 %. Ces résultats ont été obtenus en dépit d'une baisse du nombre de cartes actives, conséquence de la cessation de certains programmes de marques privées qui ne répondaient plus à nos critères de rentabilité.

Cette offre de marges et de cartes de crédit sophistiquées, combinée au sein de nos forfaits à des solutions transactionnelles performantes, place la Banque Nationale du Canada en bonne position pour profiter de l'augmentation de la demande en crédit rotatif qui est une tendance actuelle de l'industrie, en croissance de 25 % au cours des deux dernières années. Ainsi le crédit rotatif, qui comptait pour 56 % des prêts non hypothécaires aux particuliers en novembre 2001, atteignait 68 % du niveau de ces prêts en octobre 2003. Ce type de crédit a l'avantage d'être plus stable en termes de volume que les prêts à tempérament. Il est également plus rentable.

En matières d'assurances, la Banque Nationale offre une gamme assez complète de produits par l'entremise de trois filiales soit : 1) *l'Assurance-Vie Banque Nationale*, dont l'essentiel des activités provient des produits d'assurances reliés aux instruments de crédit (cartes de crédit, prêts hypothécaires et prêts à la consommation) ; 2) *Assurances générales Banque Nationale* qui se spécialise en assurance-automobile ; et 3) *Services financiers Banque Nationale*, notre cabinet de courtage, qui offre des produits d'assurance-vie et d'investissement aux particuliers et aux entreprises.

Les revenus d'assurances sont en progression en 2003. La croissance naturelle de ces revenus est en bonne partie attribuable à Assurances Générales Banque Nationale. Cette coentreprise avec AXA a généré des profits intéressants dès 2003, après seulement quatre années complètes d'exploitation. La stratégie de marketing direct, qui combine la notoriété de la Banque au Québec avec une offre pour les automobilistes à faible risque, a permis d'obtenir, en peu de temps, une part significative du marché. Cette filiale se caractérise aussi par une structure de coût allégée pour obtenir *de facto* les économies d'échelle d'un assureur majeur.

À l'extérieur du Québec, 2003 aura été une année axée sur le déploiement d'ententes de partenariat conclues en 2002 et sur le développement de nouvelles ententes. L'entente signée à la fin de 2002 avec le *Groupe Investors, Great-West Life et London Life* pour la distribution de produits bancaires de la Banque prévoyait le début des livraisons au cours de juin 2003. Les premiers mois de l'année financière ont donc été consacrés à la mise en place des éléments nécessaires pour permettre aux quelque 7 000 conseillers de ces entreprises de distribuer nos produits et services sous leurs étiquettes respectives. Ce fut à la Banque un projet mobilisateur intégrant la gestion des opérations de nombreuses équipes. Ces efforts ont permis de lancer, chez *Investors*, le programme *Solutions Bancaires* à la date prévue. À l'automne 2003, *Great-West Life* et *London Life* lançaient à leur tour leur version basée sur les mêmes éléments que ceux livrés plus tôt au *Groupe Investors*. Parallèlement, la Banque entreprenait des pourparlers avec *Gestion MD*, une filiale de l'Association médicale canadienne, spécialisée en gestion de produits et services financiers destinés aux médecins et à leur famille ainsi qu'aux étudiants en médecine. Ces pourparlers ont abouti à la signature d'une entente de service d'une durée de cinq ans. L'entente prévoit la distribution de produits bancaires aux couleurs de la Banque Nationale par les 150 conseillers du groupe. Ces partenariats comblent nos attentes et positionnent la Banque comme l'institution la plus avancée dans la manufacture de produits financiers destinés aux réseaux de distribution gérés par des tiers.

Activités d'investissement

En ce qui concerne l'épargne, le réseau de succursales agit comme distributeur d'une gamme de produits variés. Ces produits peuvent être classés en deux catégories. D'une part, on retrouve les produits de dépôts à terme, enregistrés ou non, et dont les revenus sont consignés en quasi-totalité dans le secteur des Particuliers et entreprises. D'autre

part, on retrouve des véhicules d'investissement ou des services qui sont généralement manufacturés par des filiales comprises dans le secteur Gestion de patrimoine. Pour cette seconde catégorie de produits, le réseau de succursales touche une commission de distribution.

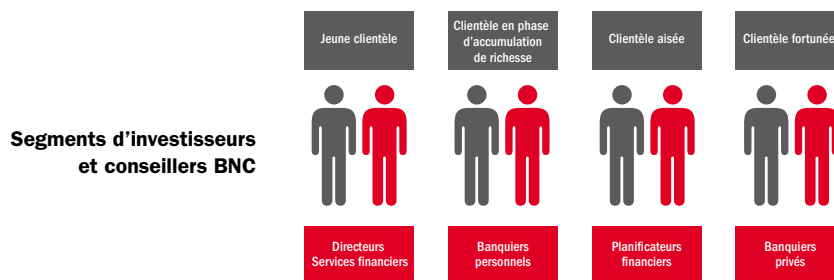
En ce qui concerne les dépôts, la Banque possède une longue tradition d'innovation puisqu'elle a été la première au Canada à proposer des certificats de placement structurés qui allient la protection du capital et une participation aux rendements des marchés des capitaux. Notre équipe de solutions de crédit et placement aux particuliers offre d'autres produits novateurs et efficaces tels le CPG Blue Chip (qualifié de novateur par la presse canadienne), le CPG Gestion active (dont le rendement est lié à des fonds de couverture) et les dépôts à gestion indiciaire (dont les rendements sont parmi les meilleurs de l'industrie).

En ce qui concerne les produits conçus par des filiales, il est possible de fournir en exemple les Portefeuilles Stratégiques qui portent les couleurs de Placements Banque Nationale ou le produit Gestion Privée de placement du Trust Banque Nationale.

Enfin, dans le but de parfaire leur offre, les succursales distribuent des produits d'épargne conçus par des agents tiers dont les Fonds Fidelity sont un exemple.

La vente et la distribution de ces produits de placement se font par nos directeurs services financiers ou nos banquiers personnels. Il existe, en plus de ce personnel traditionnel des succursales, une force de vente spécialisée nommée *Gestion Personnalisée* dont les membres sont des planificateurs financiers. Ce groupe a été déployé au sein des succursales avec comme mission de développer le marché de la gestion de l'épargne des clients bien nantis. Les planificateurs de gestion personnalisée forment une équipe dont la rémunération est en partie basée sur le développement et le maintien de liens de confiance avec des clients sélectionnés et se posent comme le véritable point d'articulation de l'offre d'un service-conseil à valeur ajoutée en gestion de patrimoine aux segments supérieurs de la clientèle.

Le déploiement des planificateurs a débuté en 2001 et près de 300 d'entre eux sont désormais à l'œuvre. Ils offrent à plus de 100 000 clients un service de planification financière selon des modalités souples et efficaces, se rendant au besoin chez le client. Dans leur offre intégrée de solutions, les planificateurs peuvent répondre aux besoins de crédit et de solutions transactionnelles de leurs clients. Ils ne peuvent offrir de conseil sur l'achat d'actions, mais ils disposent d'une gamme variée de produits d'épargne, comme le portefeuille stratégique de Placements Banque Nationale ou la Gestion privée de placement de Trust Banque Nationale. La détention directe de titres peut se faire au moyen de la plateforme de courtage de CEBN ou par référencement à un courtier des services aux particuliers de la Financière Banque Nationale. Le planificateur est à ce jour le seul membre du réseau à être rémunéré, en fonction des entrées nettes d'actifs, favorisant certes la quête de nouveaux clients, mais surtout la préservation de la relation d'affaires privilégiée une fois celle-ci établie. L'expérience est suivie de près en vue d'une plus vaste application.



Les résultats sont probants puisque plus de 65 % des volumes de portefeuilles stratégiques sont vendus par ce canal de distribution. Les chiffres sont aussi éloquentes en ce qui concerne le taux de renouvellement des hypothèques (96 %), résultat d'une affectation de chaque client à un planificateur. De cette manière, la relation est réciproquement porteuse de plus de potentiel puisque le succès à long terme suppose une relation permanente de confiance grâce à laquelle le conseiller pourra gérer, en plus de l'actif financier, les émotions de son client face aux marchés financiers.

Sous-secteur des services aux entreprises

La mission des services aux entreprises est d'offrir aux entreprises de toute taille et de tout secteur d'activité, les produits et services spécialisés nécessaires au bon fonctionnement de leurs affaires. Pour ce faire, la clientèle de la Banque Nationale peut compter sur 76 centres commerciaux et sur un réseau de 477 succursales. L'offre de service de la Banque Nationale couvre un large spectre et répond aux besoins de la plupart des entreprises par une gamme de produits spécialisés. Elle intègre également les produits de crédit, de gestion des liquidités et d'investissement, ces deux dernières dimensions étant d'une grande importance puisque 67 % de nos quelque 156 000 clients commerciaux ne détiennent que des produits de dépôt. La Banque Nationale a la réputation d'être la banque la plus engagée sur le marché des PME parmi ses pairs. Elle est fière de ce positionnement et elle entend le préserver. Pour bien marquer cette importance, la Banque a adopté et publicisé avec beaucoup de notoriété le sigle comme marque de commerce de ses opérations auprès des PME.

À compter de l'exercice 2003, toute la clientèle commerciale, qu'il s'agisse de celle des petites entreprises, du financement immobilier ou de la clientèle agricole, a été regroupée sous une même direction. Ce regroupement a permis de déployer des stratégies plus uniformes et mieux ciblées afin de gagner la confiance de notre clientèle.

Cette stratégie est alignée sur le modèle d'entreprise de la Banque. D'une part, plus que dans tout autre secteur d'activité, la Banque Nationale a su établir une position dominante sur son marché du Québec. Selon les données colligées par l'Association des banquiers canadiens, la Banque Nationale détient une part de presque 40 % du marché bancaire (sept principales banques canadiennes) quant au financement des entreprises pour lesquelles les engagements se situent entre 250 000 dollars et 5 millions de dollars. Cette part est plus de deux fois celle de son concurrent le plus proche. La Banque Nationale est donc sans aucun doute le partenaire de choix des entreprises du Québec.

D'autre part, la Banque a établi des créneaux à l'extérieur du Québec. Le plus important est le financement du secteur de l'énergie dans l'Ouest du pays. Nos champs privilégiés d'intervention sont celui des entreprises émergentes du secteur primaire et celui des entreprises de service qui desservent l'industrie énergétique. Il s'agit, pour la Banque Nationale, d'une expertise qui remonte à l'acquisition de la *Banque Mercantile* en 1985 et qui aura été un vif succès, tant au plan du développement des affaires qu'à celui de la qualité du portefeuille. Les activités de la Banque ailleurs au Canada se retrouvent au Nouveau-Brunswick et dans l'Est ontarien, où la Banque dispose, depuis longtemps, d'une masse critique, ainsi que dans des créneaux précis desservis par des centres de prêts commerciaux spécialisés, comme l'industrie agro-alimentaire dans les Prairies et en Ontario.

Le financement agricole est d'ailleurs un marché où la Banque Nationale a connu une croissance rapide ces dernières années, en partie en raison du transfert intergénérationnel des exploitations agricoles. Il faut alors concilier les besoins de revenus de retraite du vendeur, dont l'essentiel du patrimoine – souvent considérable – est cristallisé dans l'exploitation, avec la capacité de payer de la génération montante. La Banque offre à cet effet un ensemble de solutions qui font généralement appel à une utilisation judicieuse des programmes gouvernementaux. Ces services sont fortement décentralisés au sein des communautés rurales et ils font appel à des directeurs de compte qui détiennent presque tous une double formation en agronomie et en finance.

Cette offre de services spécialisés à forte croissance se retrouve aussi dans le financement de films et de séries télévisées où la Banque est de loin le principal intervenant pour les productions faites au Québec. Outre des producteurs et des distributeurs, la clientèle inclut des entreprises de post-production, d'effets spéciaux ou de location d'équipement de même que des studios. Là encore, l'expertise de la Banque autorise la mise en place de montages financiers à faible risque en combinant une connaissance approfondie du secteur et de ses intervenants et l'apport des différents programmes gouvernementaux de soutien à l'industrie.

Il existe d'autres champs d'activité faisant appel à des équipes de spécialistes, tels les franchises ou les projets importants d'expansion et d'acquisition requérant du financement structuré. La Banque se concentre également dans le financement intérimaire de projets immobiliers résidentiels ou commerciaux. Pour minimiser les risques, on finance exclusivement des groupes ayant fait leurs preuves ou des projets situés sur des marchés connus et qui s'appuient sur des engagements contractuels de mise en marché. L'expertise sectorielle de la Banque est donc aussi variée que profonde, toujours dans le double but de servir adéquatement la clientèle et de minimiser les risques.

Inc. attache beaucoup d'importance au volet international de ses activités. Dans la plupart des centres commerciaux, on retrouve des directeurs du développement des services internationaux qui conseillent les entreprises clientes en financement des exportations et en gestion du risque du commerce international. De même, par l'intermédiaire de nos divisions Natexport et Sodex, nous commercialisons les services d'affacturage au bénéfice de notre clientèle exportatrice.

En 2003, une attention toute particulière a été apportée à la qualité du portefeuille. Le ralentissement de l'économie américaine et l'appréciation du dollar canadien ont directement touché les entreprises productrices de biens soumises à la concurrence étrangère. Par contre, les entreprises tournées vers le marché intérieur, en particulier celles des services, ont été assujetties à une moindre pression étant donné la solidité de la demande intérieure des ménages. Tous les indicateurs confirment que le secteur des PME a passé sans trop de heurts cette période de ralentissement. Au cours des 12 derniers mois, on n'observe en effet aucune dégradation du nombre de faillites commerciales au Québec ou de la cote moyenne de risque du secteur. Aussi n'est-il pas surprenant que le niveau des prêts douteux nets du secteur des entreprises ait baissé de 146 à 95 millions de dollars entre octobre 2002 et octobre 2003⁽¹⁾.

Il existe une grande cohésion entre le service du crédit et les services aux entreprises, afin d'abaisser les coûts et les délais de traitement. De plus, les deux coopèrent étroitement afin de rajeunir les instruments d'approbation des crédits et de suivi du risque, de manière à être fin prêts pour l'implantation du nouvel accord de Bâle, traité international qui régit la gestion des risques par les banques à charte des pays signataires.

(1) Excluant les petites entreprises

En 2003, les revenus des services aux entreprises ont progressé de 5 % pour atteindre 696 millions de dollars. C'est le portefeuille de l'énergie qui a crû le plus rapidement, soit à raison de 22 %. Quant à l'immobilier, la baisse vient essentiellement d'un processus très ordonné de désinvestissements dans des classes d'actifs discontinués, surtout en Ontario et aux États-Unis, au profit de projets résidentiels à marge plus faible mais moins risqués.

Revenus – Services aux entreprises

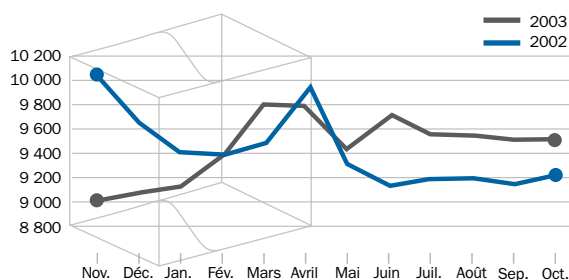
Exercice terminé le 31 octobre

(équivalent imposable)

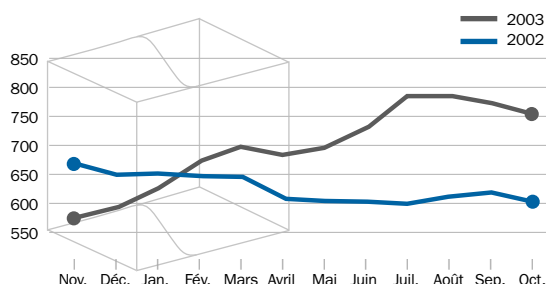
(en millions de dollars)

	2003	2002	Variation %
Petites entreprises	246	234	5
Commercial	414	395	5
Énergie	22	18	22
Immobilier	14	15	(7)
Total	696	662	5

Volume mensuel, Commercial
(en millions de dollars)



Volume mensuel, Énergie
(en millions de dollars)



L'exercice 2003 a aussi été marqué par un redressement du volume des actifs. En début d'année, nos volumes, bien que croissants, étaient inférieurs aux volumes observés à la même période un an auparavant. Depuis mai, nous assistons à un revirement puisque nos volumes de 2003 dépassent les volumes enregistrés aux mois correspondants de 2002. Il semble donc que l'impact du ralentissement économique du début du millénaire sur la demande de prêts des PME ait été déjà surmonté et que les volumes se remettent à croître plus rapidement à mesure que la reprise gagnera en ampleur. Le revirement observé du côté des prêts du secteur de l'énergie fut encore plus prononcé. Les producteurs ont, dans un premier temps, utilisé les ressources supplémentaires procurées par des prix plus élevés pour renforcer leur bilan et réduire leur dette. Ce ne fut qu'un phénomène temporaire, les banques ayant été par la suite mises à contribution pour financer le regain des dépenses d'exploration et de mise en valeur. Compte tenu des tensions qui prévalent au Moyen-Orient, il est à prévoir que le secteur du gaz et du pétrole continuera d'être très dynamique dans les prochaines années.

Résultats

Au cours de l'exercice 2003, le secteur des Particuliers et entreprises pris dans son ensemble a généré 1 877 millions de dollars de revenus, soit 95 millions de plus qu'en 2002 (une augmentation de 5 %). La progression fut relativement équilibrée entre le revenu net d'intérêts (5 %) et les autres revenus (6 %). La hausse du revenu net d'intérêts est le résultat de l'augmentation de la marge qui passe de 3,10 % à 3,23 % d'un actif moyen qui a peu progressé. Une grande discipline en matière de tarification, en particulier du côté des prêts hypothécaires, explique le gain au niveau de la marge. La baisse de l'actif moyen annuel est motivée par notre retrait volontaire du marché des prêts indirects, qui s'ajoute à la faible demande de financement de la part des PME.

Résultats par secteurs d'activité – Particuliers et entreprises*Exercice terminé le 31 octobre**(équivalent imposable)**(en millions de dollars)*

	2003	2002	Variation %
Revenu net d'intérêts	1 248	1 190	5
Revenus autres que d'intérêts	629	592	6
Revenu total	1 877	1 782	5
Charges d'exploitation	1 157	1 113	4
Contribution	720	669	8
Dotations aux pertes sur créances	207	219	(5)
Bénéfice avant impôts	513	450	14
Charge d'impôts	185	167	11
Bénéfice net	328	283	16
Actif moyen	38 679	38 337	1
Actif pondéré pour le risque	25 222	24 547	3
Dépôts moyens	29 359	27 984	5
Prêts douteux, nets	141	208	(32)
Ratio des charges sur les revenus	61,6 %	62,5 %	

Cette hausse des revenus s'est accompagnée de gains de productivité limitant la croissance des charges d'exploitation à 4 % et d'une baisse de 5 % des pertes anticipées selon le profil de risque du portefeuille qui sont présentées à la rubrique Dotations aux pertes sur créances. On note d'ailleurs une importante baisse (32 %) des prêts douteux nets, un autre signe de l'amélioration de la qualité du portefeuille, ainsi qu'une amélioration notable du ratio des charges sur les revenus. Le secteur est ainsi parvenu à dégager 328 millions de dollars de bénéfices, soit 45 millions de dollars de plus que l'an dernier (une augmentation de 16 %).

Enjeux et stratégies

Au niveau des services aux particuliers, les principaux enjeux seront l'augmentation des revenus par une amélioration continue du service ainsi que la réalisation de gains de productivité. Pour le transactionnel, l'augmentation des revenus sera plus difficile à réaliser étant donné la grande sensibilité de cette rubrique au faible niveau des taux d'intérêt à court terme. De plus, la sensibilité grandissante du consommateur face aux frais bancaires limite notre marge de manœuvre au niveau des revenus autres que d'intérêts. Il faudra donc effectuer une analyse plus poussée de la segmentation des clients pour offrir des forfaits correspondant à leurs besoins tout en poursuivant, avec discipline, nos objectifs en matière de tarification à la pièce.

La question de la protection des marges et la poussée des intermédiaires indépendants sur le marché du crédit constituent des enjeux de taille auxquels la Banque s'adresse dans sa stratégie. C'est par une diversification de marché, soit en augmentant les volumes hors Québec, que la Banque va pouvoir compenser les parts de marché qu'elle ne gagnera pas sans baisser ses prix. Les ententes de distribution avec les partenaires sont ici cruciales et en bonne voie de déploiement.

Il s'agira d'implanter dans le réseau de succursales une véritable culture de vente de produits d'épargne afin de s'harmoniser avec les objectifs fixés en gestion de patrimoine. C'est certes par une formation et une rémunération adéquates que nous parviendrons à nos fins en cette matière, mais aussi par des investissements technologiques importants qui permettront à notre organisation de développer une meilleure image client et de meilleures stratégies de mise en marché. Cette expertise distincte de la Banque en matière d'épargne, conjuguée au déploiement d'importants projets technologiques, nous permettra d'adopter un positionnement concurrentiel beaucoup plus dynamique sur notre marché naturel. Quant aux cartes de crédit et à l'assurance, la stratégie de croissance sera renforcée par l'arrivée continue de nouveaux produits.

En ce qui concerne les services aux entreprises, le principal défi est d'accroître la rentabilité tout en maintenant la qualité du portefeuille et la position de banque commerciale relationnelle dominante au Québec. Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de dégager des gains de productivité par la poursuite de la réingénierie des opérations à toutes les étapes de l'offre de service : plus grande automatisation des décisions de crédit, centralisation des fonctions administratives et plus grande utilisation de la banque à distance. Des étapes ont été franchies, notamment avec la carte Latitude pour le micro-crédit, dont les utilisateurs transigent avec notre centre d'appel « Direct.N@T PME ». Une offre rentable de services relationnels devrait s'adresser de manière quasi exclusive aux emprunteurs affichant un crédit utilisé de 100 000 dollars et aux déposants de même envergure.

Le renforcement de notre position auprès de la clientèle dépositante est un objectif majeur du secteur. C'est un moyen d'accroître à la fois la rentabilité et la pénétration du marché québécois. Nous nous efforçons de présenter une offre très compétitive par l'apport de services à distance à la fine pointe. En 2003, des progrès importants ont été réalisés au niveau des fonctionnalités, et ce développement sera poursuivi.

Pour assurer le développement des affaires, nous comptons aussi établir de nouveaux créneaux de financement spécialisé. Dans le ferme espoir de reproduire les succès obtenus dans les secteurs de l'énergie, du cinéma et de la télévision, on concrétisera le projet d'établir une « Banque de la santé », en partenariat avec les différents intervenants de cet important secteur en croissance. Le marché visé par ce nouveau financement spécialisé sera d'abord celui du Québec en raison de notre capacité inégalée de mobiliser les partenaires privés et publics avec lesquels nous avons des relations de longue date. Mais nous croyons que le financement spécialisé est la meilleure approche pour étendre de manière rentable et significative nos activités commerciales sur les marchés où nous n'avons pas une masse critique, en commençant par l'Ontario.

Les services aux entreprises comptent poursuivre leur participation active au développement des autres membres de la famille Banque Nationale. Un effort particulier sera mis sur la clientèle dépositante de manière à favoriser les retombées positives en gestion de patrimoine. De même, les services aux entreprises coordonneront leurs efforts avec la Financière Banque Nationale pour permettre aux moyennes entreprises d'accéder directement au marché des capitaux. De telles possibilités existent tout spécialement chez les entreprises du secteur de l'énergie.

Enfin, tous ces développements devraient contribuer à accroître davantage la qualité de notre prestation de services et la satisfaction de nos clients.  se veut être la Banque de solutions pour la PME. C'est en étant à l'écoute des besoins de sa clientèle et de la collectivité que la Banque Nationale est parvenue à tailler sa position unique dans le financement de la PME, une position qu'elle continuera de consolider.

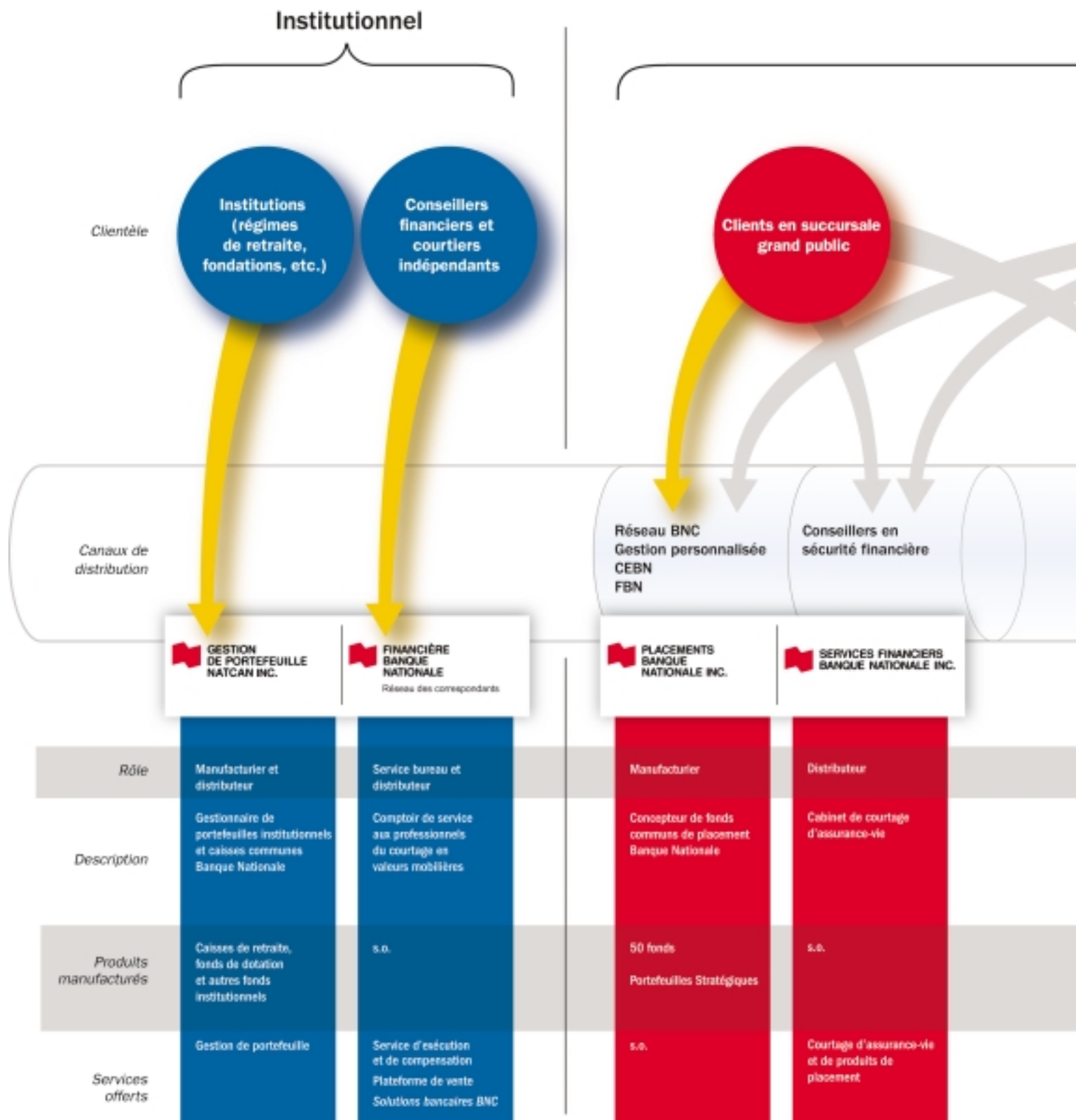
GESTION DE PATRIMOINE

Ce n'est un secret pour personne que le vieillissement de la population et les incertitudes quant aux régimes publics de retraite entraînent, à terme, un déplacement des besoins du crédit vers l'épargne et la gestion du patrimoine accumulé. Les baby-boomers vont finir de payer leur dette hypothécaire et ils disposeront d'épargne nette importante qu'il importera de gérer efficacement. La baisse des rendements boursiers des dernières années aura rendu plus d'un aventurier prudent quant à la détention directe de titres. Plutôt que de se soucier d'opérations complexes, ces investisseurs s'attendent à ce que les produits soient gérés par des professionnels compétents, et nous croyons que ce mouvement s'amplifiera.

Plusieurs acteurs effectuent une analyse semblable et cherchent à se positionner pour servir ce marché : assureurs, courtiers, gestionnaires de fonds communs et planificateurs financiers luttent âprement pour obtenir la relation de confiance avec l'investisseur et ainsi obtenir le privilège de gérer la plus grande part de son patrimoine. Dans ce contexte, la grande force du secteur bancaire est non seulement de gérer d'avance la plus grande partie de l'épargne liquide, mais aussi de pouvoir offrir une très vaste gamme de produits et de services financiers. À la Banque Nationale, par exemple, les clients peuvent compter sur des services de courtage de plein exercice et à escompte, des services fiduciaires, des professionnels présents dans toutes nos succursales canadiennes, une famille de plus de 100 fonds communs de placement ainsi que des services de Gestion personnalisée et de Gestion privée, pour ne nommer que ceux-là. Cette offre de service se double d'une offre de produits gérés manufacturés par la Banque Nationale elle-même et qui offrent aux investisseurs une palette de solutions de placement diversifiée et novatrice.

Le secteur est ainsi constitué de nombreuses filiales dont la mission est d'offrir à nos clientèles des particuliers, des travailleurs autonomes et des très petites entreprises un ensemble de produits et services orientés vers une gestion plus efficace de leur épargne et de leur patrimoine financier. Le tableau suivant en exprime la composition.

La famille Gestion de patrimoine et stratégie clients ⁽¹⁾



⁽¹⁾ Les revenus des services de Gestion personnalisée et d'Assurances sont comptabilisés dans le secteur Particuliers et entreprises.

Particuliers

Liens privilégiés

Liens secondaires

Clients en succursale détenteurs d'un patrimoine important

Investisseurs détenteurs d'un patrimoine important qui ne sont pas clients en succursale

Gestion personnalisée
Réseau BNC

Réseau de succursales

Gestion personnalisée
Gestion privée
Réseau BNC

Réseau FBN

Réseau Altamira
Conseillers indépendants
Réseau BNC
CEBN

 COURTAGE À ESCOMPTE
BANQUE NATIONALE INC.

 BANQUE
NATIONALE
DU CANADA
Gestion personnalisée
et Gestion privée

 TRUST
BANQUE
NATIONALE INC.

 FINANCIÈRE
BANQUE
NATIONALE
Services aux particuliers

 Altamira

Service bureau et
distributeur

Concepteur, opérateur
de services de courtage
en ligne

S.O.

Courtage de valeurs
mobilières en ligne

Distributeur

Équipe de
services-conseils
en succursale

S.O.

Planification financière
en succursale

Manufacturier et
distributeur

Services fiduciaires

Gestion privée de
placement

Fiducie de protection
d'actifs

Gestion testamentaire
Services fiduciaires
Gardes de valeurs

Distributeur

Courtier en valeurs
mobilières

Présence dans l'ensemble
du Canada

S.O.

Courtage de valeurs
mobilières de plein
exercice

Manufacturier et
distributeur

Fonds communs
de placement

Présence dans l'ensemble
du Canada

50 fonds

Planification financière
Courtage en ligne

Disposer d'autant de services, de produits et de professionnels sous une même enseigne n'est pas seulement une question d'économie d'échelle et de diversification. La planification financière et la gestion du patrimoine d'un client doivent se faire dans une démarche cohérente qui exige une prestation de services complets et bien coordonnés. Très rares sont les institutions financières qui arrivent à le faire aussi bien que la Banque Nationale sur le territoire québécois. C'est là une barrière que nous voulons rendre infranchissable à la plupart de nos concurrents.

Notre stratégie en gestion de patrimoine a pour points d'ancrage notre réseau de succursales et des canaux de distribution spécialisés. Nos représentants en succursale, qu'il s'agisse de directeurs services financiers, de banquiers personnels ou de planificateurs financiers, sont tous mis à contribution pour commercialiser des produits de base comme les fonds communs ou le courtage à escompte. Par contre, dès qu'un client dispose d'un patrimoine d'une certaine importance ou présentant un potentiel de croissance, nos conseillers professionnels de la Gestion personnalisée entrent en jeu.

Les canaux de distribution spécialisés sont l'autre pièce maîtresse de notre stratégie de gestion de patrimoine. Ils ont la caractéristique commune de ne pas dépendre de la succursale pour acquérir et servir une clientèle, qui en bonne partie n'a pas de relation bancaire traditionnelle. Les services aux particuliers de la Financière Banque Nationale (FBN) et Altamira, dont les activités sont abordées ci-après, font partie de cette catégorie où l'on retrouve aussi notre groupe de Gestion privée. Enfin, en termes de sécurité financière, notre filiale Services Financiers Banque Nationale s'active dans la vente de contrats de rentes individuelle d'assurance-vie destinée à notre clientèle d'entrepreneurs ainsi que dans l'offre de REER collectif (en partenariat avec l'Industrielle-Alliance). Cette filiale s'appuie sur une force de vente de 70 représentants.

Les membres de la famille Gestion de patrimoine de la Banque Nationale occupent l'ensemble de l'univers d'investissement des particuliers. Ils s'insèrent dans une stratégie cohérente, exploitent complémentarités et synergies là où elles existent et ratissent aussi large que possible dans le but de mieux servir les clientèles ciblées.

Actifs sous gestion ou administration, revenus – Gestion de patrimoine

Exercice terminé le 31 octobre

(équivalent imposable)

(en millions de dollars)

	Actifs sous gestion ou administration			Revenus		
	2003	2002	Variation %	2003	2002	Variation %
<i>Financière Banque Nationale</i>	38 098	34 532	10	}	408	411
<i>Réseau des correspondants</i>	31 434	24 936	26			
<i>Courtage à escompte Banque Nationale</i>	7 186	5 458	32			
Courtage de valeurs mobilières	76 718	64 926	18		445	444
Gestion de portefeuille Natcan	24 541	17 823	38		36	33
Services fiduciaires	39 838	40 917	(3)		52	50
<i>Placements Banque Nationale</i>	5 507	5 160	7		44	44
<i>Altamira</i>	4 527	5 068	(11)		61	16
Fonds communs de placement	10 034	10 228	(2)		105	60
Autres	4 217	4 778	(12)		20	24
Total brut	155 348	138 672	12		658	611
Actifs présentés dans plus d'une activité	52 885	46 168			-	-
Total net (excluant dépôts des particuliers)	102 463	92 504	11		658	611

Les revenus de toutes les unités sont stables ou en croissance, sauf en ce qui concerne la Financière Banque Nationale⁽¹⁾ (-1 %). Soixante-deux pour cent des revenus du secteur, soit 408 millions de dollars, proviennent toujours des activités de la Financière Banque Nationale⁽¹⁾. Altamira affiche pour sa part 61 millions de dollars de revenus à sa première année complète d'opérations au sein du groupe Banque Nationale et contribue à hauteur de 4,5 milliards à l'ensemble des actifs. Les Services fiduciaires comptent pour 39,8 milliards d'actifs, en baisse de 3 % par rapport au 31 octobre 2002, mais ils voient tout de même leurs revenus augmenter de 2 millions de dollars (4 %) au dernier exercice financier. Quant à Courtage à escompte Banque Nationale (CEBN) et Natcan, ils rapportent respectivement 37 et 36 millions de dollars de revenus, en croissance de 12 % et 9 % par rapport à l'an dernier. CEBN contribue à près de 7,2 milliards d'actifs à l'ensemble de l'actif sous gestion ou sous administration du secteur Gestion de patrimoine.

(1) Incluant les services aux particuliers ainsi que le réseau des correspondants

Courtage de valeurs mobilières

Courtage de plein exercice

Le courtage de plein exercice constitue la principale source de revenus du secteur et est mené par les services aux particuliers de la Financière Banque Nationale. Ces services sont déployés dans toutes les régions canadiennes et offerts dans un réseau de 96 succursales et quelque 800 conseillers en placement. Sa présence dominante au Québec lui permet d'avoir une part de marché estimée à environ 30 %. Depuis plusieurs années, le recrutement intensif de conseillers a néanmoins permis d'accroître l'importance relative des activités à l'extérieur du Québec, de sorte que, en 2003, celles-ci représentaient 37 % des revenus totaux. L'environnement entrepreneurial, la renommée croissante de la Financière dans l'ensemble du marché canadien, la qualité de la recherche et notre capacité d'offrir des produits (par les nouvelles émissions et nos produits structurés) sont autant d'arguments facilitant le recrutement.

Le courtage de plein exercice offre la gamme complète des produits d'investissement accompagnée de services-conseils personnalisés dans l'ultime but de répondre aux objectifs d'investissement des clients. De plus, l'investisseur peut choisir différentes formules allant de la tarification à la transaction à la tarification en fonction de l'actif géré, qui incluent éventuellement (comme dans les services de gestion de portefeuille Émissaire et Ambassadeur) le recours à des gestionnaires spécialisés. De même, nous offrons des services d'assurance et de planification successorale par notre filiale Services financiers FBN. Enfin, des services bancaires de financement et de gestion des liquidités sont offerts, tout en respectant la relation privilégiée entre le conseiller et l'investisseur.

Comme partout ailleurs dans l'organisation, il existe une grande symbiose entre les services aux particuliers et les autres unités de la Financière Banque Nationale. Dans un marché généralement caractérisé par la prudence et l'attentisme en 2003, la capacité d'offrir des produits répondant à ce contexte s'est avérée un facteur clé. La place de choix que s'est taillé le groupe de financement corporatif dans la mise sur pied de fiducies de revenus, notre capacité de développer des produits structurés comme le CPG « Blue Chip », de même que le rôle de premier plan que joue le pupitre de titres obligataires ont procuré à nos conseillers un éventail de produits en forte demande qui ont maintenu l'activité. Pour donner une idée de l'ampleur de cette synergie, mentionnons que, en 2003, 24 % des commissions venaient des nouvelles émissions, comparativement à 20 % en 2002 et à 6 % en 2000.

Le Réseau des correspondants (NBCN)

Le Réseau des correspondants de la Financière Banque Nationale offre aussi des services de compensation et de courtage pour le compte de tiers. Comptant plus de 85 entreprises associées, soit quelque 5 000 conseillers financiers effectuant chaque année des opérations par son entremise pour leurs 420 000 clients, NBCN est le principal fournisseur de ce genre de services au Canada. L'étendue des services qu'offre NBCN en fait une structure unique en son genre au Canada. Elle offre, par exemple, des services de comptabilité, de soutien de services administratifs et de produits de recherche, tout en donnant à des conseillers indépendants un accès aux nouvelles émissions qu'ils n'auraient pas autrement.

En plus des revenus et des bénéfices engendrés, le Réseau des correspondants contribue de plusieurs manières à la performance de la Financière Banque Nationale. Il permet entre autres d'abaisser significativement le coût unitaire des transactions sur les marchés des capitaux et des activités de garde des valeurs ; quand on met ensemble toutes les opérations de la Banque, le volume ainsi obtenu est l'un des plus importants au Canada. De même, il procure un pouvoir de distribution considérable, avec un effet positif sur les parts de marché des groupes de financement corporatif et de revenus fixes. Enfin, il s'agit d'un autre canal de distribution permettant de commercialiser les solutions bancaires et d'investissement de la Banque.

À l'image des marchés des capitaux, les résultats pour l'exercice se terminant en octobre 2003 peuvent être scindés en deux périodes : la première moitié de l'année fut très difficile dans la foulée des marchés ébranlés par les scandales financiers de 2002 ; par la suite, les investisseurs ont repris confiance devant les solides gains de la Bourse, tant et si bien que les revenus des opérations avec les particuliers de la FBN – services aux particuliers et Réseau des correspondants (NBCN) – ont enregistré des gains de 15 % à 25 % par rapport aux mêmes mois de l'année précédente. En tout, les revenus n'auront reculé que de 1 % en 2003 par rapport à l'exercice 2002.

Quant à l'actif géré ou administré de la Financière Banque Nationale et du Réseau des correspondants, il a progressé de 17 %, passant de 59,5 à 69,5 milliards de dollars ; pour les investisseurs qui transigent directement avec la Financière, la croissance se situe à 10 % pour un actif administré ou géré de 38,1 milliards de dollars au 31 octobre 2003. En ce qui concerne le Réseau des correspondants (NBCN), les actifs grimpent de 26 %, pour atteindre 31,4 milliards de dollars. Il convient de souligner que ces croissances ne sont pas seulement le fait de la hausse des marchés, mais qu'ils proviennent également de l'entrée de nouveaux fonds. Le fait que l'actif des particuliers sous gestion ait progressé avec une telle constance au cours des dernières années, malgré un contexte particulièrement difficile, démontre avec éloquence la valeur d'une gestion active de portefeuille, ainsi que celle des services offerts par des conseillers en placement qui formulent des stratégies adaptées aux marchés selon les besoins et objectifs particuliers de chaque investisseur.

Courtage à escompte

Courtage à escompte Banque Nationale (CEBN) termine son exercice en dépassant de 30 % ses objectifs de revenus. Bien que le début d'année se soit avéré difficile à cause d'un faible volume transactionnel, la situation s'est stabilisée à partir de mai. Au cours de la dernière année, l'actif sous gestion connaît finalement une croissance importante et atteint 7,2 milliards au 31 octobre 2003. Une bonne continuité du contrôle des coûts et l'amélioration des processus permettent de maintenir la croissance des charges d'exploitation à un niveau bien inférieur à celui qui a été observé au chapitre des revenus, augmentant d'autant la productivité.

CEBN est parfaitement aligné avec la stratégie de différenciation par la qualité de service de la Banque. En effet, CEBN se maintient en première position du sondage Dalbar depuis six trimestres (de février 2002 à juillet 2003) pour la qualité de son service à la clientèle. Le niveau élevé de proactivité offert par les agents d'investissement et leur bonne connaissance des produits et marchés financiers expliquent ce succès. Dalbar est une firme indépendante de recherche spécialisée dans le domaine des services financiers.

L'intégration de *Altamira Securities* s'est concrétisée en septembre 2003, et CEBN affiche un taux de rétention de clientèle de 99 %. Un effort particulier a été fait pour rendre l'intégration transparente aux clients d'*Altamira Securities*, permettant ainsi de capitaliser sur le prestige de la marque tel que prévu dans notre stratégie d'acquisition initiale.

Il faut également souligner le début du développement d'une plateforme Internet de courtage corporative de concert avec la Financière Banque Nationale (FBN) et le réseau des correspondants (NBCN). Cette plateforme permettra à CEBN de déployer pour sa clientèle de nouvelles fonctionnalités avantageusement comparables à celle de la concurrence. Elle permettra également de se démarquer par la fonctionnalité de la reconnaissance vocale. Le plein déploiement est prévu pour l'été 2004, mais plusieurs fonctionnalités très en demande par la clientèle seront offertes dès décembre 2003.

Les fonds communs de placement

L'industrie des fonds communs s'est fortement consolidée en 2003, au point que les dix plus grandes sociétés gèrent maintenant 70 % des actifs de l'industrie. C'est dans un tel contexte, teinté par l'incertitude des marchés, qu'a été observé un déclin des ventes, les investisseurs ayant cherché refuge dans les actifs liquides ou dans l'immobilier. Des substituts aux fonds communs comme les fonds de couverture, les fiducies de revenu ou les abris fiscaux ont aussi retenu l'attention des investisseurs.

L'année 2003 aura donc été une année de consolidation, mais elle aura aussi été l'année du retournement. En effet, les marchés boursiers ont repris au troisième trimestre de 2003, mettant fin à 14 trimestres consécutifs de baisse. La situation semble donc se stabiliser, et les perspectives de reprise des marchés, conjuguées à une conjoncture globalement positive, sous-tendent une relance des ventes nettes de fonds communs de placement au quatrième trimestre.

Placements Banque Nationale (PBN)

Malgré une année de rachats nets importants dans l'industrie des fonds communs de placement, la Banque Nationale affiche un résultat neutre, avec des ventes nettes négatives de seulement 0,1 % de l'actif sous administration, soit 6 millions de dollars. À titre de comparaison, les cinq autres grandes banques ont enregistré des ventes nettes négatives équivalentes à 2,2 % de l'actif. Si l'on exclut de ce total les fonds du marché monétaire destinés à la clientèle institutionnelle, on obtient des ventes nettes positives de 238 millions de dollars, soit le meilleur rendement de l'industrie. Lorsqu'on considère les fonds de long terme, la croissance est de 13 % par rapport à l'année 2002. Les investisseurs ont donc décidé de vendre les unités investies en fonds de marché monétaire, pour les réinvestir en fonds de long terme, témoignant ainsi de leur confiance dans la reprise des marchés.

Lancés en janvier 2002, les Portefeuilles Stratégiques offrent à l'investisseur une solution de placement optimale, ventilée par classe d'actifs selon six profils de risque. Cette répartition des actifs est automatiquement rééquilibrée aux six mois. Au 31 octobre 2003, les actifs accumulés dans les Portefeuilles Stratégiques atteignent plus de 780 millions de dollars, soit près du tiers des fonds de long terme de la Banque Nationale : une progression des ventes au-delà des attentes !

Ayant réussi son plan de développement des affaires auprès des conseillers des réseaux de succursales de la Banque et de la Financière Banque Nationale, PBN a lancé en septembre 2003 une stratégie de développement externe de sa famille de fonds. Les fonds BN ne sont plus uniquement offerts dans le réseau de la Banque ou à la Financière Banque Nationale, mais aussi auprès de courtiers indépendants. Le potentiel de croissance de ce créneau de marché, jusqu'ici inexploité par la Banque Nationale, est considérable.

Altamira

Notre filiale Altamira a poursuivi ses efforts de développement en s'appuyant sur son excellente marque de commerce et en centrant sa stratégie sur le conseil et la formulation de solutions d'investissement. Pour cela, Altamira peut compter sur un service à la clientèle hors pair, la firme de sondage Dalbar la classant au premier rang pour la deuxième année consécutive quant au service en anglais et pour la quatrième année de suite quant à celui en français.

Pour bien marquer qu'Altamira est la tête de pont pour le développement de la gestion de patrimoine hors Québec, des conseillers ont été délégués dans quatre succursales, et le déploiement de cinq autres points de service est prévu pour l'exercice 2004. De même, la force de vente d'Altamira a commencé à distribuer des produits de la Banque, en particulier les certificats de placement structurés et les hypothèques.

L'année 2003 a aussi été marquée par la matérialisation des synergies de coûts et le recentrage de la gestion des fonds. Au chapitre des synergies, mentionnons la fusion de *Altamira Securities* avec Courtage à escompte Banque Nationale et l'intégration des opérations de comptabilité et des fonctions fiduciaires et de garde des valeurs mobilières avec celle de la Banque auprès du Trust Banque Nationale, d'où des économies substantielles. Quant au recentrage de la gestion des fonds, elle a été orchestrée autour de la fusion de *Altamira Management* et de Gestion de portefeuille Natcan.

Gestion de portefeuille

L'année 2003 a été très mouvementée pour Gestion de portefeuille Natcan (Natcan), en raison surtout de l'intégration de son équipe de gestionnaires avec celle d'Altamira et du recrutement de gestionnaires chevronnés.

L'intégration, finalisée le 1^{er} novembre 2003, après l'acquisition par Natcan de Gestion Altamira Ltée, visait plusieurs objectifs. Premièrement, la Banque souhaitait renforcer la performance des deux familles de fonds (Banque Nationale et Altamira) en confiant la gestion des portefeuilles aux meilleurs éléments de chaque organisation. Deuxièmement, la Banque a cru bon de revoir le style de gestion de certains fonds afin de mieux les adapter au nouveau contexte des marchés financiers et à une tolérance au risque qui s'est émoussée chez plusieurs investisseurs, ces dernières années. Enfin, on visait des économies de coûts intéressantes, conséquemment aux synergies attendues lors de l'acquisition d'Altamira.

Performance comparée des fonds communs de placement

Pourcentage compris dans les deux premiers quartiles

	Banque Nationale		Altamira	
	% des fonds	% des actifs	% des fonds	% des actifs
Rendement sur un an	60 %	82 %	56 %	52 %
Rendement sur trois ans	51 %	78 %	37 %	39 %

Source : GlobeHysales

Comme le démontre le tableau ci-haut, l'intégration a porté fruit, puisque plus de la moitié des fonds et des actifs d'Altamira a connu un rendement sur un an qui, tel qu'établi au 31 octobre 2003, les classait parmi les deux premiers quartiles, c'est-à-dire témoignant d'une performance supérieure à la médiane de l'industrie. Ce classement est en effet nettement supérieur à celui qui est observé sur un horizon de placement de trois ans, pour lequel moins de 40 % des fonds se retrouvent dans le même groupe. L'objectif est d'amener rapidement les Fonds Altamira au même niveau de performance que celui de la famille des Fonds Banque Nationale, dont près de 80 % des actifs se retrouvent dans des fonds classés dans les deux premiers quartiles.

Natcan ne gère pas uniquement les fonds communs offerts par la Banque et ses filiales. Elle gère aussi des portefeuilles pour d'autres institutions, notamment les régimes de retraite de différentes entreprises, ainsi que les portefeuilles de diverses fondations et institutions religieuses. L'actif géré a fortement progressé au cours des dernières années et il se chiffre aujourd'hui à plus de 24 milliards de dollars.

Services fiduciaires

La Banque Nationale, par l'intermédiaire de sa filiale Trust Banque Nationale, offre des services à haute valeur ajoutée pour la clientèle aisée, tels la planification successorale, la planification financière ainsi que la création et l'administration de fiducies. À ce chapitre, les services fiduciaires du Trust Banque Nationale ont ajouté à leur offre une fiducie de protection d'actifs destinée aux cadres supérieurs qui œuvrent dans un contexte d'imputabilité juridique ou de transfert d'entreprise de génération en génération.

Le Trust a obtenu des résultats très positifs sur la vente du produit Gestion privée de placement. Ce service de gestion discrétionnaire d'actifs vise la clientèle aisée qui, dans un souci de préservation de capital, de croissance et d'efficacité fiscale, recherche des gestionnaires et des spécialistes ayant une approche disciplinée d'investissement afin de suivre les marchés et prendre des décisions au jour le jour. Ce produit s'intègre parfaitement dans la stratégie de gestion de patrimoine de la Banque Nationale et constitue un des axes de développement de son réseau de distribution Gestion personnalisée et de sa clientèle commerciale.

Au cours de la dernière année, l'offre du Trust Banque Nationale s'est grandement enrichie grâce à l'ajout de titres complémentaires, soit les obligations à haut rendement et les actions privilégiées, ainsi que des fonds de couverture (hedge funds). Traditionnellement réservés à des clients institutionnels, ces véhicules viennent augmenter à la fois le potentiel de rendement et la diversification des stratégies d'investissement.

Trust Banque Nationale s'adjoint les services de Gestion de portefeuille Natcan comme conseiller et gestionnaire principal. Aussi, des gestionnaires de style complémentaires ont été ajoutés pour offrir un élément de diversification recherché par certains clients.

Résultats

Résultats par secteurs d'activité – Gestion de patrimoine

Exercice terminé le 31 octobre

(équivalent imposable)

(en millions de dollars)

	2003	2002	Variation %
Revenu net d'intérêts	91	89	2
Revenus autres que d'intérêts	567	522	9
Revenu total	658	611	8
Charges d'exploitation	526	506	4
Contribution	132	105	26
Dotations aux pertes sur créances	-	1	-
Bénéfice avant impôts	132	104	27
Charge d'impôts	47	35	34
Part des actionnaires sans contrôle	4	3	33
Bénéfice net	81	66	23
Actif moyen	665	769	(14)
Actif pondéré pour le risque	659	739	(11)
Dépôts moyens	1 951	1 654	18
Ratio des charges sur les revenus	79,9 %	82,8 %	

Dans l'ensemble, le secteur gère ou administre un actif de 102 milliards de dollars⁽¹⁾ et engendre 81 millions de dollars de bénéfice net en 2003, en croissance de 23 % par rapport à l'exercice 2002. Les revenus ont crû de 8 % pour atteindre 658 millions de dollars, constitués à 86 % de revenus autres que d'intérêts. Les charges d'exploitation ont pour leur part augmenté au rythme de 4 %, soit deux fois moins que les revenus, pour atteindre les 526 millions de dollars pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2003. Le ratio des charges sur les revenus s'établit à moins de 80 %, une amélioration de 2,9 points de pourcentage depuis le 31 octobre 2002.

(1) En excluant les actifs présentés dans plus d'une activité (d'un actif administré par PBN et géré par Natcan, par exemple...)

Enjeux et stratégies

Il y a deux principaux enjeux qui transcendent notre stratégie en matière de gestion de patrimoine. Premièrement, il s'agit d'accroître la part des avoirs financiers que notre clientèle bancaire nous confie. Deuxièmement, il importe d'utiliser des réseaux spécialisés pour acquérir de nouveaux clients, en particulier à l'extérieur de notre marché naturel.

Pour réussir cette stratégie auprès de notre clientèle bancaire, il nous faut à la fois des produits d'investissement performants et une capacité de vendre les bons produits aux bons clients, en tenant compte de leur situation comme de leurs préférences. Nous continuerons ainsi de bien séparer les fonctions de conception et de vente de nos produits. Par ailleurs, nous sommes convaincus que des produits gérés – comme les « Portefeuilles stratégiques » et la « Gestion privée de placement » – conviennent à une grande majorité des consommateurs par la combinaison optimale qu'ils offrent entre rendement, sécurité et simplicité de gestion. Nous continuerons de promouvoir ces solutions d'investissement, notamment en accroissant le rayonnement de notre force de vente en succursale.

La Banque Nationale voit son rôle comme étant celui d'un conseiller qui propose au meilleur de ses compétences en se gardant d'imposer à sa clientèle des produits ou des canaux de distributions particuliers. Cette primauté donnée aux choix des investisseurs signifie que tous nos canaux doivent être performants, ce qui leur permet aussi d'interpeller un plus large spectre que la clientèle traditionnelle de la Banque Nationale. Ceci est particulièrement le cas de la Financière Banque Nationale et d'Altamira, qui sont nos têtes de pont pour acquérir la clientèle hors Québec et qui, par ricochet, doivent mener une stratégie à la fois intégrée et indépendante de celle que la Banque met en œuvre pour sa clientèle bancaire.

Pour réussir cette stratégie, chaque unité et chaque filiale poursuit des objectifs qui lui sont propres. La tendance observée lors des derniers mois de l'exercice financier 2003 devrait fournir une solide base pour la croissance de ces activités.

Pour le courtage de plein exercice de la Financière Banque Nationale, on devrait s'attendre à une hausse marquée des revenus et des bénéfices, aidée en cela par le plein effet de la réduction de la structure de coûts fixes réalisée en 2003. Le principal enjeu est de bien profiter de l'embellie qui est apparue pour solidifier le lien privilégié qui unit le client à son conseiller. Il convient aussi d'accroître encore plus rapidement l'utilisation par les clients des programmes rémunérés selon l'actif. Cette manière de gérer a le double avantage de stabiliser les revenus de l'entreprise et d'accroître le niveau de confiance de l'investisseur envers son conseiller. Enfin, dans la continuité des bons coups du dernier exercice, on poursuivra la maximisation des synergies afin d'offrir des solutions d'investissement à la fine pointe de ce qui se fait dans l'industrie.

Ayant complété avec succès la phase d'intégration et de rationalisation, Altamira se concentre dorénavant sur l'actualisation de son potentiel de croissance et sur la coordination de ses efforts avec ceux de la Banque. Pour tirer parti de l'environnement de croissance, Altamira pourra compter sur l'efficacité de son modèle de distribution directe et sur sa capacité démontrée de construire des relations clients à long terme. La Banque s'appliquera à mobiliser cette valeur ajoutée d'expertise-conseil à sa clientèle hors Québec, qui a été peu sollicitée jusqu'à maintenant, pour la vente de produits de gestion de patrimoine. Le déploiement des conseillers en succursale sera un des moyens mis en œuvre pour bien servir cette clientèle. Enfin, on continuera de viser un rendement élevé et soutenu des divers fonds, un élément clé du succès d'une opération de vente directe de fonds communs.

Du côté de Placements Banque Nationale (PBN), la conversion des fonds monétaires en Portefeuilles Stratégiques demeurera une préoccupation constante, mais l'on s'efforcera de plus de faire fonctionner la nouvelle structure de distribution à l'externe de la série « Conseillers » qui met à la disposition des conseillers financiers indépendants, tous ses fonds communs de placement. Cette initiative s'est concrétisée par la signature d'ententes avec *TD Waterhouse*, *Avantage Services Financiers*, *Groupe Financier Peak*, *Investissements BBA*, *Groupes Financiers Everest*, *Valeurs mobilières Desjardins* et d'autres firmes renommées. La Banque Nationale, qui mise sur la qualité du service à la clientèle de PBN pour percer le marché des indépendants, devient ainsi l'une des premières institutions financières au Québec à rendre accessible ses fonds communs de placement à un éventail aussi large d'experts financiers.

Pour Gestion personnalisée, les objectifs sont multiples. Il s'agit tout d'abord de poursuivre la patiente conquête de parts de portefeuille, c'est-à-dire de viser à gérer une portion plus grande de l'épargne de chaque client déjà acquis. La sélection de nouveaux clients à privilégier représente une tâche importante à laquelle des bases de données mieux structurées ne pourront qu'aider. À l'aide d'un tel système et d'une segmentation modernisée, il sera possible d'étendre l'offre de service à de nombreux clients supplémentaires. Les liens avec les autres unités d'affaires de la Banque se doivent aussi d'être optimisés, notamment avec les services aux entreprises ainsi qu'avec le service aux particuliers de la Financière Banque Nationale.

MARCHÉS FINANCIERS

Le secteur des Marchés financiers regroupe les services de courtage et de financement offerts par la Banque et la Financière Banque Nationale aux grandes entreprises et à la clientèle institutionnelle, ainsi que les opérations de placement et d'arbitrage effectuées pour le propre compte de la Banque.

Revenus – Marchés financiers

Exercice terminé le 31 octobre

(équivalent imposable)

(en millions de dollars)

	2003	2002	Variation %
Courtage institutionnel	563	553	2
Trésorerie	368	276	33
Total	931	829	12

Ce secteur a connu une croissance de 12 % de ses revenus en 2003. Cette croissance est composée d'une progression de 33 % des revenus de la trésorerie et d'une modeste croissance de 2 % des revenus du courtage institutionnel.

Les résultats de la trésorerie sont d'abord le produit des activités de négociation dont les revenus sont en croissance de 145 %, une performance généralisée puisque tous les types d'opérations ont plus que doublé leurs revenus. D'une part, une tendance à la hausse des marchés obligataires et boursiers a créé un contexte favorable à une prise de risque. D'autre part, en raison de la grande volatilité du dollar américain ces derniers mois, la négociation sur les devises a généré des gains substantiels. Enfin, la Banque a considérablement développé ses activités de négociation sur les contrats de marchandises (*commodities*) et métaux précieux à la suite du recrutement d'une équipe spécialisée dans les dérivés de produits forestiers. La grande diversification des sources de croissance en 2003, leur vigueur ainsi que la qualité de nos équipes d'arbitragistes, tant à la trésorerie qu'à la FBN, témoignent de la capacité du secteur de contribuer significativement aux bénéfices année après année.

Revenus par types – Marchés financiers

Exercice terminé le 31 octobre

(équivalent imposable)

(en millions de dollars)

	2003	2002	Variation %
Taux d'intérêt	131	64	105
Actions	145	63	130
Contrats sur marchandises, métaux précieux et devises	96	25	284
Revenus de négociation	372	152	145
Services bancaires	169	199	(15)
Commissions des marchés financiers	232	221	5
Gestion des échéances actif/passif	80	111	(28)
Gains sur valeurs mobilières	27	57	(53)
Autres ⁽¹⁾	51	89	(43)
Total	931	829	12

(1) Surtout des revenus nets d'intérêts

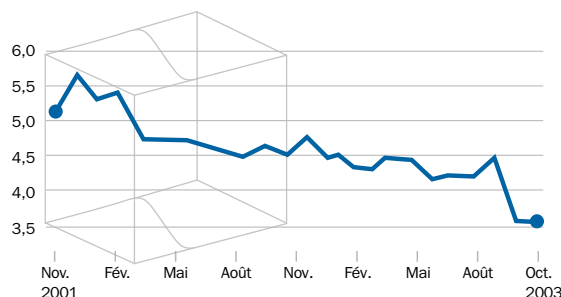
En revanche, l'environnement s'est avéré moins propice aux activités de gestion de l'actif et du passif en 2003 qu'en 2002 (année caractérisée par des baisses des taux d'intérêt, en particulier dans le court terme). De même, la Banque a réalisé moins de gains sur ses placements, autant pour les titres cotés en bourse qu'au niveau des investissements en capital de risque.

La Financière Banque Nationale est l'un des six grands courtiers en valeurs mobilières canadiens et s'avère le chef de file incontesté de l'industrie au Québec. Depuis 2002, la Financière abrite les services bancaires offerts aux grandes sociétés et aux grands comptes du secteur public, de manière à présenter une offre intégrée de services à ces clients très actifs sur les marchés des capitaux. Elle a su se bâtir des créneaux très solides dans l'industrie canadienne et est, depuis plus d'une décennie, un intervenant majeur sur le marché des obligations gouvernementales, en particulier les provinces et les municipalités. Ces dernières années, la Financière a été l'un des courtiers les plus actifs en émission de titres de fiducies de revenu, un marché en pleine expansion.

L'une des forces principales de cette filiale est son exceptionnel pouvoir de distribution, qui vient ajouter beaucoup de valeur à son offre de services de souscription, tant de dette que d'actions. Au niveau des particuliers, la FBN peut ainsi compter sur un vaste réseau de courtiers de plein exercice au Canada, sans compter sur un accès indirect aux 420 000 autres clients du Réseau des correspondants. Pour leur part, les investisseurs institutionnels sont desservis par nos pupitres institutionnels de revenus fixes et d'actions. Toute cette force de vente bénéficie à son tour d'un service de recherches qui, année après année, se classe parmi les meilleurs au Canada.

Comme pour les services de courtage aux particuliers dont les résultats ont été discutés dans la section sur la Gestion de patrimoine, 2003 fut une année de défis pour les services aux entreprises de la Financière Banque Nationale et pour l'ensemble de l'industrie. Le ralentissement économique en Amérique du Nord, la confiance ébranlée des détenteurs d'actions et la baisse des investissements des entreprises ont eu un effet négatif sur la demande de financement corporatif. Cette faible demande s'est aussi traduite par une baisse de 30 % des volumes des prêts et acceptations bancaires auprès des grandes entreprises et des comptes majeurs du secteur public.

Actif, Financement corporatif
(en milliards de dollars)



En contrepartie, le marché obligataire s'est avéré très actif puisque la baisse des taux d'intérêt a incité les entreprises à utiliser cette source de financement au lieu de la dette bancaire et du marché boursier, en première moitié d'année du moins. Cette forte demande et la quête de rendements absolus ont d'ailleurs contribué au rétrécissement des primes de risque sur le marché des obligations. Tous ces facteurs ont créé un contexte extrêmement positif pour nos opérations de revenus fixes, dont les revenus ont progressé de 29 % en 2003 à la faveur également de l'obtention de mandats de gérance des obligations provinciales de la Nouvelle-Écosse et du Manitoba.

Dans la mesure où les services-conseils en fusions et acquisitions pour les institutions financières, un segment particulièrement déprimé en 2003, constituaient la principale franchise de *Putnam Lovell*, cette filiale récemment acquise n'a pas contribué à hauteur de nos espoirs. Toutefois, des actions énergiques ont immédiatement été prises, dont la fermeture du pupitre new-yorkais d'actions institutionnelles et des coupures additionnelles de 25 millions de dollars dans la base de coûts de la firme dans son ensemble. Ces mesures auront leur plein effet en 2004.

La trésorerie de la Banque Nationale est responsable de la plupart des opérations de gestion propre de la Banque et des opérations de couverture pour la clientèle. Les principales activités comprennent le financement de la Banque, la gestion des liquidités, les placements, l'arbitrage sur les marchés des devises et des produits dérivés, la gestion des échéances de l'actif et du passif et la gestion d'arbitragistes externes. Dans la plupart des marchés sur lesquels la trésorerie est active, on retrouve autant les opérations pour la clientèle que pour le propre compte de la Banque, les deux allant de pair.

La trésorerie compte une vingtaine de centres de profit, ce qui reflète la diversité de ses opérations. Cette diversification poursuit deux objectifs. Tout d'abord, elle cherche à maintenir une expertise de pointe sur les différents marchés. Elle vise ensuite à minimiser les besoins en capital en tirant parti des effets de diversification du risque existant entre les produits et les marchés. Les marchés financiers offrent des possibilités différentes selon les moments du cycle économique et les facteurs particuliers de chaque instrument. Cette particularité explique la grande volatilité des résultats des différentes sources de revenus prises une à une. Le style de gestion utilisé par la Banque permet de capter ces différentes occasions au moment où elles se présentent, d'allouer le capital en conséquence, et, de cette manière, de minimiser la volatilité d'ensemble des résultats en dépit de la volatilité intrinsèque de chaque marché.

Une gestion active du capital alloué aux différents pupitres ainsi qu'un contrôle serré du risque et des positions permettent de profiter pleinement des marchés en période haussière et de se retirer rapidement lorsque la tendance s'inverse. En gérant de la sorte, on obtient une volatilité asymétrique des résultats, avec des pointes occasionnelles à la hausse à partir d'une solide base de résultats positifs, dont une partie importante vient de transactions pour le compte d'autrui et engendrant peu de risque pour la Banque. Il s'agit d'appliquer un ensemble d'expertises de pointe à des marchés complexes pour parvenir au résultat d'une action rapide pour couper court aux pertes en cas de besoin tout en laissant progresser les gains.

À la Banque Nationale, le secteur des Marchés financiers est intimement lié aux opérations par des produits sophistiqués, et ce, non seulement ceux qui sont traditionnellement offerts aux institutions, mais aussi ceux qui sont offerts à la clientèle des particuliers. Les billets liés à un fonds de couverture en sont un bon exemple. Ce fonds a, comme contrepartie, notre programme d'arbitragistes externes, sélectionnés selon leurs styles de gestion et leurs historiques de rendement de manière à obtenir un rendement peu corrélé aux marchés des actions et des obligations. Ce produit offre une diversification d'autant plus intéressante que la Banque en assure le capital. La Banque parvient de la sorte à capturer de la valeur à toutes les étapes de la chaîne : dans la sélection et dans le suivi des gestionnaires, dans la structuration des rendements, dans la conception et dans la distribution d'un produit qui s'adresse aux clients, autant en succursale que chez notre courtier.

Résultats

Résultats par secteurs d'activité – Marchés financiers

Exercice terminé le 31 octobre

(équivalent imposable)

(en millions de dollars)

	2003	2002	Variation %
Revenu net d'intérêts	186	321	(42)
Revenus autres que d'intérêts	745	508	47
Revenu total	931	829	12
Charges d'exploitation	527	416	27
Contribution	404	413	(2)
Dotations aux pertes sur créances	39	39	–
Bénéfice avant impôts	365	374	(2)
Charge d'impôts	130	133	(2)
Bénéfice net	235	241	(2)
Actif moyen	37 819	37 067	2
Actif pondéré pour le risque	16 020	16 348	(2)
Dépôts moyens	17 416	19 553	(11)
Prêts douteux, nets	107	36	197
Ratio des charges sur les revenus	56,6 %	50,2 %	

Malgré la progression des revenus, le secteur des Marchés financiers a connu une légère baisse de son bénéfice net, qui est passé de 241 à 235 millions de dollars, soit 2 %. On note en effet une détérioration de la productivité par une augmentation de 27 % des coûts, notamment en raison de la rémunération variable et de la prise en compte sur un exercice complet des dépenses de *Putnam Lovell*. En dépit d'une hausse de 71 millions de dollars des prêts douteux nets attribuable à quelques comptes, les dotations aux pertes sur pertes, basées sur l'expérience de pertes sur un cycle économique complet, sont demeurées stables à 39 millions de dollars.

Enjeux et stratégies

La Financière Banque Nationale s'est dotée des moyens et est devenu un courtier de premier plan au Canada. Du personnel de grande qualité a été recruté ces dernières années, non seulement à Toronto et à Montréal, mais aussi dans l'Ouest du pays. Du côté des dépenses, les économies de 25 millions de dollars découlant des mesures mises en place durant l'été et l'abandon de lignes d'affaires non rentables devraient se traduire par une amélioration de la productivité en 2004. Côté revenus, la situation s'est considérablement redressée en seconde moitié de 2003, tant au niveau des commissions que du nombre de mandats de financement par action ou de fusions/acquisitions. Advenant la poursuite d'un renforcement du marché des capitaux, la rentabilité de la Financière Banque Nationale s'améliorera davantage.

Pour sa part, la trésorerie poursuit sa stratégie de diversification. De nouvelles activités comme les dérivés de crédit sont ajoutées, non sans avoir prudemment examiné chaque aspect des risques qui y sont rattachés. La gestion de fonds pour des tiers devrait prendre davantage d'importance compte tenu du retour des particuliers sur les marchés des capitaux. Nous constatons qu'il existe une demande importante en produits axés sur les rendements absolus, c'est-à-dire dont les principaux éléments de risques sont couverts afin que le produit s'avère peu susceptible de produire des rendements négatifs. La Banque entend continuer d'être un chef de file du développement et de la commercialisation de tels produits.

ACTIVITÉS INSTITUTIONNELLES ET DE FINANCEMENT CORPORATIF DE LA FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE

	Description
Financement corporatif	Offrir aux grandes entreprises et organismes du secteur public la gamme complète de services bancaires, de conseil en fusions et acquisitions et de financement sur les marchés des capitaux
	Positionnement
	• Parmi les joueurs majeurs au Canada • La principale banque d'affaires pour les grandes entreprises et les gouvernements au Québec • Actif à l'échelle internationale dans les services-conseils en fusions et acquisitions dans les services financiers grâce à Putnam Lovell • Taux de participation le plus élevé dans les syndicats pour les nouvelles émissions d'actions en 2003
Revenu fixe	Description
	Gérer et distribuer les nouvelles émissions et participer activement au marché secondaire des titres canadiens obligataires et du marché monétaire avec des bureaux importants à Montréal, Toronto, Vancouver, New York et Londres
	Positionnement
	• Un des plus grands au Canada • Premiers pour les obligations municipales • Premiers pour les obligations provinciales

ACTIVITÉS INSTITUTIONNELLES ET DE FINANCEMENT CORPORATIF DE LA FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE (SUITE)

	Description
Actions institutionnelles	Distribuer les nouvelles émissions et participer activement au marché secondaire des actions auprès de la clientèle des investisseurs institutionnels
	Positionnement
	• S'appuyer sur la qualité de la recherche
	Description
Mainteneur de marché	Participer directement et activement aux marchés secondaires des actions et produits dérivés sur les places boursières canadiennes
	Positionnement
	• Plus grande opération de mainteneur de marché au Canada
	• Dominer le marché des produits dérivés à la Bourse de Montréal
	Description
Recherche	Suivre l'évolution des marchés, des industries et des entreprises afin de formuler des stratégies de placement, d'appuyer les producteurs de revenu et de renseigner les investisseurs
	Positionnement
	• Une des meilleures équipes au Canada, pour la qualité de la recherche et des idées d'investissement
	• Plus fort pourcentage d'analystes vedettes

AUTRES

La rubrique «Autres » présente les données relatives aux activités de titrisation, aux gains sur cession d'activité, aux activités abandonnées et à des éléments non récurrents comme les réévaluations de placement. Ce poste comprend des revenus et des dépenses non imputés à un secteur en particulier. Le revenu net d'intérêts est négatif parce qu'il inclut les intérêts versés à des tiers dans les activités de titrisation. En revanche, un gain au moment de l'opération, et des frais de gestion par la suite, sont comptabilisés aux revenus autres que d'intérêts.

Résultats par secteurs d'activité – Autres

Exercice terminé le 31 octobre

(équivalent imposable)

(en millions de dollars)

	2003	2002
Revenu net d'intérêts	(159)	(127)
Revenus autres que d'intérêts	152	19
Revenu total	(7)	(108)
Charges d'exploitation	49	5
Contribution	(56)	(113)
Dotations aux pertes sur créances	(69)	231
Bénéfice avant impôts	13	(344)
Charge d'impôts	12	(99)
Part des actionnaires sans contrôle	23	27
Activités abandonnées	2	111
Bénéfice net	(20)	(161)
Actif moyen	(5 492)	(6 881)
Actif pondéré pour le risque	(1 840)	(2 656)
Dépôts moyens	(180)	(294)
Prêts douteux, nets	(402)	(403)

Pour 2003, la perte nette de la rubrique « Autres » de 20 millions de dollars se compare à une perte de 161 millions de dollars en 2002. Les revenus sont plus élevés de 101 millions de dollars surtout en raison de la comptabilisation d'une moins-value sur un placement l'année dernière. L'écart favorable de 300 millions de dollars des dotations aux pertes sur créances s'explique notamment par la révision d'estimation des provisions de 185 millions enregistrée en 2002, les pertes de 120 millions de dollars du secteur des télécommunications, la réduction de la provision générale pour risque de crédit de 30 millions de dollars ainsi que l'écart des pertes anticipées imputées aux unités d'affaires et les pertes encourues. Ces écarts favorables sont en partie compensés par le gain net de 111 millions de dollars provenant de la cession de l'activité de prêts sur garantie aux États-Unis comptabilisé en 2002 à la rubrique des « Activités abandonnées ».

ANALYSE FINANCIÈRE

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Revenu

Le revenu en équivalent imposable de l'exercice financier 2003 totalise 3 459 millions de dollars, en hausse de 345 millions de dollars, soit de 11 %. Les revenus autres que d'intérêts comptent pour 61 % du revenu total en 2003, comparativement à 53 % pour l'exercice financier 2002. L'augmentation de la proportion des revenus autres que d'intérêts est principalement attribuable à la forte performance des activités de négociation en 2003, ainsi qu'à la charge pour moins-value d'un placement imputée l'année dernière.

Exercice terminé le 31 octobre
(équivalent imposable)
(en millions de dollars)

	2003	2002	Variation %
Revenu net d'intérêts			
Particuliers et entreprises	1 248	1 190	5
Gestion de patrimoine	91	89	2
Marchés financiers	186	321	(42)
Autres	(159)	(127)	(25)
	1 366	1 473	(7)
Revenus autres que d'intérêts	2 093	1 641	28
Revenu total	3 459	3 114	11
% des revenus autres que d'intérêts	61 %	53 %	
Actif moyen	71 671	69 292	
Marge bénéficiaire	1,91 %	2,13 %	

Revenu net d'intérêts

Pour l'exercice financier 2003, le revenu net d'intérêts s'établit à 1 366 millions de dollars par rapport à 1 473 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le secteur Particuliers et entreprises obtient un revenu net d'intérêts de 1 248 millions de dollars, en hausse de 5 %. Cette augmentation provient surtout d'une amélioration de la marge bénéficiaire qui passe de 3,10 % de l'actif moyen en 2002 à 3,23 % cette année. La marge bénéficiaire des prêts et des dépôts à terme s'est améliorée en 2003, alors que l'environnement de faible taux d'intérêt qui a prévalu a réduit substantiellement la marge bénéficiaire des dépôts de transactions. Pour le secteur des Marchés financiers, le revenu net d'intérêts est en baisse de 135 millions de dollars et s'établit à 186 millions de dollars. La baisse est attribuable au coût de financement des valeurs mobilières du compte de négociation et des frais d'intérêts sur les dépôts indicels, alors que les revenus de ces activités sont généralement comptabilisés aux revenus autres que d'intérêts. À la rubrique « Autres », le revenu net d'intérêts est en baisse de 32 millions de dollars en raison de la titrisation, ainsi que de la diminution du revenu sur le capital non attribué aux unités d'affaires causée par le programme de rachat d'actions dans le cours normal des affaires.

Revenus autres que d'intérêts

Totalisant 2 093 millions de dollars en 2003, les revenus autres que d'intérêts sont en hausse de 28 % ou 452 millions de dollars en comparaison avec l'exercice financier 2002.

Exercice terminé le 31 octobre
(équivalent imposable)
(en millions de dollars)

	2003	2002	Variation %
Commissions des marchés financiers	544	539	1
Revenus de négociation	381	123	210
Gains (pertes) sur valeurs mobilières du compte de placement	1	(98)	–
Commissions sur prêts et dépôts	505	477	6
Revenus de titrisation	204	204	–
Services fiduciaires et fonds communs de placement	210	160	31
Revenus de change	66	67	(1)
Divers	182	169	8
Revenus autres que d'intérêts	2 093	1 641	28
Revenus de négociation			
Revenu net d'intérêts	3	51	
Revenus autres que d'intérêts	381	123	
	384	174	121

Les commissions des marchés financiers de 544 millions de dollars en 2003, représentant le quart des revenus autres que d'intérêts, sont stables par rapport à l'exercice financier précédent. L'incertitude des marchés boursiers qui prévalait au début de l'année a passablement ralenti l'enthousiasme des particuliers, qui ont alors réduit le nombre de transactions. La reprise des marchés boursiers en fin d'exercice financier, plus particulièrement au quatrième trimestre, a ravivé l'intérêt des investisseurs, ce qui s'est traduit par une remontée des revenus tant pour le courtage de plein exercice que pour le courtage en ligne.

Par ailleurs, la Banque a su tirer bénéfice des occasions qui se sont présentées sur les marchés financiers pour augmenter substantiellement les revenus provenant des activités de négociation. En conséquence, l'ensemble des revenus de négociation, y compris le revenu net d'intérêts, totalise 384 millions de dollars en 2003, une augmentation de 121 % par rapport à 174 millions de dollars en 2002.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003, la Banque a enregistré une augmentation de 99 millions de dollars des gains sur valeurs mobilières, notamment en raison d'une perte de 137 millions de dollars pour la réévaluation d'un placement comptabilisée en 2002.

Les commissions sur les prêts, y compris les commissions sur cartes de crédit ainsi que sur les dépôts, ont augmenté de 6 % en 2003 pour un total de 505 millions de dollars. Cette hausse est surtout attribuable aux revenus des produits d'assurances et aux commissions sur prêts commerciaux.

Enfin, notons la croissance de 31 % des revenus des services fiduciaires et de fonds communs de placement en raison de la contribution provenant de l'acquisition, au quatrième trimestre 2002, du gestionnaire et distributeur de fonds communs de placement Altamira.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation pour l'exercice financier 2003 se chiffrent à 2 259 millions de dollars en comparaison à 2 040 millions de dollars en 2002, soit une augmentation de 219 millions de dollars ou 11 %. Les charges d'exploitation de 2003 comprennent les charges pour une année complète provenant des acquisitions de Putnam Lovell et d'Altamira acquises au cours de l'exercice financier précédent. Si on exclut les charges d'exploitation additionnelles d'environ 83 millions de dollars, attribuables à ces acquisitions, les dépenses auraient progressé de 7 % en 2003. Près du quart de la hausse résiduelle provient de l'augmentation de la rémunération variable de la trésorerie en raison d'une importante progression des revenus.

*Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)*

	2003	2002	Variation %
Salaires et avantages sociaux	1 287	1 147	12
Frais d'occupation, ordinateurs et équipements	504	496	2
Honoraires professionnels	112	99	13
Autres frais	356	298	19
Charges d'exploitation	2 259	2 040	11
Ratio des charges d'exploitation sur le revenu	65,3 %	62,8 % ⁽¹⁾	

(1) Excluant la moins-value d'un placement en 2002

Le ratio des charges d'exploitation en pourcentage du revenu total est passé de 62,8 % en 2002 à 65,3 % pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003.

Représentant 57 % du total des charges d'exploitation, les salaires et avantages sociaux totalisent 1 287 millions de dollars pour l'exercice financier 2003, en hausse de 12 % par rapport à l'exercice 2002. De l'augmentation de 140 millions de dollars en comparaison à l'année précédente, 40 % est attribuable aux dépenses salariales provenant des acquisitions et environ 20 % à la hausse de la rémunération variable liée à la progression des revenus. Le solde de l'augmentation provient de l'ajustement salarial annuel et de la hausse du coût des avantages sociaux, notamment de la charge pour les régimes de retraite qui a augmenté de 14 millions de dollars par rapport à 2002 pour totaliser 32 millions de dollars en 2003.

Les frais d'occupation, ordinateurs et équipements totalisant 504 millions de dollars en 2003 ont augmenté de seulement 2 % par rapport à l'exercice précédent. En tenant compte du fait que les entreprises acquises en 2002 ont ajouté 13 millions de dollars, les frais d'occupation, ordinateurs et équipements pour les autres activités de la Banque sont légèrement à la baisse. Les honoraires professionnels sont en hausse de 13 % et atteignent 112 millions de dollars. Près de la moitié de l'augmentation est causée par l'ajout pour une année complète des entreprises acquises en 2002. Le solde provient principalement des honoraires liés aux programmes de partenariat. Outre l'ajout de 12 millions de dollars lié aux acquisitions de 2002, la hausse de 58 millions de dollars des autres frais d'exploitation provient, notamment, d'une provision additionnelle pour le programme de promotion de la carte de crédit « Or » ainsi que d'une augmentation de la taxe sur le capital.

Dotations aux pertes sur créances

La Banque a connu une importante diminution des dotations aux pertes sur créances pour l'exercice financier 2003. En effet, en 2002 les pertes sur créances avaient atteint 490 millions de dollars. Ce niveau exceptionnellement élevé était principalement dû à la charge de 185 millions de dollars justifiée par la réévaluation des portefeuilles de prêts douteux aux particuliers, aux petites entreprises et commerciaux, mais aussi aux pertes de 120 millions dans le secteur des télécommunications enregistrées auprès des grandes entreprises. Enfin, l'augmentation à la rubrique « Autres » provient surtout du renversement de 30 millions de dollars de la provision générale pour risque de crédit en 2002. Pour l'exercice financier 2003, les pertes sur créances sont en baisse de 64 % pour se chiffrer à 177 millions de dollars. Les pertes de 2003 ne représentent plus que 0,45 % de la moyenne des prêts et acceptations comparativement à 1,28 % pour l'exercice financier précédent.

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

	2003	2002	Variation %
Particuliers et petites entreprises	61	186	(67)
Commercial et immobilier	53	174	(70)
Grandes entreprises	64	173	(63)
Autres	(1)	(43)	
Dotations aux pertes sur créances	177	490	(64)
En pourcentages des prêts et acceptations moyens	0,45 %	1,28 %	

Charge d'impôts

La note 16 aux états financiers consolidés, à la page 106, donne le détail de la charge d'impôts de la Banque. Pour 2003, la charge d'impôts est de 277 millions de dollars, ce qui représente un taux effectif d'imposition de 30,0 %, comparativement à 30,1 % pour l'exercice précédent.

Activités abandonnées

La rubrique « Activités abandonnées » comprend le bénéfice net des activités de prêts commerciaux aux États-Unis qui ont été vendues en janvier 2002. Pour l'exercice financier 2002, un gain de 111 millions de dollars a été reconnu alors que la finalisation de la cession de ces activités a généré un gain de 2 millions de dollars pour l'exercice financier 2003.

ANALYSE DU BILAN CONSOLIDÉ

En hausse de 7,8 milliards de dollars (10 %), l'actif total de la Banque s'établit à 82,4 milliards de dollars au 31 octobre 2003 en comparaison à 74,6 milliards à la fin de l'exercice précédent.

Au 31 octobre
(en milliards de dollars)

	2003	2002	Variation %
Actif			
Liquidités	7,1	6,9	3
Valeurs mobilières	26,2	20,1	30
Prêts	42,3	40,8	4
Acceptations	3,3	3,0	10
Autres actifs	3,5	3,8	(8)
	82,4	74,6	10
Passif et capitaux propres			
Dépôts	51,5	51,7	–
Acceptations	3,3	3,0	10
Autres passifs	21,6	13,9	55
Déventures subordonnées	1,5	1,6	(6)
Part des actionnaires sans contrôle	0,4	0,5	(20)
Capitaux propres	4,1	3,9	5
	82,4	74,6	10

Liquidités

Les liquidités, qui se composent surtout de dépôts auprès d'institutions financières, sont de 7,1 milliards de dollars au 31 octobre 2003 par rapport à 6,9 milliards de dollars il y a un an, d'où une croissance de 3 %. Une description des pratiques de la Banque en matière de gestion des liquidités est présentée à la page 61 du rapport annuel.

Valeurs mobilières

Représentant près du tiers de l'actif total, les valeurs mobilières totalisent 26,2 milliards de dollars au 31 octobre 2003 et ont donc progressé de 6,1 milliards de dollars, ou 30 % depuis un an. Les valeurs mobilières du compte de placement, c'est-à-dire celles qui sont généralement détenues à long terme, représentent 7,0 milliards de dollars au 31 octobre 2003, en hausse de 2 % depuis la clôture de l'exercice financier précédent. Ce sont les valeurs mobilières du compte de négociation qui ont augmenté le plus au cours de l'exercice financier 2003. En effet, celles-ci atteignaient 19,2 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2003 par rapport à 13,2 milliards de dollars un an plus tôt, soit une progression de 45 %. De plus en plus, les activités de négociation bien gérées sont perçues comme étant un inducteur de valeur. La Banque s'assure que ses activités de négociation soient diversifiées et de bénéficier du potentiel des créneaux spécialisés. Les politiques de gestion du risque de marché sont divulguées à la page 59 du rapport annuel.

Prêts et acceptations

Les prêts et acceptations constituent le principal actif de la Banque, comptant pour 55 % de l'actif total. Au 31 octobre 2003, les 45,6 milliards de dollars de prêts et acceptations sont en hausse de 4 % par rapport au solde au 31 octobre 2002.

Comptant pour 31 % des prêts et acceptations, les prêts hypothécaires résidentiels croissent de 9 % pour s'établir à 14,0 milliards de dollars au 31 octobre 2003 comparativement à 12,9 milliards de dollars un an auparavant. Près de 55 % de cette augmentation est attribuable à l'activité plus soutenue sur le marché de l'immobilier résidentiel, notamment au Québec. Le solde de l'augmentation provient du volume inférieur d'hypothèques titrisées par rapport à la même période l'année dernière.

Les prêts aux particuliers ainsi que les créances sur cartes de crédit totalisent 6,1 milliards de dollars à la fin de l'exercice financier 2003 par rapport à 5,6 milliards de dollars un an plus tôt. Les créances sur cartes de crédit de 1,5 milliard de dollars (avant titrisation) sont en hausse de 10 % par rapport au 31 octobre 2002, et les prêts à la consommation (avant titrisation) de 4,9 milliards de dollars augmentent de 3 % en comparaison de l'année dernière, malgré le retrait de la Banque du créneau des prêts à la consommation indirects. Excluant ce dernier type de prêt, les prêts à la consommation auraient progressé de 8 %.

Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques représentent près de la moitié des prêts et acceptations au 31 octobre 2003. Se chiffrant à 21,6 milliards de dollars, ils sont en baisse de 1,3 milliard de dollars surtout en raison des prêts et acceptations aux grandes sociétés. Le tableau 10, à la page 71, démontre que les prêts aux entreprises sont bien diversifiés par type d'industrie. La répartition des prêts par industrie a peu changé, à l'exception des prêts aux entreprises de fabrication qui représentent 7,6 % de l'ensemble des prêts au 30 septembre 2003 comparativement à 12,2 % il y a un an.

Finalement, les titres acquis en vertu de conventions de revente sont en forte progression, soit 1,6 milliard de dollars pour un total de 4,0 milliards de dollars au 31 octobre 2003. Bien qu'ils fassent partie des prêts, ces actifs sont apparentés à des valeurs mobilières liquides.

Prêts douteux nets

Déduction faite des provisions spécifiques et générale, les prêts douteux sont négatifs de 154 millions de dollars au 31 octobre 2003, par rapport à un solde négatif de 159 millions de dollars au 31 octobre de l'année précédente, soit une légère augmentation de 3 %.

Au 31 octobre
(en millions de dollars)

	2003	2002	Variation %
Particuliers	17	38	(55)
Petites entreprises	29	24	21
Particuliers et petites entreprises	46	62	(26)
Commercial	68	99	(31)
Immobilier	27	47	(43)
Services aux entreprises	95	146	(35)
Grandes entreprises	107	36	197
Autres	3	2	50
Prêts douteux, nets	251	246	2
Provision générale	(405)	(405)	–
Prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques et générale	(154)	(159)	3

Les prêts douteux privés bruts totalisent 454 millions de dollars au 31 octobre 2003. Ils représentent 13 % du capital tangible et des provisions, comparativement à 14 % un an auparavant.

Les prêts douteux nets ont diminué de 26 % pour le secteur des particuliers et des petites entreprises et s'établissent à 46 millions de dollars à la fin de l'exercice financier. Pour le secteur des prêts commerciaux, les prêts douteux de 68 millions de dollars sont en baisse de 31 % par rapport à 2002. Le secteur de l'immobilier a enregistré une diminution de 43 % des prêts douteux nets, qui se soldent à 27 millions de dollars. Ces baisses témoignent, d'une part, de la bonne santé financière des particuliers et des entreprises et, d'autre part, de la politique de la Banque de limiter ses prêts au secteur immobilier.

Par ailleurs, les prêts douteux nets ont triplé dans le secteur des grandes entreprises pour atteindre 107 millions de dollars au 31 octobre 2003, principalement en raison d'un nombre limité de comptes dans le secteur de l'acier.

Une description détaillée des pratiques de gestion des risques est présentée à la page 57 du rapport annuel.

Autres actifs

À 3,5 milliards de dollars au 31 octobre 2003, les autres actifs sont en baisse de 8 % par rapport à l'année précédente. La diminution provient de la cession, tel que prévu, du solde des prêts commerciaux aux États-Unis qui avait été classé à titre d'actifs détenus aux fins d'aliénation.

Dépôts

Les dépôts totalisant 51,5 milliards de dollars au 31 octobre 2003 sont demeurés relativement stables par rapport à l'année dernière. Les dépôts des particuliers, qui représentent 46 % de l'ensemble des dépôts, ont progressé de 4 % pour atteindre 23,5 milliards de dollars. À la page 51 du rapport annuel, un portrait de l'ensemble de l'épargne auprès des particuliers est présenté.

Les dépôts commerciaux ont crû de 9 % depuis le 31 octobre 2002 pour s'établir à 15,5 milliards de dollars. Au cours de l'exercice financier 2003, la Banque a déployé des efforts pour améliorer le service à la clientèle des entreprises déposantes et ainsi augmenter le volume des dépôts.

L'augmentation des dépôts des particuliers et des entreprises a été compensée par la baisse des fonds achetés.

Autres passifs

Composés principalement des engagements liés aux titres vendus à découvert et des titres vendus en vertu de conventions de rachat, les autres passifs sont en hausse de 7,7 milliards de dollars par rapport à la fin de l'exercice financier 2002, pour s'établir à 21,6 milliards de dollars au 31 octobre 2003. L'augmentation est attribuable aux activités de négociation.

Déventures subordonnées et part des actionnaires sans contrôle

Aucune déventure subordonnée n'étant venue à échéance au cours de l'exercice financier 2003, seule la variation du taux de conversion des devises étrangères a fait fluctuer le solde au 31 octobre 2003.

La part des actionnaires sans contrôle est surtout composée des actions privilégiées de 300 millions de dollars américains, émises par une filiale en propriété exclusive de la Banque. La diminution du solde en dollars canadiens, de 486 millions de dollars au 31 octobre 2002 à 398 millions au 31 octobre 2003, est essentiellement liée à l'appréciation de la devise canadienne.

Capitaux propres

Au 31 octobre 2003, les capitaux propres de la Banque s'établissaient à 4,1 milliards de dollars en comparaison de 3,9 milliards de dollars l'année précédente. L'état consolidé de la variation des capitaux propres à la page 84 du rapport annuel détaille les éléments qui constituent les capitaux propres.

Au cours de l'exercice financier 2003, la Banque a racheté 9,1 millions d'actions ordinaires, dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des affaires, au coût de 298 millions de dollars dont 82 millions de dollars imputés en réduction du capital-actions ordinaire et 216 millions de dollars attribués aux bénéfices non répartis. De plus, la Banque a racheté, le 15 mai 2003, la totalité des actions privilégiées, série 12, pour un montant de 125 millions de dollars.

Ces réductions des capitaux propres ont été partiellement compensées par l'émission de 200 millions de dollars d'actions privilégiées, série 15, ainsi que par la contribution du bénéfice de l'exercice, déduction faite des dividendes sur les actions privilégiées et ordinaires.

Capital réglementaire

Les ratios de capital réglementaire, de base et total, en vertu des normes de la Banque des règlements internationaux et du Surintendant des institutions financières au Canada, s'établissent respectivement à 9,6 % et 13,4 % au 31 octobre 2003. Ils s'établissaient à 9,6 % et 13,6 % au 31 octobre 2002. Au cours de l'exercice financier 2003, l'actif pondéré par le risque a peu varié en raison de la faible croissance des prêts aux entreprises, notamment aux grandes sociétés. Par ailleurs, l'augmentation du capital réglementaire attribuable au bénéfice net disponible de l'exercice a été en bonne partie réduite par le programme de rachat d'actions ordinaires et par la réduction de la valeur des instruments novateurs une fois convertis en dollars canadiens.

Les normes et procédures de gestion du capital sont expliquées plus en détail aux pages 63 et 64 du rapport annuel.

ANALYSE DES ÉLÉMENTS HORS BILAN

En plus des actifs et passifs présentés au bilan, la Banque gère des actifs de ses clients qui ne sont pas comptabilisés au bilan. De plus, les éléments hors bilan comprennent des instruments dérivés et d'autres véhicules dont l'objectif est de gérer les risques et d'utiliser le capital de manière efficace.

Biens administrés et biens sous gestion

Le tableau 9, à la page 71 du rapport annuel, illustre l'ensemble des biens administrés et des biens sous gestion. Au 31 octobre 2003, ces éléments totalisaient 155 milliards de dollars, en hausse de 17 milliards de dollars par rapport à l'année précédente.

Ce sont les actifs des clients administrés par la filiale de courtage Financière Banque Nationale qui ont le plus augmenté, représentant 10 des 17 milliards de dollars de croissance. Le reste de cette hausse est surtout attribuable au fait que Gestion de portefeuille Natcan gère désormais une partie des fonds communs de placement d'Altamira.

Dans le cadre de sa stratégie sur le marché de la Gestion de patrimoine, la Banque vise à accroître l'épargne qu'elle administre pour ses clients. À la clôture de l'exercice financier 2003, l'épargne des particuliers administrée était en hausse de 6,8 milliards de dollars, pour totaliser 75 milliards.

Au 31 octobre
(en milliards de dollars)

	2003	2002	Variation %
Dépôts	23,5	22,6	4
Courtage de plein exercice	35,8	32,3	11
Fonds communs de placement	7,6	7,2	6
Courtage en ligne	6,2	4,6	35
Autres	1,9	1,5	27
Épargne totale des particuliers	75,0	68,2	10

Près de la moitié de l'épargne administrée par la Banque est représentée par les actifs des clients de la Financière Banque Nationale, alors que le tiers est composé de dépôts bancaires. La reprise des marchés boursiers au cours de la deuxième moitié de l'exercice financier ainsi que la baisse des taux d'intérêt expliquent la croissance de l'épargne confiée à la Banque.

Structures d'accueil

La Banque utilise des structures d'accueil surtout pour la titrisation d'actifs financiers dans le but d'obtenir du financement, de réduire le risque de crédit et de gérer le capital. À l'occasion, la Banque agit à titre d'intermédiaire pour des clients qui souhaitent utiliser des structures d'accueil pour titriser leurs actifs financiers.

L'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié une note d'orientation concernant les entités à détenteurs de droits variables (NOC-15) qui entrera en vigueur, pour la Banque, au début de l'exercice financier 2005. La Banque évalue l'incidence de cette note d'orientation sur ses états financiers consolidés.

Programmes de titrisation de la Banque Nationale

La titrisation implique la cession de créances à une fiducie qui en finance l'achat par l'émission d'obligations à terme ou de papier commercial. Les ventes des créances s'accompagnent le plus souvent d'un rehaussement de crédit afin que les obligations ou le papier commercial bénéficient des meilleures cotes de crédit. Ce rehaussement prend la forme d'un recours de premier niveau, à la charge du vendeur des créances, et d'un recours de second niveau, assumé par un tiers. Le recours de premier niveau comprend généralement deux éléments : premièrement, l'excédent des intérêts, c'est-à-dire la différence entre, d'une part, les intérêts reçus sur les créances et, d'autre part, les intérêts dus aux investisseurs et les dépenses afférentes au programme de titrisation considéré ; deuxièmement, un dépôt dans un compte de garantie. Quant au recours de second niveau, il peut être assumé directement par un garant de crédit ou, indirectement, par une classe subordonnée.

Les programmes de titrisation sont souvent assortis d'accords d'échange d'intérêts et d'accords de garantie de liquidité afin de garantir respectivement le paiement des intérêts et le paiement du principal aux investisseurs. Notons qu'au Canada, les garanties de liquidité, qui accompagnent toujours les programmes de papier commercial, ne font pas office de protection contre les risques de crédit des créances sous-jacentes ; ces garanties de liquidité peuvent seulement être invoquées si, à la suite d'une perturbation des marchés financiers, la fiducie qui a émis le papier commercial ne peut respecter des échéances de principal par l'émission de nouvelles émissions de papier commercial. Enfin, le plus souvent, le vendeur des créances en est également l'administrateur.

Titrisation des éléments d'actif de la Banque Nationale

La Banque Nationale a mis sur pied quatre programmes de titrisation de ses propres éléments d'actif : Canadian Credit Card Trust, VISION Trust, MOTION Trust et DPL Trust. De plus, la Banque Nationale participe aux deux programmes de titrisation de la SCHL, soit le programme des titres LNH et le programme des Obligations hypothécaires du Canada (« OHC »). Les motifs à l'appui de ces programmes sont les suivants : le financement, le transfert de risques et la gestion du capital.

Dans tous les programmes de titrisation de ses propres éléments d'actif, la Banque Nationale assume le rôle d'administrateur des créances vendues et, si requis, fournit également le recours de premier niveau. De plus, elle administre elle-même ces programmes de titrisation et veille à ce que toutes les procédures afférentes en soient rigoureusement suivies et que les investisseurs soient payés selon les dispositions de ces programmes. Selon le programme considéré, la Banque peut aussi être appelée à jouer le rôle de contrepartie d'accords d'échange d'intérêts ou de garantie de liquidité.

On trouvera ci-après une description détaillée des programmes de titrisation des éléments d'actif de la Banque Nationale.

Titrisation des créances sur cartes de crédit

Au 31 octobre 2003, la Banque Nationale avait vendu à Canadian Credit Card Trust (« CCCT ») un portefeuille de créances de cartes de crédit représentant un encours de 1,4 milliard de dollars, dont 1,1 milliard de dollars a été financé par l'émission de trois certificats vendus à des tiers et 0,3 milliard de dollars par une participation de la Banque Nationale.

La Banque Nationale fournit le recours de premier niveau, recours qui comprend deux éléments : l'excédent des intérêts et un dépôt dans un compte de garantie. Le recours de second niveau prend ici la forme d'une garantie offerte par un tiers et correspond à 5 % du montant des certificats ou 55 millions de dollars. Ce programme de titrisation n'est pas assorti d'accords d'échange d'intérêts ni d'accords de garantie de liquidité.

Titrisation de prêts hypothécaires non assurés sur des immeubles résidentiels de cinq logements ou plus

La Banque a titrisé un portefeuille de prêts hypothécaires non assurés grevant des immeubles résidentiels de cinq logements ou plus. Ce programme de papier commercial, du nom de VISION Trust, représentait un encours de 443 millions de dollars au 31 octobre 2003. Le recours de premier niveau, qui est fourni par la Banque Nationale, comprend l'excédent des intérêts (1,05 % de l'encours du papier commercial) et un dépôt dans un compte de garantie. Le garant de second niveau est à risque à hauteur de 8,15 % de l'encours du papier commercial.

Ce programme est assorti d'un accord de garantie de liquidité et d'un accord d'échange d'intérêts pour lesquels la Banque Nationale assume, respectivement, 75 % et 100 % des risques inhérents.

Titrisation des prêts à la consommation

La Banque Nationale a mis sur pied deux programmes de titrisation de ses prêts à la consommation : MOTION Trust et DPL Trust, totalisant respectivement 145 millions de dollars et 515 millions de dollars au 31 octobre 2003.

MOTION Trust, qui regroupe des prêts automobiles indirects, est un programme de papier commercial, dont le recours de premier niveau prend la forme d'un excédent d'intérêts (2 %) et d'un dépôt dans un compte de garantie. Une classe subordonnée (3 %), qui a été vendue à des tiers, fournit le recours de second niveau. Ce programme est assorti à la fois d'un accord de garantie de liquidité et d'un accord d'échange d'intérêts, assumé par la Banque Nationale à hauteur de 75 % dans le premier cas et 100 % dans le second.

Les trois séries de certificats émis par DPL Trust sont appuyées par un portefeuille de prêts directs à la consommation. À chaque certificat senior d'une série donnée est associé un certificat junior qui lui est subordonné et qui en représente 3 %. Le recours de premier niveau prend la forme d'un excédent d'intérêts (3 %) et d'un dépôt dans un compte de garantie. Enfin, un accord d'échange d'intérêts, assumé par la Banque Nationale, complète ce programme.

Programme des titres LNH et des Obligations hypothécaires du Canada

La Banque participe au programme des titres LNH et, depuis son lancement en juin 2001, au programme d'OHC. En vertu de ce dernier programme, des prêteurs vendent des titres LNH à la Fiducie du Canada pour l'habitation (« FCH »), et cette dernière en finance l'achat par l'émission d'obligations hypothécaires garanties par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL »). Par ailleurs, ces obligations hypothécaires sont assorties d'un accord d'échange d'intérêts en vertu duquel une contrepartie agréée par la SCHL paie à FCH les intérêts dus aux investisseurs et reçoit les intérêts sur les titres LNH.

Au 31 octobre 2003, l'encours des titres LNH émis par la Banque Nationale et vendus à des tiers totalisait 3 milliards de dollars. Par ailleurs, la Banque est la contrepartie des accords d'échange d'intérêts des titres LNH vendus à FCH qui proviennent de prêts hypothécaires consentis par la Banque Nationale.

Le programme des titres LNH ainsi que celui des Obligations hypothécaires du Canada ne font pas appel à des accords de garantie de liquidité. Enfin, conformément aux dispositions du programme des titres LNH, la Banque Nationale avance les fonds requis afin de couvrir les retards de paiement et, s'il y a lieu, se fait éventuellement rembourser par la SCHL ou par GE Capital selon que le prêt en défaut soit assuré par la SCHL ou par GE Capital.

Incidences des programmes de titrisation sur les ratios de capital réglementaires

Puisque les hypothèques LNH ont un facteur de pondération de 0 % et que la quasi-totalité des titres LNH émis par la Banque sont appuyés par des hypothèques assurées par la SCHL, il s'ensuit que la vente des titres LNH émis par la Banque n'a pas d'incidence sur les actifs pondérés de la Banque et, en conséquence, sur les ratios réglementaires de capital. Par ailleurs, CCCT, VISION Trust, MOTION Trust et DPL Trust ont une incidence sur les ratios de capital de la Banque, puisque les éléments d'actif sous-jacents ont un facteur de pondération de 100 %.

CONVENTIONS COMPTABLES CRITIQUES

Un sommaire des principales conventions comptables utilisées par la Banque est présenté à la note 1 afférente aux états financiers consolidés à la page 86 du rapport annuel. Certaines de ces conventions comptables sont considérées critiques car elles sont importantes à la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque et elles nécessitent des jugements et estimations difficiles, subjectifs et complexes du fait qu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque. Les conventions comptables critiques de la Banque sont les suivantes.

Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances reflètent la meilleure estimation de la direction quant à l'existence, à la date du bilan, de pertes probables de crédit liées aux instruments financiers figurant ou non au bilan consolidé, notamment les prêts, les dépôts à d'autres banques, les titres de substituts de prêts, les produits dérivés, les acceptations et autres engagements de crédit indirects comme les lettres de crédit et les lettres de garantie. La direction revoit régulièrement la qualité du crédit des portefeuilles afin de s'assurer de la suffisance de la provision pour pertes sur créances.

Dans le cadre de l'évaluation de la suffisance de la provision pour pertes sur créances, la direction doit exercer son jugement dans l'établissement d'hypothèses raisonnables et d'estimations subjectives et importantes, par exemple la probabilité de défaut, la probabilité de perte en cas de défaut, le montant à risque en cas de défaut, le montant et les dates de flux de trésorerie futurs, la valeur de la sûreté sous-jacente et les coûts de réalisation. Des changements dans ces estimations et hypothèses ainsi que le recours à des hypothèses et estimations différentes mais également raisonnables pourraient avoir une incidence sur la provision pour pertes sur créances et conséquemment sur la dotation aux pertes sur créances de l'exercice.

On trouvera une description détaillée des méthodes utilisées pour établir la provision pour pertes sur créances à la note 1 afférente aux états financiers consolidés, page 87.

Juste valeur des instruments financiers

La Banque comptabilise à la juste valeur les titres de négociation et les instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation. La variation de la juste valeur est constatée aux résultats à la rubrique « Revenus de négociation ». La juste valeur représente le montant auquel pourrait être échangé un instrument financier entre des parties non liées agissant en toute liberté dans les conditions de pleine concurrence selon les cours du marché. Lorsque les cours du marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée selon des estimations. Les techniques d'évaluation utilisées pour établir les estimations intègrent les prix du marché courants, les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temporelle de l'argent, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité. Au besoin, la valeur est ajustée pour tenir compte des risques de marché, des risques de modèle, des risques de crédit et des coûts connexes. Étant donné le rôle du jugement dans l'établissement du calcul pour l'estimation des justes valeurs, celles-ci ne sont pas nécessairement comparables entre institutions financières et peuvent ne pas être représentatives de la valeur de réalisation nette. Des renseignements supplémentaires sur l'établissement de la juste valeur sont présentés à la note 22 afférente aux états financiers consolidés, page 115.

Évaluation des valeurs du compte de placement

En vertu des principes comptables généralement reconnus du Canada, les titres de participation du compte de placement sont comptabilisés au coût d'acquisition lorsque la Banque n'exerce aucune influence notable, alors que les titres de créances sont comptabilisés au coût d'acquisition non amorti. Lorsqu'un titre du compte de placement subit une moins-value durable, sa valeur comptable doit être réduite à la valeur de réalisation nette. La détermination s'il y a ou non une moins-value durable et l'établissement de la valeur de réalisation nette font appel au jugement et à des estimations. La direction examine régulièrement la valeur des titres du compte de placement afin de déterminer s'il y a des titres qui ont subi une moins-value durable. Cet examen comporte une analyse des faits propres à chaque placement ainsi qu'une évaluation des attentes de rendement futur.

Dans cet exercice, la direction évalue un ensemble de facteurs qui pourraient être indicatifs d'une moins-value durable, dont : une période prolongée pendant laquelle la valeur comptable du titre était inférieure à la valeur boursière ; des pertes importantes subies par la société émettrice au cours du dernier ou des derniers exercices ; des pertes continues subies par la société émettrice depuis plusieurs exercices ; une suspension des transactions portant sur le titre en question ; des difficultés de liquidités et des problèmes de continuité de l'exploitation par la société émettrice ; et le fait que la juste valeur soit inférieure à la valeur comptable. Lorsque la direction a déterminé qu'un titre a subi une moins-value durable, elle doit former un jugement quant à la valeur de réalisation nette estimative.

Toute modification quant au jugement utilisé dans l'identification des titres ayant subi une moins-value durable et à l'estimation de la valeur de réalisation pourrait avoir une incidence sur le montant des pertes comptabilisées.

Titrisation

La titrisation est un processus au moyen duquel la Banque cède des créances à une fiducie, qui finance l'acquisition en émettant aux investisseurs des obligations à terme ou du papier commercial.

Les opérations de titrisation sont comptabilisées comme des ventes lorsque la Banque abandonne le contrôle sur les créances cédées et qu'elle reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces créances. Pour plus de détails sur les opérations de titrisation de la Banque, consulter la note 3 afférente aux états financiers consolidés, page 92, et la section du rapport annuel portant sur les structures d'accueil à la page 51.

Pour calculer le gain ou la perte découlant des opérations de titrisation, on doit répartir la valeur comptable antérieure entre les actifs vendus et les droits conservés en fonction de leur juste valeur relative à la date de cession. Puisque les cours du marché des droits conservés ne sont pas disponibles, la Banque estime la juste valeur en se fondant sur la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs. La Banque doit donc avoir recours à des estimations et à des hypothèses concernant notamment les pertes sur créances prévues, le taux de remboursement par anticipation, le taux d'actualisation et la marge excédentaire. L'utilisation d'estimations et hypothèses différentes pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

En vertu des principes comptables généralement reconnus du Canada, l'écart d'acquisition ainsi que les autres actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie sont soumis à des tests de dépréciation périodiques afin de s'assurer que la juste valeur demeure supérieure ou égale à la valeur comptable. La juste valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie est obtenue au moyen de modèles d'évaluation. Ces modèles tiennent compte de divers facteurs, comme la projection des flux de trésorerie futurs et le taux d'actualisation. L'utilisation d'estimations et hypothèses différentes aux fins des tests de dépréciation de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs

Le calcul de l'obligation au titre des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs ainsi que des charges connexes nécessite le recours à des évaluations actuarielles et à des hypothèses. Les hypothèses clés qui servent au calcul de ces montants portent, entre autres, sur les taux d'actualisation des obligations liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs, le rendement à long terme des actifs des régimes de retraite, le taux de croissance des salaires, les taux de mortalité, le taux de roulement du personnel et l'évolution du coût des soins de santé en général. L'utilisation d'hypothèses différentes pourrait avoir une incidence importante sur l'actif (passif) au titre des prestations constituées ainsi que sur les charges relatives aux régimes de retraite et aux autres avantages sociaux futurs.

Pour des renseignements supplémentaires sur les régimes de retraite et les autres avantages sociaux futurs de la Banque, consulter la note 13 afférente aux états financiers consolidés, page 101.

Impôts sur les bénéfices

La Banque formule des hypothèses pour estimer la charge d'impôts ainsi que les actifs et passifs d'impôts futurs. Ce processus comporte l'estimation du montant réel des impôts à payer et l'évaluation des reports prospectifs de pertes fiscales et des écarts temporaires découlant de la différence entre la valeur comptable et la valeur fiscale des éléments. L'actif et le passif d'impôts futurs sont calculés selon les taux d'imposition devant être appliqués aux périodes futures. Les actifs et passifs d'impôts futurs antérieurement comptabilisés doivent être rajustés lorsque la date de l'événement futur est révisée en fonction de l'information courante. La Banque évalue périodiquement les actifs d'impôts futurs dans le but de déterminer la possibilité de leur recouvrement. La Banque est d'avis, selon les preuves dont elle dispose, qu'il est plus probable qu'improbable que tous les actifs d'impôts futurs seront matérialisés avant leur expiration.

DIVULGATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

En juillet 2002, avec pour objectif de restaurer la confiance des investisseurs sur les marchés financiers, les législateurs américains ont promulgué la Loi Sarbanes-Oxley et, par la suite, la réglementation afférente. Les filiales américaines *NB Capital Corporation* ainsi que *NB Finance Limited*, qui sont assujetties à ces lois et règlements américains, se sont déjà conformées à l'ensemble des exigences.

En avril 2003, l'adoption de la Loi 198 par l'assemblée législative ontarienne a octroyé plus de pouvoir à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et facilitera le recours judiciaire des investisseurs lésés par des sociétés ayant divulgué de l'information financière incomplète ou trompeuse. S'inspirant de la législation américaine, la majorité des commissions des valeurs mobilières canadiennes a proposé, en juin 2003, de nouveaux règlements visant à assurer une meilleure divulgation de l'information financière.

La réglementation canadienne prévoit des responsabilités accrues pour les comités de vérification des sociétés cotées en bourse, afin d'assurer l'indépendance des vérificateurs externes. À cette fin, les comités de vérification seront responsables de l'octroi des mandats aux vérificateurs externes. Par ailleurs, les chefs de la direction et les chefs de la direction financière devront attester de la qualité de l'information financière divulguée et de l'efficacité de la structure de contrôle interne qui encadre le processus de préparation et de divulgation de cette information.

Afin de satisfaire aux exigences de la réglementation prévue, la Banque a mis en place une équipe de projet, dès février 2003, qui a réalisé les travaux suivants :

- création d'un comité de divulgation à la Banque et d'un autre comité de divulgation pour les filiales assujetties à la loi américaine ;
- création d'une procédure de certification interne visant toutes les personnes qui interviennent dans la préparation de l'information financière ;
- révision de la politique de divulgation de la Banque ;
- révision des lignes directrices concernant les mandats octroyés aux vérificateurs externes ;
- planification des travaux visant la documentation de la structure de contrôle interne.

En 2004, la Banque complétera la documentation de la structure de contrôle interne relative à la préparation et à la divulgation de l'information financière.

ORGANISATION DE LA BANQUE

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration supervise la gestion de la Banque. Il a pour rôle de protéger l'actif de la Banque, d'en assurer la viabilité, la rentabilité et le développement. Pour ce faire, il est secondé par trois comités : le Comité de vérification et de gestion des risques, le Comité de révision et de régie d'entreprise et le Comité de ressources humaines.

Plus précisément, le Conseil veille à la mise en place de mesures de contrôle prudentes et efficaces permettant l'évaluation et la gestion des risques, révise les objectifs commerciaux de la Banque, approuve les stratégies qui permettront leur réalisation, s'assure que les ressources financières et humaines nécessaires sont en place et examine le rendement de la direction. Le Conseil établit les valeurs et normes requises de façon à ce que les obligations de la Banque envers ses actionnaires, sa clientèle et ses employés soient pleinement respectées.

Comité de vérification et de gestion des risques du Conseil d'administration

Le Comité de vérification et de gestion des risques assiste le Conseil d'administration en procédant à l'examen des états financiers, des processus de présentation de l'information financière, des contrôles internes, des processus de vérification et des systèmes d'information de gestion pour en déterminer l'intégrité et l'efficacité. Il agit également à titre d'intermédiaire entre le Conseil d'administration et les fonctions de surveillance indépendantes, soit la vérification interne, la vérification externe et la conformité. Il procède à l'examen détaillé de la gestion des risques et des méthodes de contrôle.

Le Comité voit à la mise en place de politiques et de mécanismes efficaces pour assurer un contrôle interne adéquat et il gère le processus de vérification externe. Le Comité étudie aussi la conformité de la Banque et de ses filiales à la réglementation qui leur est applicable. Le Comité procède également à l'examen des attestations et rapports relatifs au respect des normes commerciales et financières saines et de tout autre rapport pouvant être requis par des autorités réglementaires.

Comité de révision et de régie d'entreprise du Conseil d'administration

Le Comité de révision et de régie d'entreprise assiste le Conseil en se chargeant de la mise en place et du respect des règles, procédures et politiques en matière de régie d'entreprise, en s'assurant du respect des règles de déontologie et en assumant la supervision des opérations entre apparentés.

Le Comité de révision et de régie d'entreprise établit et revoit régulièrement la composition et le mandat de chaque comité du Conseil, du Conseil lui-même et du président du Conseil. Le Comité a de plus le mandat de revoir périodiquement le rapport en matière de régie d'entreprise à être soumis aux actionnaires, les lignes directrices en matière d'actionariat, les critères et procédures de sélection et de relève des administrateurs, les conflits d'intérêts, la taille du Conseil d'administration et les politiques relatives à la durée des mandats. Le Comité établit un processus d'évaluation de la performance et de l'efficacité du Conseil d'administration et de ses comités, et veille au maintien de programmes d'orientation et de formation pour les nouveaux administrateurs.

Le Comité s'assure de l'existence de mécanismes de communication de renseignements aux clients et il supervise l'application d'une procédure d'examen des réclamations des clients ayant obtenu des produits ou services au Canada.

Comité de ressources humaines du Conseil d'administration

Le Comité de ressources humaines assiste le Conseil d'administration en examinant et en approuvant les pratiques et les politiques de la Banque en matière de ressources humaines.

Le Comité revoit annuellement la politique salariale, l'approche en matière de rémunération globale et les autres conditions d'emploi. Il doit s'assurer de l'existence d'un programme de gestion des ressources humaines comprenant, entre autres, un processus de recrutement et un plan de relève, une répartition des pouvoirs décisionnels, la séparation des responsabilités fonctionnelles incompatibles, un programme de communication aux employés et la supervision efficace de ceux-ci.

Le Comité évalue annuellement le rendement des cadres et la prudence avec laquelle les cadres supérieurs gèrent les activités de la Banque et les risques auxquels elle est exposée. Il examine le profil des dirigeants, les compétences requises et le plan de relève de la direction de la Banque et de ses filiales. Enfin, il révise et approuve le mandat du Comité de retraite, reçoit et examine annuellement les rapports sur les décisions dudit Comité, la situation financière, les rendements des régimes de pension et le rendement du fonds d'investissement.

Comité de direction

Composé du président et chef de la direction et des dirigeants responsables des principales lignes d'affaires de la Banque, le Comité de direction a pour mandat de définir la culture et la philosophie de la Banque, d'approuver et de suivre les initiatives stratégiques de l'ensemble du groupe de la Banque, de gérer le processus de relève et d'assurer l'équilibre entre la mobilisation des employés, la satisfaction de la clientèle et celle des actionnaires.

Le Comité s'acquitte de ses responsabilités en privilégiant la collégialité, de façon à assurer la cohésion, ainsi que le partage de l'information et de la connaissance entre les différentes unités de la Banque.

GESTION DES RISQUES

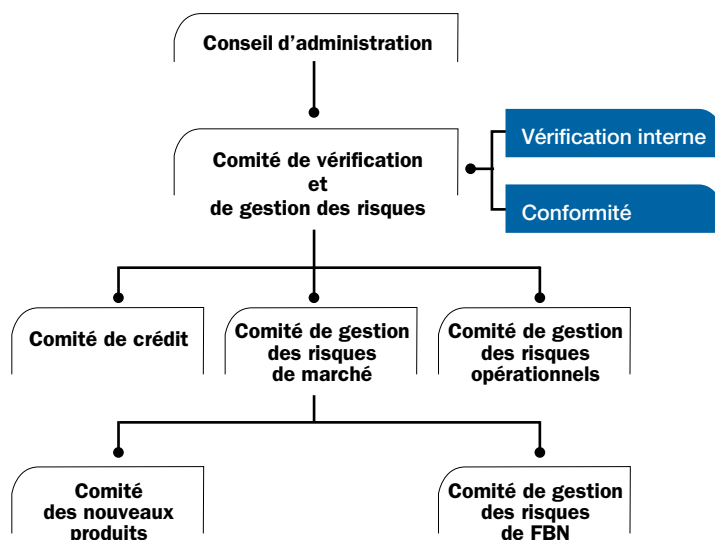
La Banque a développé un cadre de gestion lui permettant de reconnaître, de mesurer et de superviser les divers risques inhérents aux activités commerciales qu'elle poursuit. Le cadre de gestion des risques a été développé de manière à ce qu'une culture rigoureuse et judicieuse accompagne la prise de décision menant à équilibrer le risque et le rendement. Ce cadre de gestion a aussi été élaboré de façon à ce que les décisions opérationnelles d'affaires soient conformes au degré de tolérance cible établi par l'organisation et permettent d'optimiser le rendement global aux actionnaires.

La participation de professionnels compétents et expérimentés en gestion de risques, agissant de façon indépendante ou en collaboration avec les unités d'affaires selon la nature du risque, contribue également à une saine gestion des risques. Ces professionnels font la promotion d'une solide culture d'entreprise en mettant l'accent sur des processus et des mesures de contrôle rigoureux. Ils appliquent des normes de gestion des risques et disposent de modèles ou de processus de gestion éprouvés pour éclairer la prise de décision.

Le cadre de gestion des risques s'intègre à une structure de gouvernance qui assure une gestion globale et directe des diverses dimensions du risque.

La gouvernance des risques

De manière à transmettre la culture de risque de l'institution et à optimiser le rendement à l'actionnaire, la gouvernance en matière de risques se fonde sur un ensemble d'éléments et une structure de fonctionnement qui s'articulent de la façon suivante :



La structure de gestion des risques à la Banque Nationale est chapeautée par le Conseil d'administration, de qui relève l'établissement des politiques de gestion des risques. Le Conseil délègue une partie de ses responsabilités au Comité de vérification et de gestion des risques, qui recommande des politiques et, une fois celles-ci adoptées, surveille leur application et se réserve les décisions exceptionnelles en matière de risque. Le Comité de vérification et de gestion des risques est assisté par la vérification interne, la conformité et trois comités issus de la direction : le Comité de crédit, le Comité de gestion des risques de marché et le Comité de gestion des risques opérationnels. La vérification interne, dont le premier vice-président fait rapport directement au Comité de vérification et de gestion des risques, fournit une évaluation indépendante et objective de l'efficacité des processus, politiques, procédures et mesures de contrôle mis en place par les gestionnaires. De plus, elle propose des solutions visant à améliorer l'efficacité de la gestion des risques, des contrôles internes et des activités d'exploitation de la Banque et de ses filiales.

Gestion globale des risques

La gestion globale des risques développe, élabore et maintient des processus et des modèles efficaces afin d'assurer un traitement uniforme et rigoureux des risques. Les processus sont réévalués périodiquement et les modèles font l'objet d'une validation indépendante.

LE CAPITAL ÉCONOMIQUE CONSTITUE UNE MESURE DYNAMIQUE DES RISQUES QUI PERMET DE COMPARER DES ACTIVITÉS ET DES TYPES DE RISQUES DIFFÉRENTS. IL EST À LA BASE DE LA GESTION DU CAPITAL ALIGNÉ AUX RISQUES ET PERMET D'IMPUTER UN COÛT DU CAPITAL AUX SECTEURS D'ACTIVITÉ POUR LEUR RISQUE RELATIF.

Dans la poursuite de ses activités, la Banque s'expose à quatre principaux types de risque, nommément : le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et le risque opérationnel. La gestion globale des risques comprend donc l'évaluation des conséquences possibles et l'établissement de politiques et processus visant à réduire efficacement l'incidence de chacun des risques. La gestion globale des risques converge vers une mesure unique, le capital économique, qui cerne le risque ultime que doit supporter la Banque dans ses activités commerciales.

Risque de crédit

La Banque est exposée au risque de crédit en raison des activités et opérations de prêts, qui comportent des règlements entre celle-ci et des contreparties. Ces activités et opérations comprennent les prêts directs, les engagements de crédit, les risques de non-règlement, les opérations sur produits dérivés et les valeurs mobilières qui font l'objet d'une détention prolongée.

À l'échelle de l'organisation, la Banque supervise et gère le risque de crédit au moyen d'un processus de gestion élaboré encadrant les activités assorties d'un risque de crédit, notamment :

- un processus prudent d'approbation de crédit au moyen de politiques régissant la philosophie, les principes et la conduite des activités d'octroi de crédit ;
- un processus élaboré d'établissement des limites et de suivi, allant de la politique maximale de crédit par groupe d'emprunteurs aux limites sectorielles d'engagements de crédit ;
- un comité de crédit qui supervise et approuve les crédits.

Le processus d'octroi de crédit est efficace et en place depuis longtemps. Ce processus exige des prêteurs compétents et expérimentés, une structure claire de délégation d'autorité, un niveau élevé de responsabilité personnelle, le suivi des comptes et une gestion dynamique de portefeuille. Les décisions de crédit sont prises, pour chaque demande individuelle, par les diverses instances de la gestion des risques et de la direction, au niveau approprié à l'envergure et au degré de risques de la transaction. Ces décisions sont fondées sur la solvabilité du client, les garanties disponibles et la conformité de la transaction aux normes et procédures de même que sur l'objectif de rendement global ajusté pour le risque de la Banque.

LE RISQUE DE CRÉDIT CORRESPOND À L'ÉVENTUALITÉ D'UNE PERTE FINANCIÈRE SI UN EMPRUNTEUR OU LA CONTREPARTIE À UNE OPÉRATION N'HONORE PAS SES ENGAGEMENTS.

Établissement de limites

Les politiques de gouvernance du risque de crédit permettent de maintenir la diversification du risque de crédit. Le degré de diversification du portefeuille est assuré par l'application et le suivi des limites à l'égard du risque-pays, du risque sectoriel, du risque lié à un titulaire unique et du risque lié à une transaction. Ces limites sont réévaluées au moins une fois l'an par le Comité de vérification et de gestion des risques du Conseil d'administration. La structure de gouvernance du risque de crédit de la Banque permet de voir à ce que les limites soient respectées et à ce que toute exception soit détectée et signalée rapidement de façon à la résoudre efficacement.

Normes et procédures

Pour gérer le risque de crédit, le Conseil d'administration, à la recommandation du Comité de vérification et de gestion des risques, adopte chaque année une politique détaillée qui définit les principales normes, procédures et méthodes de contrôle des crédits consentis par la Banque. La politique adoptée est mise en application par le Comité de crédit de la Banque, qui est présidé par le premier vice-président, Gestion des risques. Réalisées par nos économistes ainsi que par notre groupe Gestion du risque, des analyses sectorielles viennent appuyer les décisions du Comité de crédit. La politique de crédit établie par le Conseil d'administration et les mesures administratives adoptées par les différentes unités de la Banque pour l'appliquer déterminent les risques acceptables, les critères de diversification du portefeuille, les contraintes particulières des secteurs économiques ou géographiques, ainsi que la répartition et les limites des pouvoirs d'autorisation. Toutes les normes et politiques sont révisées par le Comité de vérification et de gestion des risques. Plus le montant du crédit demandé est élevé ou plus le risque est grand, plus les pouvoirs d'autorisation se situent à un niveau élevé dans la structure de la Banque. La décision peut même, exceptionnellement, se rendre jusqu'au Conseil d'administration. Des normes spéciales s'appliquent aux personnes ou aux entreprises apparentées à la Banque.

À partir du moment où une demande de crédit est présentée à la Banque, elle suit une procédure d'autant plus rigoureuse que le montant en cause est élevé ou que le secteur, la région ou l'emprunteur est jugé risqué. Une fois la demande présentée dans les formes et après production des informations et des documents requis, elle est analysée selon un système perfectionné de cotes de crédit. Elle fait l'objet d'une décision soit d'un agent de crédit, soit du Comité de crédit de la Banque. Toute dérogation doit être soumise au Comité de vérification et de gestion des risques. Les crédits octroyés et les emprunteurs font l'objet d'un suivi permanent qui varie en fonction du risque encouru. Des analyses continues tentent de prévoir les difficultés d'une industrie, d'une région ou d'un emprunteur avant qu'elles ne se manifestent par des paiements en souffrance. Tout prêt dont le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 jours ou plus est classé dans la catégorie des prêts douteux, et une provision pour pertes sur créances doit y être affectée ; de plus, tout prêt qui n'est pas en souffrance, mais dont le remboursement, qu'il s'agisse du capital ou des intérêts, soulève un doute raisonnable sera considéré comme douteux. Les politiques de la Banque définissent des critères

détaillés d'enregistrement des provisions et, au besoin, de radiation des créances irrécouvrables. Les politiques de crédit définissent aussi les pratiques de recouvrement, qui visent à minimiser les pertes en récupérant la plus grande partie possible des sommes dues. Une équipe de vérificateurs internes s'assure continuellement du respect des normes.

Modèles d'évaluation du risque de crédit

La Banque évalue le risque de crédit au moyen de divers modèles adaptés aux types de portefeuilles. Dans tous les cas, la corrélation du risque est une donnée centrale et elle entre dans l'estimation du risque des divers portefeuilles de crédit. Les pertes anticipées et non anticipées sont calculées pour les transactions d'envergure et pour tous les portefeuilles qui comportent du risque de crédit. Ces estimations servent à prévoir en partie les provisions pour pertes sur créances et le niveau de la provision générale pour risque de crédit. Les pertes anticipées et non anticipées s'appuient sur l'expérience, sur la surveillance des portefeuilles, ainsi que sur des données relatives aux marchés et sur la modélisation statistique. Les facteurs importants sont :

- la probabilité de défaut ;
- l'encours du crédit au moment du défaut ;
- la perte potentielle en cas de défaut ;
- l'incidence des cycles économique et sectoriel sur la qualité de l'actif.

Les pertes anticipées et non anticipées entrent dans l'évaluation du capital économique pour chacun des secteurs d'activité pertinents. Les mesures du capital économique de crédit, comme toutes les mesures de capital à risque, sont basées sur un intervalle de confiance à 99,95 % et sur une période de détention d'un an.

La Banque procède également à des tests de tension de façon à évaluer, en fonction de chocs bien précis, le montant de capital économique qui serait nécessaire advenant des situations adverses. Ces tests de sensibilité permettent de mettre en perspective, en situation de crise, le degré de solvabilité qui est intimement lié au montant de capital nécessaire pour absorber des pertes potentielles qui en découlent. La modélisation et la quantification du risque de crédit résultent alors en une meilleure gestion interne du risque tant et si bien que la supervision des risques s'en trouve élargie.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de pertes financières encourues par la Banque face à l'évolution défavorable des facteurs sous-jacents des marchés, dont les taux d'intérêt, les taux de change, les cours des actions, les cours des marchandises et le crédit.

Ainsi, le risque de marché est indissociable de la participation de la Banque aux marchés financiers, tant pour les opérations de négociation que pour la gestion de l'actif et du passif. La Banque considère la gestion du risque de marché comme une compétence fondamentale dont l'objectif n'est pas de neutraliser le risque de marché mais plutôt de maximiser le rapport risque-rendement à l'intérieur de limites bien définies.

Normes, procédures et contrôles

Sur proposition du Comité de vérification et de gestion des risques, le Conseil d'administration de la Banque a adopté des politiques détaillées ainsi que des limites concernant la gestion du risque de marché, soit le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque sur actions et le risque sur marchandises. Les politiques adoptées par le Conseil d'administration établissent des normes, procédures et contrôles qui visent à optimiser la combinaison risque-rendement et à assurer la surveillance des opérations financières.

Sous la surveillance du Comité de vérification et de gestion des risques, le Comité de gestion des risques de marché chapeaute la structure de gestion des risques de l'ensemble du secteur Marchés financiers. Deux autres comités en dépendent : le Comité des nouveaux produits et le Comité de gestion des risques de la Financière Banque Nationale. Le Comité de gestion des risques de marché joue un rôle clé dans l'élaboration des politiques et pratiques concernant le risque de marché, incluant son évaluation, les limites auxquelles il est soumis, les processus de simulation et de surveillance, ainsi que la conformité des opérations aux politiques de la Banque.

Une équipe indépendante, le groupe de Gestion du risque, est chargée de l'examen quotidien du risque de marché, y compris le respect des niveaux maximums et des procédures d'autorisation. Le groupe de Gestion du risque élabore des procédures d'évaluation ainsi que les modèles qui lui servent à effectuer des simulations.

Valeur à risque

Un des principaux outils de gestion du risque de marché dans les activités de la Banque sur les marchés financiers est le modèle de simulation de la VaR (« value at risk » ou « valeur à risque »). La VaR est calculée comme la valeur maximale des pertes quotidiennes à un niveau de confiance de 99 %, ce qui signifie que les pertes réelles ne la dépasseront vraisemblablement qu'une journée sur 100. La VaR est calculée de manière continue à la fois pour les grandes catégories d'instruments financiers (y compris les instruments dérivés) et pour l'ensemble des portefeuilles de la Banque. On s'assure ainsi, dans la mesure du possible, que les décisions de négociation et d'investissement n'entraînent pas de risques supérieurs aux limites fixées à l'avance. Le modèle informatisé de calcul de la VaR est fondé sur des données historiques sur deux ans.

La surveillance de l'encours de la valeur à risque en comparaison aux limites établies s'effectue régulièrement pour chaque produit, portefeuille, unité d'affaires, ainsi que par type d'activité, soit la négociation, les placements et la gestion de l'actif et du passif. Ainsi, la gestion des risques de taux d'intérêt structurels (gestion des échéances de l'actif et du passif) est dotée d'une limite VaR approuvée par le Conseil d'administration. De plus, la Banque s'est dotée d'une limite globale, couvrant l'ensemble de ses activités reliées aux marchés. D'autres limites viennent également compléter la VaR afin de contrôler les risques résiduels associés, notamment, à la concentration, à la volatilité ou à la liquidité.

Tests de scénario-choc et analyses de sensibilité

Le modèle VaR simule les pertes dans une situation de marché semblable à ce qui a été observé à partir des données historiques. Pour simuler l'impact d'événements improbables, la Banque effectue aussi des tests de scénario-choc, comme un krach boursier semblable à celui de 1987, et des analyses de sensibilité reliées à des mouvements importants des marchés, tant pour les taux d'intérêt que pour les prix et les devises. Les tests de scénario-choc sont établis conjointement par le groupe de gestion du risque et les cadres hiérarchiques et sont revus régulièrement pour tenir compte des changements de la conjoncture des marchés, des nouveaux produits et des stratégies de négociation. La Banque effectue quotidiennement plus de 80 scénarios et analyses, et toutes les activités reliées aux marchés financiers y sont soumises. Des limites de pertes potentielles maximales ont été approuvées par le Conseil pour les tests de scénario-choc et les analyses de sensibilité.

Activités de négociation

La Banque maintient des portefeuilles de négociation soit pour la tenue de marché, l'arbitrage pour son propre compte, la liquidité pour ses clients institutionnels ou la vente de produits financiers.

Le tableau suivant illustre la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque tout en démontrant l'effet de diversification. Au cours de l'exercice financier, la Banque a créé deux catégories de risques distinctes pour les risques sur les titres de participation, soit les actions et les contrats sur marchandises.

Activités de négociation⁽¹⁾

(en millions de dollars)

VaR globale par catégorie de risque

	2003				2002			
	À la fin	Haut	Moyenne	Bas	À la fin	Haut	Moyenne	Bas
Taux d'intérêt	(4)	(5)	(4)	(2)	(3)	(5)	(3)	(1)
Change	(1)	(2)	(1)	-	-	(3)	(1)	-
Titres de participation	-	-	-	-	(1)	(3)	(2)	(1)
Actions	(2)	(5)	(2)	(1)	-	-	-	-
Contrats sur marchandises	-	(1)	-	-	-	-	-	-
Effet de corrélation ⁽²⁾	3	7	3	-	1	5	2	-
VaR globale	(4)	(6)	(4)	(3)	(3)	(6)	(4)	(2)

⁽¹⁾ Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne.

⁽²⁾ L'effet de corrélation est le résultat de la diversification des types de risque.

La distribution des revenus de négociation par catégorie de risque est la suivante :

Revenus de négociation

(en équivalent imposable)

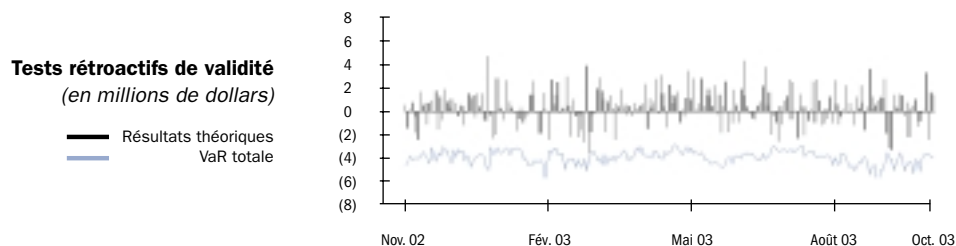
(en millions de dollars)

	2003	2002
<i>Marchés financiers</i>		
Taux d'intérêt	131	64
Actions	145	63
Contrats sur marchandises et devises	96	25
	372	152
<i>Autres secteurs</i>	12	22
Total	384	174

Les revenus de négociation du secteur des Marchés financiers ont atteint 372 millions de dollars, en hausse de 220 millions de dollars grâce à un contexte favorable, tant sur le marché obligataire que sur le marché boursier. Par ailleurs, la volatilité du dollar américain et les opportunités concernant les contrats liés aux marchandises ont également contribué à l'augmentation des revenus de négociation.

Tests rétroactifs de validité

Le graphique ci-dessous donne les résultats des tests rétroactifs de validité en comparant quotidiennement la VaR de nos simulations et le revenu théorique obtenu. Ce genre de test de validité, effectué quotidiennement, confirme l'utilité et l'intégrité du modèle VaR utilisé pour estimer le risque maximum de pertes de marchés.



Risque de taux d'intérêt dans la gestion actif-passif

La gestion de l'actif (placements, y compris les prêts) et du passif (dettes, y compris les dépôts) de la Banque donne lieu à un risque de taux d'intérêt. La variation des taux d'intérêt entraîne un changement des revenus d'intérêts et des frais d'intérêts. Bien que ces deux changements aillent dans la même direction, leur importance relative aura un impact favorable ou défavorable sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres. Cet impact dépend de plusieurs facteurs, dont l'appariement des éléments d'actif et de passif et la courbe des taux d'intérêt. La gestion de l'actif et du passif vise à optimiser l'impact des variations des taux d'intérêt en fonction de l'évolution anticipée des taux.

La gestion actif-passif relève de la trésorerie de la Banque, en conformité avec les politiques adoptées par le Conseil d'administration et sous la surveillance de son Comité de vérification et de gestion des risques. Le Comité de gestion des risques de marché est étroitement associé à la trésorerie pour cette activité. Des simulations sont régulièrement effectuées pour évaluer l'impact de divers scénarios sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres de la Banque, et pour guider en conséquence la gestion du portefeuille de placements et du passif.

Sensibilité au risque de taux d'intérêt

Au 31 octobre

(en millions de dollars)

2003

Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base

Effet sur le revenu net d'intérêts

(11)

Effet sur les capitaux propres

(67)

Risque de liquidité

Objectif

La gestion des liquidités de la Banque a pour objectif d'honorer quotidiennement les engagements de sorties de fonds, d'éviter de devoir réunir rapidement des fonds et, ainsi, de payer une prime trop élevée sur le marché ou d'être obligé de vendre des valeurs facilement négociables. Le risque de liquidité découle de deux sources : la non-concordance des mouvements de fonds associés aux éléments d'actif et de passif, et le risque de liquidité découlant des caractéristiques de certains produits, tels que les engagements de crédit et les dépôts à demande.

Par conséquent, la Banque fait des efforts constants en vue d'étaler l'échéance des passifs-dépôts, de maintenir la diversification des sources du passif, et de détenir suffisamment d'actifs liquides. La Banque maintient des rapports constants avec les déposants institutionnels et corporatifs en vue d'assurer la diversification des sources de fonds.

Politique

La Banque s'est dotée d'une politique de gestion des liquidités et de financement et a préparé un plan de relève en cas de crise de liquidité ou de financement. La politique établit des ratios et des limites visant à contenir la dépendance de la Banque par rapport à un déposant en particulier ou d'éviter une trop grande concentration de dépôts d'un seul déposant. Ainsi, la concentration des fonds achetés (marché du gros) est limitée en pourcentage du total des dépôts et un montant maximum par déposant est établi. Tout excédent à ces limites vient réduire les ratios de liquidité. De même, la Banque évalue régulièrement sa période de survie et mesure la liquidité de ses actifs par rapport à un horizon de liquidation prédéterminé. La politique est approuvée par le Conseil d'administration à la recommandation du Comité de vérification et de gestion des risques.

Responsabilités

Le président, Banque des Marchés financiers, placements et trésorerie est responsable de la gestion de la politique des liquidités et du financement. La trésorerie de la Banque a la responsabilité quotidienne de la gestion des liquidités et en assure la conformité aux ratios et limites. De même, la trésorerie assure la coordination du financement par les centres étrangers.

Le Comité de vérification et de gestion des risques est informé de façon régulière quant à la situation des liquidités à la Banque.

Plan de relève

La Banque a également mis en place un plan de relève des liquidités. Ce plan définit les mesures à prendre en situation de crise. La Banque s'est dotée de stratégies d'atténuation qui peuvent être adoptées en situation de crise, elle définit les responsabilités des membres de la haute direction et précise la façon dont la Banque procède pour évaluer ses besoins de liquidité. Le Comité de gestion d'urgence des liquidités (CGUL) est mandaté par le Conseil pour prendre en charge la gestion quotidienne de la Banque en situation de crise de liquidité.

Les scénarios et les types de crises sont revus et mis à jour annuellement afin de tenir compte des nouveaux produits ou nouvelles activités de la Banque.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de pertes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des personnes, à des processus, à la technologie ou à des événements extérieurs.

À titre d'exemple, les fraudes ou activités non autorisées, les pannes de système, les erreurs humaines, le défaut de respecter des exigences juridiques, réglementaires ou contractuelles, les litiges avec la clientèle et les dommages à des biens matériels sont autant d'événements susceptibles d'occasionner des pertes financières ou d'autres inconvénients à la Banque, notamment une atteinte à sa réputation.

Bien que l'on ne puisse éliminer complètement le risque opérationnel, il doit être géré de manière disciplinée et transparente afin de le maintenir à un niveau acceptable. À cet effet, la Banque met en place un cadre de gestion qui comprend une structure de gouvernance ainsi que des normes et procédures d'identification, de mesure et de suivi du risque opérationnel.

Gouvernance

Politiques

La structure de gouvernance de la Banque comprend une politique, approuvée par le Conseil d'administration, qui s'applique à la Banque et à ses filiales et qui précise le cadre de gestion du risque opérationnel ainsi que les responsabilités des divers intervenants en ce domaine.

Par ailleurs, d'autres politiques et normes spécifiques sont élaborées par des unités de soutien, telles Ressources humaines, Finances et Technologie de l'information.

Responsabilités des intervenants

- Les unités d'affaires de la Banque sont responsables de la gestion quotidienne des risques opérationnels auxquels elles sont exposées et doivent allouer des ressources à cette fin. Elles ont implanté un processus de collecte et de suivi des pertes opérationnelles et s'appliqueront, en 2004, à mettre en œuvre le programme d'autoévaluation des risques et des contrôles.
- L'unité centrale des risques opérationnels élabore les normes et procédures guidant l'identification, la mesure et le suivi des risques opérationnels. Elle fournit soutien et assistance aux unités d'affaires pour la mise en œuvre et le respect de ces normes et procédures. Enfin, elle recueille et compile les informations relatives au niveau de risques des unités d'affaires et fait rapport à cet effet.
- Le Comité de gestion des risques opérationnels approuve les normes et procédures pertinentes, coordonne l'implantation du cadre de gestion, effectue la surveillance et le suivi du niveau de risques opérationnels de la Banque, et rend compte au Conseil à cet effet.
- Enfin, le service de la Vérification interne et le service de la Conformité fournissent au Conseil d'administration une assurance quant à la mesure de la qualité et de l'efficacité des contrôles internes mis en place par les unités d'affaires.

Normes et procédures d'identification, de mesure et de suivi du risque opérationnel

Principes directeurs

Les unités d'affaires doivent s'inspirer d'un ensemble de principes directeurs pour une saine gestion du risque opérationnel, dont les suivants :

- personnel compétent et bien formé ;
- séparation des fonctions incompatibles et délégation des pouvoirs décisionnels ;
- encadrement du développement technologique et de la sécurité de l'information ;
- processus de planification de la reprise des activités advenant une interruption des affaires ;
- identification et évaluation des risques lors de l'introduction de nouveaux produits.

Autoévaluation des risques et des contrôles

Une méthodologie d'autoévaluation des risques et des contrôles est présentement en phase de déploiement. Cette méthodologie permet à chaque unité d'affaires d'identifier les risques opérationnels les plus importants auxquels elle est exposée, d'évaluer et de documenter l'environnement de contrôles correspondant et d'établir le risque résiduel, soit celui qui subsiste après avoir pris en compte l'environnement de contrôles. Des plans d'action sont ensuite élaborés en vue de rétablir à un niveau acceptable les risques résiduels jugés trop élevés.

Base de données des pertes opérationnelles

Un processus de collecte des pertes opérationnelles a été implanté à la Banque et dans ses filiales. Les données recueillies incluent la nature et le montant de chaque perte ainsi qu'une description des événements qui l'ont occasionnée, permettant ainsi de mieux comprendre les causes de ces pertes et d'établir des stratégies d'atténuation. L'unité centrale des risques opérationnels s'est dotée d'une base de données centralisée en vue de procéder à des analyses sectorielles ou consolidées. Aucune perte significative de ce genre n'est survenue au cours de l'exercice.

Capital réglementaire

La Banque entend se qualifier pour l'approche standardisée au moment de l'inclusion du risque opérationnel, aux normes de capital réglementaire, prévue en 2006 conformément à l'Accord de Bâle.

Initiatives en cours

La Banque suit attentivement le développement des pratiques de l'industrie financière en matière de risque opérationnel et poursuit le développement d'initiatives en vue d'une gestion proactive du risque opérationnel, tel que la mise en œuvre d'indicateurs de risques et l'établissement de comités de gestion des risques opérationnels au sein des unités d'affaires.

Conformité

La conformité est une fonction indépendante au sein de la Banque qui :

- établit les politiques et procédures permettant de respecter les exigences de réglementation dans toutes les juridictions où la Banque exerce ses activités ;
- surveille la conformité de la Banque quant aux politiques et procédures ;
- fait état des questions de conformité au Conseil d'administration de la Banque.

Les gestionnaires des unités d'affaires sont responsables de mettre en place des mécanismes de contrôle quotidiens des risques juridiques et réglementaires découlant des activités opérationnelles dont ils sont responsables. La Conformité exerce une surveillance indépendante pour aider les gestionnaires à gérer ces risques efficacement.

Ce cadre de contrôle comprend les éléments suivants :

- identification des lois qui imposent des obligations de conformité, c'est-à-dire de prendre certaines mesures, d'agir ou d'exercer les activités d'une manière particulière ;
- évaluation des obligations de conformité importante ;
- identification des unités d'affaires visées par les obligations de conformité ;
- communication des obligations de conformité aux gestionnaires des unités d'affaires pour leur permettre de gérer efficacement les risques juridiques et réglementaires ;
- supervision du respect des politiques et des procédures mises en place ;
- rapport annuel au Comité de vérification et de gestion des risques du Conseil des résultats importants de la surveillance de la conformité.

La conformité est dotée de pouvoirs lui permettant de communiquer directement avec les dirigeants et administrateurs de la Banque et de ses filiales, d'avoir accès sans restriction aux dossiers, rapports, registres et données et de requérir des employés de toutes les entités du groupe Banque Nationale les informations jugées nécessaires pour effectuer une supervision efficace. Sa vice-présidente a un accès direct au président du Comité de vérification et de gestion des risques ainsi qu'au président et chef de la direction.

GESTION DU CAPITAL

Structure

Tout comme la gestion du risque, la structure de gestion du capital à la Banque est chapeautée par le Conseil d'administration, de qui relève l'établissement des politiques de gestion du capital. Le Conseil délègue certaines responsabilités au Comité de vérification et de gestion des risques, qui recommande des politiques en matière de gestion du capital et surveille leur application. Le Comité de vérification et de gestion des risques est assisté par le Comité de gestion du capital et l'unité Gestion du capital et du bilan. Le Comité de gestion du capital, dont la présidence est assurée par le premier vice-président, finances, technologie et affaires corporatives, regroupe les dirigeants des principaux secteurs d'affaires de la Banque de même que des représentants des secteurs Finances et Gestion des risques. L'unité Gestion du capital et du bilan, qui fait rapport au Comité de gestion du capital, s'assure que la Banque continue de jouir d'une structure de capital solide et supervise l'utilisation du capital pour l'ensemble de la Banque.

Normes, procédures et contrôles

La gestion du capital est une relation d'équilibre entre viser des ratios de capital qui satisfont aux exigences d'une institution financière bien capitalisée tels que définis par le Surintendant des institutions financières au Canada et offrir un rendement concurrentiel aux actionnaires de la Banque.

Le Conseil d'administration, à la recommandation du Comité de vérification et de gestion des risques, approuve chaque année une politique détaillée de gestion du capital, de même que le plan de capital de la Banque. La politique de gestion du capital énonce les principes et les pratiques que la Banque intègre à sa stratégie de gestion du capital, de même que les critères de base qu'elle adopte pour s'assurer qu'elle a, en tout temps, suffisamment de capital et qu'elle gère avec prudence ses besoins futurs en capital. Le plan de capital établit les cibles opérationnelles et prend en compte les niveaux prévus pour l'actif ajusté en fonction des risques. De plus, le plan de capital analyse les différentes actions potentielles que la Banque peut réaliser pour améliorer la gestion du capital. Pour ce faire, la Banque gère l'émission et le rachat de titres de capital et de titres d'emprunt subordonnés afin de structurer le capital de la manière la plus efficace qui soit.

Le Comité de gestion du capital se réunit chaque mois et revoit les ratios de capital réglementaires ainsi que les événements qui pourraient avoir une incidence sur la gestion du capital. De plus, sur une base trimestrielle, un rapport de conformité des ratios de capital réglementaire est présenté au Comité de vérification et de gestion des risques. Finalement, l'équipe de vérificateurs internes et le service de conformité de la Banque s'assurent du respect des normes de capital réglementaire.

Activités de gestion de capital en 2003

Au cours de l'exercice 2003, la Banque a effectué les opérations suivantes dans le cadre de l'application de la politique de gestion du capital et de la réalisation du plan annuel de capital : rachat de 9,1 millions d'actions ordinaires, rachat des actions privilégiées, série 12, et émission d'actions privilégiées, série 15, ainsi que la majoration du dividende trimestriel.

Capital économique et capital disponible

Le capital économique représente une évaluation des capitaux propres requis pour soutenir les risques de la Banque. Le capital économique est établi d'après trois facteurs de risque, soit les risques de crédit, de marché et d'opérations. Le calcul du capital économique, qui est présenté chaque trimestre au Comité de direction de la Banque, renforce la rigueur de la gestion du capital des secteurs d'exploitation de la Banque à l'aide d'une quantification du degré de risque de chacun de ces secteurs. La Banque calcule la valeur ajoutée pour l'actionnaire dans chacun de ses secteurs d'activité, afin de déterminer l'affectation du capital qui soit la plus profitable pour ses actionnaires. De plus, le Comité de direction de la Banque effectue, chaque trimestre, la comparaison du capital économique avec le capital disponible de la Banque.

Le calcul du capital économique nécessite la formulation d'hypothèses et l'exercice de jugements, et le montant de capital économique calculé pourrait différer si des changements sont apportés à ces hypothèses et jugements. Des améliorations sont régulièrement apportées au modèle d'attribution du capital économique de la Banque, dans le cadre de son processus de gestion du capital.

Finalement, et pour optimiser la valeur des actions de la Banque, les notions de capital réglementaire, capital économique et capital disponible sont incorporées au processus de gestion active du capital et de la composition du portefeuille d'entreprises de la Banque.

Nouvel Accord de Bâle

La Banque des Règlements Internationaux a l'intention de réviser les règles régissant le calcul du capital requis par les banques (« Nouvel Accord de Bâle »). Ce processus de révision est entamé depuis 1999 et devrait être terminé au cours de l'exercice financier 2004. Cependant, son entrée en vigueur est prévue pour l'exercice 2007. La méthode proposée tiendra davantage compte des risques des contreparties, accordera plus d'importance aux modèles internes de gestion des risques et introduira un besoin en capital pour le risque opérationnel.

La Banque a créé l'an dernier un groupe consacré à l'implantation du nouvel Accord de Bâle qui a comme mandat d'effectuer les diverses études d'impacts sur le capital, de participer activement à l'élaboration des positions d'industrie, de collaborer étroitement avec les autorités réglementaires en vue de faciliter la transition à ce nouveau régime et d'amorcer les projets requis à la conformité au nouvel Accord.

TABLEAU 1 – SOMMAIRE DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 octobre

(en équivalent imposable)

(en millions de dollars et en

pourcentage de l'actif moyen)

	2003		2002		2001		2000		1999	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Revenu net d'intérêts	1 366	1,91	1 473	2,13	1 389	2,01	1 232	1,76	1 224	1,86
Revenus autres que d'intérêts	2 093	2,92	1 641	2,37	1 858	2,68	1 940	2,78	1 233	1,87
Dotations aux pertes sur créances	177	0,25	490	0,71	205	0,30	184	0,26	170	0,26
Charges d'exploitation	2 259	3,15	2 040	2,95	1 989	2,87	2 120	3,03	1 615	2,46
Charge d'impôts	374	0,52	236	0,34	398	0,58	343	0,49	251	0,38
Part des actionnaires sans contrôle	27	0,04	30	0,04	28	0,04	26	0,04	32	0,05
Bénéfice avant activités abandonnées										
et charges d'écart d'acquisition	622	0,87	318	0,46	627	0,90	499	0,72	389	0,58
Activités abandonnées	2	-	111	0,16	(45)	(0,07)	29	0,04	36	0,05
Bénéfice avant charges d'écart d'acquisition	624	0,87	429	0,62	582	0,83	528	0,76	425	0,63
Charges d'écart d'acquisition	-	-	-	-	19	0,03	19	0,03	8	0,01
Bénéfice net	624	0,87	429	0,62	563	0,80	509	0,73	417	0,62
Actif moyen ⁽¹⁾	71 671		69 292		69 197		69 840		65 784	

⁽¹⁾ Excluant les activités abandonnées

TABLEAU 2 – ÉVOLUTION DU REVENU NET D'INTÉRÊTS

Exercice terminé le 31 octobre		2003			2002			2003-2002			Variation en \$	
(en équivalent imposable)		Volume			Volume			Volume			due au :	
(en millions de dollars et en		moyen	Taux	Intérêt	moyen	Taux	Intérêt	moyen	Taux	Intérêt	moyen	Taux
pourcentage de l'actif moyen)		\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%	\$		
Actif												
Dépôts auprès d'institutions financières	6 245	2,10	131,4	7 316	2,38	174,3	(1 071)	(0,28)	(42,9)	(22,5)	(20,4)	
Valeurs mobilières	18 863	3,00	566,8	16 510	3,14	517,9	2 353	(0,14)	48,9	70,6	(21,7)	
Prêts hypothécaires résidentiels	13 752	5,49	755,3	12 591	5,72	719,6	1 161	(0,23)	35,7	63,7	(28,0)	
Prêts aux particuliers	5 690	6,53	371,4	5 395	6,59	355,8	295	(0,06)	15,6	19,3	(3,7)	
Prêts aux entreprises et autres	20 125	3,63	730,7	21 221	3,87	821,9	(1 096)	(0,24)	(91,2)	(39,8)	(51,4)	
Prêts douteux, nets	(174)	(0,46)	0,8	(97)	(1,55)	1,5	(77)	1,09	(0,7)	0,4	(1,1)	
Actif portant intérêt	64 501	3,96	2 556,4	62 936	4,12	2 591,0	1 565	(0,16)	(34,6)	91,7	(126,3)	
Autres actifs	7 170	-	-	6 356	-	-	814	-	-	-	-	
Actif total	71 671	3,57	2 556,4	69 292	3,74	2 591,0	2 379	(0,17)	(34,6)	91,7	(126,3)	
Passif et capitaux propres												
Dépôts de particuliers	21 038	2,69	566,6	21 420	2,96	633,6	(382)	(0,27)	(67,0)	(10,3)	(56,7)	
Institutions de dépôts	5 450	1,78	97,1	6 421	2,14	137,3	(971)	(0,36)	(40,2)	(17,3)	(22,9)	
Autres dépôts	21 678	2,70	585,9	21 083	2,34	493,2	595	0,36	92,7	16,1	76,6	
	48 166	2,59	1 249,6	48 924	2,58	1 264,1	(758)	0,01	(14,5)	(11,5)	(3,0)	
Débiteures subordonnées	1 553	6,77	105,2	1 623	6,77	109,8	(70)	-	(4,6)	(4,7)	0,1	
Engagements autres												
que des dépôts	10 266	0,88	90,4	9 257	0,86	79,9	1 009	0,02	10,5	8,9	1,6	
Autres ⁽¹⁾	239	-	(254,8)	(28)	-	(336,1)	267	-	81,3	-	81,3	
Passif portant intérêt	60 224	1,98	1 190,4	59 776	1,87	1 117,7	448	0,11	72,7	(7,3)	80,0	
Autres passifs	7 427	-	-	5 550	-	-	1 877	-	-	-	-	
Capitaux propres	4 020	-	-	3 966	-	-	54	-	-	-	-	
Passif et capitaux propres	71 671	1,66	1 190,4	69 292	1,61	1 117,7	2 379	0,05	72,7	(7,3)	80,0	
Effet des éléments d'actif												
et de passif ne portant												
pas intérêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(53,6)	53,6	
Revenu net d'intérêts		1,91	1 366,0		2,13	1 473,3		(0,22)	(107,3)	45,4	(152,7)	

⁽¹⁾ Autres revenus d'intérêts et dépenses d'intérêts incluant opérations de couverture

TABLEAU 3 – REVENUS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

<i>Exercice terminé le 31 octobre</i> <i>(en équivalent imposable)</i> <i>(en millions de dollars)</i>	2003	2002	2001	2000	1999
Commissions des marchés financiers	544	539	493	566	336
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	189	186	160	155	150
Revenus de négociation	381	123	227	281	108
Gains (pertes) sur valeurs mobilières du compte de placement (montant net)	1	(98)	71	37	12
Commissions sur cartes de crédit	49	47	86	85	91
Commissions sur prêts	204	181	175	171	146
Acceptations, lettres de crédit et de garantie	63	63	65	60	55
Revenus de change	66	67	61	52	50
Services fiduciaires et fonds communs de placement	210	160	96	87	77
Revenus de titrisation	204	204	157	99	67
Divers	182	169	267	347	141
	2 093	1 641	1 858	1 940	1 233
Canada	2 039	1 595	1 856	1 927	1 206
International – États-Unis	30	(3)	6	6	7
– Autres	24	49	(4)	7	20
Revenus autres que d'intérêts en pourcentage du total des revenus en équivalent imposable ⁽¹⁾	60,5 %	54,7 %	56,2 %	59,4 %	50,2 %

⁽¹⁾ En 2002, la charge pour moins-value d'un placement de 137 millions de dollars a été exclue. En 2001, le gain de 76 millions de dollars en équivalent imposable à la cession des solutions de paiement aux commerçants a été exclu. En 2000, le gain à la cession d'une filiale de 136 millions de dollars en équivalent imposable a été exclu.

TABLEAU 4 – DOTATIONS AUX PERTES SUR CRÉANCES

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	2003	2002	2001	2000	1999
Dotations aux pertes sur créances					
Canada					
Particuliers et petites entreprises	61	186	72	88	77
Commercial	46	154	102	69	75
Grandes entreprises	64	44	26	13	3
Immobilier	7	23	12	15	12
Autres	(1)	(13)	(6)	(2)	-
Risques privés – Canada	177	394	206	183	167
International					
Immobilier – États-Unis	-	(3)	(1)	(7)	-
Grandes entreprises	-	129	-	-	-
Autres	-	-	-	8	3
Risques privés – International	-	126	(1)	1	3
Provision générale pour risque de crédit	-	(30)	-	-	-
Dotations aux pertes sur créances imputées au bénéfice avant activités abandonnées	177	490	205	184	170
Dotations aux pertes sur créances imputées aux activités abandonnées	(1)	(51)	120	16	15
Total des dotations aux pertes sur créances imputées aux résultats	176	439	325	200	185
Prêts moyens nets et acceptations					
Canada	38 406	37 543	38 308	39 345	38 928
International – États-Unis	778	663	677	851	737
– Autres	103	188	291	301	213
Activités abandonnées	-	-	3 925	3 967	3 605
Total	39 287	38 394	43 201	44 464	43 483
Dotations aux pertes sur créances en pourcentage des prêts moyens nets et acceptations					
Canada	0,46 %	1,05 %	0,54 %	0,47 %	0,43 %
International – États-Unis	- %	19,00 %	(0,15) %	(0,83) %	- %
– Autres	- %	- %	- %	2,66 %	1,41 %
Activités abandonnées	- %	- %	3,06 %	0,40 %	0,42 %
Total	0,45 %	1,14 %	0,75 %	0,45 %	0,43 %
Provisions pour pertes sur créances					
Solde en début d'exercice	666	896	965	989	1 049
Transfert de la provision aux actifs détenus aux fins d'aliénation	-	(45)	-	-	-
Dotations aux pertes sur créances imputées au bénéfice :					
Avant activités abandonnées	177	490	205	184	170
Activités abandonnées	(1)	(51)	120	16	15
Radiations ⁽¹⁾	(258)	(673)	(402)	(257)	(276)
Recouvrements	50	49	8	33	31
Solde en fin d'exercice	634	666	896	965	989
Composition des provisions					
Pays désignés					
Portion applicable aux prêts	19	22	38	35	37
Portion applicable aux valeurs	4	4	17	17	16
Spécifiques	206	235	341	413	436
Générale attribuée	300	296	306	-	-
Générale non attribuée	105	109	194	500	500

(1) Incluant les fluctuations des taux de change

TABLEAU 5 – CHARGES D'EXPLOITATION

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	2003	2002	2001	2000	1999
Salaires et avantages sociaux	1 287	1 147	1 064	1 129	858
Frais d'occupation, ordinateurs et équipements, amortissement compris	504	496	483	465	381
Autres					
Messagerie et communications	80	77	69	71	63
Honoraires professionnels	112	99	92	85	74
Publicité et relations externes	62	50	42	45	36
Papeterie	26	28	27	26	21
Frais de voyage	21	17	16	15	12
Sécurité et vols	16	24	16	13	11
Taxes sur capital et salaires	60	57	63	64	38
Divers	91	45	117	207	121
	468	397	442	526	376
Total	2 259	2 040	1 989	2 120	1 615
Canada	2 210	1 999	1 956	2 083	1 573
International – États-Unis	38	18	16	20	28
– Autres	11	23	17	17	14
Charges d'exploitation en pourcentage du revenu total en équivalent imposable ⁽¹⁾	65,3 %	62,8 %	62,7 %	65,8 %	65,7 %

⁽¹⁾ En 2002, la charge pour moins-value d'un placement de 137 millions de dollars a été exclue des revenus autres que d'intérêts. En 2001, le gain de 76 millions de dollars en équivalent imposable à la cession des solutions de paiement aux commerçants a été exclu. En 2000, le gain à la cession d'une filiale de 136 millions de dollars en équivalent imposable et des charges non récurrentes de 120 millions de dollars ont été exclus.

TABLEAU 6 – DÉPÔTS

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2003		2002		2001		2000		1999	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Particuliers	23 301	45,3	22 306	43,2	21 485	41,8	20 497	40,6	20 316	40,6
Commerciaux	15 477	30,1	14 183	27,4	11 667	22,7	9 726	19,3	8 737	17,5
Fonds achetés	12 685	24,6	15 201	29,4	18 284	35,5	20 250	40,1	20 931	41,9
Total	51 463	100,0	51 690	100,0	51 436	100,0	50 473	100,0	49 984	100,0
Canada	43 809	85,1	40 959	79,2	38 161	74,2	35 383	70,1	36 035	72,1
International – États-Unis	877	1,7	2 814	5,5	4 315	8,4	6 935	13,7	5 518	11,0
– Autres	6 777	13,2	7 917	15,3	8 960	17,4	8 155	16,2	8 431	16,9
Total	51 463	100,0	51 690	100,0	51 436	100,0	50 473	100,0	49 984	100,0
Dépôts des particuliers en pourcentage de l'actif total		28,3		29,9		28,3		27,0		29,1

TABLEAU 7 – PROVENANCE DU CAPITAL

<i>Au 31 octobre</i>					
<i>(en millions de dollars)</i>					
	2003	2002	2001	2000	1999
Part des actionnaires sans contrôle	398	486	487	468	443
Déventures subordonnées	1 516	1 592	1 647	1 361	1 035
Capitaux propres					
Actions privilégiées	375	300	492	492	317
Actions ordinaires	1 583	1 639	1 668	1 653	1 641
Surplus d'apport	2	-	-	-	-
Bénéfices non répartis	2 137	1 962	1 956	1 683	1 343
	4 097	3 901	4 116	3 828	3 301
Capital total	6 011	5 979	6 250	5 657	4 779
Capital autogénéré					
Bénéfice net	624	429	563	509	417
Autres montants affectant les bénéfices non répartis	(15)	(4)	(99)	1	22
	609	425	464	510	439
Surplus d'apport	2	-	-	-	-
	611	425	464	510	439
Moins : dividendes	(218)	(195)	(191)	(170)	(147)
	393	230	273	340	292
Financement externe					
Part des actionnaires sans contrôle	(88)	(1)	19	25	(80)
Déventures subordonnées	(76)	(55)	286	326	69
Actions privilégiées	75	(192)	-	175	-
Actions ordinaires	(272)	(253)	15	12	314
	(361)	(501)	320	538	303
Augmentation (diminution) du capital	32	(271)	593	878	595

TABLEAU 8 – RATIOS DE CAPITAL

<i>Au 31 octobre</i>					
<i>(en millions de dollars)</i>					
<i>(selon les directives de la Banque des Règlements Internationaux)</i>					
	2003	2002	2001	2000	1999 ⁽²⁾
Capital de base					
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	3 722	3 601	3 624	3 336	2 984
Actions privilégiées permanentes à dividendes non cumulatifs	375	300	492	492	317
Instruments novateurs	396	467	477	457	441
Part des actionnaires sans contrôle	2	19	10	11	2
Moins : écart d'acquisition	(660)	(661)	(305)	(325)	(350)
	3 835	3 726	4 298	3 971	3 394
Capital supplémentaire					
Déventures subordonnées	1 437	1 524	1 595	1 290	1 271
Provision générale pour risque de crédit	350	341	391	343	328
	1 787	1 865	1 986	1 633	1 599
Moins : placements dans les sociétés satellites	(174)	(181)	(326)	(329)	(125)
Moins : protection de premier niveau	(79)	(116)	(82)	(54)	(3)
Capital total	5 369	5 294	5 876	5 221	4 865
Éléments au bilan pondérés					
Liquidités	1 363	1 421	1 187	1 160	675
Valeurs mobilières	2 688	2 336	2 686	1 921	2 126
Prêts hypothécaires	4 634	3 971	3 486	2 816	3 707
Autres prêts	18 360	19 478	23 030	25 328	24 077
Autres actifs	5 692	5 117	6 572	5 528	4 729
	32 737	32 323	36 961	36 753	35 314
Provision générale pour risque de crédit	350	341	391	343	328
	33 087	32 664	37 352	37 096	35 642
Éléments hors bilan pondérés⁽¹⁾					
Lettres de garantie et de crédit documentaire	606	751	1 180	1 292	1 878
Engagements de crédit	4 075	3 872	4 415	4 747	5 137
Contrats de taux d'intérêt	100	161	106	84	65
Contrats de change	230	221	374	331	244
Contrats sur actions et produits de base	256	161	148	187	72
	5 267	5 166	6 223	6 641	7 396
Éléments pour risque de marché	1 707	1 148	1 121	2 098	1 083
Actif total pondéré	40 061	38 978	44 696	45 835	44 121
Levier⁽³⁾	15,4	14,2	13,1	14,8	16,6
Ratios					
Capital de base	9,6 %	9,6 %	9,6 %	8,7 %	7,7 %
Capital total	13,4 %	13,6 %	13,1 %	11,4 %	11,0 %

⁽¹⁾ Depuis 2002, les données sont au 31 octobre. Pour 2001, les lettres de garantie et de crédit documentaire et les engagements de crédit sont au 31 octobre, les autres renseignements sont au 30 septembre. Les éléments hors bilan antérieurs à 2001 sont tous au 30 septembre.

⁽²⁾ Après effet de l'émission de 250 millions de dollars US de déventures au 2 novembre 1999.

⁽³⁾ Le levier est obtenu en divisant le total de l'actif au bilan et des substituts directs de crédits par le capital total tel que défini par les normes sur les fonds propres.

TABLEAU 9 – BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Trust	Finan- cière	Place- ments	Place- ments	Gestion de porte- feuille	Courtage à escompte	Banque excluant	2003	2002
	Banque Nationale	Banque Nationale	Banque Nationale	Altamira	Natcan	Nationale	filiales		
Biens administrés									
Institutions	31 650	4 590	-	108	-	-	-	36 348	36 812
Particuliers	-	63 339	-	-	-	7 186	-	70 525	60 341
Fonds communs de placement	5 854	4	5 507	2 109	-	-	-	13 474	15 537
Prêts hypothécaires vendus à des tiers	-	-	-	-	-	-	4 217	4 217	4 778
Total des biens administrés	37 504	67 933	5 507	2 217	-	7 186	4 217	124 564	117 468
Biens sous gestion									
Particuliers	2 334	-	-	-	-	-	-	2 334	2 111
Gestion de portefeuille	-	1 599	-	352	12 024	-	-	13 975	10 797
Fonds commun de placement	-	-	-	1 958	12 517	-	-	14 475	8 296
Total des biens sous gestion	2 334	1 599	-	2 310	24 541	-	-	30 784	21 204
Total des biens administrés et sous gestion - 2003	39 838	69 532	5 507	4 527	24 541	7 186	4 217	155 348	138 672
Total des biens administrés et sous gestion - 2002	40 917	59 468	5 160	5 068	17 823	5 458	4 778	138 672	

TABLEAU 10 – RÉPARTITION DES PRÊTS PAR CATÉGORIE D'EMPRUNTEURS

Au 30 septembre (en millions de dollars)	2003		2002		2001		2000		1999	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Particuliers ⁽¹⁾	5 947	13,8	5 859	14,2	6 100	13,7	7 415	16,3	7 459	16,2
Hypothèques résidentielles	13 753	31,9	12 548	30,4	12 132	27,3	11 503	25,2	13 298	28,9
Hypothèques non résidentielles	911	2,1	836	2,0	779	1,7	756	1,7	683	1,5
Agriculture	1 653	3,8	1 486	3,6	1 286	2,9	1 169	2,6	1 060	2,3
Institutions financières	1 277	3,0	1 583	3,8	1 231	2,8	973	2,1	1 008	2,2
Fabrication	3 282	7,6	5 050	12,2	5 733	12,9	5 132	11,3	4 980	10,8
Construction et service immobilier	1 291	3,0	1 707	4,1	1 301	2,9	1 388	3,0	1 606	3,5
Transports et communications	515	1,2	632	1,5	1 041	2,3	1 013	2,2	877	1,9
Mines, carrières et énergie	774	1,8	601	1,5	742	1,7	585	1,3	608	1,3
Exploitation forestière	264	0,6	252	0,6	293	0,7	289	0,6	238	0,5
Administration publique	1 286	3,0	921	2,1	819	1,8	908	2,0	841	1,8
Commerce de gros	558	1,3	807	2,0	1 682	3,8	1 839	4,0	1 613	3,5
Commerce de détail	1 296	3,0	1 281	3,1	1 423	3,2	1 481	3,2	1 498	3,2
Services	4 059	9,4	3 518	8,6	4 033	9,1	4 022	8,8	4 041	8,8
Titres faisant l'objet d'accords de revente	4 333	10,1	3 083	7,5	3 863	8,7	5 364	11,8	4 175	9,1
Autres	1 912	4,4	1 169	2,8	2 011	4,5	1 754	3,9	2 081	4,5
	43 111	100,0	41 333	100,0	44 469	100,0	45 591	100,0	46 066	100,0

⁽¹⁾ Incluant prêts à la consommation, cartes de crédit et autres prêts aux particuliers

TABLEAU 11 – PRÊTS IMMOBILIERS

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2003		2002		2001		2000		1999	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Répartition géographique										
Canada										
Ontario	69	12	73	13	81	15	101	16	168	24
Québec	456	80	399	73	350	64	371	58	335	49
Autres	-	-	3	1	3	1	16	2	18	3
	525	92	475	87	434	80	488	76	521	76
États-Unis										
Californie	-	-	2	-	29	6	58	9	57	8
New York	5	1	6	2	7	1	15	2	19	3
Illinois	-	-	-	-	7	1	7	1	7	1
Autres	42	7	61	11	68	12	78	12	85	12
	47	8	69	13	111	20	158	24	168	24
	572	100	544	100	545	100	646	100	689	100
Répartition par type de projet										
Commerce de détail	123	22	147	27	148	27	183	28	186	27
Immeubles à bureaux	148	26	202	37	202	37	235	37	216	31
Résidentiel	245	43	101	18	68	12	93	14	94	14
Industriel	14	2	31	6	31	6	45	7	55	8
Terrains	2	-	5	1	15	3	25	4	29	4
Autres	40	7	58	11	81	15	65	10	109	16
	572	100	544	100	545	100	646	100	689	100
Provisions pour prêts douteux	14		37		42		53		64	
Prêts immobiliers, nets	558		507		503		593		625	
En pourcentage des capitaux propres		14		13		12		15		19
En pourcentage du total des prêts et acceptations		1		1		1		1		1

TABLEAU 12 – PAYS DÉSIGNÉS

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2003	2002	2001	2000	1999
Prêts et valeurs bruts					
Brésil	33	39	40	38	37
Côte-d'Ivoire	12	14	15	14	14
Soudan	-	-	15	13	15
Nicaragua	-	-	14	13	13
Pérou	12	14	14	13	13
Autres	10	12	11	12	12
	67	79	109	103	104
Provisions pour pays désignés	23	26	55	52	53
Prêts et valeurs, nets des provisions	44	53	54	51	51
Provisions en % des prêts et valeurs	34,3 %	32,9 %	50,5 %	50,5 %	51,0 %
Prêts et valeurs, nets, en % des capitaux propres	1,2 %	1,4 %	1,3 %	1,3 %	1,5 %

TABLEAU 13 – PRÊTS DOUTEUX

<i>Au 31 octobre</i> <i>(en millions de dollars)</i>	2003	2002	2001	2000	1999
Prêts douteux privés, nets					
Canada					
Particuliers et petites entreprises ⁽¹⁾	46	62	214	194	216
Commercial	68	99	210	233	240
Grandes entreprises	107	36	15	23	3
Immobilier	25	44	29	26	33
Autres	-	-	-	1	-
	246	241	468	477	492
International					
Immobilier – États-Unis	-	-	3	12	13
– Autres	2	3	3	4	7
Activités abandonnées	-	-	117	51	30
	2	3	123	67	50
Total des prêts douteux privés, nets ⁽²⁾	248	244	591	544	542
Prêts douteux à l'égard des pays désignés					
Prêts bruts	22	24	38	35	38
Provision	19	22	38	35	37
Total des prêts douteux à l'égard des pays désignés, nets	3	2	-	-	1
Total des prêts douteux nets	251	246	591	544	543
Prêts douteux privés, bruts	454	479	932	957	978
Provisions pour pertes sur créances	206	235	341	413	436
Prêts douteux privés, nets	248	244	591	544	542
Taux de provisionnement	45,4 %	49,1 %	36,6 %	43,2 %	44,6 %
En pourcentage des prêts nets et acceptations					
Canada – privés	0,6 %	0,6 %	1,2 %	1,1 %	1,2 %
International – privés	0,1 %	0,1 %	1,7 %	0,9 %	0,7 %
International – pays désignés	0,1 %	0,1 %	- %	- %	- %
Total	0,6 %	0,6 %	1,2 %	1,1 %	1,2 %
En pourcentage des capitaux propres					
attribuables aux actionnaires ordinaires	6,7 %	6,8 %	16,3 %	16,3 %	18,2 %

⁽¹⁾ Incluant 16 millions de dollars de prêts à la consommation nets en 2003 (2002 : 22 millions de dollars ;

2001 : 108 millions de dollars ; 2000 : 80 millions de dollars ; 1999 : 64 millions de dollars)

⁽²⁾ La Banque n'a pas de prêt faisant partie de la catégorie des autres prêts en retard (90 jours et plus) sauf ceux qui sont déjà désignés comme prêts douteux.

TABLEAU 14 – INTÉRÊTS SUR PRÊTS DOUTEUX

<i>Exercice terminé le 31 octobre</i> <i>(en millions de dollars)</i>	2003	2002	2001	2000	1999
Intérêts sur prêts douteux					
Canada	6	5	(4)	(6)	(8)
International	-	-	-	-	-
	6	5	(4)	(6)	(8)
Prêts douteux moyens					
Canada	(203)	(129)	30	30	45
International	18	12	37	15	8
	(185)	(117)	67	45	53
Intérêts en % des prêts douteux moyens, nets					
Canada	(3,2) %	(3,9) %	(13,3) %	(20,0) %	(17,8) %
International	- %	- %	- %	- %	- %
Total	(3,2) %	(4,3) %	(6,0) %	(13,3) %	(15,1) %

(en millions de dollars, sauf pour les données par action)	Revenu net d'intérêts (en équivalent imposable)	Revenus autres que d'intérêts (en équivalent imposable)	Dotations aux pertes sur créances	Charges d'exploitation	Bénéfice avant act. abandonnées et charges d'écart d'acquisition	Activités abandonnées	Bénéfice avant charges d'écart d'acquisition
1 ^{er} T	313	285	38	389	96	7	103
2 ^e T	298	328	44	412	95	8	103
3 ^e T	313	303	44	409	94	11	105
4 ^e T	300	317	44	405	104	10	114
1999	1 224	1 233	170	1 615	389	36	425
1 ^{er} T	300	417	41	476	115	6	121
2 ^e T	322	482	46	536	127	10	137
3 ^e T	319	573	57	618	126	7	133
4 ^e T	291	468	40	490	131	6	137
2000	1 232	1 940	184	2 120	499	29	528
1 ^{er} T	338	424	43	477	143	(1)	142
2 ^e T	352	446	46	503	147	(2)	145
3 ^e T	359	453	18	503	174	(26)	148
4 ^e T	340	535	98	506	163	(16)	147
2001	1 389	1 858	205	1 989	627	(45)	582
1 ^{er} T	386	419	245	501	28	118	146
2 ^e T	361	466	130	491	122	-	122
3 ^e T	358	309	62	508	29	(3)	26
4 ^e T	368	447	53	540	139	(4)	135
2002	1 473	1 641	490	2 040	318	111	429
1 ^{er} T	368	492	41	548	166	-	166
2 ^e T	352	445	41	529	138	-	138
3 ^e T	313	555	45	558	161	1	162
4 ^e T	333	601	50	624	157	1	158
2003	1 366	2 093	177	2 259	622	2	624

(en millions de dollars, sauf pour les données par action)

	Privés nets	Pays désignés Encours brut	Pays désignés Provisions	Prêts douteux Total net
1 ^{er} T	543	40	38	545
2 ^e T	548	37	36	549
3 ^e T	548	39	38	549
4 ^e T	542	38	37	543
1999				
1 ^{er} T	544	35	35	544
2 ^e T	544	35	35	544
3 ^e T	545	36	36	545
4 ^e T	544	35	35	544
2000				
1 ^{er} T	554	36	36	554
2 ^e T	578	36	36	578
3 ^e T	582	36	36	582
4 ^e T	591	38	38	591
2001				
1 ^{er} T	307	9	9	307
2 ^e T	311	23	21	313
3 ^e T	279	24	22	281
4 ^e T	244	24	22	246
2002				
1 ^{er} T	228	24	22	230
2 ^e T	225	23	22	226
3 ^e T	230	23	20	233
4 ^e T	248	22	19	251
2003				

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Charges d'écart d'acquisition	Bénéfice net	Bénéfice par action			Dividendes (en milliers de dollars)		Rendement des capitaux propres att. aux act. ord. %
		avant act. abandon. et charges d'écart d'acq.	avant charges d'écart d'acquisition	Net	Ordinaires	Priviliégés	
1	102	0,52	0,56	0,55	29 241	6 044	15,9
1	102	0,52	0,56	0,56	29 255	6 044	16,2
2	103	0,51	0,58	0,57	31 031	6 043	15,4
4	110	0,53	0,58	0,56	33 964	6 044	15,1
8	417	2,08	2,28	2,24	123 491	24 175	15,5
4	117	0,58	0,61	0,59	34 036	6 044	15,3
5	132	0,64	0,69	0,66	35 939	6 044	17,2
5	128	0,62	0,67	0,64	35 973	6 636	15,8
5	132	0,65	0,68	0,65	35 995	8 843	15,8
19	509	2,49	2,65	2,54	141 943	27 567	16,0
4	138	0,71	0,71	0,68	36 024	8 844	16,1
5	140	0,73	0,71	0,69	39 843	8 844	16,6
5	143	0,86	0,73	0,70	39 908	8 844	15,9
5	142	0,81	0,73	0,71	40 029	8 844	15,4
19	563	3,11	2,88	2,78	155 804	35 376	16,0
-	146	0,11	0,73	0,73	40 009	6 831	15,0
-	122	0,62	0,62	0,62	45 763	4 831	13,1
-	26	0,13	0,12	0,12	43 213	4 831	2,3
-	135	0,73	0,71	0,71	44 597	4 832	14,5
-	429	1,59	2,18	2,18	173 582	21 325	11,3
-	166	0,88	0,88	0,88	47 555	4 831	17,6
-	138	0,73	0,73	0,73	46 870	8 165	14,8
-	162	0,88	0,89	0,89	48 973	5 725	17,3
-	158	0,87	0,87	0,87	49 117	5 725	16,4
-	624	3,36	3,37	3,37	192 515	24 446	16,5

Nombre d'actions ordinaires (en milliers)		Par action ordinaire			Nombre d'employés ⁽¹⁾	Nombre de succursales au Canada
Moyen	Fin de période	Valeur comptable	Cours de l'action			
			Haut	Bas		
171 850	172 024	14,27	26,20	22,60	12 315	646
172 153	172 214	14,70	24,50	19,90	12 164	646
172 294	172 320	15,23	23,15	18,55	12 337	648
186 568	188 729	15,81	19,35	17,15	12 175	649
188 925	189 049	16,17	18,60	16,40	12 265	638
189 174	189 201	16,66	22,05	17,25	12 325	636
189 311	189 334	17,11	24,25	20,55	11 884	634
189 444	189 474	17,60	25,25	21,05	11 457	586
189 578	189 607	17,57	29,00	23,00	11 492	571
189 757	189 822	18,08	31,00	26,05	11 675	566
190 062	190 230	18,57	30,60	25,20	12 153	549
190 311	190 331	19,04	30,20	24,25	12 027	525
190 450	190 500	19,56	30,07	24,70	11 381	521
188 794	185 109	19,53	34,93	29,14	11 308	522
184 134	183 256	19,29	33,73	29,01	11 394	522
183 124	182 596	19,72	32,50	27,00	11 442	507
182 728	181 563	20,22	33,10	29,95	11 443	491
178 348	175 670	20,28	35,15	31,26	11 372	488
175 363	174 507	20,77	37,41	34,55	11 697	480
174 585	174 620	21,32	41,19	34,50	11 460	477

(1) En équivalent temps complet et excluant la filiale Financière Banque Nationale & Cie Inc.

Acceptation

Titre d'emprunt à court terme, négociable sur le marché monétaire, qu'une banque garantit en faveur d'un emprunteur en échange d'une commission d'acceptation.

Actif moyen

Moyenne quotidienne de l'actif au bilan.

Appariement

Ajustement des échéances de l'actif et du passif ainsi que des éléments hors bilan de manière à minimiser le risque de taux d'intérêt et le risque de taux de change. Le processus d'appariement est aussi appelé « gestion actif-passif ».

Bénéfice par action

Résultat net disponible pour les détenteurs d'actions ordinaires, c'est-à-dire le bénéfice net moins les dividendes sur les actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation durant la période visée.

Biens administrés

Biens à l'égard desquels une institution financière fournit des services administratifs au nom des clients qui en sont propriétaires. Ces services administratifs incluent la garde de valeurs, le recouvrement des revenus de placement, le règlement d'opérations d'achat et de vente, ainsi que la tenue de livres. Les biens administrés ne sont pas inscrits au bilan de l'institution qui offre les services administratifs.

Biens sous gestion

Biens gérés par une institution financière au nom des clients à qui ils appartiennent. Les services de gestion, plus élaborés que les simples services administratifs, incluent le choix des placements ou la prestation de conseils à cet effet. Les biens sous gestion, qui peuvent aussi être des biens administrés, ne sont pas inscrits au bilan de l'institution qui offre ces services.

Capital

Montant qui reviendrait aux actionnaires et aux détenteurs de débetures subordonnées si les actifs étaient liquidés pour rembourser les déposants et autres créanciers. Le capital est donc composé des débetures subordonnées, de la part des actionnaires sans contrôle et des capitaux propres.

Capital théorique

Montant notionnel de référence sur la base duquel sont calculés les paiements à l'égard d'instruments comme les contrats de garantie ou les swaps de taux d'intérêt. Ce capital est dit « théorique » puisqu'il ne fait l'objet d'aucun échange.

Capitaux propres

Somme du capital-actions souscrit par les actionnaires et des bénéfices non répartis. Les capitaux propres correspondent au montant qui reviendrait aux actionnaires si les actifs étaient liquidés pour rembourser les déposants et les autres créanciers.

Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Partie des capitaux propres qui comprend seulement le capital-actions souscrit par les actionnaires ordinaires (en plus des bénéfices non répartis). Cette valeur correspond au montant qui reviendrait aux actionnaires ordinaires si les actifs étaient liquidés pour rembourser les déposants et autres créanciers.

Contrat de change à terme

Engagement obligeant à vendre ou à acheter, à ou avant une date d'échéance, une quantité donnée de devises à un taux de change déterminé.

Contrat de garantie de taux d'intérêt

Engagement obligeant à vendre ou à acheter, à ou avant une date d'échéance, une quantité donnée de valeurs mobilières à un taux d'intérêt déterminé.

Courbe de rendement

Représentation graphique des taux d'intérêt en vigueur à une date donnée pour diverses échéances. Les taux d'intérêt varient en fonction des risques anticipés par le marché. Généralement, les taux d'intérêt sont plus bas pour les échéances à court terme que pour les échéances à long terme. Il arrive que la courbe soit inversée, c'est-à-dire que les taux à court terme soient supérieurs aux taux à long terme.

Débeture subordonnée

Obligation non garantie émise par une banque et dont le remboursement, dans l'éventualité d'une liquidation, est subordonné aux créances des déposants et de certains autres créanciers. Si elle est convertible, la débeture subordonnée s'échange contre des actions, au gré du détenteur ou de l'émetteur de la débeture, ou des deux.

Dérivé de crédit

Instrument dérivé fondé sur des instruments de crédit et offrant une assurance contre le risque de crédit (les swaps de créances, par exemple).

Dotations aux pertes sur créances

Charges affectées annuellement aux provisions pour pertes sur créances dans le but de maintenir ces provisions à un niveau suffisant, compte tenu des radiations et des recouvrements à l'égard de prêts déterminés.

Engagements afférents à des titres vendus en vertu de conventions de rachat

Engagements financiers relatifs à des valeurs mobilières vendues aux termes d'une entente selon laquelle elles seront rachetées à un prix et une date déterminés. Cette entente constitue une forme de financement à court terme.

Équivalent imposable

Méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôt (principalement les dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Cet ajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif – par exemple, dans l'analyse du revenu net d'intérêts – sans égard à leur traitement fiscal.

Gestion actif-passif

Gestion des échéances de l'actif et du passif ainsi que des éléments hors bilan de manière à minimiser, par un appariement approprié, le risque de taux d'intérêt et le risque de taux de change.

**Instruments dérivés
(ou instruments financiers dérivés)**

Contrats financiers portant sur des instruments financiers ordinaires, comme des créances, des devises ou des titres boursiers. Les instruments dérivés sont employés dans des opérations de trésorerie ainsi que dans des opérations de couverture des risques à l'égard d'instruments financiers ordinaires. Les contrats à terme, les swaps et les options sur devises, sur taux d'intérêt ou sur créances, ainsi que les dérivés de crédit font partie des instruments financiers dérivés.

Liquidités

Au sens général, éléments d'actif détenus en espèces ou en valeurs facilement convertibles en espèces comme les dépôts à d'autres banques et les valeurs mobilières. Dans un sens plus étroit, le terme est parfois réservé (dans le bilan, par exemple) à la somme de l'encaisse et des dépôts auprès d'institutions financières.

Option sur devises ou sur taux d'intérêt

Droit (sans obligation) de vendre (option de vente) ou d'acheter (option d'achat), à ou avant une date d'échéance, une quantité donnée de devises ou de valeurs mobilières à un prix déterminé (prix d'exercice).

Point (ou point de pourcentage)

Unité de mesure correspondant à l'unité (1 %) dans un pourcentage.

Pondération en fonction du risque

Processus par lequel des facteurs de pondération sont appliqués à la valeur nominale de certains actifs afin de les ramener à des niveaux de risque comparables. Les instruments hors bilan sont convertis en rajustant les valeurs théoriques en équivalent de bilan (ou de crédit) et en appliquant ensuite les facteurs de risque appropriés. L'actif total pondéré en fonction du risque constitue le dénominateur des divers ratios de capital selon les normes de la Banque des Règlements Internationaux (BRI).

Portefeuille de négociation

Ensemble des valeurs mobilières détenues à court terme à des fins d'arbitrage. Ce portefeuille est inscrit au bilan à sa juste valeur.

Portefeuille de placement

Ensemble des valeurs mobilières détenues avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ou jusqu'à ce que les conditions soient plus avantageuses pour d'autres placements à long terme. Le portefeuille de placement comprend principalement des titres de participation et des titres de créance. Les titres de participation sont comptabilisés au coût d'acquisition, à moins que la Banque n'exerce une influence notable sur l'entité visée. Les titres de créance sont comptabilisés au coût d'acquisition.

Prêt douteux

Prêt dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts soulève un doute raisonnable de l'avis de la direction. Tout prêt dont des paiements sont en souffrance depuis 90 jours tombe dans cette catégorie, à moins que le recouvrement du capital et des intérêts ne fasse pas de doute.

Provisions pour pertes sur créances

Provisions constituées pour couvrir les pertes anticipées sur des créances (prêts, acceptations, garanties, lettres de crédit, dépôts des autres banques et instruments dérivés). Les provisions pour pertes sur créances comprennent la provision pour pays désignés ou risques pays, la provision spécifique et la provision générale pour risque de crédit. Elles équivalent à la somme cumulative des dotations annuelles, moins les radiations nettes des recouvrements.

Ratio de capital

Rapport en pourcentage du capital réglementairement défini à l'actif pondéré en fonction du risque. La définition réglementaire de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) distingue deux catégories de capital : le « capital de base » comprend les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et aux détenteurs d'actions privilégiées à dividendes non cumulatifs, ainsi que la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales. Le « capital supplémentaire » se compose de la valeur aux livres des autres actions privilégiées et de la portion admissible des débentures subordonnées, et de la provision générale pour risque de crédit. Le « capital total réglementaire », ou simplement « capital total », représente la somme des diverses catégories de capital, déduction faite des placements dans les sociétés satellites et de la protection de premier niveau dans le cadre de la titrisation d'actifs. Conformément aux règles de la BRI, le Surintendant des institutions financières au Canada a défini une troisième catégorie de capital destinée à couvrir spécifiquement le risque de marché, risque qui doit aussi être couvert par le capital de première catégorie.

**Rendement des capitaux propres
attribuables aux actionnaires ordinaires
(ou ROE)**

Rapport du bénéfice net, déduction faite des dividendes sur les actions privilégiées, à la valeur moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Revenus autres que d'intérêts

Revenus qui ne sont ni des intérêts ni des dividendes. Les revenus autres que d'intérêts comprennent notamment les frais de service sur dépôts et ordres de paiement, les commissions sur prêts, les revenus des opérations sur les marchés financiers, les commissions sur cartes de crédit, les revenus de gestion de placements et de garde des valeurs, les revenus des fonds d'investissement et les revenus de titrisation.

Revenu net d'intérêts

Différence entre les intérêts et dividendes perçus sur le total de l'actif et les frais d'intérêts liés au total du passif. En d'autres termes, le revenu net d'intérêts correspond à la différence entre ce que la Banque touche sur les éléments d'actif comme les prêts et les valeurs mobilières et ce qu'elle paie sur les éléments de passif comme les dépôts. La marge nette d'intérêts est égale au rapport du revenu net d'intérêts à l'actif moyen.

Risque de change

Éventualité de pertes causées par la variation du cours des devises et la réduction conséquente de la valeur d'un titre ou autre instrument financier détenu par la Banque.

Risque de crédit

Éventualité d'une perte découlant de l'incapacité ou du refus d'une contrepartie de remplir ses obligations contractuelles relatives à un prêt ou à une autre forme de créance. Le risque de crédit peut provenir des conditions particulières de la contrepartie ou représenter une conséquence du risque de marché.

Risque de liquidité

Éventualité de difficultés dans l'obtention d'espèces ou de quasi-espèces en temps utile pour faire face à des échéances financières.

Risque de marché

Éventualité de perte à la suite de la variation des prix sur les marchés financiers. Les prix dont il s'agit sont les taux d'intérêt, les taux de change, les cours des actions et les cours des marchandises. Les variations de ces divers prix donnent lieu aux quatre grandes catégories de risques de marché : le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque sur actions et le risque sur marchandises.

Risque de taux d'intérêt

Éventualité de pertes causées par des variations de taux d'intérêt entraînant des décalages des échéances des éléments productifs de l'actif et du passif ou, plus généralement, entraînant la réduction de la valeur d'un instrument financier détenu par la Banque.

Risque opérationnel

Éventualité de pertes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des personnes, à des processus, à la technologie ou à des événements externes.

Risque sur actions

Éventualité de pertes découlant de variations du prix d'actions détenues par la Banque ou par ses filiales.

Risque sur marchandises

Éventualité de pertes découlant de variations des prix des marchandises sur lesquelles la Banque détient, dans son portefeuille de négociation, des instruments financiers dérivés.

Swap de devises et de taux d'intérêt

Opération par laquelle deux parties conviennent d'échanger, sur une période déterminée, des devises ou des flux d'intérêts (généralement un taux fixe, d'une part, et un taux flottant, d'autre part) ou les deux, sur la base d'un capital théorique.

Titres acquis en vertu de conventions de revente

Valeurs mobilières acquises par la Banque auprès d'un client dans le cadre d'une entente selon laquelle elles seront revendues au même client à un prix et une date déterminés. Cette entente constitue une forme de prêt sur nantissement à court terme.

Titrisation

Opération par laquelle certains éléments d'actif (des prêts hypothécaires ou des créances sur cartes de crédit, par exemple) sont vendus à une société qui finance leur acquisition en émettant des valeurs mobilières négociables sur le marché.

Table des matières

80	Rapport de la direction
81	Rapport des vérificateurs
82	État consolidé des résultats
83	Bilan consolidé
84	État consolidé de la variation des capitaux propres
85	État consolidé des flux de trésorerie
86	Notes afférentes aux états financiers consolidés
122	Données relatives aux années antérieures
124	Principales filiales et sociétés satellites

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés de la Banque Nationale du Canada (« la Banque ») de même que les autres informations financières du rapport annuel ont été préparés par la direction, qui assume la responsabilité de leur intégrité, y compris quant aux jugements et estimations importants qui y sont incorporés. Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sauf en ce qui concerne la comptabilisation de la provision générale pour risque de crédit, qui, jusqu'au 31 janvier 2002, était conforme au traitement comptable prescrit par le Surintendant des institutions financières au Canada (« le Surintendant ») en vertu de la *Loi sur les banques*, lequel est décrit à la note 1. Depuis le 1^{er} février 2002, les états financiers consolidés de la Banque ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, y compris les traitements comptables prescrits par le Surintendant.

La direction maintient les systèmes de comptabilité et de contrôle nécessaires pour s'acquitter de sa responsabilité et pour protéger l'actif de la Banque. Les contrôles comprennent notamment les normes d'embauche et de formation du personnel, la définition et l'évaluation des tâches et fonctions, les politiques et procédures d'exploitation, ainsi que les contrôles budgétaires.

Le Conseil d'administration (« le Conseil ») a la responsabilité d'examiner et d'approuver les informations financières qui figurent au rapport annuel. Il exerce aussi un rôle de surveillance dans la présentation des états financiers consolidés et le maintien des systèmes de comptabilité et de contrôle. Il délègue ses pouvoirs d'examen et de surveillance au Comité de vérification et de gestion des risques (« le Comité »).

Formé d'administrateurs qui n'appartiennent ni à la direction ni au personnel de la Banque, le Comité est responsable de l'évaluation continue des procédés de contrôle interne et de l'examen des états financiers consolidés, dont il recommande l'adoption au Conseil. Une équipe de vérificateurs internes relève du Comité et lui fait rapport régulièrement.

Les systèmes de contrôle sont renforcés par l'observation des lois et règlements qui s'appliquent aux activités de la Banque. En conformité avec la *Loi sur les banques*, le Surintendant examine régulièrement les opérations de la Banque dans le but d'assurer sa solidité financière ainsi que la protection des déposants et des actionnaires.

Les vérificateurs indépendants dont le rapport paraît ci-après ont été nommés par les actionnaires à la recommandation du Conseil. Ils ont profité d'un accès sans réserve au Comité pour discuter de questions relatives à leur vérification et à la publication de l'information.

*Le président et chef
de la direction*

*Le premier vice-président,
Finances, technologie et affaires corporatives*

Réal Raymond

Michel Labonté

Montréal, le 28 novembre 2003

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de la Banque Nationale du Canada

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Banque Nationale du Canada (« la Banque ») aux 31 octobre 2003 et 2002 et les états consolidés des résultats, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

La note 1 décrit la convention de la Banque concernant la provision générale pour risque de crédit. La note 28 explique que le Surintendant des institutions financières au Canada a exigé la constitution d'une provision générale pour pertes sur créances qui, au 31 octobre 2001, excédait de 97 millions de dollars le montant exigé selon les principes comptables généralement reconnus du Canada ; depuis le 31 janvier 2002, la provision générale pour risque de crédit de la Banque est conforme aux principes comptables généralement reconnus du Canada ainsi qu'au traitement comptable prescrit par le Surintendant des institutions financières au Canada.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2003 et 2002, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sauf en ce qui a trait aux incidences de la provision générale pour pertes sur créances exigée par le Surintendant des institutions financières au Canada décrite au paragraphe précédent.

Samson Bélair / Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés

PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés

Montréal, le 28 novembre 2003

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 octobre

(en millions de dollars, sauf montants par action)

	Note	2003	2002
Revenus d'intérêts et dividendes			
Prêts		1 872	1 906
Valeurs mobilières		526	511
Dépôts auprès d'institutions financières		131	174
		2 529	2 591
Frais d'intérêts			
Dépôts		1 030	979
Débitures subordonnées		105	110
Divers		70	58
		1 205	1 147
Revenu net d'intérêts		1 324	1 444
Revenus autres que d'intérêts			
Commissions des marchés financiers		544	539
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements		189	186
Revenus de négociation		335	74
Pertes sur valeurs mobilières du compte de placement, montant net	23	(6)	(103)
Commissions sur cartes de crédit		49	47
Commissions sur prêts		204	181
Acceptations, lettres de crédit et de garantie		63	63
Revenus de titrisation		204	204
Revenus de change		66	67
Services fiduciaires et fonds communs de placement		210	160
Divers		180	166
		2 038	1 584
Revenu total		3 362	3 028
Dotations aux pertes sur créances	6	177	490
Charges d'exploitation			
Salaires et avantages sociaux		1 287	1 147
Frais d'occupation		192	191
Ordinateurs et équipements		312	305
Communications		80	77
Honoraires professionnels		112	99
Divers		276	221
		2 259	2 040
Bénéfice avant charge d'impôts, part des actionnaires sans contrôle et activités abandonnées			
Charge d'impôts	16	926	498
		277	150
		649	348
Part des actionnaires sans contrôle		27	30
Bénéfice avant activités abandonnées		622	318
Activités abandonnées	26	2	111
Bénéfice net		624	429
Dividendes sur actions privilégiées	14	25	21
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires		599	408
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	17		
non dilué		177 751	186 608
dilué		179 235	187 727
Bénéfice avant activités abandonnées par action ordinaire	17		
non dilué		3,36	1,59
dilué		3,33	1,59
Bénéfice net par action ordinaire	17		
non dilué		3,37	2,18
dilué		3,34	2,18
Dividende par action ordinaire	14	1,08	0,93

BILAN CONSOLIDÉ

Au 31 octobre
(en millions de dollars)

ACTIF**Liquidités**

Encaisse et dépôts à la Banque du Canada
Dépôts auprès d'institutions financières

Note	2003	2002
	313	245
	6 734	6 619
	7 047	6 864

Valeurs mobilières

Compte de placement
Compte de négociation
Substituts de prêts

4	6 998	6 863
4	19 151	13 179
	30	76
	26 179	20 118

Prêts

5 et 6

Hypothécaires résidentiels
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit
Aux entreprises et aux administrations publiques
Titres acquis en vertu de conventions de revente
Provisions pour pertes sur créances

	13 976	12 867
	6 101	5 561
	18 934	20 680
	3 955	2 366
	(630)	(662)
	42 336	40 812

Autres actifs

Engagements de clients en contrepartie d'acceptations
Actifs détenus aux fins d'aliénation
Immobilisations corporelles
Écart d'acquisition
Actifs incorporels
Actifs divers

	3 334	2 988
26	-	313
7	263	255
8	660	661
8	183	184
9	2 421	2 398
	6 861	6 799
	82 423	74 593

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES**Dépôts**

10

Particuliers
Entreprises et administrations publiques
Institutions de dépôts

	23 512	22 607
	22 700	22 582
	5 251	6 501
	51 463	51 690

Autres passifs

Acceptations
Engagements afférents à des titres vendus à découvert
Engagements afférents à des titres vendus en vertu de conventions de rachat
Passifs divers

	3 334	2 988
	8 457	5 542
	8 674	4 416
11	4 484	3 978
	24 949	16 924

Débetures subordonnées

12

Part des actionnaires sans contrôle

	1 516	1 592
	398	486

Capitaux propres

Actions privilégiées
Actions ordinaires
Surplus d'apport
Bénéfices non répartis

14	375	300
14	1 583	1 639
15	2	-
	2 137	1 962
	4 097	3 901
	82 423	74 593

Réal Raymond
Président et chef de la direction

Pierre Bourgie
Administrateur

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

	Note	2003	2002
Actions privilégiées, au début		300	492
Émission d'actions privilégiées, série 15		200	–
Rachat d'actions privilégiées, séries 10, 11 et 12, aux fins d'annulation		(125)	(192)
Actions privilégiées, à la fin	14	375	300
Actions ordinaires, au début		1 639	1 668
Émission d'actions ordinaires		26	53
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation		(82)	(82)
Actions ordinaires, à la fin	14	1 583	1 639
Surplus d'apport, au début		–	–
Charge au titre des options sur actions		2	–
Surplus d'apport, à la fin	15	2	–
Bénéfices non répartis, au début		1 962	1 956
Bénéfice net		624	429
Dividendes			
actions privilégiées	14	(25)	(21)
actions ordinaires	14	(193)	(174)
Impôts relatifs aux dividendes sur actions privilégiées, séries 10, 11, 12, 13 et 15		–	(2)
Prime versée sur les actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	14	(216)	(224)
Écarts de conversion non réalisés, déduction faite des impôts		(11)	(2)
Frais d'émission d'actions, déduction faite des impôts		(4)	–
Bénéfices non répartis, à la fin		2 137	1 962
Capitaux propres		4 097	3 901

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

	2003	2002
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	624	429
Ajustements pour :		
Dotations aux pertes sur créances excluant les activités abandonnées	177	490
Dotations aux pertes sur créances attribuées aux activités abandonnées	1	(51)
Amortissement des immobilisations corporelles	49	58
Impôts futurs	5	(24)
Redressement relatif au change pour les débentures subordonnées	(76)	(10)
Charges pour moins-value	-	139
Gains sur la vente des valeurs mobilières du compte de placement, nets	(1)	(41)
Gains tirés des titrisations de créances	(87)	(46)
Charge au titre des options sur actions	2	-
Variation des intérêts à payer	72	(153)
Variation des intérêts à recevoir	(34)	(25)
Variation des impôts à payer	208	164
Variation des pertes non réalisées et des montants nets à payer sur les instruments dérivés	10	124
Variation des valeurs mobilières du compte de négociation	(5 972)	(2 187)
Cotisations excédentaires à la charge des régimes de retraite des employés	(255)	-
Variation des autres éléments	554	(234)
	(4 723)	(1 367)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation des dépôts	(227)	254
Rachat et échéance de débentures subordonnées	-	(45)
Émission d'actions ordinaires	26	53
Émission d'actions privilégiées	200	-
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(298)	(306)
Rachat d'actions privilégiées aux fins d'annulation	(125)	(192)
Dividendes versés sur actions ordinaires	(235)	(174)
Dividendes versés sur actions privilégiées	(25)	(21)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	2 915	163
Variation des engagements afférents à des titres vendus en vertu de conventions de rachat	4 258	9
Variation des autres éléments	(16)	(4)
	6 473	(263)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation des prêts	(1 528)	(3 267)
Produit des nouveaux actifs titrisés	1 729	1 880
Produit tiré de la cession des prêts garantis	-	2 540
Achats des valeurs mobilières du compte de placement	(21 342)	(21 432)
Ventes des valeurs mobilières du compte de placement	21 220	21 329
Variation des titres acquis en vertu de conventions de revente	(1 589)	1 675
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles	(57)	(63)
	(1 567)	2 662
Augmentation des espèces et quasi-espèces	183	1 032
Espèces et quasi-espèces, au début	6 864	5 832
Espèces et quasi-espèces, à la fin	7 047	6 864
Espèces et quasi-espèces		
Encaisse et dépôts à la Banque du Canada	313	245
Dépôts auprès d'institutions financières	6 734	6 619
	7 047	6 864
Intérêts et dividendes versés	1 395	1 519
Impôts versés	126	101

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

*Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)*

1. ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Banque Nationale du Canada (« la Banque ») ont été préparés conformément à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf spécification contraire du Surintendant des institutions financières au Canada (« le Surintendant »), les états financiers consolidés sont établis selon les principes comptables généralement reconnus (« les PCGR ») du Canada, lesquels diffèrent à certains égards des PCGR des États-Unis comme l'explique la note 29.

La préparation des états financiers consolidés, selon les PCGR du Canada, exige de la direction qu'elle établisse des estimations et qu'elle formule des hypothèses à l'égard des montants d'actif et de passif portés au bilan et des éléments de l'actif et du passif éventuels à la date du bilan, ainsi que des montants des produits et charges inscrits au cours de la période couverte par les états financiers consolidés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principales conventions comptables suivies dans la préparation de ces états financiers consolidés sont résumées ci-après. Le Surintendant a prescrit un traitement comptable relativement à la provision générale pour risque de crédit qui, jusqu'au 31 janvier 2002 n'était pas conforme aux PCGR du Canada ; un rapprochement de ce traitement est présenté à la note 28. Depuis le 1^{er} février 2002, les états financiers consolidés sont préparés selon les PCGR du Canada, y compris les traitements comptables prescrits par le Surintendant.

Les états financiers consolidés de la Banque comprennent l'actif, le passif et les résultats d'exploitation de la Banque et de toutes ses filiales, compte tenu de l'élimination des opérations et des soldes intersociétés.

Les placements dans les sociétés satellites, c'est-à-dire ceux sur lesquels la Banque exerce une influence notable, sont comptabilisés à la valeur de consolidation et portés à la rubrique « Actifs divers » au bilan consolidé. La quote-part du bénéfice (perte) de ces sociétés revenant à la Banque est portée aux revenus d'intérêts et de dividendes à l'état consolidé des résultats.

Conversion de devises étrangères

Les actifs et les passifs libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change de fin de mois en vigueur à la date des états financiers consolidés. Les revenus et les charges d'exploitation sont convertis aux taux de change mensuels moyens. Les gains et pertes de conversion matérialisés et non matérialisés sont inclus dans les états consolidés des résultats de l'exercice.

Les actifs et les passifs des établissements dont la devise fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change de fin de mois en vigueur à la date du bilan, alors que les revenus et les charges d'exploitation sont convertis aux taux de change mensuels moyens. Les gains et les pertes de change qui découlent de la conversion des établissements dont la devise fonctionnelle n'est pas le dollar canadien et les opérations de couverture s'y rapportant, déduction faite des impôts, sont présentés aux bénéfices non répartis.

Liquidités

Les liquidités comprennent les espèces et quasi-espèces. Les espèces sont représentées par l'encaisse, les billets de banque et les pièces de monnaie. Les quasi-espèces sont représentées par les dépôts à la Banque du Canada, les dépôts auprès d'institutions financières, les chèques et les autres effets en circulation.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières se subdivisent en trois grandes catégories, soit le compte de placement, le compte de négociation et les substituts de prêts.

Les valeurs mobilières du compte de placement sont détenues avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ou jusqu'à ce que les conditions du marché soient plus avantageuses pour d'autres types de placements. Les titres de participation sont comptabilisés au coût d'acquisition si la Banque n'exerce aucune influence notable, tandis que les titres de créances sont comptabilisés au coût d'acquisition non amorti. La prime ou l'escompte relatif à un titre de créances est amorti selon la méthode du rendement effectif jusqu'à la cession ou l'échéance du titre. Les gains ou pertes sur la cession de valeurs mobilières et l'amortissement des primes et escomptes sont comptabilisés aux résultats. Toute moins-value durable de la valeur des comptes de placement est inscrite aux résultats.

Les valeurs mobilières du compte de négociation sont transigées à court terme. Ces titres sont comptabilisés à leur juste valeur, celle-ci étant basée sur les cours du marché divulgués publiquement. Lorsque les cours du marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée à partir des cours du marché de titres similaires. Les gains ou pertes réalisés et non réalisés sur ces titres sont comptabilisés aux résultats.

Les substituts de prêts sont des instruments de financement de clients, structurés, comme des valeurs mobilières après impôts plutôt que comme des prêts ordinaires afin d'offrir aux émetteurs un taux d'emprunt avantageux. Le traitement comptable de ces valeurs mobilières s'apparente à celui des prêts.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

*Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)*

1. ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**Prêts**

Un prêt, à l'exception des créances sur cartes de crédit, est considéré comme douteux lorsque, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime d'une partie du capital ou de l'intérêt, ou lorsque survient un retard de 90 jours sur une échéance contractuelle d'intérêt, sauf si le recouvrement du capital ou de l'intérêt n'est pas mis en doute. Un prêt ne peut reprendre son statut régulier que si les paiements de capital et d'intérêt redeviennent totalement à jour. Les créances sur cartes de crédit sont radiées lorsqu'un paiement est en souffrance depuis plus de 180 jours.

Lorsqu'il est établi que des prêts deviennent douteux, la constatation des intérêts cesse, et les valeurs comptables de ces prêts sont ramenées à leur valeur de réalisation estimative, par la radiation totale ou partielle du prêt ou par la constitution d'une provision pour pertes sur créances.

L'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a apporté des modifications au chapitre 3025 « Prêts douteux » afin de rendre le traitement comptable des biens saisis conforme aux nouvelles règles relatives à la comptabilisation des actifs à long terme destinés à la vente contenues dans le chapitre 3475 « Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités ». Les modifications du chapitre 3025 s'appliquent à toutes les saisies en règlement de prêts douteux effectuées à compter du 1^{er} mai 2003. Ces nouvelles normes classent les saisies en deux catégories, soit les biens saisis destinés à la vente et les biens saisis qui seront détenus et utilisés. Quant aux biens saisis avant le 1^{er} mai 2003 et qui étaient classés comme destinés à la revente selon les anciennes normes, ils sont reclassés dans la catégorie des biens détenus et utilisés lorsqu'ils ne répondent pas aux nouveaux critères.

Les biens saisis en règlement de prêts douteux et destinés à la vente sont enregistrés, à la date de saisie, à leur juste valeur diminuée des frais de vente. Tout écart entre la valeur comptable du prêt avant la saisie et le montant auquel les biens saisis sont mesurés initialement est constaté au poste « Dotations aux pertes sur créances ». Pour toute variation ultérieure de leur juste valeur, les gains ou les pertes sont constatés à l'état consolidé des résultats au poste « Revenus autres que d'intérêts ». Les gains ne doivent pas excéder les pertes de valeur constatées après la date de saisie. Les revenus générés par les biens saisis ainsi que les dépenses d'exploitation sont imputés à l'état consolidé des résultats.

Les biens saisis en règlement de prêts douteux, qui seront détenus et utilisés, sont évalués, à la date de saisie, à leur juste valeur. Tout excédent de la valeur comptable du prêt sur sa juste valeur est porté aux résultats au poste « Dotations aux pertes sur créances ». Ces biens sont, subséquemment à la date de saisie, comptabilisés comme des immobilisations corporelles et suivent les mêmes règles comptables.

Les commissions de montage de prêts, y compris les montants reçus au titre d'engagements de prêts et les charges de restructuration et de renégociation, sont considérées comme partie intégrante du rendement obtenu sur le prêt et reportées pour être amorties par imputation aux revenus d'intérêts sur la durée du prêt. S'il est probable qu'un prêt en résulte, les commissions d'engagement ont le même traitement comptable ; elles sont amorties par imputation aux revenus d'intérêts sur la durée des prêts. Sinon, les commissions sont comptabilisées aux revenus autres que d'intérêts pendant la période d'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont constatées dans les revenus autres que d'intérêts, à moins que le rendement de tout prêt retenu par la Banque ne soit inférieur à celui d'autres établissements de crédit comparables participant au financement. Dans de tels cas, une fraction appropriée des commissions est reportée et amortie par imputation aux revenus d'intérêts sur la durée du prêt.

Les prêts comprennent également les titres acquis en vertu de conventions de revente que la Banque a achetés, tout en s'engageant à les revendre au vendeur initial à un prix et à une date prédéterminés. Comme les titres ne changent pas de titulaire, l'opération s'apparente à un prêt qu'aurait effectué la Banque. Les titres sont inscrits au coût. Le revenu d'intérêts correspondant est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances reflètent la meilleure estimation de la direction quant aux pertes liées au portefeuille de prêts à la date du bilan. Les provisions pour pertes sur créances sont principalement liées aux prêts, mais elles peuvent également avoir trait au risque de crédit lié aux dépôts à d'autres banques, aux produits dérivés, aux titres de substituts de prêts et à d'autres instruments de crédit comme les acceptations, les lettres de garantie et les lettres de crédit. Les provisions pour pertes sur créances comprennent la provision spécifique pour prêts douteux, la provision pour pays désignés et la provision générale pour risque de crédit. Les provisions pour pertes sur créances sont augmentées par les dotations aux pertes sur créances imputées aux résultats et réduites par les radiations, déduction faite des recouvrements.

La provision spécifique pour prêts douteux a été établie pour tous ceux qui sont individuellement repérables et pour lesquels il est possible d'estimer l'ampleur de la moins-value, les ramenant à leur valeur de réalisation estimative. Les valeurs de réalisation estimatives ont été mesurées par l'actualisation des flux monétaires futurs prévus. Pour les groupes de prêts douteux comprenant un grand nombre de soldes homogènes, dont les valeurs sont relativement faibles, les valeurs de réalisation sont évaluées par l'actualisation des flux monétaires futurs prévus pour chacun des groupes au moyen de formules fondées sur les pertes passées, la conjoncture économique et autres éléments pertinents. Aucune provision spécifique n'est constituée au titre de créances sur cartes de crédit, les soldes étant radiés lorsque aucun paiement n'est reçu dans les 180 jours.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

*Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)*

1. ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

La provision pour prêts douteux à l'égard des pays désignés paraissant sur la liste de surveillance du Surintendant est constamment réévaluée en fonction des risques engagés dans les divers pays et des conditions économiques.

La provision générale pour risque de crédit attribuée reflète la meilleure estimation de la direction quant aux pertes probables liées à la tranche du portefeuille de crédit qui n'a pas encore été précisément classée parmi les prêts douteux. Ce montant est établi en appliquant les facteurs de perte prévus aux prêts en circulation et aux engagements de crédit. La provision générale attribuée au titre des grandes entreprises et des administrations publiques est fondée sur l'application de facteurs de perte et de défaut de paiement prévus, en fonction d'une analyse statistique de l'évolution des pertes selon le type de prêt. Pour ce qui est des portefeuilles plus homogènes, tels que les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux petites et moyennes entreprises, les prêts aux particuliers et les créances sur cartes de crédit, la provision générale attribuée est déterminée en fonction des types de portefeuilles. Les pertes sont déterminées par l'application des ratios de perte établis au moyen d'une analyse statistique de l'évolution des pertes au cours d'un cycle économique. La provision générale pour risque de crédit non attribuée reflète l'estimation par la direction quant aux pertes probables du portefeuille qui ne sont pas visées par la provision spécifique pour prêts douteux, la provision pour pays désignés et la provision générale attribuée. Cette évaluation tient compte des conditions économiques et de marché, de l'expérience récente en matière de pertes sur créances et des tendances en matière de qualité et de concentration du crédit. Cette provision reflète également le risque lié au modèle et à l'estimation. Elle ne représente pas les pertes futures et ne remplace pas la provision générale attribuée.

Titrisation d'actifs

La Banque effectue des opérations de titrisation sur des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, des prêts à la consommation, des prêts aux particuliers et des créances sur cartes de crédit en vendant ces créances à des structures d'accueil ou à des fiducies qui émettent des titres aux investisseurs. Ces opérations sont comptabilisées à titre de ventes lorsque la Banque est réputée avoir abandonné le contrôle sur les actifs vendus et qu'elle reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaires sur ces actifs. Avant le 1^{er} juillet 2001, les opérations de titrisation ont été comptabilisées conformément à l'abrégié des délibérations N° 9 du Comité des problèmes nouveaux « Cessions de créances » (CPN N° 9) du manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). Pour les opérations de titrisation effectuées à compter du 1^{er} juillet 2001, la Banque a appliqué la Note d'orientation concernant la comptabilité N° 12 de l'ICCA, intitulée « Cessions de créances ». Avant le 1^{er} juillet 2001, les gains enregistrés sur les opérations de titrisation étaient amortis progressivement dans les résultats, alors que les pertes étaient constatées au moment où elles étaient subies. Pour les transactions de titrisation qui prévoyaient le paiement du produit de la vente lorsque la somme des intérêts et des frais recouverts des emprunteurs dépassait le rendement versé aux investisseurs, ce produit était considéré comme un revenu, lorsque le montant pouvait être légalement payé par la fiducie. Depuis le 1^{er} juillet 2001, les gains et les pertes sont constatés aux résultats à la date de l'opération. Les opérations entamées avant le 1^{er} juillet 2001, ou conclues après cette date en vertu d'engagements de vente conclus avant le 1^{er} juillet 2001, n'ont fait l'objet d'aucun retraitement et les gains reportés ainsi que les autres revenus continueront d'être comptabilisés en vertu des modalités initiales des ententes.

Dans le cadre des opérations de titrisation, la Banque peut conserver certains droits sur les créances titrisées, et ces droits peuvent comprendre une ou plusieurs tranches de titres subordonnés, des droits relatifs aux intérêts futurs excédentaires et, dans certains cas, un compte de réserve. Les gains et les pertes découlant des opérations de titrisation, déduction faite des frais de transactions, sont inclus à l'état consolidé des résultats au poste « Revenus de titrisation ». Les gains ou les pertes enregistrés à la vente de créances dépendent en partie de la répartition de la valeur comptable antérieure des créances entre les actifs vendus et les droits conservés. Cette répartition est basée sur leur juste valeur relative à la date de la cession. La juste valeur est basée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles. Cependant, puisqu'il n'existe généralement pas de cours pour les droits conservés, leur juste valeur est estimée en utilisant la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus en fonction des hypothèses quant aux pertes sur créances, aux remboursements par anticipation, aux courbes des taux d'intérêt à terme et aux taux d'actualisation en fonction des risques encourus.

Les droits conservés sont comptabilisés au coût et présentés avec les valeurs mobilières du compte de placement. Toute moins-value durable des droits conservés est inscrite à l'état consolidé des résultats au poste « Revenus de titrisation ».

La Banque cède généralement les créances sur une base de gestion complète. Au moment de l'opération de cession, un passif de gestion est comptabilisé et constaté aux résultats sur la durée des créances cédées. Ce passif de gestion est présenté au bilan au poste « Passifs divers ».

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES GARANTIS La Banque finance une partie de son portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels au moyen du programme des titres hypothécaires prévu à la *Loi nationale sur l'habitation*. En vertu de ce programme, la Banque regroupe sous forme de blocs des prêts hypothécaires admissibles et vend des participations dans ces blocs à des investisseurs. Ces derniers reçoivent un coupon fixé à l'avance de même que tout le capital provenant des hypothèques sous-jacentes. Les paiements aux investisseurs sont inconditionnellement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Enfin, la Banque continue d'assumer la gestion des prêts hypothécaires ainsi titrisés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

1. ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

La Banque s'est engagée envers la SCHL à mettre ponctuellement à la disposition de l'agent payeur et de l'agent des transferts les fonds suffisants pour payer les montants dus aux investisseurs, que les débiteurs aient eux-mêmes payés ou non. En outre, la Banque doit mettre à la disposition de l'agent payeur et à l'agent des transferts toutes les sommes dues aux investisseurs à l'échéance des titres. En cas de défaut de la Banque, la SCHL peut confier la gestion des prêts titrisés à un autre gestionnaire.

Acceptations et engagements de clients en contrepartie d'acceptations

La responsabilité éventuelle de la Banque au titre des acceptations est comptabilisée comme élément de passif au bilan consolidé. En contrepartie, le recours possible de la Banque envers les clients est comptabilisé comme un élément d'actif compensatoire équivalent. Les commissions sont imputées au poste « Revenus autres que d'intérêts » à l'état consolidé des résultats.

Immobilisations corporelles

Les immeubles, le matériel et mobilier et les améliorations locatives sont constatés au coût moins l'amortissement cumulé et sont amortis en fonction de leur durée estimative d'utilisation selon les méthodes et taux présentés dans le tableau suivant. Les terrains sont comptabilisés au coût.

	Méthodes	Taux
Immeubles	(a) ou (b)	2 % à 14 %
Matériel et mobilier	(a) ou (b)	20 % à 50 %
Améliorations locatives	(a)	(c)

(a) Amortissement linéaire

(b) Amortissement dégressif

(c) Sur la durée du bail plus la première option de renouvellement

Écart d'acquisition

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. L'excédent du prix d'achat sur la juste valeur de l'actif net des filiales acquises représente l'écart d'acquisition, lequel est soumis à des tests de dépréciation annuels, ou plus fréquemment si des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation, afin de s'assurer que la juste valeur demeure supérieure ou égale à la valeur comptable. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation a été déterminée.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels de la Banque résultent d'acquisition de filiales ou de groupes d'actifs et sont principalement composés de contrats de gestion et sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de l'acquisition. Les actifs incorporels ayant une durée de vie utile indéfinie et donc non amortissables sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la juste valeur de l'actif incorporel avec sa valeur comptable. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation est déterminée. Les actifs incorporels dont la durée de vie utile est déterminable sont amortis sur leur durée de vie utile. Ceux-ci font l'objet d'une réduction de valeur lorsque leur valeur comptable nette ne peut être recouvrée à long terme. Tout excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable est imputé aux résultats.

Engagements afférents à des titres vendus à découvert

Ce passif reflète l'obligation de la Banque de livrer des titres qu'elle a vendus sans les avoir en sa possession au moment de la vente. Les engagements afférents à des titres vendus à découvert dans le cadre des activités de négociation sont présentés au passif à la juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur ces titres sont inclus dans l'état consolidé des résultats au poste « Revenus de négociation ». Quant aux titres vendus à découvert utilisés à des fins de couverture, ils sont présentés au bilan consolidé au coût non amorti. Les gains et les pertes réalisés sur ces titres sont inclus dans l'état consolidé des résultats concurremment aux gains et pertes réalisés sur les éléments couverts.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

*Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)*

1. ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**Engagements afférents à des titres vendus en vertu de conventions de rachat**

Ce passif représente des titres que la Banque a vendus tout en s'engageant à les racheter de l'acheteur initial à un prix et une date prédéterminés. Comme les valeurs n'ont pas changé de titulaire, l'opération s'apparente à un emprunt qu'aurait effectué la Banque. Les titres sont inscrits au coût. Les frais d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Charge d'impôts

La Banque pourvoit à la charge d'impôts selon la méthode axée sur le bilan. La Banque détermine les actifs et les passifs d'impôts futurs en fonction des écarts existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et des passifs, selon les lois fiscales et les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliqueront à la date de résorption des écarts. Les actifs d'impôts futurs représentent des avantages fiscaux reliés aux déductions dont la Banque peut se prévaloir pour réduire son revenu imposable des exercices ultérieurs. Aucune charge pour impôts futurs n'est constituée pour la partie des bénéfices non répartis des filiales étrangères qui est réinvestie de façon permanente.

Instruments financiers dérivés

La Banque a recours à certains instruments financiers dérivés pour répondre aux besoins de ses clients dans le cadre de leurs propres activités de gestion du risque, de placement et de négociation. Les instruments financiers dérivés sont également utilisés par la Banque pour ses propres besoins de gestion des risques et de négociation.

Les principaux instruments financiers dérivés utilisés par la Banque sont, les produits hors cote suivants : les contrats de garantie de taux d'intérêt, les contrats de produits dérivés de crédit, les swaps et les options, de même que des contrats cotés en Bourse tels que les contrats à terme normalisés et les options.

Lorsque les instruments financiers dérivés sont utilisés pour répondre aux besoins des clients et pour permettre à la Banque de tirer des revenus de ses activités de négociation, ceux-ci sont comptabilisés à la juste valeur, et les gains ou les pertes qui en résultent sont portés aux résultats au poste « Revenus autres que d'intérêts ». Lorsque les instruments financiers dérivés sont utilisés en guise de couverture dans la gestion des éléments d'actif et de passif, notamment en ce qui concerne les risques liés à la fluctuation des taux d'intérêt et des cours de change, et qu'ils servent effectivement à cette fin, la comptabilité d'exercice est utilisée. Les gains et les pertes matérialisés au règlement anticipé des contrats de couverture sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément couvert. Les courus à recevoir et à payer ainsi que les gains et pertes reportés relatifs à ces contrats sont comptabilisés comme autres actifs ou autres passifs.

Produits et charges d'assurance

Les primes diminuées des réclamations et la variation des passifs actuariels sont portées au poste « Revenus autres que d'intérêts ». Les revenus provenant des valeurs mobilières détenues par les filiales d'assurance sont inclus à l'état consolidé des résultats au poste « Revenus d'intérêts et dividendes » et au bilan consolidé à la rubrique « Valeurs mobilières ». L'amortissement des gains et pertes reportés sur disposition de titres est inclus au poste « Revenus autres que d'intérêts ». Les frais d'administration sont comptabilisés aux « Charges d'exploitation » à l'état consolidé des résultats.

Biens administrés et biens sous gestion

La Banque administre et gère des biens détenus par des clients, biens qui ne sont pas inscrits au bilan. La Banque perçoit des commissions de gestion en contrepartie de ses services de gestion de placement et de fonds communs de placement. La Banque perçoit des commissions d'administration en contrepartie de ses services de fiducie, de gestion de patrimoine et de garde de valeurs. Les commissions sont constatées et inscrites au poste « Revenus autres que d'intérêts » à mesure que les services sont rendus.

Avantages sociaux futurs

La Banque comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi selon la somme des éléments suivants : coût des prestations de retraite constituées au titre des services de l'année en cours (méthode actuarielle) ; les intérêts théoriques sur la dette actuarielle et le rendement prévu des actifs des régimes ; l'amortissement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés, des gains et pertes actuariels, et des montants résultant de modifications apportées aux hypothèses et aux régimes. L'excédent cumulatif des cotisations aux caisses de retraite sur les montants inscrits à titre de charges est constaté aux « Actifs divers » et les autres coûts cumulés des avantages postérieurs au départ à la retraite, nets des déboursés, sont constatés aux « Passifs divers ». Les placements des régimes sont évalués à la valeur reliée au marché aux fins du calcul du rendement prévu.

Le coût des services passés découlant des modifications des régimes est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications. La portion du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette qui excède 10 % du plus élevé de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la juste valeur des actifs du régime est amortie sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. Cette durée résiduelle moyenne est de 14 ans. Lorsque la restructuration d'un régime d'avantages sociaux entraîne à la fois une compression et un règlement des obligations découlant de ce régime, la compression est comptabilisée avant le règlement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

*Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)*

1. ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**Régimes de rémunération à base d'actions**

La Banque a adopté le 1^{er} novembre 2002 les exigences de la norme de l'ICCA intitulée « Rémunérations et autres paiements à base d'actions ». Celle-ci établit des normes de constatation, de mesure et d'information applicables aux rémunérations à base d'actions et aux autres paiements à base d'actions versés en contrepartie de biens ou de services.

Régime de droits à la plus-value des actions (« Régime de DPVA »)

Conformément à cette nouvelle norme, les DPVA sont comptabilisés à la juste valeur en évaluant, sur une base continue, l'excédent du cours du marché de l'action sur le prix d'exercice de l'option. La nouvelle norme s'applique aux DPVA en cours à la date d'adoption et aux octrois ultérieurs. L'obligation de la Banque, qui résulte de la variation du cours du marché de l'action, est constatée aux résultats sur une base linéaire sur la période d'acquisition, soit quatre ans, et un montant correspondant est inclus dans les « Autres passifs ». À l'expiration du délai d'acquisition des droits et jusqu'à l'exercice des DPVA, la variation du montant de l'obligation attribuable à des variations du cours de l'action est constatée en augmentation ou diminution de la charge de rémunération de la période au cours de laquelle les variations surviennent. En ce qui a trait aux DPVA en cours à la date d'adoption, l'application des règles de transition de la nouvelle norme, en tenant compte du passif comptabilisé antérieurement par la Banque, n'a pas exigé d'ajustement cumulatif au solde des bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2002.

Régime d'options d'achat d'actions

La Banque a adopté la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation des options d'achat d'actions octroyées à compter du 1^{er} novembre 2002. La juste valeur des options d'achat d'actions est évaluée à la date d'attribution au moyen du modèle Black & Scholes.

Ce coût est constaté sur une base linéaire sur la période d'acquisition, soit quatre ans, en tant qu'augmentation de la charge de rémunération et du surplus d'apport. Lorsque les options sont levées, le produit reçu ainsi que le montant du surplus d'apport, sont portés au crédit du capital versé des actions ordinaires. Pour les options octroyées avant le 1^{er} novembre 2002, aucune charge de rémunération n'est comptabilisée. Toute somme versée par les employés au moment de la levée de ces options est également portée au crédit du capital versé des actions ordinaires. Le prix de levée de chaque option octroyée équivaut au prix du marché des actions ordinaires de la Banque à la clôture des transactions à la Bourse de Toronto le jour de négociation précédant la date d'octroi des options.

Chiffres comparatifs

Certains chiffres correspondants ont été retraités afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2003.

2. NORMES COMPTABLES RÉCENTES QUI NE SONT PAS ENCORE ADOPTÉES**Relations de couverture**

L'ICCA a publié la note d'orientation concernant la comptabilité n° 13 « Relations de couverture ». Cette note d'orientation précise les circonstances dans lesquelles la comptabilité de couverture est appropriée et traite de l'identification, de la désignation, de la documentation et de l'efficacité des relations de couverture ainsi que de la cessation de la comptabilité de couverture, mais ne précise pas les techniques relatives à la comptabilité de couverture. Les dispositions de la nouvelle note s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2003. À compter du 1^{er} novembre 2003, la Banque adoptera cette note d'orientation, laquelle régit les relations de couverture. Les instruments financiers monétaires ou dérivés utilisés dans la gestion des risques et rencontrant les critères d'admissibilité de la comptabilité de couverture seront comptabilisés selon la méthode de comptabilité de couverture décrite à la note 1.

Lorsque la relation de couverture cesse d'être efficace, la comptabilité de couverture cessera d'être appliquée sur une base prospective, et la juste valeur de l'instrument financier sera constatée au bilan consolidé à la date de cessation. Toute variation subséquente de la juste valeur sera reconnue à la rubrique « Revenus autres que d'intérêts », conformément au CPN-128 « Comptabilisation des instruments financiers détenus à des fins de transactions (négociation) ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture ». Dans l'éventualité où l'instrument financier devient de nouveau admissible à une relation de couverture, la comptabilité de couverture reprendra effet à la nouvelle date de désignation.

Les instruments financiers qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture en vertu de cette note d'orientation seront comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé au 1^{er} novembre 2003. Le gain de transition de 16 millions de dollars qui en découlera sera reporté et constaté aux résultats sur la durée restante des instruments financiers.

Entités à détenteurs de droits variables

En juin 2003, l'ICCA a publié la note d'orientation en comptabilité n° 15 « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables ». Cette note d'orientation est harmonisée avec la norme américaine correspondante et comporte des directives afin de déterminer le principal bénéficiaire des entités à détenteurs de droits variables et celui qui devra donc consolider ces dernières. Cette note s'appliquera aux exercices et périodes intermédiaires débutant le 1^{er} novembre 2004 ou après cette date, à l'exception de certaines exigences en matière d'informations à fournir qui s'appliquent à compter des périodes débutant le 1^{er} janvier 2004. La Banque évalue présentement l'incidence de cette nouvelle note d'orientation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

*Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)*

2. NORMES RÉCENTES QUI NE SONT PAS ENCORE ADOPTÉES (suite)**Dépréciation d'actifs à long terme**

En 2002, l'ICCA a publié une nouvelle norme intitulée « Dépréciation d'actifs à long terme ». Celle-ci définit des normes de constatation, de mesure et d'information applicables à la dépréciation d'actifs à long terme. Cette norme stipule qu'une perte de valeur doit être constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme destiné à être utilisé excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de son utilisation et de sa cession. La perte de valeur constatée doit être mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. La Banque adoptera cette norme à compter du 1^{er} novembre 2003. Il n'y aura pas d'effets sur les états financiers consolidés en date d'adoption.

Contrats de dépôts indexés sur action

En 2003, l'ICCA a publié la note d'orientation en comptabilité n° 17 « Contrats de dépôt indexés sur actions » (NOC-17). Cette note d'orientation permet à la Banque de comptabiliser à la juste valeur, à compter du 1^{er} novembre 2003, certaines obligations de dépôt dont l'obligation varie selon le rendement des actions ou indices boursiers et qui donnent le droit aux investisseurs, après une période déterminée, de recevoir le plus élevé d'un pourcentage donné de leur capital ou d'un montant variable calculé en fonction du rendement d'un indice boursier ou des actions. Les variations ultérieures de la juste valeur seront constatées à l'état consolidé des résultats au fur et à mesure qu'elles se produisent. Les dispositions transitoires de NOC-17 permettent à la Banque d'imputer au solde d'ouverture des bénéfices non répartis l'écart au 1^{er} novembre 2003 entre la valeur comptable et la juste valeur des obligations de verser des montants variables ainsi que l'écart entre la valeur comptable et la juste valeur de tout dérivé connexe qui fait l'objet d'ajustements découlant de la cessation de la comptabilité de couverture à l'égard de ces dérivés lors de l'application initiale de la note d'orientation n° 13 « Relations de couverture ». La Banque adoptera de façon prospective les dispositions de cette note d'orientation le 1^{er} novembre 2003. Il n'y aura pas d'effets significatifs sur les états financiers consolidés en date d'adoption.

3. OPÉRATIONS DE TITRISATION**Prêts hypothécaires**

Au cours de l'exercice 2003, la Banque a titrisé des prêts hypothécaires résidentiels garantis pour un montant de 1 529 millions de dollars (1 115 millions de dollars en 2002) par la création de titres hypothécaires. La Banque a vendu la totalité de tels titres hypothécaires en 2003 et la presque totalité en 2002 (1 074 millions de dollars). Les titres hypothécaires créés et non vendus demeurent inscrits au bilan consolidé au poste « Valeurs mobilières – compte de placement ». La Banque a reçu un produit net en espèces de 1 522 millions de dollars (1 059 millions de dollars en 2002) et a conservé les droits relatifs à la marge excédentaire de 66 millions de dollars (46 millions de dollars en 2002) gagnés sur les prêts hypothécaires. La Banque a également pris en charge un passif de gestion d'environ 10 millions de dollars (7 millions de dollars en 2002). Un gain avant impôts d'environ 50 millions de dollars, dont 1 million de dollars provenant des titres hypothécaires non vendus avant le 1^{er} novembre 2002 (26 millions de dollars en 2002, dont 2 millions de dollars provenant des titres hypothécaires non vendus et créés avant le 1^{er} novembre 2001), déduction faite des frais de transactions, a été constaté à l'état consolidé des résultats au poste « Revenus de titrisation ».

Au cours de l'exercice 2003, la Banque a révisé à la hausse une des hypothèses, soit le taux de remboursement par anticipation, qui est utilisée dans l'évaluation de la juste valeur des droits conservés relatifs à la marge excédentaire de l'ensemble des prêts hypothécaires titrisés. À la suite de ce changement d'hypothèse, la Banque a enregistré une charge pour moins-valeur durable des droits conservés d'environ 3 millions de dollars à l'état consolidé des résultats au poste « Revenus de titrisation ».

Créances sur cartes de crédit

En vertu d'une entente de 1998, la Banque vend des créances sur cartes de crédit de façon renouvelable à une fiducie. Au cours de l'exercice 2003, la Banque a vendu un montant additionnel de 200 millions de dollars (250 millions de dollars en 2002) de créances sur cartes de crédit à cette fiducie. La Banque a reçu un produit en espèces de 199 millions de dollars (249 millions de dollars en 2002), déduction faite d'une réserve initiale de 1 million de dollars (1 million de dollars en 2002) et des frais de transactions, et a conservé les droits relatifs à la marge excédentaire de 6 millions de dollars (7 millions de dollars en 2002) générée par les créances, déduction faite des pertes sur créances. La Banque a également pris en charge un passif de gestion d'environ 1 million de dollars (1 million de dollars en 2002) et constaté un gain avant impôts d'environ 5 millions de dollars (6 millions de dollars en 2002), déduction faite des frais de transactions. De plus, à la suite d'un remboursement net de 300 millions de dollars au cours de l'exercice 2003, l'encours brut des créances sur cartes de crédit titrisées a diminué à 1,1 milliard de dollars.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

3. OPÉRATIONS DE TITRISATION (suite)**Hypothèses clés**

Voici les hypothèses clés utilisées pour mesurer la juste valeur des droits conservés à la date de vente pour les opérations effectuées au cours des exercices 2003 et 2002.

	Prêts hypothécaires garantis		Créances sur cartes de crédit		Prêts aux particuliers	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Durée de vie moyenne pondérée (en mois)	29,7	31,8	-	-	13,4	14,6
Taux de remboursement	-	-	30,8 %	30,1 %	-	-
Taux de remboursement anticipé	20,0 %	18,0 %	-	-	30,0 %	24,0 %
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	1,7 %	1,5 %	11,3 %	11,6 %	3,8 %	3,6 %
Pertes sur créances prévues	-	-	3,3 %	3,3 %	1,2 %	1,2 %
Taux d'actualisation	4,1 %	4,9 %	21,0 %	21,0 %	21,0 %	21,0 %

Le tableau suivant présente certaines sommes constatées dans les états financiers consolidés en rapport avec les activités de titrisation :

	Revenus de titrisation		Titre de placement		Autres éléments de passif	
	Gains provenant de la vente d'actif		Dépôts en espèces dans une fiducie		Passif de gestion	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Prêts hypothécaires						
– garantis	50	26	97	71	-	-
– autres ⁽¹⁾	-	-	-	-	23	32
Créances sur cartes de crédit	33	16	17	13	6	6
Prêts à la consommation ⁽²⁾	-	-	1	4	19	18
Prêts aux particuliers ⁽³⁾	4	4	17	18	25	24
Total	87	46	132	106	73	80
					22	19

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice 2000, la Banque a vendu des prêts hypothécaires non assurés sur des immeubles ayant cinq logements ou plus à une fiducie.

⁽²⁾ Au cours de l'exercice 2001, la Banque a vendu des prêts à la consommation à une fiducie.

⁽³⁾ Au cours de l'exercice 2002, la Banque a vendu à une fiducie un portefeuille de 515 millions de dollars de prêts aux particuliers à taux fixe et la fiducie a émis des obligations totalisant 515 millions de dollars. Mensuellement, la Banque vend de façon renouvelable à cette fiducie la majorité de ses nouveaux prêts à taux fixe.

Le tableau suivant présente le total des actifs titrisés et certaines données sur le crédit relatives aux actifs titrisés :

	2003			2002		
	Actifs titrisés	Prêts douteux	Pertes sur créances nettes	Actifs titrisés	Prêts douteux	Pertes sur créances nettes
Prêts hypothécaires						
– garantis	3 643 ⁽¹⁾	-	-	4 027 ⁽¹⁾	-	-
– autres	443	-	-	625	-	-
Créances sur cartes de crédit	1 100	8	31	1 200	10	28
Prêts à la consommation	145	3	2	348	5	6
Prêts aux particuliers	515	2	7	515	1	1
Total	5 846 ⁽²⁾	13	40	6 715	16	35

⁽¹⁾ Comprend des titres hypothécaires créés et non vendus de 720 millions de dollars en 2003 (1 632 millions de dollars en 2002). Ces titres sont présentés au bilan consolidé à la rubrique « Valeurs mobilières – compte de placement ».

⁽²⁾ Les obligations émises dans le cadre des programmes de titrisation, échéant ou renouvelable en 2004, s'élèvent à 1,2 milliard de dollars, dont 200 millions de dollars pour le programme sur cartes de crédit.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

3. OPÉRATIONS DE TITRISATION (suite)

Le tableau suivant présente certains des flux de trésorerie reçus des fiducies de titrisation :

	Prêts hypothécaires garantis		Créances sur cartes de crédit		Prêts à la consommation		Prêts aux particuliers	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Produit des nouvelles opérations de titrisation	1 529	1 115	200	250	-	-	-	515
Produit de perception, réinvesti dans les opérations de titrisation renouvelables	-	-	3 085	3 109	-	-	345	136
Flux de trésorerie provenant des droits conservés sur les opérations de titrisation	61	60	48	14	6	12	25	7

Au 31 octobre, la sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à des changements défavorables immédiats de 10 % et 20 % dans les hypothèses clés s'établit comme suit :

Sensibilité des hypothèses clés à des changements défavorables

Hypothèses	Prêts hypothécaires garantis		Créances sur cartes de crédit		Prêts aux particuliers	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Taux de remboursement anticipé	20,0 %	18,0 %	30,8 %	30,1 %	30,0 %	24,0 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	(3,0)\$	(1,5)\$	(1,2)\$	(1,0)\$	(0,3)\$	(0,2)\$
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	(5,8)\$	(2,9)\$	(2,3)\$	(1,8)\$	(0,6)\$	(0,5)\$
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	1,6 %	1,5 %	11,3 %	11,6 %	3,8 %	3,6 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	(9,8)\$	(6,1)\$	(1,7)\$	(1,4)\$	(1,7)\$	(1,8)\$
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	(19,5)\$	(12,1)\$	(3,5)\$	(2,8)\$	(3,4)\$	(3,6)\$
Taux d'actualisation	4,7 %	5,4 %	21,0 %	21,0 %	21,0 %	21,0 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	(0,5)\$	(0,3)\$	(0,1)\$	(0,1)\$	(0,7)\$	(0,8)\$
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	(1,0)\$	(0,7)\$	(0,2)\$	(0,1)\$	(1,4)\$	(1,6)\$
Gestion	0,3 %	0,3 %	2,0 %	2,0 %	1,0 %	1,0 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	(1,5)\$	(1,0)\$	(0,3)\$	(0,2)\$	(0,4)\$	(0,5)\$
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	(3,0)\$	(2,0)\$	(0,6)\$	(0,5)\$	(0,9)\$	(1,0)\$

Ces sensibilités sont hypothétiques et doivent être utilisées avec prudence. Les variations de la juste valeur attribuables aux variations des hypothèses ne peuvent pas généralement s'extrapoler, parce que la relation entre la variation de l'hypothèse et la variation de la juste valeur peut ne pas être linéaire. Les variations touchant un facteur peuvent contribuer aux variations touchant un autre facteur, ce qui peut amplifier ou amortir les sensibilités attribuables aux variations dans les hypothèses.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

4. VALEURS MOBILIÈRES

Les valeurs mobilières se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Sans échéance précise	2003 Total	2002 Total
Compte de placement							
Titres émis ou garantis par							
Le Canada							
Coût non amorti	475	1 915	131	43	–	2 564	3 164
Juste valeur	479	1 956	136	44	–	2 615	3 250
Les provinces							
Coût non amorti	49	73	469	26	–	617	639
Juste valeur	49	76	492	29	–	646	649
Les municipalités ou les commissions scolaires							
Coût non amorti	–	–	9	–	–	9	2
Juste valeur	–	–	10	–	–	10	2
Titres de créances							
Coût non amorti	462	715	765	148	206	2 296	1 545
Juste valeur	459	719	767	137	206	2 288	1 521
Titres de participation							
Coût	–	–	–	–	1 512	1 512	1 513
Juste valeur	–	–	–	–	1 567	1 567	1 431
Total de la valeur comptable	986	2 703	1 374	217	1 718	6 998	6 863
Total de la juste valeur	987	2 751	1 405	210	1 773	7 126	6 853
Compte de négociation							
Titres émis ou garantis par							
Le Canada	6 848	2 103	518	141	–	9 610	6 819
Les provinces	700	1 050	1 243	623	–	3 616	2 607
Les municipalités ou les commissions scolaires	113	217	47	16	–	393	337
Titres de créances	625	774	498	264	–	2 161	1 991
Titres de participation	–	–	–	–	3 371	3 371	1 425
	8 286	4 144	2 306	1 044	3 371	19 151	13 179
Total de la valeur comptable des titres	9 272	6 847	3 680	1 261	5 089	26 149	20 042
Total de la juste valeur des titres	9 273	6 895	3 711	1 254	5 144	26 277	20 032

Lorsqu'il n'existe pas de marché organisé pour lequel les cours du marché sont disponibles, la juste valeur est estimée à partir des cours du marché de titres similaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

4. VALEURS MOBILIÈRES (suite)

Les gains (pertes) non réalisés sont présentés dans le tableau suivant :

	2003				2002			
	Valeur comptable	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur	Valeur comptable	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur
Compte de placement								
Titres émis ou garantis par								
Le Canada	2 564	51	—	2 615	3 164	87	(1)	3 250
Les provinces	617	29	—	646	639	14	(4)	649
Les municipalités ou les commissions scolaires	9	1	—	10	2	—	—	2
Titres de créances	2 296	16	(24)	2 288	1 545	3	(27)	1 521
Titres de participation	1 512	90	(35)	1 567	1 513	38	(120)	1 431
Total du compte de placement	6 998	187	(59)	7 126	6 863	142	(152)	6 853

5. PRÊTS ET PRÊTS DOUTEUX

	Montant brut	Prêts douteux			Nets
		Bruts	Provisions spécifiques	Provision pays désignés	
31 octobre 2003					
Prêts hypothécaires résidentiels	13 976	7	3	—	4
Prêts aux particuliers et créances sur cartes de crédit	6 101	33	17	—	16
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	18 934	436	186	19	231
Titres acquis en vertu de conventions de revente	3 955	—	—	—	—
	42 966	476	206	19	251
Provision générale ⁽¹⁾					(405)
Prêts douteux déduction faite des provisions spécifiques et générale					(154)
31 octobre 2002⁽²⁾					
Prêts hypothécaires résidentiels	12 867	23	3	—	20
Prêts aux particuliers et créances sur cartes de crédit	5 561	33	12	—	21
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	20 680	447	220	22	205
Titres acquis en vertu de conventions de revente	2 366	—	—	—	—
	41 474	503	235	22	246
Provision générale ⁽¹⁾					(405)
Prêts douteux déduction faite des provisions spécifiques et générale					(159)

Au 31 octobre 2003, les biens saisis destinés à la vente représentent une somme nette de 6 millions de dollars et les biens saisis détenus et utilisés représentent un montant de 4 millions de dollars.

⁽¹⁾ La provision générale pour risque de crédit a été constituée à l'égard de l'ensemble du crédit de la Banque.

⁽²⁾ Au 31 octobre 2002, les biens saisis en règlement de prêts douteux et destinés à la vente inclus dans le total des prêts douteux, nets des provisions spécifiques correspondantes, se chiffrent à 8 millions de dollars.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

6. PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES

Les changements apportés aux provisions au cours de l'exercice sont les suivants :

	Provisions spécifiques	Provision générale attribuée	Provision générale non attribuée	Provision pays désignés	2003 Total	2002 Total
Provisions, au début	235	296	109	22	662	879
Transfert de la provision aux actifs détenus aux fins d'aliénation	-	-	-	-	-	(45)
Montants liés aux activités abandonnées	(1)	-	-	-	(1)	(51)
Dotations aux pertes sur créances	177	4	(4)	-	177	490
Radiations	(255)	-	-	(3)	(258)	(660)
Recouvrements	50	-	-	-	50	49
Provisions, à la fin	206	300	105	19	630	662

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortis- sment cumulé	2003 Valeur comptable nette	2002 Valeur comptable nette
Terrains	10	-	10	10
Immeubles	98	45	53	55
Matériel et mobilier	476	374	102	89
	584	419	165	154
Améliorations locatives			98	101
	584	419	263	255
Amortissement de l'exercice inscrit à l'état consolidé des résultats			49	58

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

8. ÉCART D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS

La Banque applique un test de dépréciation annuel à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie. Aucune réduction de valeur n'a été inscrite pour 2003 et 2002.

La variation de la valeur comptable des écarts d'acquisition s'établit comme suit :

	Particuliers et entreprises	Gestion de patrimoine	Marchés financiers	Total
Solde au 31 octobre 2001	30	151	124	305
Acquisitions	53	257	68	378
Cession des activités de prêts sur garantie aux États-Unis	(22)	–	–	(22)
Solde au 31 octobre 2002	61	408	192	661
Autres	–	(1)	–	(1)
Solde au 31 octobre 2003	61	407	192	660

Les actifs incorporels sont composés comme suit :

	Coût	Amortis- sement cumulé	2003 Valeur comptable nette	2002 Valeur comptable nette
Marque de commerce ⁽¹⁾	11	–	11	11
Contrats de gestion ⁽¹⁾	160	–	160	160
Autres	16	4	12	13
Total	187	4	183	184

⁽¹⁾ Non amortissable

9. ACTIFS DIVERS

	2003	2002
Intérêts et dividendes à recevoir	475	441
Frais payés d'avance et autres éléments reportés	353	363
Actifs d'impôts futurs (note 16)	334	319
Comptes des clients des courtiers	135	306
Placements dans les sociétés satellites	174	181
Actif au titre des prestations constituées (note 13)	347	95
Autres	603	693
	2 421	2 398

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

10. DÉPÔTS

	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme fixe	2003 Total	2002 Total
Particuliers	2 042	6 468	15 002	23 512	22 607
Entreprises et administrations publiques	6 840	6 682	9 178	22 700	22 582
Institutions de dépôts	94	22	5 135	5 251	6 501
	8 976	13 172	29 315	51 463	51 690

11. PASSIFS DIVERS

	2003	2002
Intérêts et dividendes à payer	523	495
Impôts à payer	289	81
Passifs d'impôts futurs (note 16)	215	194
Passif au titre des prestations constituées (note 13)	91	112
Fournisseurs et autres créditeurs	1 843	1 603
Comptes des clients des courtiers	132	319
Engagements liés aux opérations d'assurances	99	104
Dettes de filiales envers des tiers	511	360
Charges à payer et revenus reportés	342	228
Autres	439	482
	4 484	3 978

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

12. DÉBENTURES SUBORDONNÉES

Les débentures sont subordonnées aux droits des déposants et de certains autres créanciers.

Échéance	Taux d'intérêt	Caractéristiques	Libellées en devises	2003	2002
Décembre 2003	7,50 %	Non rachetables par la Banque avant leur échéance		45	45
août 2004	8,13 %	Non rachetables par la Banque avant leur échéance, sauf si les débentures deviennent imposables à l'étranger	26 US	34	40
Novembre 2009	7,75 %	Non rachetables par la Banque avant leur échéance, sauf si les débentures deviennent imposables à l'étranger	250 US	330	389
Juin 2010	6,90 % (1)	Non remboursables par anticipation avant le 7 juin 2005		350	350
Octobre 2011	7,50 % (2)	Remboursables par anticipation depuis le 17 octobre 2001		150	150
Octobre 2012	6,25 % (3)	Non remboursables par anticipation avant le 31 octobre 2007		300	300
Avril 2014	5,70 % (4)	Non remboursables par anticipation avant le 16 avril 2004		250	250
Février 2087	variable (5)	Rachetables au gré de la Banque depuis le 28 février 1993	44 US	57	68
Total				1 516	1 592

(1) Portent intérêt au taux de 6,90 % jusqu'au 7 juin 2005 et, par la suite, à un taux annuel correspondant au taux des acceptations à 90 jours majoré de 1 %.

(2) Portent intérêt au taux de 7,50 % jusqu'au 17 octobre 2006 et, par la suite, à un taux annuel correspondant au taux des acceptations à 90 jours majoré de 1 %.

(3) Portent intérêt au taux de 6,25 % jusqu'au 31 octobre 2007 et, par la suite, à un taux annuel correspondant au taux des acceptations à 90 jours majoré de 1 %.

(4) Portent intérêt au taux de 5,70 % jusqu'au 16 avril 2009 et, par la suite, à un taux annuel correspondant au taux des acceptations à 90 jours majoré de 1 %.

(5) Portent intérêt au taux annuel de 1/8 % au-dessus du taux LIBOR.

Les échéances des débentures s'établissent comme suit :

2004	79
2005	—
2006	—
2007	—
2008	—
2009 à 2013	1 130
2014 et suivantes	307

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

13. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les régimes de retraite des employés de la Banque prévoient le versement de prestations qui tiennent compte du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière des employés couverts. La Banque offre également différents régimes complémentaires d'assurance aux employés et aux retraités admissibles, ainsi qu'à leurs personnes à charge.

L'information relative aux régimes à prestations déterminées se présente comme suit au 31 octobre :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	2003	2002	2003	2002
Actifs des régimes				
Juste valeur au début de l'exercice	965	1 021	-	-
Rendement réel des actifs des régimes	156	(39)	-	-
Cotisations de la Banque	284	21	-	-
Cotisations des employés	14	13	-	-
Prestations versées	(54)	(51)	-	-
Juste valeur à la fin de l'exercice	1 365	965	-	-
Obligations au titre des prestations constituées				
Solde au début de l'exercice	1 172	1 118	109	107
Coût des services courants	42	40	11	6
Intérêts débiteurs	84	78	8	7
Prestations versées	(54)	(51)	(11)	(8)
Modifications des régimes	9	10	-	-
Règlement des engagements des prestations d'invalidité de longue durée	-	-	(27)	-
Perte (gain) actuariel	52	(23)	14	(3)
Solde à la fin de l'exercice	1 305	1 172	104	109
Situation de capitalisation – surplus (déficit)	60	(207)	(104)	(109)
Perte (gain) actuariel net non amorti	287	302	13	(3)
Actif (passif) au titre des prestations constituées	347	95	(91)	(112)

Les montants présentés ci-dessus relativement à l'obligation au titre des prestations constituées et à la juste valeur de l'actif des régimes de retraite à la clôture des exercices comprennent les montants suivants relativement aux régimes dont les obligations au titre des prestations constituées excèdent les actifs :

	2003	2002
Juste valeur de l'actif des régimes	35	965
Obligations au titre des prestations constituées	42	1 172
Situation de capitalisation – déficit	(7)	(207)

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par la Banque pour évaluer ses obligations au titre des prestations constituées sont les suivantes :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	2003	2002	2003	2002
	%	%	%	%
Taux d'actualisation	6,75	7,00	6,75	7,00
Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme	7,50	7,75	-	-
Taux de croissance de la rémunération	4,00	4,25	4,00	3,25

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuelle estimé du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 8,3 % pour 2003 (7,7 % pour 2002). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer progressivement pour atteindre 5,9 % en 2008 et demeurer à ce niveau par la suite.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

13. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

L'incidence d'une diminution de 0,25 % du taux d'actualisation sur la charge de retraite pour l'exercice 2003 ainsi que l'obligation au titre des prestations constituées au 31 octobre 2003, aurait eu l'impact suivant :

Impact d'une diminution de 0,25 % du taux d'actualisation

Augmentation de la charge de retraite pour l'exercice 2003	5
Augmentation de l'obligation au titre des prestations constituées au 31 octobre 2003	44

L'incidence d'une diminution de 0,25 % du taux de rendement prévu des actifs des régimes de retraite sur la charge de retraite pour l'exercice 2003 aurait eu pour effet d'augmenter la charge de retraite de l'exercice 2003 de 2,7 millions de dollars.

La charge nette de la Banque au titre des régimes s'établit comme suit pour les exercices terminés le 31 octobre :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	2003	2002	2003	2002
Coût des services courants rendus au cours de l'exercice,				
déduction faite des cotisations des employés	28	27	11	6
Intérêts débiteurs	84	78	8	7
Coût additionnel relié au règlement	—	—	7	—
Rendement prévu des actifs des régimes	(84)	(87)	—	—
Amortissement de la perte actuarielle	4	—	—	—
	32	18	26	13

14. CAPITAL-ACTIONS**Autorisé****Actions privilégiées de premier rang**

Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale, pouvant être émises pour une contrepartie globale d'au plus 1 milliard de dollars.

Actions privilégiées de deuxième rang

15 millions d'actions sans valeur nominale, pouvant être émises pour une contrepartie globale d'au plus 300 millions de dollars.

Actions ordinaires

Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale, pouvant être émises pour une contrepartie globale d'au plus 3 milliards de dollars.

	2003	
Actions en circulation et dividendes déclarés	Actions	Dividendes
	Nombre d'actions	\$ par action
Actions privilégiées de premier rang		
Série 12	—	4 0,8125
Série 13	7 000 000	175 11 1,6000
Série 15	8 000 000	200 10 1,1480
Actions privilégiées et dividendes	15 000 000	375 25
Actions ordinaires, au début	182 596 351	1 639
Émises au titre du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions et du Régime d'options d'achat d'actions	1 123 552	26
Rachat d'actions ordinaires	(9 100 000)	(82)
Actions ordinaires, à la fin et dividendes	174 619 903	1 583 193 1,0800
Total des dividendes		218

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

14. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Actions en circulation et dividendes déclarés	2002			
	Actions		Dividendes	
	Nombre d'actions	\$	\$	par action
Actions privilégiées de premier rang				
Série 11	—	—	2	0,5000
Série 12	5 000 000	125	8	1,6250
Série 13	7 000 000	175	11	1,6000
Actions privilégiées et dividendes	12 000 000	300	21	
Actions ordinaires, au début	190 331 368	1 668		
Émises au titre du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions et du Régime d'options d'achat d'actions	495 420	12		
Émises dans le cadre d'acquisitions	1 269 563	41		
Rachat d'actions ordinaires	(9 500 000)	(82)		
Actions ordinaires, à la fin et dividendes	182 596 351	1 639	174	0,9300
Total des dividendes			195	

Caractéristiques des actions privilégiées de premier rang (montants en dollars)**Série 13**

Rachetables en espèces au gré de la Banque, sous réserve de l'obtention du consentement du Surintendant et sous réserve d'un préavis d'au plus 60 jours et d'au moins 30 jours, i) le 15 août 2005, et le dernier jour de chaque période de cinq ans plus un jour par la suite (date de conversion), en totalité à tout moment ou en partie à l'occasion, au prix de 25 dollars l'action, majoré du montant de tous les dividendes déclarés et non versés sur celles-ci à la date fixée pour le rachat et, ii) après le 15 août 2005, sauf à une date de conversion, en totalité seulement, à un prix correspondant à 25,50 dollars l'action privilégiée, majoré du montant de tous les dividendes déclarés et non versés sur celles-ci à la date fixée pour le rachat ; dividendes préférentiels et non cumulatifs, d'un montant trimestriel de 0,40 dollar par action pour les cinq premières années et variable par la suite.

Convertibles au gré du détenteur le 15 août 2005 et à une date de conversion par la suite en une action privilégiée de série 14, entièrement versée.

Série 15

Rachetables en espèces au gré de la Banque, sous réserve de l'obtention du consentement du Surintendant, à compter du 15 mai 2008, en totalité ou en partie, au prix de 26 dollars l'action si elles sont rachetées avant le 15 mai 2009, à 25,75 dollars l'action si elles sont rachetées au cours de la période de 12 mois qui précède le 15 mai 2010, à 25,50 dollars l'action si elles sont rachetées au cours de la période de 12 mois qui précède le 15 mai 2011, à 25,25 dollars l'action si elles sont rachetées au cours de la période de 12 mois qui précède le 15 mai 2012, et à 25,00 dollars l'action si elles sont rachetées à compter du 15 mai 2012, dans chacun des cas, majoré de tous les dividendes déclarés et impayés sur celles-ci à la date fixée pour le rachat.

Émission et rachat d'actions privilégiées

La Banque a émis, le 31 janvier 2003, 8 000 000 actions privilégiées de premier rang à dividende préférentiel et non cumulatif d'un montant trimestriel de 0,365625 dollar par action, série 15, pour une contrepartie de 195 millions de dollars, déduction faite des commissions de 5 millions de dollars.

La Banque a racheté aux fins d'annulation, le 15 mai 2003, la totalité des 5 000 000 actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série 12, au prix de 25 dollars l'action, plus les dividendes déclarés et impayés par action jusqu'à la date de rachat.

La Banque a racheté, le 15 février 2002, la totalité des 4 000 000 actions privilégiées de série 11 en circulation au prix de 25 dollars l'action pour un total de 100 millions de dollars. La Banque a racheté, le 16 novembre 2001, la totalité des 3 680 000 actions privilégiées de série 10 en circulation au prix de 25 dollars l'action pour un total de 92 millions de dollars.

Rachat d'actions ordinaires

Le 20 janvier 2003, la Banque a débuté une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités visant jusqu'à 9 100 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois se terminant au plus tard le 19 janvier 2004. Les rachats ont été effectués sur le marché libre aux cours du marché par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. Les montants versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires ont été imputés aux bénéfices non répartis. En date du 31 octobre 2003, la Banque a complété le rachat des 9 100 000 actions ordinaires au prix de 298 millions de dollars, ce qui a réduit de 82 millions de dollars le capital-actions ordinaire et de 216 millions de dollars les bénéfices non répartis.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

14. CAPITAL-ACTIONS (suite)

En mars 2002, la Banque a débuté une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités visant jusqu'à 9 500 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois se terminant le 4 mars 2003. Les rachats ont été effectués sur le marché libre aux cours du marché par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. Les montants versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires ont été imputés aux bénéfices non répartis. Au 31 octobre 2002, la Banque avait complété le rachat des 9 500 000 actions ordinaires au prix de 306 millions de dollars, ce qui a réduit de 82 millions de dollars le capital-actions ordinaire et de 224 millions de dollars les bénéfices non répartis.

Actions ordinaires réservées

Au 31 octobre 2003, 4 251 099 (2002 : 4 512 919) actions ordinaires étaient réservées en vertu du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, et 17 392 723 (2002 : 18 930 437) actions ordinaires étaient réservées en vertu du Régime d'options d'achat d'actions.

Dans le cadre de l'acquisition de Putnam Lovell Group Inc., 476 119 actions ordinaires sont réservées, et leur émission est conditionnelle à l'atteinte de certains objectifs de rentabilité en 2004.

Restriction sur le versement de dividendes

En vertu de la *Loi sur les banques*, la Banque ne peut déclarer de dividendes sur ses actions ordinaires ou privilégiées s'il existe un motif raisonnable de croire que, ce faisant, elle violerait les règlements de la *Loi sur les banques* ou les directives du Surintendant en matière de suffisance du capital et de liquidités. En outre, la capacité de verser des dividendes sur actions ordinaires est assujettie aux conditions des actions privilégiées en circulation, en vertu desquelles la Banque ne peut verser de dividendes sur ses actions ordinaires sans l'approbation des détenteurs des actions privilégiées en circulation, à moins que tous les dividendes sur actions privilégiées n'aient été déclarés et versés ou réservés à des fins de paiement.

Régime de droits des actionnaires

En 2001, la Banque a adopté un Régime de droits des actionnaires (le « Régime de droits »). En vertu de ce régime, la Banque pourrait émettre des droits de souscription à l'ensemble de ses actionnaires en cas de lancement d'une offre publique d'achat ou d'échange visant plus que 20 % des actions ordinaires en circulation de la Banque sauf par voie d'une offre autorisée. Chaque droit, sauf ceux qui sont détenus par un acquéreur, habilitera son détenteur à acheter à la Banque une action ordinaire de la Banque à la Bourse de Toronto (à 50 % du prix du marché) à la date d'acquisition d'actions, sous réserve de certains rajustements antidilutions. Le Régime de droits est en vigueur jusqu'au 7 mars 2004.

15. RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS**La Banque dispose de quatre régimes de rémunération sous forme d'actions****Régime de droits à la plus-value des actions (« régime de DPVA »)**

Le Régime de DPVA de la Banque s'adresse aux membres de la haute direction et à d'autres employés clés de la Banque et de ses filiales (« employés désignés »). En vertu du Régime de DPVA, les employés désignés reçoivent, lors de l'exercice des DPVA, une somme en espèces équivalant à la différence entre le prix du marché d'une action ordinaire à la date d'exercice des droits et le prix d'exercice de ces droits. Le prix d'exercice de chaque DPVA octroyé est égal au cours de l'action à la clôture la veille de l'octroi. Les DPVA sont acquis en proportion égale sur une période de 4 ans et expirent 10 ans après la date de l'octroi ou, dans certaines circonstances prévues par le régime, dans des délais précis. La charge constatée à l'égard du régime a été de 6 millions de dollars en 2003 et de 4 millions de dollars en 2002.

	2003		2002	
	Nombre	Prix de levée moyen de DPVA pondéré	Nombre	Prix de levée moyen de DPVA pondéré
Régime de DPVA				
En circulation au début	1 869 225	17,42 \$	2 322 025	17,22 \$
Octroyés	24 500	30,95 \$	26 500	28,01 \$
Levés	(600 285)	17,31 \$	(413 900)	16,79 \$
Annulés	(23 800)	19,01 \$	(65 400)	18,36 \$
En circulation à la fin	1 269 640	17,71 \$	1 869 225	17,42 \$
Pouvant être levés à la fin	956 293	17,20 \$	1 051 832	16,87 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

15. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

Prix de levée	DPVA en circulation	DPVA pouvant être levés	Échéance
13,50 \$	131 900	131 900	Décembre 2006
24,50 \$	10 600	10 600	Décembre 2007
25,00 \$	15 625	15 625	Décembre 2008
17,35 \$	1 037 215	777 911	Décembre 2009
24,90 \$	29 725	14 863	Décembre 2010
28,01 \$	21 575	5 394	Décembre 2011
30,95 \$	23 000	—	Décembre 2012
Total	1 269 640	956 293	

Régime d'options d'achat d'actions

Le Régime d'options d'achat d'actions de la Banque s'adresse aux membres de la haute direction et à d'autres employés clés de la Banque et de ses filiales (« employés désignés »). En vertu du Régime d'options d'achat d'actions de la Banque, des options sont périodiquement octroyées aux employés désignés. Ces options confèrent à l'employé le droit de souscrire à des actions ordinaires de la Banque à un prix de levée égal au cours de l'action le jour précédant la date de l'octroi de l'option. Les droits sur les options sont acquis en proportion égale sur une période de 4 ans et expirent 10 ans après l'octroi ou, dans certaines circonstances prévues par le régime, dans des délais précis. Le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises en vertu du régime d'options est de 17 392 723 au 31 octobre 2003. Le nombre maximal d'actions ordinaires réservées à un participant ne peut excéder 5 % du nombre total des actions émises et en circulation de la Banque. Chaque participant au Régime de DPVA qui réside au Canada a la possibilité d'échanger chaque DPVA qu'il détient contre une option d'achat d'action régie par le Régime d'options d'achat d'actions à un prix d'octroi représentant la valeur au marché d'une action ordinaire à la clôture la veille de l'échange.

	2003		2002	
	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
Régime d'options d'achat d'actions				
En circulation au début	5 692 822	24,38 \$	4 517 975	22,16 \$
Octroyées	1 542 700	30,95 \$	1 882 840	28,01 \$
Levées	(861 732)	20,67 \$	(608 818)	18,82 \$
Annulées	(242 275)	28,45 \$	(99 175)	25,88 \$
En circulation à la fin	6 131 515	26,40 \$	5 692 822	24,38 \$
Pouvant être levées à la fin	2 784 767	23,68 \$	2 466 587	21,35 \$

Prix de levée	Options en circulation	Options pouvant être levées	Échéance
11,00 \$	185 175	185 175	Décembre 2005
13,50 \$	218 600	218 600	Décembre 2006
25,20 \$	616 750	616 750	Décembre 2007
25,20 \$	684 400	684 400	Décembre 2008
24,90 \$	1 332 575	666 288	Décembre 2010
28,01 \$	1 654 215	413 554	Décembre 2011
30,95 \$	1 439 800	—	Décembre 2012
Total	6 131 515	2 784 767	

La juste valeur, à la date d'attribution, des options octroyées en 2003 a été évaluée à 6,90 dollars à l'aide du modèle Black & Scholes. Les hypothèses utilisées étaient les suivantes : i) un taux d'intérêt hors risque de 4,54 %, ii) une durée de vie prévue de six ans pour les options, iii) une volatilité prévue de 27 % et iv) des dividendes prévus de 3,36 %.

L'incidence de l'adoption de la méthode de la juste valeur sur les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 est une augmentation de 2 millions de dollars de la charge de rémunération et du surplus d'apport.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

15. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)**Régime d'unités d'actions différées pour dirigeants**

Le régime d'unités d'actions différées « UAD » pour dirigeants s'adresse à certains membres de la direction et à d'autres employés clés de la Banque et de ses filiales (« employés désignés »). Il permet de lier une portion de la valeur de la rémunération du dirigeant à la valeur future des actions ordinaires de la Banque comme rémunération incitative. Une UAD pour dirigeants est un droit dont la valeur correspond à la valeur marchande d'une action ordinaire de la Banque au moment où les UAD sont octroyées. Les UAD sont acquises selon des critères d'acquisition spécifiques et aux dates préétablies dans les lettres d'octroi des participants. Des UAD additionnelles sont versées au compte du dirigeant et calculées proportionnellement aux dividendes versés sur les actions ordinaires de la Banque. Les UAD ne peuvent être exercées que lorsque le dirigeant prend sa retraite ou lorsque son emploi prend fin. La charge de rémunération pour ce régime est constatée à la rubrique « Charges d'exploitation » dans l'exercice au cours duquel les dirigeants acquièrent la rémunération incitative. Les variations de la valeur des UAD sont constatées dans l'état consolidé des résultats. La charge constatée à l'égard de ce régime a été de 2 millions de dollars en 2003.

Régime d'achat d'actions des employés

En vertu du Régime d'achat d'actions des employés de la Banque, les employés respectant les critères d'admissibilité peuvent cotiser jusqu'à 8 % de leur salaire brut par année sous forme de retenue salariale. La Banque verse un montant égal à 25 % de la cotisation de l'employé jusqu'à concurrence de 1 500 dollars par année. Après une année de participation continue, les cotisations de la Banque sont acquises à l'employé. Toutes les cotisations ultérieures sont acquises dès leur versement. Les cotisations de la Banque de 4 millions de dollars en 2003 (3 millions de dollars en 2002) sont comptabilisées à la rubrique « Charges d'exploitation » lorsque payées.

16. CHARGE D'IMPÔTS

La charge d'impôts sur les bénéfices de la Banque aux états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre se détaille comme suit :

	2003	2002
État consolidé des résultats		
Charge d'impôts	277	150
État consolidé des bénéfices non répartis		
Impôts relatifs aux éléments suivants		
Frais d'émission d'actions	(2)	–
Dividendes des actions privilégiées, séries 10, 11, 12, 13 et 15	–	2
Écarts de conversion non réalisés	63	7
	61	9
	338	159
La charge d'impôts se détaille comme suit :		
Impôts exigibles	333	179
Impôts futurs (économie) à la suite de l'apparition et de la résorption d'écarts temporaires	5	(20)
Charge d'impôts	338	159

Les écarts temporaires et les reports qui donnent lieu à des actifs et des passifs d'impôts futurs se définissent comme suit :

	2003	2002
Actifs d'impôts futurs		
Provisions pour pertes sur créances et autres charges à payer	307	284
Passif aux titres des prestations constituées – autres régimes	27	35
	334	319
Passifs d'impôts futurs		
Immobilisations	19	14
Titrisation	32	24
Actif aux titres des prestations constituées – régimes de retraite	103	26
Autres	61	130
	215	194

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

16. CHARGE D'IMPÔTS (suite)

Le rapprochement du taux d'imposition de la Banque pour les exercices terminés le 31 octobre se détaille comme suit :

	2003		2002	
	\$	%	\$	%
Bénéfice avant charges d'impôts, part des actionnaires sans contrôle et activités abandonnées	926	100,0	498	100,0
Charge d'impôts au taux statutaire d'imposition au Canada	334	36,1	183	36,7
Réduction du taux d'imposition en raison des :				
Revenus exempts d'impôts provenant des valeurs mobilières, principalement les dividendes de sociétés canadiennes	(35)	(3,8)	(17)	(3,4)
Gain en capital	(6)	(0,7)	–	–
Taux d'impôts des filiales étrangères	(30)	(3,2)	(37)	(7,4)
Impôt fédéral des grandes sociétés et surtaxe	7	0,8	7	1,4
Charge pour moins-value d'un placement	–	–	24	4,8
Autres éléments	7	0,8	(10)	(2,0)
	(57)	(6,1)	(33)	(6,6)
Charge d'impôts et taux effectif d'imposition	277	30,0	150	30,1

17. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice net par action ordinaire dilué a été calculé en fonction du bénéfice net, déduction faite des dividendes sur les actions privilégiées non convertibles en actions ordinaires, et du nombre moyen d'actions ordinaires.

	2003	2002
Bénéfice avant activités abandonnées	622 \$	318 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(25)	(21)
Bénéfice avant activités abandonnées attribuable aux actionnaires ordinaires – de base et dilué	597	297
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)		
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation de base	177 751	186 608
Ajustement au nombre d'actions ordinaires		
Options d'achat d'actions	1 484	1 119
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, dilué	179 235	187 727

18. GARANTIES, ENGAGEMENTS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Le 30 avril 2003, la Banque a adopté les exigences de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 14 de l'ICCA intitulée « Informations à fournir sur les garanties » (NOC-14). Cette note donne une définition élargie des garanties et exige que le garant divulgue des informations significatives sur les garanties qu'il a données.

En vertu de NOC-14, une garantie est un contrat (y compris un engagement d'indemnisation) qui peut obliger éventuellement le garant à faire des paiements (soit sous forme d'espèces, d'instruments financiers, d'autres actifs ou d'actions propres de l'entité ou de la prestation de services) au bénéficiaire en raison (a) d'un changement d'un taux d'intérêt, du prix d'une valeur mobilière ou d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice ou d'une autre variable, y compris la réalisation ou non-réalisation d'un événement déterminé, qui est lié à un actif, à un passif ou à un titre de capitaux propres du bénéficiaire de la garantie, (b) de l'inexécution d'une obligation contractuelle par un tiers ou (c) du défaut, par un tiers, de rembourser sa dette à la date où celle-ci devient exigible.

Les garanties importantes émises par la Banque et en vigueur au 31 octobre 2003 sont décrites ci-dessous.

Lettres de garantie

Dans le cours normal de ses activités, la Banque émet des lettres de garantie. Ces lettres de garantie constituent un engagement irrévocable de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations financières envers des tiers. La politique de la Banque en ce qui a trait aux biens donnés à titre de sûreté à l'égard des lettres de garantie est similaire à celle des prêts. Généralement, la durée à l'échéance de ces lettres de garantie est inférieure à deux ans. Le montant maximal potentiel des paiements futurs au titre des lettres de garantie s'élevait à 903 millions de dollars au 31 octobre 2003. La provision générale pour pertes sur créances couvre l'ensemble des risques de crédit incluant ceux des lettres de garantie.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

*Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)*

18. GARANTIES, ENGAGEMENTS ET PASSIFS ÉVENTUELS (suite)**Facilités de liquidités**

La Banque fournit des garanties de liquidités dans le cadre de programmes de papier commercial adossé à des prêts administrés par la Banque à la suite des opérations de titrisation. Ces garanties de liquidités peuvent seulement être invoquées dans le cas où, à la suite d'une perturbation des marchés, les programmes ne seraient pas en mesure d'accéder au marché du papier commercial. Ces garanties ont une échéance inférieure à un an et sont périodiquement renouvelables. Aucune des garanties de liquidités fournies par la Banque n'a été utilisée à ce jour. Au 31 octobre 2003, le montant maximal potentiel que la Banque pouvait être tenue à verser en vertu de ces garanties de liquidités était de 441 millions de dollars. Aucun montant n'a été constaté au bilan consolidé au titre de ces facilités de liquidités.

Produits dérivés

La Banque, dans le cours normal de ses activités, vend des options de vente pour répondre aux besoins de ses clients, ainsi que pour ses propres activités de gestion des risques et de négociation. Les options de vente sont des ententes contractuelles en vertu desquelles la Banque accorde à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, de vendre à la Banque, à une date donnée ou avant cette date, un montant déterminé de devises, de marchandises ou d'instruments financiers, à un prix convenu au moment où l'option est conclue. Les options de vente qui répondent à la définition de garantie selon NOC-14 comprennent principalement les options sur devises de gré à gré avec des sociétés autres qu'institutions financières et les options sur actions de gré à gré lorsqu'il est probable que la contrepartie possède les titres sous-jacents. L'échéance de ces options varie selon les contrats mais ne dépasse pas deux ans. Le montant maximal potentiel des paiements futurs au titre de ces options vendues s'élevait à 1 022 millions de dollars au 31 octobre 2003. À cette date, la Banque avait constaté au bilan consolidé un passif de 5 millions de dollars relativement à ces options de vente.

Prêts de titres

En vertu d'ententes de prêts de titres que la Banque a conclues avec certains clients qui lui ont confié préalablement la garde de leurs titres, la Banque, à titre d'agent pour ces clients, prête leurs titres à des tierces parties et indemnise ces clients en cas de perte. Afin de se protéger contre toute perte éventuelle, la Banque exige de l'emprunteur, à titre de sûreté, un montant en espèces ou des titres négociables hautement liquides, ayant une juste valeur supérieure à celle des titres prêtés. La juste valeur des titres prêtés s'élevait à 1,6 milliard de dollars au 31 octobre 2003. Aucun montant n'a été constaté au bilan consolidé au titre des indemnités potentielles résultant des opérations de prêts de titres.

Cessions d'entreprise et d'activités

Dans le cadre d'une cession d'entreprise et de cessions d'activités, la Banque s'est engagée à indemniser l'acquéreur de pertes résultant de certains types de réclamations se rapportant à l'exploitation antérieure de l'entreprise ou des activités par la Banque, ainsi qu'à des déclarations et des garanties qui s'avèrent incorrectes à la date où ces déclarations et garanties ont été faites. Certaines ententes prévoient une limite au montant maximal des paiements futurs, le montant pour l'ensemble de ces ententes s'élevait au 31 octobre 2003 à environ 244 millions de dollars. Une entente ne prévoit aucune limite au montant maximal des paiements futurs en cas de mise en jeu de la garantie et, en plus, compte tenu de la nature de ces engagements, la Banque n'est pas en mesure d'estimer le montant maximal potentiel qu'elle pourrait être tenue à verser. La période de survie des diverses clauses d'indemnisation stipulées dans les ententes sont variables. Aucun montant n'a été constaté au bilan consolidé au titre de ces ententes d'indemnisation.

Autres ententes d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, incluant les opérations de titrisation, la Banque conclut des ententes contractuelles autres que celles décrites ci-dessus. En vertu de ces ententes, elle s'engage à indemniser la contrepartie à l'entente de tous les coûts découlant de litiges, de changements aux lois et règlements (incluant la législation fiscale), de réclamations relatives au rendement passé, d'assertion inexacte ou de l'inexécution de certaines clauses restrictives. La nature de ces ententes ne permet pas d'estimer de façon raisonnable le montant maximal que la Banque pourrait être tenue à verser. La durée de ces ententes est stipulée dans chaque contrat. Aucun montant n'a été constaté dans le bilan consolidé au titre de ces ententes.

Autre garantie

En vertu d'une entente de garantie mutuelle imposée par une autorité réglementaire, une filiale de la Banque s'est portée garante de tous les engagements, dettes et passifs d'une société satellite jusqu'à concurrence de son capital réglementaire, soit 28 millions de dollars au 31 octobre 2003. Cette garantie prendra fin au plus tard à la date de disposition du placement dans la société satellite ou plus tôt si jugé approprié par l'autorité réglementaire. À ce jour, cette garantie n'a pas été utilisée et aucun montant n'a été constaté au bilan consolidé en vertu de cette entente.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

18. GARANTIES, ENGAGEMENTS ET PASSIFS ÉVENTUELS (suite)**Engagements**

Au 31 octobre 2003, les engagements minimaux en vertu de baux, de contrats de services informatiques impartis et d'autres contrats de location se répartissent comme suit :

	Locaux	Contrats de services	Matériel et mobilier	Total
2004	97	182	7	286
2005	90	174	4	268
2006	81	170	1	252
2007	73	165	–	238
2008	65	161	–	226
2009 et suivantes	430	511	–	941
	836	1 363	12	2 211

Nantissement d'éléments d'actif

Dans le cours normal de ses activités, la Banque engage des valeurs mobilières et d'autres actifs en garantie de divers passifs. Le détail des éléments d'actifs donnés en garantie est fourni ci-dessous.

Au 31 octobre

	2003	2002
Actifs donnés en garantie aux contreparties suivantes :		
– Banque du Canada	25	25
– Organismes de compensation directe	3 395	3 652
Actifs donnés en garantie au titre des opérations suivantes :		
– Opérations sur instruments dérivés	202	116
– Opérations relatives à des emprunts, des prêts de titres ou des accords de prise en pension	9 304	6 538
– Autres	225	262
Total	13 151	10 593

Instruments de crédit

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prend divers engagements hors bilan. Les instruments de crédit utilisés afin de répondre aux besoins de financement des clients de la Banque représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Banque pourrait être obligée de consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

Au 31 octobre

	2003	2002
Lettres de garantie ⁽¹⁾	903	947
Lettres de crédit documentaire ⁽²⁾	93	183
Créances sur cartes de crédit ⁽³⁾	4 838	4 442
Engagement de crédit ⁽³⁾		
Échéance originale d'un an ou moins	11 253	2 787
Échéance originale de plus d'un an	9 689	9 504

⁽¹⁾ Consulter le paragraphe « Lettres de garantie » à la page 107.

⁽²⁾ Les lettres de crédit documentaire sont des documents émis par la Banque et utilisés dans le commerce international pour permettre à un tiers de tirer des traites sur la Banque jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu des conditions précises et elles sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent.

⁽³⁾ Les créances sur cartes de crédit et les engagements de crédit représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations, de lettres de garantie et de crédit documentaire. La Banque doit en tout temps rendre disponible, à certaines conditions, la portion non encore utilisée de l'autorisation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

*Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)*

18. GARANTIES, ENGAGEMENTS ET PASSIFS ÉVENTUELS (suite)**Litiges**

La Banque et ses filiales sont parties à diverses poursuites judiciaires dans le cours normal de leurs affaires. La majorité de ces poursuites sont liées aux activités de prêts, lesquelles surviennent lorsque la Banque entreprend des démarches pour le recouvrement de ses créances et aux activités de courtage. De l'avis de la direction et en fonction de l'expérience passée, le montant global du passif éventuel s'y rapportant n'aura pas de répercussion défavorable importante sur la situation financière de la Banque.

19. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée d'un instrument sous-jacent ayant trait aux taux d'intérêt, aux taux de change, aux cours des titres de participation, aux prix des marchandises, au crédit ou aux indices. La Banque utilise les instruments financiers dérivés pour répondre aux besoins de ses clients, ainsi que pour ses propres activités de gestion des risques et de négociation.

Les principaux instruments financiers dérivés utilisés se décrivent comme suit :

Les contrats de change à terme de gré à gré (hors cote) sont des ententes sur mesure négociées sur le marché hors cote portant sur l'achat ou la vente de devises étrangères qui seront livrées à une date ultérieure prédéterminée et à un cours stipulé à l'avance.

Les contrats à terme normalisés se négocient sur un marché organisé et confèrent l'obligation d'acheter ou de livrer un montant déterminé de devises, de marchandises ou d'instruments financiers à une date ultérieure donnée et à un prix préétabli. Ces contrats sont assujettis à des marges de sécurité calculées quotidiennement.

Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des contrats fixant un taux d'intérêt futur devant être payé ou reçu, calculé sur un montant nominal de référence avec une échéance précise et débutant à une date ultérieure donnée.

Les swaps sont des opérations par lesquelles deux parties conviennent de s'échanger des flux de trésorerie ayant des caractéristiques propres (en termes de taux fixe ou variable, de devises, de prix de marchandises, d'indices ou autres), fondés sur une valeur nominale de référence déterminée pour une période donnée.

Les options sont des contrats entre deux parties, en vertu desquels le vendeur de l'option accorde à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date donnée ou avant cette date, un montant déterminé de devises, de marchandises ou d'instruments financiers à un prix convenu au moment où l'option est conclue. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.

Les montants nominaux de référence, sur lesquels les paiements sont fondés, ne reflètent pas le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

19. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

	Période à couvrir jusqu'à l'échéance					2003	2002	
	Contrats à des fins de négociation	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total des contrats	Contrats à des fins de négociation	Total des contrats
Contrats de change								
Hors cote								
Contrats à terme	6 652	3 617	2 091	1 040	–	6 748	7 340	7 340
Swaps	36 874	25 429	13 978	2 939	543	42 889	37 370	41 173
Options achetées	9 459	6 472	2 712	275	–	9 459	7 470	7 470
Options vendues	9 676	5 824	3 478	374	–	9 676	6 798	6 798
Total	62 661	41 342	22 259	4 628	543	68 772	58 978	62 781
Cotés en Bourse								
Contrats à terme normalisés								
Positions créditrices	9	9	–	–	–	9	28	28
Positions à découvert	306	273	33	–	–	306	110	110
Options achetées	160	110	50	–	–	160	137	137
Options vendues	11	11	–	–	–	11	298	298
Total	486	403	83	–	–	486	573	573
Contrats de taux d'intérêt								
Hors cote								
Contrats de garantie de taux d'intérêt	7 487	5 883	1 604	–	–	7 487	8 561	8 561
Swaps	66 528	31 692	22 791	27 080	6 914	88 477	41 121	67 819
Options achetées	7 275	879	4 230	1 509	972	7 590	11 514	11 522
Options vendues	13 455	1 134	9 152	1 799	1 370	13 455	16 135	16 135
Total	94 745	39 588	37 777	30 388	9 256	117 009	77 331	104 037
Cotés en Bourse								
Contrats à terme normalisés								
Positions créditrices	6 804	1 417	941	4 446	–	6 804	4 332	5 961
Positions à découvert	15 584	4 351	10 330	2 181	–	16 862	7 607	8 174
Options achetées	31 115	11 998	16 840	2 277	–	31 115	11 220	22 395
Options vendues	28 761	15 010	16 586	2 110	–	33 706	21 283	43 565
Total	82 264	32 776	44 697	11 014	–	88 487	44 442	80 095
Contrats sur actions, produits de base et dérivés de crédits								
Hors cote								
Contrats à terme	164	8	–	48	108	164	185	185
Swaps	7 993	5 345	1 433	1 211	29	8 018	2 145	2 209
Options achetées	640	12	216	419	1	648	576	586
Options vendues	342	–	147	183	12	342	391	391
Total	9 139	5 365	1 796	1 861	150	9 172	3 297	3 371
Cotés en Bourse								
Contrats à terme normalisés								
Positions créditrices	86	97	5	–	–	102	101	101
Positions à découvert	1 012	973	1	38	–	1 012	872	872
Options achetées	219	132	30	57	–	219	406	406
Options vendues	24	17	7	–	–	24	296	296
Total	1 341	1 219	43	95	–	1 357	1 675	1 675
Total 2003	250 636	120 693	106 655	47 986	9 949	285 283	–	–
Total 2002	186 296	122 732	87 760	36 974	5 066	252 532	186 296	252 532

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

19. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

Le risque de crédit sur les instruments financiers dérivés correspond au risque de perte financière qu'assume la Banque si un tiers n'honore pas ses engagements. Le coût de remplacement actuel, qui correspond à la juste valeur positive de tous les instruments financiers dérivés en cours, représente le risque de crédit maximal de la Banque sur les instruments financiers dérivés. L'équivalent-crédit est calculé en tenant compte du coût de remplacement actuel de tous les contrats en cours qui sont en position de gain, du risque futur éventuel et de l'effet des contrats-cadres de compensation. L'équivalent pondéré est le montant en équivalent-crédit multiplié par les facteurs de risque de contrepartie prescrits par le Surintendant. La Banque négocie des accords généraux de compensation, avec les parties auprès desquelles elle court un risque de crédit important, liés aux opérations sur instruments dérivés. Ces contrats permettent de liquider et de régler simultanément sur la base du solde net toutes les opérations avec une partie donnée dans l'éventualité d'un manquement. Certains de ces contrats permettent également l'échange des garanties entre les parties au cas où la réévaluation à la juste valeur des opérations en cours entre les parties dépasse un seuil convenu.

Au 31 octobre, le risque de crédit du portefeuille d'instruments financiers dérivés s'établit comme suit :

	2003				2002			
	Montant nominal	Coût de remplacement	Équivalent-crédit	Équivalent pondéré	Montant nominal	Coût de remplacement	Équivalent-crédit	Équivalent pondéré
Contrats de change	69 258	550	1 005	230	63 354	314	815	221
Contrats de taux d'intérêt	205 496	392	576	100	184 132	579	720	161
Contrats sur actions, produits de base et dérivés de crédit	10 529	431	898	256	5 046	345	602	161
Total	285 283	1 373	2 479	586	252 532	1 238	2 137	543

La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée sans tenir compte des contrats-cadres de compensation. Lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché servent à déterminer la juste valeur des instruments financiers dérivés. Autrement, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix qui intègrent les prix du marché courants et les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temporelle de l'argent, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité. Au besoin, la valeur est ajustée pour tenir compte des risques de marché, de modèle et de crédit, ainsi que les coûts connexes.

Au 31 octobre, la juste valeur des instruments financiers dérivés s'établit comme suit :

	2003				2002			
	Contrats à des fins de négociation		Contrats à des fins autres que de négociation		Contrats à des fins de négociation		Contrats à des fins autres que de négociation	
	Actif brut	Passif brut	Actif brut	Passif brut	Actif brut	Passif brut	Actif brut	Passif brut
Contrats de change	1 434	1 120	76	227	649	746	89	15
Contrats de taux d'intérêt	518	661	512	145	433	408	729	192
Contrats sur actions, produits de base et dérivés de crédit	608	546	4	–	434	397	3	–
Total	2 560	2 327	592	372	1 516	1 551	821	207

Au 31 octobre, la répartition des risques par contrepartie s'établit comme suit :

	2003		2002	
	Coût de remplacement	Équivalent-crédit	Coût de remplacement	Équivalent-crédit
Gouvernements de l'OCDE	31	407	6	232
Banques de l'OCDE	2 432	1 501	1 947	1 369
Autres	496	571	339	536
Total	2 959	2 479	2 292	2 137

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

20. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE L'ACTIF PRODUCTIF SELON LE RISQUE ULTIME

	2003		2002	
	\$	%	\$	%
Amérique du Nord				
Canada	62 698	84,3	57 171	86,5
États-Unis	4 717	6,3	3 746	5,7
	67 415	90,6	60 917	92,2
Europe				
Royaume-Uni	2 283	3,1	1 228	1,9
Allemagne	648	0,9	1 024	1,5
France	385	0,5	352	0,5
Autres	2 266	3,0	1 705	2,5
	5 582	7,5	4 309	6,4
Asie et Pacifique	1 091	1,5	436	0,7
Amérique latine et Caraïbes	315	0,4	390	0,6
Moyen-Orient et Afrique	18	-	24	0,1
Actif productif au 30 septembre	74 421	100,0	66 076	100,0
Actif non productif au 30 septembre	6 948		6 777	
Variation nette de l'actif en octobre	1 054		1 740	
Actif total au 31 octobre	82 423		74 593	

L'actif productif est défini comme l'actif portant intérêt. Par conséquent, il exclut l'encaisse, les dépôts à la Banque du Canada, les chèques et autres effets en circulation (valeur nette), les engagements des clients en contrepartie d'acceptations, les immobilisations corporelles et les actifs divers. L'actif productif de la Banque est ventilé en fonction du lieu du risque ultime au 30 septembre, c'est-à-dire de la situation géographique de l'emprunteur ou, le cas échéant, de son garant. L'actif productif est calculé net de toute provision pour pertes sur créances ; il est donné séparément pour chaque pays où les créances de la Banque sont supérieures à 0,75 % du total de l'actif productif.

Il n'y a pas de concentration importante du risque de crédit dans un secteur d'exploitation donné.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

21. SENSIBILITÉ AU TAUX D'INTÉRÊT

L'analyse des écarts de sensibilité compte parmi les outils analytiques employés par la Banque pour gérer les risques de taux d'intérêt.

L'échéancier de l'actif et du passif présenté ci-dessous trace un portrait au 31 octobre 2003 de la sensibilité du bilan de la Banque aux variations des taux d'intérêt.

	Taux variable	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible	Total
Actif							
Liquidités	1 741	3 753	1 331	-	-	222	7 047
Rendement réel		2,0 %	1,65 %	- %	- %		
Valeurs mobilières	58	2 099	7 115	6 847	4 971	5 089	26 179
Rendement réel		2,95 %	3,15 %	3,32 %	5,43 %		
Prêts	948	24 915	5 340	8 860	452	1 821	42 336
Rendement réel		3,73 %	5,49 %	5,98 %	6,39 %		
Autres actifs	3	-	-	-	-	6 858	6 861
	2 750	30 767	13 786	15 707	5 423	13 990	82 423
Passif et capitaux propres							
Dépôts	2 681	25 705	8 527	13 480	267	803	51 463
Rendement réel		2,32 %	3,38 %	3,88 %	2,20 %		
Autres dettes ⁽¹⁾	2	9 196	310	1 968	2 617	3 038	17 131
Rendement réel		2,64 %	3,17 %	3,50 %	4,94 %		
Débentures subordonnées	-	45	91	800	580	-	1 516
Rendement réel		7,50 %	3,88 %	6,77 %	6,87 %		
Acceptations et passifs divers	-	-	-	-	-	8 216	8 216
Capitaux propres	-	-	-	375	-	3 722	4 097
	2 683	34 946	8 928	16 623	3 464	15 779	82 423
Excédent de l'actif (passif)	67	(4 179)	4 858	(916)	1 959	(1 789)	-
Instruments financiers dérivés	-	(14 741)	6 716	7 214	880	(69)	-
Total	67	(18 920)	11 574	6 298	2 839	(1 858)	-
Éléments libellés en dollars canadiens							
Total au bilan	(814)	1 733	3 925	(1 902)	755	(3 620)	77
Instruments financiers dérivés	-	(14 330)	5 637	7 006	936	-	(751)
Total	(814)	(12 597)	9 562	5 104	1 691	(3 620)	(674)
Éléments libellés en devises étrangères							
Total au bilan	881	(5 911)	932	985	1 205	1 831	(77)
Instruments financiers dérivés	-	(412)	1 080	209	(57)	(69)	751
Total	881	(6 323)	2 012	1 194	1 148	1 762	674
Total 2003	67	(18 920)	11 574	6 298	2 839	(1 858)	-
Total 2002	6 541	(16 734)	4 273	7 517	1 183	(2 780)	-

⁽¹⁾ Représente les engagements afférents à des titres vendus à découvert et à des titres vendus en vertu de conventions de rachat.

Le rendement réel représente le rendement effectif moyen pondéré, compte tenu de la date de modification de taux prévue au contrat ou de la date d'échéance, selon la première éventualité.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

22. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau qui suit montre la juste valeur des instruments financiers portés au bilan, à l'exception des éléments dont la juste valeur est estimée correspondre à la valeur comptable. Cette juste valeur est établie à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-dessous. Les justes valeurs des instruments financiers dérivés ne sont pas incluses dans le tableau et sont présentées séparément à la note 19.

La juste valeur représente le montant auquel pourrait être échangé un instrument financier entre des parties non liées agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence, attesté par un cours du marché ou lorsqu'il n'en existe pas, selon des estimations établies à l'aide de techniques d'actualisation ou d'autres techniques d'évaluation, qui peuvent ne pas être représentatives de la valeur de réalisation nette.

Les justes valeurs présentées excluent les valeurs des actifs et des passifs qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, par exemple, les terrains, immeubles, matériel et le mobilier. Étant donné le rôle du jugement dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation et d'estimations acceptables pour le calcul des justes valeurs, celles-ci ne sont pas nécessairement comparables entre institutions financières. La juste valeur estimative reflète les conditions du marché à une date donnée et, pour cette raison, elle peut ne pas être représentative de la juste valeur future.

	2003		2002	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actif				
Valeurs mobilières	26 179	26 307	20 118	20 108
Prêts	42 336	42 622	40 812	41 166
Passif				
Dépôts	51 463	51 831	51 690	52 175
Débiteures subordonnées	1 516	1 627	1 592	1 697

Méthodes d'évaluation et hypothèses**Valeurs mobilières**

La juste valeur des valeurs mobilières est présentée à la note 4 des états financiers consolidés. Elle est fondée sur les cours du marché. En l'absence de marché organisé, la juste valeur est estimée à partir des cours de titres similaires.

Prêts

La juste valeur des prêts à taux variable est présumée correspondre à leur valeur comptable. Pour les autres prêts, la juste valeur est estimée par l'actualisation des flux monétaires aux taux du marché exigés pour de nouveaux prêts similaires à la date du bilan, appliqués aux montants prévus à l'échéance en tenant compte des remboursements anticipés.

Dépôts

La juste valeur des dépôts à taux fixe est déterminée par l'actualisation des flux monétaires contractuels, aux taux d'intérêt courants offerts sur le marché pour des dépôts dont l'échéance restante est la même. Pour les dépôts dont l'échéance n'est pas déterminée, la juste valeur est présumée correspondre à leur valeur comptable.

Débiteures subordonnées

La juste valeur des débiteures subordonnées est déterminée par l'actualisation des flux monétaires contractuels, aux taux d'intérêt courants offerts sur le marché pour des instruments financiers similaires dont l'échéance restante est la même.

23. CHARGE POUR MOINS-VALUE

En 2002, la Banque a procédé à une évaluation de la valeur comptable du placement dans COGNICASE INC. et une charge pour moins-value de 137 millions de dollars a été constatée au cours de 2002 à l'état consolidé des résultats au poste « Revenus autres que d'intérêts ». Au premier trimestre de 2003, Groupe CGI inc. a acquis la totalité des actions de COGNICASE INC. et la Banque a enregistré une perte de 4 millions de dollars à l'état consolidé des résultats au poste « Revenus autres que d'intérêts ».

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

24. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Banque consent des prêts à ses administrateurs et dirigeants à des conditions variables. Le solde des prêts leur ayant été consentis est le suivant :

	2003	2002
Prêts hypothécaires	2	6
Prêts – autres	83	144

Les prêts consentis aux dirigeants admissibles depuis le 1^{er} janvier 2003 sont octroyés aux conditions applicables à tout autre employé de la Banque. Les principales conditions sont les suivantes :

- l'employé doit satisfaire aux mêmes exigences de crédit que la clientèle ;
- prêt hypothécaire : taux du marché moins 2 % ;
- prêt personnel et carte de crédit : taux du client divisé par 2 ;
- marge de crédit personnelle : taux de base canadien moins 3 % (jamais inférieur à taux de base canadien divisé par 2).

Pour les prêts personnels, cartes de crédit et marges de crédit personnelles, l'employé ne peut emprunter plus de 50 % de son salaire annuel à ce taux. Tout excédent sera accordé au taux de base canadien.

Les prêts qui ont été octroyés aux dirigeants avant le 1^{er} janvier 2003 sont administrés selon les conditions antérieures pour une période de transition se terminant le 31 décembre 2005. Ces conditions sont les suivantes :

- les prêts consentis aux administrateurs sont aux conditions du marché pour des risques similaires ;
- les prêts hypothécaires résidentiels consentis aux dirigeants sont au taux du marché divisé par 3 pour les premiers 50 000 dollars et au moins du taux du marché divisé par 3 ou du taux du marché moins 5 % pour le solde ;
- les autres prêts consentis aux dirigeants sont principalement des marges de crédit personnelles portant intérêts au taux préférentiel divisé par 2 pour la première tranche variant de 10 000 dollars à 20 000 dollars et au moins du taux préférentiel moins 3 % ou du taux préférentiel divisé par 2 pour le solde jusqu'à un maximum global de 50 % du salaire annuel.

25. INFORMATIONS SECTORIELLES

La Banque exerce ses activités dans les trois secteurs d'exploitation isolables décrits ci-après, les autres secteurs d'exploitation étant regroupés ensemble à des fins de présentation. Chaque secteur isolable se distingue par les services offerts, le type de client et la stratégie de commercialisation. Les activités des secteurs isolables de la Banque se définissent comme suit.

Particuliers et entreprises

Ce secteur regroupe le réseau des succursales, le service aux intermédiaires, les cartes de crédit, les assurances, les services aux entreprises ainsi que le secteur de l'immobilier.

Gestion de patrimoine

Ce secteur regroupe le courtage de plein exercice avec les particuliers, le courtage à escompte, les fonds communs de placement, les services fiduciaires et la gestion de portefeuille.

Marchés financiers

Ce secteur comprend le financement et le crédit aux grandes entreprises, les activités de trésorerie y compris la gestion de l'actif et du passif de la Banque et le courtage aux sociétés.

Autres

Cette rubrique regroupe les activités de titrisation, les gains à la cession d'activités, la charge pour moins-value d'un placement, certains éléments non récurrents, les activités abandonnées ainsi que la portion non allouée des services centraux.

Les conventions comptables des secteurs isolables sont les mêmes que celles qui sont décrites dans la note relative aux conventions comptables à l'exception du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts, qui sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôt en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Les frais du siège social sont alloués à chacun des secteurs d'exploitation aux résultats sectoriels. Les dotations aux pertes sur créances des secteurs d'exploitation sont déterminées en fonction des pertes anticipées établies au moyen d'analyses statistiques. L'écart entre les pertes réelles subies et les pertes anticipées est comptabilisé sous la rubrique « Autres ». La Banque évalue le rendement en se fondant sur le bénéfice net. Les revenus intersectoriels sont constatés à la valeur d'échange. Les actifs sectoriels sont les actifs moyens servant directement aux activités du secteur.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

25. INFORMATIONS SECTORIELLES (suite)**Résultats par secteur d'activité⁽¹⁾**

	Particuliers et entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		Autres		Total	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	1 248	1 190	91	89	186	321	(159)	(127)	1 366	1 473
Revenus autres que d'intérêts ⁽²⁾	629	592	567	522	745	508	152	19	2 093	1 641
Revenu total	1 877	1 782	658	611	931	829	(7)	(108)	3 459	3 114
Charges d'exploitation	1 157	1 113	526	506	527	416	49	5	2 259	2 040
Contribution	720	669	132	105	404	413	(56)	(113)	1 200	1 074
Dotations aux pertes sur créances	207	219	-	1	39	39	(69)	231	177	490
Bénéfice avant charge d'impôts, part des actionnaires sans contrôle et activités abandonnées	513	450	132	104	365	374	13	(344)	1 023	584
Charge d'impôts ⁽²⁾	185	167	47	35	130	133	12	(99)	374	236
Part des actionnaires sans contrôle	-	-	4	3	-	-	23	27	27	30
Bénéfice avant activités abandonnées	328	283	81	66	235	241	(22)	(272)	622	318
Activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	2	111	2	111
Bénéfice net	328	283	81	66	235	241	(20)	(161)	624	429
Actif moyen	38 679	38 337	665	769	37 819	37 067	(5 492)	(6 881)	71 671	69 292

⁽¹⁾ Depuis le 1^{er} novembre 2002, la Banque a modifié la composition de ses secteurs isolables pour tenir compte des changements de sa structure organisationnelle. Les données comparatives ont été retraitées afin de tenir compte de ces changements.

⁽²⁾ Le revenu net d'intérêts a été majoré de 42 millions de dollars (29 millions de dollars en 2002) et les revenus autres que d'intérêts de 55 millions de dollars (57 millions de dollars en 2002) afin de rendre uniforme le revenu exonéré d'impôts réalisé sur certaines valeurs mobilières en comparaison avec le revenu d'autres instruments financiers. Un montant égal est ajouté à la charge d'impôts.

Résultats par secteur géographique

Le revenu total par pays tient compte du pays où le client fait affaire. Les revenus sont concentrés à plus de 92,5 % au Canada.

26. ACTIVITÉS ABANDONNÉES**Activités de prêts aux États-Unis**

Le 15 janvier 2002, la Banque a complété la cession de ses activités de prêts sur garantie aux États-Unis à PNC Financial Services Group. Cette transaction a généré un gain, net des coûts de restructuration, de 79 millions de dollars, déduction faite d'une charge d'impôts de 62 millions de dollars. De plus, un montant de provision générale pour risque de crédit de 41 millions de dollars, déduction faite d'une charge d'impôts de 24 millions de dollars, a été renversé à la rubrique « Activités abandonnées ». En tenant compte des résultats d'exploitation de ces activités, la contribution totale des activités abandonnées a été de 111 millions de dollars, déduction faite d'une charge d'impôts de 82 millions de dollars pour l'exercice 2002.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003, la contribution totale des activités abandonnées est de 2 millions de dollars, déduction faite d'une charge d'impôts de 1 million de dollars.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

*Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)*

26. ACTIVITÉS ABANDONNÉES (suite)

Les résultats des activités abandonnées sont les suivants :

	2003	2002
Revenus d'intérêts	7	52
Frais d'intérêts	2	24
Revenu net d'intérêts	5	28
Revenus autres que d'intérêts	1	167
Revenu total	6	195
Charges d'exploitation	4	53
Contribution	2	142
Dotations aux pertes sur créances	(1)	(51)
Bénéfice avant charge d'impôts	3	193
Charge d'impôts	1	82
Bénéfice net	2	111

Le total des prêts cédés au 15 janvier 2002 était de 2,5 milliards de dollars. Le solde des prêts faisant partie de l'entente de 313 millions de dollars au 31 octobre 2002 est présenté au bilan à la rubrique « Actifs détenus aux fins d'aliénation ». Ceux-ci représentent les prêts sur garantie qui faisaient l'objet d'une entente de service de 18 mois conclue avec PNC Financial Services Group qui a pris fin le 15 juillet 2003. En date du 31 octobre 2003, la cession est complétée, et toutes les parties ont réalisé leurs obligations respectives.

27. ACQUISITIONS**A) Putnam Lovell Group Inc.**

Le 19 juin 2002, la Banque a finalisé l'acquisition de la banque d'investissement américaine Putnam Lovell Group Inc. (« Putnam Lovell ») qui exerce depuis ses activités sous le nom de Putnam Lovell FBN.

La contrepartie totale versée à la clôture s'est chiffrée à 27 millions de dollars, composée de 807 294 actions ordinaires de la Banque évaluées à 26 millions de dollars et d'un montant en espèces totalisant 1 million de dollars. La valeur de ces actions ordinaires émises a été établie sur la base de la moyenne des cours de clôture des actions de la Banque sur une période de quelques jours précédant la date de détermination du nombre d'actions, soit le 18 juin 2002. De plus, dans le cadre de l'acquisition de Putnam Lovell, la Banque a émis 191 598 actions ordinaires évaluées à 6 millions de dollars à titre d'indemnité à un tiers. L'excédent de 68 millions de dollars du prix d'acquisition sur la juste valeur du passif net pris en charge est attribué exclusivement à l'écart d'acquisition.

Un montant additionnel composé de 476 119 actions ordinaires de la Banque évaluées à 15 millions de dollars sera payé en 2004 conditionnellement à l'atteinte de certains objectifs de rentabilité et, le cas échéant, sera porté en augmentation de l'écart d'acquisition.

Les résultats de Putnam Lovell sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats depuis la date d'acquisition, soit le 19 juin 2002.

B) Placements Altamira Inc.

Le 12 août 2002, la Banque a conclu l'acquisition de Placements Altamira Inc. (« Altamira »), un gestionnaire et distributeur de fonds communs de placement.

Le prix d'acquisition s'est chiffré à 263 millions de dollars, composé de 254 millions de dollars en espèces et de 270 671 actions ordinaires de la Banque évaluées à 9 millions de dollars.

L'actif corporel acquis est d'environ 48 millions de dollars alors que le passif pris en charge, composé principalement de la dette d'Altamira, est de 264 millions de dollars. L'excédent du prix d'achat sur la juste valeur du passif net pris en charge de 479 millions de dollars a d'abord été attribué aux contrats de gestion et à la marque de commerce Altamira à titre d'actif incorporel pour 171 millions de dollars ; le solde de 308 millions de dollars a été attribué à l'écart d'acquisition. Les actifs incorporels acquis ont une durée de vie utile indéfinie et ils ne feront l'objet d'aucun amortissement. Les résultats d'Altamira sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats depuis la date d'acquisition, soit le 12 août 2002.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

28. COMPARAISON AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA**Provision générale pour risque de crédit**

En 1998, conformément à la consigne du Surintendant, la Banque a augmenté sa provision générale pour risque de crédit de 300 millions de dollars et appliqué cet ajustement ponctuel aux bénéfices non répartis. Cet ajustement n'était pas conforme aux PCGR du Canada. En 2001, à la suite de l'évaluation de la suffisance de la provision générale pour risque de crédit en conformité avec les PCGR du Canada, la provision générale pour risque de crédit a été augmentée à 403 millions de dollars. Au cours de l'exercice 2002, à la suite de la cession de ses activités de prêts sur garantie aux États-Unis, la Banque a renversé à la rubrique « Activités abandonnées » 65 millions de dollars (41 millions de dollars après impôts) représentant la provision générale liée au portefeuille de prêts sur garantie aux États-Unis. La Banque a évalué au 31 janvier 2002, la suffisance de la provision générale pour risque de crédit à 435 millions de dollars. Depuis le 1^{er} février 2002, la provision générale pour risque de crédit est conforme aux PCGR du Canada ainsi qu'au traitement comptable prescrit par le Surintendant.

L'adoption par la Banque des PCGR du Canada, au cours de l'exercice 2002, aurait eu pour effet de diminuer le bénéfice net de 57 millions de dollars, d'augmenter les dotations aux pertes sur créances de 97 millions de dollars, de diminuer la charge d'impôts de 40 millions de dollars et de diminuer le bénéfice net par action ordinaire non dilué de 0,31 \$ et dilué de 0,30 \$.

Il n'y a pas d'incidence au 31 octobre 2003 et 2002 sur le bilan consolidé ni sur la valeur comptable par action ordinaire.

De plus, l'adoption par la Banque des PCGR du Canada au cours de l'exercice 2002 aurait eu pour effet de diminuer le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 1,61 %.

29. COMPARAISON AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DES ÉTATS-UNIS

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés selon les PCGR du Canada sauf en ce qui concerne la comptabilisation de la provision générale pour risque de crédit, qui est conforme au traitement comptable prescrit par le Surintendant décrit à la note 28 qui, jusqu'au 31 janvier 2002, n'était pas conforme aux PCGR du Canada. Depuis le 1^{er} février 2002, la provision générale pour risque de crédit est conforme aux PCGR du Canada ainsi qu'au traitement prescrit par le Surintendant. Les principales différences qui découleraient de l'application des PCGR des États-Unis sur le bénéfice net et sur le bilan consolidé sont présentées ci-après. De plus, en vertu des PCGR des États-Unis, un état consolidé du bénéfice global est présenté.

	2003	2002
Bénéfice net publié	624	429
Charge pour moins-value durable	(20)	134
Valeurs mobilières du compte de placement	(2)	–
Provision générale pour risque de crédit	–	(97)
Vente d'immobilisations	(2)	(2)
Titrisation de créances	4	(7)
Instruments financiers dérivés et activités de couverture	(11)	38
Incidence fiscale des éléments ci-dessus	11	5
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	604	500
Bénéfice net par action ordinaire non dilué – PCGR des États-Unis	3,26 \$	2,57 \$
Bénéfice net par action ordinaire dilué – PCGR des États-Unis	3,23 \$	2,55 \$
État consolidé du bénéfice global	2003	2002
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	604	500
Autres éléments du bénéfice global		
Variation des gains et des pertes non réalisés sur les valeurs mobilières destinées à la vente, déduction faite des impôts de 59 \$ (2002 : (44) \$)	104	(69)
Variation des gains et des pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme opérations de couverture des flux de trésorerie, déduction faite des impôts de (35) \$ (2002 : (2) \$)	(64)	31
Ajustement au titre du passif minimum de retraite, déduction faite des impôts de 1 \$ (2002 : (3) \$)	1	(5)
Variation des écarts de conversion non réalisés, déduction faite des impôts de 63 \$ (2002 : 7 \$)	(11)	(2)
Bénéfice global	634	455

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

29. COMPARAISON AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DES ÉTATS-UNIS (suite)

Bilan consolidé condensé

	2003			2002		
	PCGR du Canada	Augmen- tation	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Augmen- tation (Diminution)	PCGR des États-Unis
Actif						
Liquidités	7 047	-	7 047	6 864	-	6 864
Valeurs mobilières du compte de placement	6 998	121	7 119	6 863	(29)	6 834
Valeurs mobilières du compte de négociation	19 151	-	19 151	13 179	-	13 179
Substituts de prêts	30	-	30	76	-	76
Prêts	42 336	588	42 924	40 812	2 173	42 985
Immobilisations corporelles	263	81	344	255	84	339
Écart d'acquisition	660	22	682	661	22	683
Autres actifs	5 938	599	6 537	5 883	741	6 624
Total de l'actif	82 423	1 411	83 834	74 593	2 991	77 584
Passif						
Dépôts	51 463	514	51 977	51 690	2 079	53 769
Autres passifs	24 949	533	25 482	16 924	520	17 444
Déventures subordonnées	1 516	114	1 630	1 592	163	1 755
Part des actionnaires sans contrôle	398	-	398	486	-	486
Total du passif	78 326	1 161	79 487	70 692	2 762	73 454
Capitaux propres						
Actions privilégiées	375	-	375	300	-	300
Actions ordinaires	1 583	24	1 607	1 639	24	1 663
Surplus d'apport	2	-	2	-	-	-
Bénéfices non répartis	2 137	25	2 162	1 962	34	1 996
Autres éléments du bénéfice global accumulé	-	201	201	-	171	171
Total des capitaux propres	4 097	250	4 347	3 901	229	4 130
Total du passif et des capitaux propres	82 423	1 411	83 834	74 593	2 991	77 584

Charge pour moins-value

Selon les PCGR du Canada, à moins d'une preuve convaincante du contraire, une baisse de valeur d'un placement serait considéré une moins-value durable lorsque la valeur comptable excède la valeur boursière durant une période prolongée. Les facteurs indicatifs d'une moins-value durable, selon les PCGR du Canada, diffèrent de ceux des États-Unis quant à la durée de la période où la valeur comptable peut excéder la valeur boursière avant de devoir conclure que la baisse de valeur est une moins-value durable. Par rapport aux PCGR du Canada, la période aux États-Unis est significativement plus courte. Finalement, selon les PCGR des États-Unis, un placement qui a subi une moins-value durable doit être ramené à la juste valeur, celle-ci étant basée sur le cours du marché.

Valeurs mobilières du compte de placement

Selon les PCGR des États-Unis, les valeurs mobilières du compte de placement se subdivisent en deux catégories : les titres destinés à la vente (constatés au bilan à leur juste valeur) et les titres détenus jusqu'à l'échéance (constatés au bilan consolidé au coût non amorti). Les gains et les pertes non réalisés des titres destinés à la vente, déduction faite des impôts, sont présentés au poste « Autres éléments du bénéfice global accumulé » des capitaux propres alors que la variation des gains et des pertes non réalisés, déduction faite des impôts, est inscrite à l'état consolidé du bénéfice global. Aux fins des PCGR des États-Unis, la Banque comptabilise la presque totalité des valeurs du compte de placement dans la catégorie des titres destinés à la vente. De plus, selon les PCGR des États-Unis, tous les engagements liés à des titres vendus à découvert doivent être constatés au passif à la juste valeur, et les variations de la juste valeur doivent être portées à l'état consolidé des résultats. Selon les PCGR du Canada, les titres vendus à découvert et utilisés dans les relations de couverture sont comptabilisés au coût non amorti. Les gains et les pertes réalisés sur ces titres sont inclus dans l'état consolidé des résultats concurrentement aux gains et pertes des éléments couverts.

Provision générale pour risque de crédit

En 1998, conformément à la consigne du Surintendant, la Banque a augmenté sa provision générale pour risque de crédit de 300 millions de dollars et appliqué cet ajustement ponctuel aux bénéfices non répartis. Cet ajustement n'était ni conforme aux PCGR du Canada ni aux PCGR des États-Unis. En 2001, la Banque a augmenté la portion de la provision générale pour risque de crédit qui est conforme aux PCGR des États-Unis de 203 millions de dollars. Au cours du premier trimestre de 2002, à la suite de la cession de ses activités de prêts sur garantie des États-Unis, la Banque a renversé à la rubrique « Activités abandonnées » 65 millions de dollars représentant la provision générale liée au portefeuille de prêts sur garantie des États-Unis. La Banque a évalué au 31 janvier 2002 la suffisance de la provision générale pour risque de crédit à 435 millions de dollars. Depuis le 1^{er} février 2002, la provision générale pour risque de crédit est conforme aux PCGR du Canada et à ceux des États-Unis. L'utilisation par la Banque des PCGR des États-Unis

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

*Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)*

29. COMPARAISON AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DES ÉTATS-UNIS (suite)

au cours de l'exercice 2003 n'aurait eu aucun effet sur l'état consolidé des résultats (augmentation de la dotation pour perte sur créances de 97 millions de dollars, diminution de la charge d'impôts de 40 millions de dollars et diminution du bénéfice net de 57 millions de dollars en 2002). Il n'y a pas d'incidence au 31 octobre 2003 sur le bilan consolidé (aucune incidence en 2002).

Vente d'immobilisations

Selon les PCGR du Canada, les contrats de location visant l'immeuble du siège social sont considérés comme étant un contrat de location-vente suivi d'un contrat de location-exploitation à titre de preneur. Selon les PCGR des États-Unis (Statement of Financial Accounting Standards N° 98, intitulé « Accounting for Leases »), il ne peut y avoir de cession-vente de biens immobiliers en l'absence d'un transfert de propriété à la fin du contrat ; les deux contrats doivent donc être comptabilisés à titre de contrats de location-exploitation. Ainsi, l'immeuble est conservé au bilan, et le produit reçu est comptabilisé à titre de passif.

Titrisation de créances

Une nouvelle norme des PCGR du Canada est entrée en vigueur pour les opérations de titrisation de créances effectuées à partir du 1^{er} juillet 2001, harmonisant de façon importante le traitement comptable au Canada avec celui requis en vertu des PCGR des États-Unis. Toutefois, certaines différences demeurent, en ce qui concerne les opérations entamées avant le 1^{er} juillet 2001 ainsi que les conditions dans lesquelles les structures d'accueil doivent être consolidées. En vertu des PCGR du Canada, les structures d'accueil sont consolidées uniquement lorsque la Banque est réputée contrôler ces structures d'accueil et qu'elle conserve la quasi-totalité des risques et des avantages résiduels des structures d'accueil. En vertu des PCGR des États-Unis, la consolidation des structures d'accueil est obligatoire à moins que celles-ci ne bénéficient d'un investissement de capitaux substantiel d'une tierce partie indépendante ou que ses activités ne soient suffisamment limitées. Certaines des structures d'accueil avec lesquelles la Banque a conclu des opérations de titrisation de créances devraient être consolidées en vertu des PCGR des États-Unis.

Instruments financiers dérivés

En vertu des PCGR du Canada, les instruments financiers dérivés destinés à la vente et à la négociation sont comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan consolidé, alors que les autres instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur coût historique. En vertu de la norme américaine (Statement of Financial Accounting Standards N° 133, intitulé « Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities », modifiée par le SFAS N° 138 et le SFAS n° 149), la Banque doit mesurer tous les instruments financiers dérivés à leur juste valeur et les constater au bilan consolidé à titre d'actif ou de passif. La norme américaine contient des directives précises concernant la documentation et la désignation des instruments financiers dérivés afin qu'ils soient admissibles à la comptabilité de couverture, les limites des stratégies de couverture ainsi que la mesure de l'inefficacité de la couverture. Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur, et les modifications de la juste valeur sont constatées aux résultats. Les modifications de la juste valeur des instruments financiers dérivés qui sont désignés à titre d'instruments de couverture de la juste valeur sont comptabilisées dans les résultats et sont généralement compensées par des modifications de la juste valeur des éléments couverts. En ce qui concerne les instruments financiers dérivés désignés à titre d'instruments de couverture des flux de trésorerie, les modifications de leur juste valeur sont comptabilisées comme un autre élément du bénéfice global à l'état consolidé du bénéfice global jusqu'à ce que les éléments couverts soient constatés à l'état consolidé des résultats. La tranche inefficace des relations de couverture est constatée à l'état consolidé des résultats à tous les trimestres.

Passif minimum de retraite

Selon les PCGR des États-Unis (Statement of Financial Accounting Standards N° 87, intitulé « Employers' Accounting for Pensions »), si l'obligation au titre des prestations constituées, sans projection des salaires, excède la juste valeur de l'actif d'un régime de retraite, un passif (passif minimum de retraite) équivalent à cette différence doit être enregistré au bilan consolidé. La constatation d'un passif additionnel est requise dans le cas où l'obligation au titre des prestations constituées, sans projection des salaires, excède la juste valeur de l'actif du régime de retraite et qu'un actif net au titre des prestations constituées a été constaté au bilan consolidé. Si un passif additionnel doit être constaté, un montant au poste d'actifs incorporels sera inscrit jusqu'à concurrence du coût des prestations pour services passés non amorti et l'excédent, le cas échéant, sera inscrit net d'impôts aux autres éléments du bénéfice global.

Écart d'acquisition

En 1999, le coût des actions de la Banque émises dans le cadre de l'acquisition de First Marathon Inc. a été établi en fonction du cours de l'action sur une durée raisonnable avant et après la date d'acquisition tel que requis par les PCGR du Canada en vigueur avant le 1^{er} juillet 2001. Selon les PCGR des États-Unis, le coût de ces actions aurait été établi en fonction de leur cours sur une durée raisonnable avant et après la date à laquelle les conditions de l'acquisition sont convenues et annoncées. L'adoption par la Banque des PCGR des États-Unis aurait eu pour effet d'augmenter l'écart d'acquisition et d'augmenter le montant des actions ordinaires.

Entités à détenteurs de droits variables

En janvier 2003, la Banque a adopté la nouvelle interprétation américaine (FIN-46) portant sur la consolidation des entités à détenteurs de droits variables qui s'applique immédiatement à toutes les entités à détenteurs de droits variables créées après le 31 janvier 2003. En vertu de cette interprétation, la Banque doit identifier les entités à détenteurs de droits variables dans lesquelles elle détient un droit, déterminer si elle est le principal bénéficiaire et, le cas échéant, les consolider. L'adoption de cette nouvelle interprétation n'a eu aucune incidence significative pour la Banque. Pour les entités à détenteurs de droits variables créées avant le 1^{er} février 2003, les dispositions de cette nouvelle interprétation s'appliqueront à la Banque à compter du 31 octobre 2004. La Banque évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle interprétation quant aux entités créées avant le 1^{er} février 2003.

DONNÉES RELATIVES AUX ANNÉES ANTÉRIEURES

Au 31 octobre	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997 ⁽⁷⁾	1996 ⁽⁶⁾	1995	1994
Données relatives au bilan										
<i>(en millions de dollars)</i>										
Liquidités	7 047\$	6 864\$	5 832\$	5 655\$	3 561\$	4 852\$	4 476\$	3 528\$	5 174\$	3 765\$
Valeurs mobilières	26 179	20 118	17 872	16 835	16 932	15 439 ⁽⁸⁾	10 010	8 414	7 285	6 071
Prêts	42 336	40 812	44 392	46 739	43 891	45 507 ⁽⁸⁾	47 259	37 935	33 795	32 226
Engagements de clients										
en contrepartie d'acceptations	3 334	2 988	3 593	3 640	2 962	2 658	2 273	1 725	1 293	1 255
Immobilisations corporelles										
et actifs divers	3 527	3 811	4 277	2 958	2 455	2 207	2 217	1 532	1 366	1 457
Total de l'actif	82 423\$	74 593\$	75 966\$	75 827\$	69 801\$	70 663\$	66 235\$	53 134\$	48 913\$	44 774\$
Dépôts	51 463\$	51 690\$	51 436\$	50 473\$	49 984\$	48 026\$	43 270\$	40 125\$	40 424\$	36 850\$
Autres passifs	25 347	17 410	18 767	20 165	15 481	18 976	19 136	9 494	4 895	4 253
Emprunt à long terme										
billet à capital variable	-	-	-	-	-	-	-	-	106	113
Débtentures subordonnées	1 516	1 592	1 647	1 361	1 035	966	1 069	1 016	1 177	1 241
Capital-actions										
privilégié	375	300	492	492	317	317	376	376	376	532
ordinaire	1 583	1 639	1 668	1 653	1 641	1 327	1 309	1 268	1 234	1 207
Surplus d'apport	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfices non répartis	2 137	1 962	1 956	1 683	1 343	1 051	1 075	855	701	578
Total du passif et des capitaux propres	82 423\$	74 593\$	75 966\$	75 827\$	69 801\$	70 663\$	66 235\$	53 134\$	48 913\$	44 774\$
Actif moyen	71 671\$	69 292\$	69 197\$	69 840\$	65 784\$	65 873\$	55 685\$	49 239\$	47 582\$	43 160\$
Compte de capital moyen ⁽¹⁾	5 216	5 249	5 020	4 660	3 512	3 886	3 744	3 511	3 620	3 230
Données relatives à l'état des résultats										
<i>(en millions de dollars)</i>										
Revenu net d'intérêts	1 324\$	1 444\$	1 338\$	1 190\$	1 187\$	1 209\$	1 235\$	1 136\$	1 170\$	1 081\$
Revenus autres que d'intérêts	2 038	1 584	1 789	1 878	1 232	1 108	1 030	970	712	719
Total des revenus	3 362\$	3 028\$	3 127\$	3 068\$	2 419\$	2 317\$	2 265\$	2 106\$	1 882\$	1 800\$
Dotations aux pertes sur créances	177	490	205	184	170	147	280	235	255	275
Charges d'exploitation	2 259	2 040	1 989	2 120	1 615	1 535	1 451	1 402	1 219	1 158
Charge d'impôts	277	150	278	239	213	239	209	130	146	131
Part des actionnaires sans contrôle	27	30	28	26	32	31	16	10	7	9
Bénéfice avant activités abandonnées										
et charges d'écart d'acquisition	622	318	627	499	389	365	309	329	255	227
Activités abandonnées	2	111	(45)	29	36	24	42	-	-	-
Charges d'écart d'acquisition	-	-	19	19	8	73	9	11	10	10
Bénéfice net	624\$	429\$	563 \$	509\$	417\$	316\$	342\$	318\$	245\$	217\$

DONNÉES RELATIVES AUX ANNÉES ANTÉRIEURES (SUITE)

Au 31 octobre	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997 ⁽⁷⁾	1996 ⁽⁶⁾	1995	1994
Données relatives au capital-actions										
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	174 620	182 596	190 331	189 474	188 729	171 616	170 461	167 151	163 963	160 976
Détenteurs inscrits	27 865	28 549	29 766	30 795	32 048	32 902	34 433	36 549	39 053	41 974
Bénéfice avant charges d'écart d'acquisition par action non dilué	3,37\$	2,18\$	2,88\$	2,65\$	2,28\$	2,12\$	1,92\$	1,82\$	1,32\$	1,18\$
Bénéfice net par action non dilué	3,37\$	2,18\$	2,78\$	2,54\$	2,24\$	1,69\$	1,86\$	1,76\$	1,26\$	1,12\$
Dividende par action	1,08\$	0,93\$	0,82\$	0,75\$	0,70\$	0,66\$	0,575\$	0,49\$	0,40\$	0,40\$
Cours de l'action										
haut	41,19\$	34,93\$	31,00\$	25,25\$	26,20\$	31,25\$	20,30\$	13,90\$	11,88\$	11,63\$
bas	29,95\$	24,70\$	23,00\$	16,40\$	17,15\$	20,10\$	13,20\$	10,38\$	8,63\$	8,25\$
clôture	40,91\$	29,39\$	24,25\$	24,95\$	17,90\$	23,05\$	20,15\$	13,00\$	11,00\$	9,38\$
Valeur comptable	21,32\$	19,72\$	19,04\$	17,60\$	15,81\$	13,86\$	13,99\$	12,70\$	11,88\$	11,09\$
Dividendes par actions privilégiées										
Série 5	-	-	-	-	-	3,9531	3,3670	4,8235	5,9462	4,4495
Série 7	-	-	-	-	-	1,0306	0,8777	1,2576	1,5503	1,1601
Série 8	-	-	-	-	-	0,9883	0,8417	1,2059	1,4865	1,1125
Série 10	-	-	2,1875	2,1875	2,1875	2,1875	2,1875	2,1875	2,1875	2,1875
Série 11	-	0,5000	2,0000	2,0000	2,0000	2,0000	2,0000	2,0000	2,0000	2,0000
Série 12	0,8125	1,6250	1,6250	1,6250	1,6250	1,6250	1,6250	1,6250	1,6250	1,0562
Série 13	1,6000	1,6000	1,6000	0,5447	-	-	-	-	-	-
Série 15	1,1480	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mesures financières										
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant charges d'écart d'acquisition	16,5 %	11,3 %	16,0 %	16,0 %	15,5 %	14,6 %	14,5 %	15,1 %	11,5 %	11,1 %
Rendement de l'actif moyen	0,87 %	0,62 %	0,80 %	0,73 %	0,62 %	0,51 %	0,62 %	0,64 %	0,51 %	0,50 %
Rendement du compte de capital moyen	11,9 %	9,5 %	12,5 %	12,4 %	13,2 %	9,3 %	10,5 %	10,6 %	8,3 %	7,9 %
Ratios de capital - BRI										
de base	9,6 %	9,6 %	9,6 %	8,7 %	7,7 %	7,7 %	8,1 %	6,9 %	6,8 %	6,9 %
total	13,4 %	13,6 %	13,1 %	11,4 %	11,0 ⁽⁴⁾ %	10,7 %	11,3 %	10,2 ⁽²⁾ %	10,4 %	11,1 %
Autres renseignements										
Prêts douteux (en millions de dollars)	251\$	246\$	591\$	544\$	543\$	547\$	497\$	506\$	611\$	744\$
Nombre d'employés de la Banque ⁽³⁾										
au Canada	11 328	11 287	11 676	11 050	11 744	11 641	11 245	11 022	10 249	10 423
à l'extérieur du Canada	132	155	351	407	431	400	406	380	371	323
Financière Banque Nationale & Cie Inc.	2 868	3 147	2 294	2 419	2 489	1 895	1 676	1 425	1 578	1 481
Succursales au Canada	477	507	525	586	649	646	641	632	629	641
Guichets automatiques	817	826	834	802	761	744	738	712	624	551

(1) Le compte de capital moyen comprend les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les actions privilégiées rachetables et les débentures subordonnées.

(2) Après effet de l'émission de 150 millions de dollars de débentures subordonnées le 1^{er} novembre 1996.

(3) Le nombre d'employés est fourni en équivalent temps complet. Cette base a été modifiée en 1996.

(4) Après effet de l'émission de 250 millions de dollars US de débentures subordonnées le 2 novembre 1999.

(5) Les chiffres des valeurs mobilières ont été redressés pour inclure les titres hypothécaires détenus par la Banque. Les chiffres antérieurs à l'exercice 1998 n'ont pas été retraités.

(6) Les chiffres correspondants antérieurs à 1996 n'ont pas été retraités pour refléter le fait que les gains et pertes sur valeurs mobilières classés antérieurement dans le revenu d'intérêts aient été reclassés dans les revenus autres que d'intérêts, car il n'était pas possible de les obtenir au prix d'un effort raisonnable.

(7) Les chiffres correspondants antérieurs à 1997 n'ont pas été retraités pour refléter l'impact des activités abandonnées en 2001.

PRINCIPALES FILIALES

Dénomination sociale	Adresse du bureau principal ⁽¹⁾	Actions votantes participantes	Valeur du placement au coût (en millions de dollars)
Société de portefeuille et d'acquisition			
Banque Nationale Inc.	Montréal, Canada	100 %	330
Groupe Banque Nationale Inc.	Montréal, Canada	100 %	605
Financière Banque Nationale & Cie Inc.	Montréal, Canada	100 %	174
Natcan Insurance Company Limited	Bridgetown, Barbade	100 %	1
Société de fiducie Natcan	Montréal, Canada	100 %	55
Trust Banque Nationale Inc.	Montréal, Canada	100 %	154
Assurance-vie Banque Nationale,			
Compagnie d'assurance-vie	Montréal, Canada	100 %	10
Services financiers Banque Nationale Inc.	Montréal, Canada	100 %	–
Services financiers Banque Nationale			
(Placements) Inc.	Montréal, Canada	100 %	–
Placements Banque Nationale Inc.	Montréal, Canada	100 %	8
Gestion de portefeuille Natcan Inc.	Montréal, Canada	69,1 %	1
Société de portefeuille et d'acquisition Natcan Inc.	Montréal, Canada	100 %	273
Courtage à escompte Banque Nationale Inc.	Montréal, Canada	100 %	36
Placements Altamira Inc.	Toronto, Canada	100 %	263
Gestion de placements Innocap Inc.	Montréal, Canada	100 %	1
L'Immobilière Banque Nationale Inc.	Montréal, Canada	100 %	6
Holding FMI Acquisition Inc.	Montréal, Canada	100 %	25
NBC Financial (U.K.) Ltd.	Londres, Royaume-Uni	100 %	73
Assurances générales Banque Nationale (Gestion) Inc.	Montréal, Canada	100 %	17
Assurances générales Banque Nationale Inc.	Montréal, Canada	90 %	–
Natcan Holdings International Limited	Nassau, Bahamas	100 %	30
National Bank of Canada (International) Limited	Nassau, Bahamas	100 %	–
NB Capital Corporation	New-York, États-Unis	100 %	242
NB Finance Ltd.	Hamilton, Bermudes	100 %	175
National Canada Finance LLC	New-York, États-Unis	100 %	733
NatBC Holding Corporation & Subsidiary	Floride, États-Unis	100 %	18
Natbank, National Association	Floride, États-Unis	100 %	–
NBC Global Risk Management Inc.	Houston, États-Unis	100 %	–
NBC Trade Finance Limited	Hong Kong, Chine	100 %	–

⁽¹⁾ Toutes les filiales sont constituées selon les lois de l'État ou du pays où se trouve leur bureau principal, à l'exception de NB Capital Corporation qui est constituée sous le régime des lois de l'État du Maryland aux États-Unis, et de National Canada Finance LLC et NatBC Holding Corporation & Subsidiary, toutes deux constituées sous le régime des lois de l'État du Delaware aux États-Unis.

PRINCIPALES SOCIÉTÉS SATELLITES

			Valeur du placement à la valeur comptable
Corporation Alter Moneta	Montréal, Canada	34,9 %	16
Corporation Alter Moneta (Delaware)	Montréal, Canada	34,9 %	15
Maple Financial Group Inc.	Toronto, Canada	24,8 %	94

Table des matières

126	Administrateurs
127	Régie d'entreprise
128	Dirigeants
130	Principales filiales et bureaux de représentation à l'étranger
131	Notice annuelle
134	Renseignements aux actionnaires

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

ADMINISTRATEURS

André Bérard

Président du Conseil
Banque Nationale du Canada
Île-des-Sœurs, Verdun (Québec)

Lawrence S. Bloomberg

Conseiller
Financière Banque Nationale Inc.
Toronto (Ontario)

Pierre Bourgie

Président et chef de la direction
Société Financière Bourgie Inc.
Outremont (Québec)

Gérard Coulombe

Président du Conseil et
Associé principal
Desjardins Ducharme Stein Monast
Sainte-Marthe (Québec)

François J. Coutu

Président et chef de la direction
Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc.
Outremont (Québec)

Bernard Cyr

Président
Groupe Gestion Cyr
Moncton (Nouveau-Brunswick)

Shirley A. Dawe

Présidente
Shirley Dawe Associates Inc.
Toronto (Ontario)

Nicole Diamond-Gélinas

Présidente et directrice générale
Aspasie Inc.
Saint-Barnabé-Nord (Québec)

Jean Douville

Président du Conseil
UAP Inc.
Bedford (Québec)

Marcel Dutil

Président du Conseil
Chef de la direction
Le Groupe Canam Manac Inc.
Outremont (Québec)

Jean Gaulin

Administrateur de sociétés
San Antonio (Texas, États-Unis)

Paul Gobeil

Vice-président du Conseil
Métro Inc. et
Président du Conseil
Exportation et Développement Canada
Île-des-Sœurs, Verdun (Québec)

Suzanne Leclair

Présidente, directrice générale et
Présidente du Conseil
Les Fourgons Transit Inc.
Île-des-Sœurs, Verdun (Québec)

E. A. (Dee) Parkinson-Marcoux

Ingénieure
Canmore (Alberta)

Réal Raymond

Président et chef de la direction
Banque Nationale du Canada
Île-des-Sœurs, Verdun (Québec)

Roseann Runte

Présidente
Old Dominion University
Norfolk (Virginie, États-Unis)

Jean Turmel

Président – Banque des marchés
financiers, placements et trésorerie
Banque Nationale du Canada
Outremont (Québec)

Dennis Wood

Président du Conseil
Président et chef de la direction
Les Placements Dennis Wood Inc.
Magog (Québec)

RÉGIE D'ENTREPRISE

La Banque croit qu'il est essentiel et dans l'intérêt de ses actionnaires, clients et employés, de créer une culture de régie d'entreprise, visant non seulement le respect des règles applicables à la Banque, mais également l'esprit véhiculé par celles-ci, et ce, à tous les niveaux de l'organisation. À cet égard, le Conseil, secondé par ses comités et la direction, voit à l'implantation de pratiques et de normes saines de régie d'entreprise auxquelles tous doivent se conformer. La Circulaire de sollicitation de procurations pour l'assemblée annuelle 2004 décrit ces pratiques en matière de régie d'entreprise, lesquelles intègrent les Lignes Directrices de la Bourse de Toronto. Une description des comités du Conseil, de leur mandat et de leurs activités y est également présentée.

RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année, le Conseil a revu en profondeur son mandat afin d'y définir plus clairement sa mission, ses principales fonctions et ses attentes face à la direction. Dans l'intérêt du rendement des investissements des actionnaires, le Conseil a pour mission de surveiller la gestion de la Banque, d'en protéger l'actif, d'assurer sa viabilité, sa rentabilité, sa pérennité et son développement. Il obtient également l'assurance d'une bonne gestion en requérant de la direction, notamment, la mise en place d'un programme de conformité assurant le respect par la Banque de toute réglementation lui étant applicable. Le Conseil assume certaines fonctions relatives à la planification stratégique, à l'évaluation des risques, à l'évaluation de son efficacité, à la planification de la relève des administrateurs et de la haute direction, ainsi qu'à la communication et la divulgation de l'information.

COMPOSITION DU CONSEIL

En date du 31 octobre 2003, le Conseil était composé de 18 administrateurs. Par l'entremise de son Comité de révision et de régie d'entreprise, le Conseil examine périodiquement l'impact de sa taille et de sa composition sur ses activités afin de maintenir entre les compétences et l'expérience des administrateurs un équilibre favorable au soutien des orientations stratégiques et des besoins de la Banque dans l'avenir. Ce Comité administre également le processus de sélection des nouveaux administrateurs afin de recruter des candidats pouvant contribuer activement à la conduite des affaires de la Banque et jouissant d'une réputation d'intégrité et d'honnêteté.

INDÉPENDANCE DU CONSEIL ET DE SES COMITÉS

Le Comité de révision et de régie d'entreprise a été désigné par le Conseil pour en assurer l'efficacité et l'indépendance. Le président de ce comité dirige, à l'occasion, des réunions du Conseil, ainsi que les débats à huis clos tenus régulièrement par les administrateurs externes. Au cours du dernier exercice financier, le Conseil a également créé un comité *ad hoc* de nomination ayant pour principal mandat de lui recommander une candidature pour occuper le poste de Président du Conseil à compter de mars 2004.

Au 31 octobre 2003, cinq administrateurs étaient « reliés » à la Banque au sens de la définition d'« administrateur non relié » des lignes directrices de la Bourse de Toronto. À cette même date, 6 des 18 administrateurs étaient « membres du groupe de la Banque » aux termes de la *Loi sur les banques*. La Banque se conforme, dans les deux situations, aux dispositions de la *Loi sur les banques* et aux lignes directrices de la Bourse de Toronto. Par ailleurs, tous les comités du Conseil sont composés d'administrateurs externes. Seul un administrateur relié à la Banque siège au Comité de ressources humaines et au Comité *ad hoc* de nomination.

INFORMATION

Le bon fonctionnement du Conseil et de ses comités repose sur la qualité de l'information transmise aux administrateurs, par des présentations spéciales ainsi que par des programmes d'orientation et de formation, et sur la qualité des solutions recommandées. Après chaque réunion d'un comité, son président présente à l'ensemble des membres du Conseil un compte rendu de ses activités. Les administrateurs ont également à leur disposition un Cahier des administrateurs décrivant leurs responsabilités et leurs obligations, la structure organisationnelle et les mandats du Conseil et de ses comités. Les dirigeants et les administrateurs de la Banque collaborent et partagent les renseignements pertinents leur permettant de prendre des décisions éclairées dans le meilleur intérêt de la Banque, de ses actionnaires, clients et partenaires.

COMMUNICATION

Le Conseil institue des mécanismes pour assurer une communication efficace entre la Banque, ses actionnaires, ses clients, les analystes financiers, les médias et le public. Le Conseil préconise la transparence dans la communication des renseignements à tous les actionnaires, clients et au public en général. La Banque répond aux demandes des actionnaires, des investisseurs et des analystes financiers par l'intermédiaire de son service des Relations avec les investisseurs, du Secrétariat corporatif ou du Trust Banque Nationale Inc., agent de transferts et registraire de la Banque. Les rapports trimestriels de la Banque et les conférences téléphoniques s'y rapportant sont diffusés en temps réel sur le site Internet de la Banque (www.bnc.ca). Les clients ayant des préoccupations ou des besoins particuliers peuvent communiquer avec leur succursale ou Telnat. Dans l'éventualité où une plainte n'a pu être résolue par les instances administratives en place, le client peut s'adresser à l'Ombudsman de la Banque.

COMPORTEMENT ÉTHIQUE

Le Conseil s'assure du maintien de règles de conduite et d'éthique, notamment par l'adoption d'un Code de déontologie. Les administrateurs, les dirigeants et les employés de la Banque s'engagent formellement et réitèrent annuellement leur engagement à respecter les règles édictées par ce code. Agir avec honnêteté et intégrité, se conformer aux lois, traiter les employés et les clients avec respect, protéger la confidentialité des renseignements, éviter les conflits d'intérêts et respecter la Banque sont les valeurs véhiculées par ce code.

DIRIGEANTS

COMITÉ DE DIRECTION

Réal Raymond

Président et chef de la direction
Île-des-Sœurs (Québec)

Jean Turmel

Président – Banque des Marchés
financiers, Placements et Trésorerie
Outremont (Québec)

G.F. Kym Anthony

Président et chef de la direction,
Financière Banque Nationale
Toronto (Ontario)

Patricia Curadeau-Grou

Première vice-présidente,
Gestion des risques
Outremont (Québec)

Gisèle Desrochers

Première vice-présidente,
Ressources humaines et Opérations
Île-des-Sœurs (Québec)

Michel Labonté

Premier vice-président,
Finances, technologies et
affaires corporatives
Île-des-Sœurs (Québec)

Tony Meti

Premier vice-président,
Services aux entreprises et
International
Kirkland (Québec)

Michel Tremblay

Premier vice-président,
Particuliers et Gestion de patrimoine
Mont-Royal (Québec)

Louis Vachon

Premier vice-président,
Trésorerie et Marchés financiers
Montréal (Québec)

DIRIGEANTS DE FILIALES

Yves G. Breton

Président,
Courtage à escompte
Banque Nationale
Brossard (Québec)

Pierre Desbiens

Président et chef de la direction,
Trust Banque Nationale et
Assurance-Vie Banque Nationale
Saint-Lambert (Québec)

Charles Guay

Président et chef des opérations,
Placement Banque Nationale
Île-des-Sœurs (Québec)

Sam Reda

Président et chef des opérations,
Gestion de portefeuille Natcan
Kirkland (Québec)

Greg A. Reed

Président et chef de la direction
Altamira
Toronto (Ontario)

PREMIERS VICE-PRÉSIDENTS

Pierre Desbiens

Fiducie et Assurances
Saint-Lambert (Québec)

Pierre Dubreuil

Grand-Montréal et Sud du Québec
Longueuil (Québec)

Alice Keung

Technologie de l'information
Saint-Laurent (Québec)

Olivier H. Lecat

Vérification interne
Montréal (Québec)

Réjean Lévesque

Nord et Est du Québec
Sillery (Québec)

Luc Papineau

Vente et service aux particuliers
Montréal (Québec)

Ricardo Pascoe

Marchés des capitaux
Westmount (Québec)

Denis Pellerin

Gestion des risques opérationnels
et de marché
Brossard (Québec)

Greg A. Reed

Particuliers et Gestion de patrimoine,
Ontario et Ouest du Canada
Toronto (Ontario)

OMBUDSMAN

Pierre Desroches

Ombudsman
Montréal (Québec)

VICE-PRÉSIDENTS

Santo Alborino

Opérations ressources humaines
Oakville (Ontario)

Jean-Luc Alimondo

Europe / Moyen-Orient / Afrique
Neuilly Plaisance (France)

Francine Aubertin

Bureau de projets
Dollard-des-Ormeaux (Québec)

Richard Barriault

Fiscalité
Montréal (Québec)

Guy Benoît

Ontario et Ouest du Canada
Longueuil (Québec)

Pierre Blais

Affaires gouvernementales
Vaudreuil (Québec)

Jean Blouin

Solution de placement et
crédit aux particuliers
Boucherville (Québec)

André Boileau

Lignes d'affaires INC., Est du Québec
Lévis (Québec)

Yves G. Breton

Courtage à escompte
Brossard (Québec)

Michel Brouillette

Québec et Est du Québec
Québec (Québec)

Vincent Butkiewicz

Marchés financiers et produits dérivés
Westmount (Québec)

DIRIGEANTS (suite)

Jean-Paul Caron
Affaires générales
Mont Saint-Hilaire (Québec)

Gilles Choquet
Réseaux spécialisés-crédit
Longueuil (Québec)

René Collette
Atlantique (Région mixte)
Dieppe (Nouveau-Brunswick)

Suzanne Côté
Affaires juridiques
Saint-Laurent (Québec)

Jean Dagenais
Comptable en chef
Outremont (Québec)

France David
Opérations de trésorerie
Longueuil (Québec)

Yvan Desrosiers
Natbank
Chicoutimi (Québec)

Lévis Doucet
Montréal
Boucherville (Québec)

Nicole Dumont
Solutions d'affaires INC.
Repentigny (Québec)

Johanne Dupont
Secrétaire corporatif
Mont-Royal (Québec)

Michel Faubert
Optimisation des opérations
Lévis (Québec)

Luc Fredette
Crédit Canada
Longueuil (Québec)

Michel Gendron
La Tour
Brossard (Québec)

Clément Gignac
Économiste en chef
Saint-Bruno (Québec)

Marc Godin
Finances et contrôle
Outremont (Québec)

Rubina Havlin
Solutions de paiement
électronique
Pointe-Claire (Québec)

Richard Hébert
Régional Rive-Sud
Boucherville (Québec)

Jacynthe Hotte
Risques opérationnels
Sainte-Genève (Québec)

Lynn Jeannot
Marketing et Affaires publiques
Mont-Royal (Québec)

D. William Kennedy
Intervention
Toronto (Ontario)

Raymond H. Keroack
Laval / Rive-Nord &
Abitibi Témiscamingue
Saint-Bruno (Québec)

Marc Knuepp
Chef de la direction financière
Altamira
Laval (Québec)

Pierrette Lacroix
Risque des marchés
Senneville (Québec)

Jean-Pierre Lambert
Monterégie / Estrie
Boucherville (Québec)

Jacques Latendresse
Nassau
New Providence Island, Nassau
(Bahamas)

Yannik Laurin
Régional – Ouest de l'île
Boisbriand (Québec)

Michelle Leduc
Crédit – particuliers
Montréal (Québec)

Benoît Loranger
Réseaux alternatifs
Laval (Québec)

Benoît Marcotte
Coordination des services –
conseils aux particuliers
Dollard-des-Ormeaux (Québec)

André Mondor
Montréal
Boucherville (Québec)

Renaud Nadeau
Gestion personnalisée
Montréal (Québec)

Jacques Naud
Régional, Laval et Rive-Nord
Laval (Québec)

Martin Ouellet
Trésorier
Montréal (Québec)

Paul-André Paradis
Montréal
Montréal (Québec)

Jacques Piché
International, Cuba, DOCI
Mont-Royal (Québec)

Paolo Pizzuto
Stratégies de vente et service
Laval (Québec)

Gérard Proulx
Monterégie et Centre du Québec
Brossard (Québec)

Roland Provost
Drummond / Bois-Francs / Mauricie
Boucherville (Québec)

Chantale Reid
Soutien aux réseaux
Montréal (Québec)

Nicole Rondou
Conformité
Saint-Lambert (Québec)

France Roy Maffei
Intervention ressources humaines
Montréal (Québec)

Sylvie Roy
Centres relations clients
Verdun (Québec)

Lili J. Shain
Comptes nationaux Ontario
Toronto (Ontario)

Vincent Sofia
Asie
Hong Kong (Chine)

John W. Swendsen
Ouest du Canada et Énergie
Calgary (Alberta)

Marc Taillon
Québec et Est du Québec
Sainte-Foy (Québec)

Pierre Therrien
Gestion privée Québec
Montréal (Québec)

Peter D. Thompson
Outaouais / Ontario Nord et Est
Manotick (Ontario)

Jimmy Villeneuve
Performance organisationnelle,
Immeuble et Ressources matérielles
Île-des-Sœurs (Québec)

Kathleen Zicat
Laval-Nord et Ouest du Québec
Montréal (Québec)

PRINCIPALES FILIALES ET BUREAUX DE REPRÉSENTATION À L'ÉTRANGER**CANADA****Courtier valeurs mobilières**

Financière Banque Nationale
1155, rue Metcalfe, 5^e étage
Montréal (Québec) H3B 4S9

NBCN Clearing Inc.
1010, rue de La Gauchetière Ouest
16^e étage
Montréal (Québec) H3B 5J2

Gestion de portefeuille

Gestion de portefeuille Natcan Inc.
1100, rue University, 4^e étage
Montréal (Québec) H3B 2G7

Assurances

Assurance-vie Banque Nationale,
compagnie d'assurance-vie
1100, rue University, 12^e étage
Montréal (Québec) H3B 2G7

Assurances générales
Banque Nationale Inc.
1100, rue University, 11^e étage
Montréal (Québec) H3B 2G7

Fiducie

Trust Banque Nationale Inc.
1100, rue University, 12^e étage
Montréal (Québec) H3B 2G7

Société de Fiducie Natcan
600, rue de La Gauchetière Ouest
4^e étage
Montréal (Québec) H3B 4L2

**Courtage à escompte et
épargne collective**

Placements Banque Nationale Inc.
1100, rue University, 12^e étage
Montréal (Québec) H3B 2G7

Courtage à Escompte
Banque Nationale Inc.
1100, rue University, 8^e étage
Montréal (Québec) H3B 2G7

Services financiers Altamira Ltée
The Exchange Tower
130 King Street West, Suite 900
Toronto (Ontario) M5X 1K9

Opus 2 Securities Inc.
40 Holly Street, Suite 301
Toronto (Ontario) M4S 3C3

Services financiers

Services financiers
Banque Nationale Inc.
1100, rue University, 12^e étage
Montréal (Québec) H3B 2G7

ÉTATS-UNIS

Natbank, National Association
990 North Federal Highway
Pompano Beach
FL 33064
U.S.A.

Putnam Lovell NBF Securities Inc.
65 East 55th Street
New York, NY 10022
U.S.A.

Putnam Lovell Capital Partners Inc.
501 Deep Valley Drive, Suite 300
Rolling Hills Estate, CA 90274
U.S.A.

NB Capital Corporation
125 West 55th Street
New York, NY 10019
U.S.A.

NBC Global Risk Management Inc.
700 Louisiana Street, Suite 3905
Houston, Texas 77002
U.S.A.

BAHAMAS

National Bank of Canada
(International) Limited
Goodman's Bay Corporate Center
West Bay Street
P.O. Box N-3015
Nassau, Bahamas

ROYAUME-UNI

NBC Financial (UK) Ltd.
71 Fenchurch Street, 11^e étage
Londres, Royaume-Uni
EC3M 4HD

SUISSE

NBF International SA
15, rue du Cendrier
Bureau 1201
Genève, Suisse

CHINE

NBC Trade Finance Limited
7/F Citic Tower
1 Tim Mei Avenue
Central
Hong Kong, Chine

**BUREAUX ET SUCCURSALES
À L'ÉTRANGER****Bureau régional et de représentation**

Paris
123, avenue des Champs-Élysées
75008 Paris
France

Hong Kong
3903 Jardine House
1 Connaught Place
Central
Hong Kong, Chine

Succursales

71 Fenchurch Street, 11^e étage
Londres, Royaume-Uni
EC3M 4HD

125 West, 55th Street
22nd Floor
New York, NY 10019
U.S.A.

Goodman's Bay Corporate Center
West Bay Street
P.O. Box N-3015
Nassau, Bahamas

4031 Oakwood
Plaza Oakwood
Hollywood
FL 33020
U.S.A.

990 North Federal Highway
Pompano Beach
FL 33064
U.S.A.

NOTICE ANNUELLE***Avis de distribution***

Le présent document doit être accompagné d'un exemplaire de tous les documents qui y sont intégrés par renvoi lorsqu'il est distribué aux porteurs de titres ou autres intéressés.

Des parties de la notice annuelle sont présentées dans les documents suivants et sont intégrées à la présente notice annuelle par renvoi :

- Le rapport annuel aux actionnaires pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 (le « rapport annuel »)
- La circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 22 janvier 2004 (la « Circulaire »).

PAGE DE RENVOI

Documents intégrés par renvoi

Table des matières**Rapport annuel (RA)
Circulaire (CD)****Structure de l'entreprise**

- Dénomination sociale et constitution RA, page 132
- Filiales de la Banque (liens intersociétés) RA, pages 124 et 130
- Pays désignés RA, page 72, tableau 12

Développement général des activités

- Historique de la Banque au cours des cinq derniers exercices financiers RA, pages 74, 75 et 132
- Acquisition et cessions importantes RA, pages 117, note 26 et 118, note 27
- Tendances RA, pages 18 à 23 et 107 à 109, note 18

Description des activités

- Principaux produits et services, et résultats sectoriels RA, pages 24 à 45
- Environnement concurrentiel RA, pages 19 et 20
- Actifs incorporels RA, pages 89 note 1 et 98 note 8
- Risques environnementaux RA, pages 57 à 63 et 132
- Nombre d'employés RA, pages 75 et 123
- Risques reliés aux activités à l'étranger RA, pages 72, tableau 12 et 113, note 20
- Biens administrés et biens sous gestion RA, page 71, tableau 9
- Prêts par catégorie d'emprunteurs RA, page 71, tableau 10
- Prêts personnels commerciaux et hypothécaires RA, page 83
- Prêts douteux RA, pages 96, note 5 et 73, tableau 13
- Intérêts sur prêts douteux RA, page 73, tableau 14
- Dotation aux pertes sur créances RA, page 67, tableau 4

Principales informations financières consolidées

- Données annuelles RA, pages 122 et 123
- Dividendes en espèces RA, page 134
- Politique en matière de dividendes RA, page 134

**Analyse par la direction de la situation financière
et des résultats d'exploitation**

RA, pages 18 à 64

Principes comptables généralement reconnus (PCGR) – étrangers

RA, pages 119 à 121, note 29

**Marché pour la négociation des titres
de la Banque Nationale du Canada**

RA, page 134

Administrateurs et dirigeants

- Administrateurs RA, page 126
- Conseil d'administration, comités du
Conseil d'administration
et membres des comités du Conseil d'administration CD – annexe D
- Membres de la Haute direction RA, page 128
- Actions détenues par les administrateurs
et membres de la Haute direction RA, page 133, CD – rubrique « Élection des administrateurs »

Renseignements complémentaires

RA, page 133

Informations prospectives

RA, pages 18 à 64 et couverture intérieure arrière

NOTICE ANNUELLE (suite)

STRUCTURE DE L'ENTREPRISE

Dénomination sociale et constitution

La Banque Nationale du Canada (la « Banque ») est une banque à charte régie par la *Loi sur les Banques (Canada)*. Son origine remonte à la fondation, en 1859, de la Banque Nationale du Québec. Sa charte actuelle est le résultat d'une série de fusions, notamment, avec la Banque Provinciale du Canada en 1979, avec la Banque Mercantile du Canada en 1985 et avec sa filiale à part entière, le Crédit-Bail Banque Nationale Inc. en 1992. Bien qu'aucun changement aux statuts de la Banque n'ait été effectué, la Banque a, en mars 2001, apporté une modification à l'article 4.1 du règlement administratif I de son règlement général pour diminuer le nombre minimal et maximal d'administrateurs. La Banque a également, en mars 2002, apporté une modification à l'article 4.6 du règlement administratif I afin d'augmenter le montant global de la rémunération de ses administrateurs.

DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS

Historique de la Banque au cours des cinq derniers exercices financiers

Exercice 1998-99 : La Banque acquiert la société First Marathon, qu'elle intègre à sa filiale de courtage de valeurs mobilières, Lévesque Beaubien Geoffrion. La nouvelle entreprise, maintenant connue sous le nom de Financière Banque Nationale, est une entreprise de courtage et une banque d'investissement d'envergure nationale.

Exercice 1999-2000 : La Banque vise à améliorer la qualité des services offerts à ses différentes clientèles et à mieux s'adapter à la croissance du commerce et des services électroniques. La Banque a établi un partenariat avec un fournisseur privilégié de technologie de l'information.

Exercice 2000-2001 : La Banque cède ses opérations de prêts sur garantie aux États-Unis ainsi que ses activités de solution de paiement pour commerçants en conformité avec son modèle d'entreprise, soit une banque super régionale offrant des services à haute valeur ajoutée, tels que les services de banque d'investissement et de gestion de patrimoine, à sa clientèle de particuliers et d'entrepreneurs.

Exercice 2001-2002 : La Banque a renforcé ses positions sur les marchés à fort potentiel grâce à des ententes de partenariat majeures et à des acquisitions, notamment, d'Altamira, un gestionnaire et distributeur de fonds communs de placement canadien. La Banque a de plus amélioré substantiellement la qualité de son portefeuille de prêts, comme en témoigne le niveau des prêts douteux privés bruts d'un montant de 479 millions de dollars au 31 octobre 2002 comparativement à 932 millions de dollars au 31 octobre 2001.

Exercice 2002-2003 : La Banque a poursuivi sa stratégie d'agir comme une banque super régionale au Québec, tout en étant sélective dans ses activités hors de son marché cible. Elle a exécuté cette stratégie avec constance, rigueur et discipline et les résultats sont au rendez-vous, comme en témoigne le bénéfice record de 624 millions de dollars pour l'exercice financier 2003. La Banque a atteint tous ses objectifs financiers, et même dépassé plusieurs d'entre eux. De plus, les actionnaires ont profité d'un enrichissement digne de mention. En effet, le rendement total à l'actionnaire a atteint 43 % pour l'année terminée le 31 octobre 2003.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Risques environnementaux : Afin de faire face aux risques environnementaux, la Banque a mis en place, il y a déjà quelques années, une procédure d'évaluation du crédit et d'acquisition des biens qui tient compte de cette variable. À ce jour, les risques en cause n'ont pas eu d'effet important sur les activités de la Banque.

NOTICE ANNUELLE (suite)**ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS**

Administrateurs : Depuis le 1^{er} novembre 1998, les administrateurs ont occupé les principaux postes décrits à la liste des administrateurs figurant à la page 126 du rapport annuel et à la rubrique « Élection des administrateurs » de la circulaire.

Membres de la Haute direction : Depuis le 1^{er} novembre 1998, les membres de la Haute direction mentionnés aux pages 128 et 129 du rapport annuel ont occupé divers postes de cadre, de membres de la direction ou de la Haute direction au sein de la Banque, à l'exception de : G. F. Kym Anthony qui était, de 1993 à 1998, président et chef de la direction, Valeurs Mobilières TD Inc. et, de 1998 à 1999, chef des opérations et vice-président exécutif, First Marathon Securities Ltd. ; Guy Benoît qui était, de 1998 à 2003, vice-président, District Central, Groupe Financier Banque TD ; Yves G. Breton qui était, de 1995 à 1998, premier vice-président, Marchés et conseiller au président et chef des opérations, Confédération des Caisses Populaires et d'Économie Desjardins du Québec, et en 1998, premier vice-président et directeur général, Marchés, Bourse de Montréal ; Johanne Dupont qui était, de 1995 à 2002, conseillère juridique et secrétaire générale par intérim, Bourse de Montréal ; Marc Godin qui était, de 1997 à 2000, chef des opérations financières, Europe de l'Ouest, Telesystem Ltd, de 2000 à 2001, Associé, IUGO Venture Inc., et de 2001 à 2003, président, Marc Godin & Associés Inc. ; Alice Keung qui était, de 1994 à 1999, vice-présidente exploitation, Interface Asia-Pacifique, de 1999 à 2000, directrice principale, Unités d'affaires commerciales, Technologie de l'information, Air Canada, et de 2000 à 2003, vice-présidente, Technologie de l'information et Chef de l'information, Air Canada ; Olivier H. Lecat qui était, de 1992 à 1997, vice-président, Trésorerie et services d'investissement, Services de la vérification interne, et de 1997 à 2001, vice-président, Services aux grandes entreprises et services d'investissement, Services de la vérification interne, Banque Royale ; Luc Papineau qui était, de 1997 à 1998, vice-président et directeur de succursales, Merrill Lynch Canada inc. ; Michel Tremblay qui était, de 1993 à 1998, vice-président principal, Placements, ING Canada, et vice-président principal et directeur général, ING Investment Management ; Ricardo Pascoe qui était, de 1996 à 2000, Managing Partner, Veritas Capital Management LLC, Greenwich, CT, de 2000 à 2002, directeur général de la direction, Amériques, Commerzbank Capital Markets Corp (New York) et Global Head of Fixed Income Trading and Global Head of Alternative Investment Strategies, Commerzbank Securities et de 2002 à 2003, Global Head of Markets, Commerzbank Securities, London, England ; Greg A. Reed qui était, de 1997 à 2002, directeur, McKenzie, et de 2002 à 2003, directeur principal, McKenzie ; et W. David Wood qui était, de 1993 à 1999, président de Correspondent Network.

Actions détenues par les administrateurs et hauts dirigeants : Les administrateurs et hauts dirigeants de la Banque, en tant que groupe, détiennent, à titre de véritables propriétaires, moins de 1 % des actions ordinaires en circulation de la Banque.

Renseignements complémentaires : La Banque s'engage à remettre à quiconque en fait la demande une copie de la notice annuelle et de tout autre document intégré par renvoi à la notice annuelle, une copie des états financiers consolidés annuels pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2003 avec le rapport des vérificateurs s'y rapportant, ainsi qu'une copie de tout rapport trimestriel subséquent ; une copie de la Circulaire se rapportant à l'Assemblée annuelle des actionnaires la plus récente et au cours de laquelle les administrateurs ont été élus ; et une copie de tout autre document intégré par renvoi dans un prospectus simplifié provisoire ou un prospectus simplifié, lorsque les titres de la Banque font l'objet d'un placement. La Circulaire jointe à l'avis de convocation daté du 22 janvier 2004 relatif à l'Assemblée annuelle des actionnaires prévue pour le 10 mars 2004 contient des renseignements additionnels, notamment concernant la rémunération et l'endettement des administrateurs et des dirigeants, les principaux détenteurs des titres de la Banque et les options d'achat de titres. On obtient ces documents sur demande auprès du Secrétariat corporatif de la Banque, 600 rue de La Gauchetière Ouest, 4^e étage, Montréal (Québec), Canada H3B 4L2.

Notice datée du 28 novembre 2003

RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

Cote officielle

Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto, de même que les actions privilégiées de premier rang, séries 13 et 15.

Émission ou catégorie	Symbole ou téléscripteur	Abréviation dans la presse
Actions ordinaires	NA	Nat Bk ou Natl Bk
Actions privilégiées 1 ^{er} rang		
Série 13	NA.PR.J	Nat Bk s13 ou Natl Bk s13
Série 15	NA.PR.K	Nat Bk s15 ou Natl Bk s15

Veillez noter que les actions privilégiées, de premier rang série 12 (NA.PR.I) ont été rachetées le 15 mai 2003 et les actions privilégiées, de premier rang série 15 (NA.PR.K) ont été émises le 22 janvier 2003.

Nombre d'actionnaires

Au 31 octobre 2003, 27 865 détenteurs d'actions ordinaires étaient inscrits au Registre des actions ordinaires de la Banque.

Dividende

1. Date de paiement des dividendes au cours de l'exercice 2003-2004
(sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration de la Banque)

Date ex-dividende	Date de clôture des registres	Date de paiement
Actions ordinaires		
23 décembre 2003	29 décembre 2003	1 ^{er} février 2004
23 mars 2004	25 mars 2004	1 ^{er} mai 2004
24 juin 2004	28 juin 2004	1 ^{er} août 2004
21 septembre 2004	23 septembre 2004	1 ^{er} novembre 2004
Actions privilégiées séries 13 et 15		
7 janvier 2004	9 janvier 2004	15 février 2004
7 avril 2004	12 avril 2004	15 mai 2004
7 juillet 2004	9 juillet 2004	15 août 2004
6 octobre 2004	8 octobre 2004	15 novembre 2004

2. Dividendes déclarés au cours de l'exercice 2002-2003

Actions ordinaires			
Date ex-dividende	Date de clôture des registres	Date de paiement	Dividende par action
23 décembre 2002	26 décembre 2002	1 ^{er} février 2003	0,26 \$
25 mars 2003	27 mars 2003	1 ^{er} mai 2003	0,26 \$
23 juin 2003	26 juin 2003	1 ^{er} août 2003	0,28 \$
23 septembre 2003	25 septembre 2003	1 ^{er} novembre 2003	0,28 \$

Actions privilégiées séries 12, 13 et 15			
Date ex-dividende	Date de clôture des registres	Date de paiement	Dividende par action
			Série 12 Série 13 Série 15
8 janvier 2003	10 janvier 2003	15 février 2003	0,40625 \$ 0,40 \$ N/A
9 avril 2003	11 avril 2003	15 mai 2003	0,40625 \$ 0,40 \$ 0,416712 \$
9 juillet 2003	11 juillet 2003	15 août 2003	N/A 0,40 \$ 0,365625 \$
8 octobre 2003	10 octobre 2003	15 novembre 2003	N/A 0,40 \$ 0,365625 \$

3. Régime de réinvestissement de dividendes

Le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions fournit, aux détenteurs d'actions ordinaires ou d'actions privilégiées de la Banque, un moyen d'investir dans des actions sans payer de commission ni de frais d'administration.

L'acquisition des actions par les participants s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec le Registraire, Trust Banque Nationale Inc., au numéro 514 871-7171 ou au 1 800 341-1419.

4. Dépôt direct

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires peuvent faire déposer directement leurs dividendes au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne de paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Trust Banque Nationale, agent des transferts.

Date de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2003-2004

Premier trimestre	26 février 2004
Deuxième trimestre	27 mai 2004
Troisième trimestre	26 août 2004
Quatrième trimestre	2 décembre 2004

SIÈGE SOCIAL

Banque Nationale du Canada
Tour de la Banque Nationale
600, rue de La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L2
Téléphone : 514 394-5000
Télex : 0525181
(Nabacan Montréal)
www.bnc.ca

AGENT DE TRANSFERTS ET REGISTRAIRE

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires sont priés de communiquer avec l'agent de transferts Trust Banque Nationale Inc. dont l'adresse et les numéros de téléphone apparaissent ci-après.

Trust Banque Nationale Inc.
Service aux actionnaires
1100, rue University, 9^e étage
Montréal (Québec) H3B 2G7
Téléphone : 514 871-7171
1 800 341-1419
Télécopieur : 514 871-7442

Pour toute correspondance :
Trust Banque Nationale Inc.
Gestion de l'actionnariat
C.P. 888, succursale B
Montréal (Québec) H3B 9Z9

Toute autre demande peut être adressée à :
Relations avec les investisseurs
Banque Nationale du Canada
Tour de la Banque Nationale
600, rue de La Gauchetière Ouest, 7^e étage
Montréal (Québec) H3B 4L2
Téléphone : 514 394-0296
Télécopieur : 514 394-6196

Courriel : relationsinvestisseurs@bnc.ca
Internet : www.bnc.ca/relationinvestisseurs

ASSEMBLÉE ANNUELLE

La prochaine Assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque aura lieu le mercredi 10 mars 2004, à 9h30 (heure locale), à l'Hôtel Fairmont Le Reine Elizabeth situé au 900, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec), Canada

DÉCLARATION ANNUELLE

La Banque publiera son Bilan social 2003 en mars 2004. Le document sera disponible également sur son site Internet au www.bnc.ca.

Quelques jalons de l'histoire de la Banque Nationale

LA BANQUE NATIONALE EST UN GROUPE INTÉGRÉ QUI FOURNIT DES SERVICES FINANCIERS COMPLETS À SA CLIENTÈLE DE PARTICULIERS, DE PME ET DE GRANDES ENTREPRISES DANS SON MARCHÉ PRINCIPAL, AINSI QUE DES SERVICES SPÉCIALISÉS À SES AUTRES CLIENTS DANS LE MONDE.

La préoccupation de la Banque de bien répondre aux attentes de ses clients et de bâtir une relation de confiance à long terme se traduit par des services personnalisés et des produits spécialisés d'épargne, de placement, de financement et de paiement qu'elle rend accessibles grâce à un vaste réseau de succursales et à des outils de commerce électronique.

La Banque Nationale se divise aujourd'hui en trois grands secteurs d'activité : Particuliers et entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés financiers.

Particuliers et entreprises

Le secteur des Particuliers et entreprises est à maints égards le secteur le plus important de la Banque, dans la mesure où c'est dans ce secteur que se sont développées les activités traditionnelles de la Banque et que l'on retrouve toujours le plus grand nombre d'employés, de revenus, de bénéfices et d'actifs.

Le sous-secteur des particuliers a pour mission d'offrir à ses clients des solutions de première classe en matière de transactions, d'emprunts, de cartes de crédit, d'assurances ou d'investissements afin de faciliter la poursuite de leurs objectifs financiers.

La mission des services aux entreprises est d'offrir aux entreprises de toute taille et de tout secteur d'activité les produits et services spécialisés nécessaires au bon fonctionnement de leurs affaires. La Banque Nationale a la réputation d'être la banque la plus engagée envers le marché des PME parmi ses pairs, un positionnement dont elle est fière et qu'elle entend préserver.

Gestion de patrimoine

À la Banque Nationale, les clients peuvent compter sur des services de courtage de plein exercice et à escompte, des services fiduciaires, des professionnels présents dans toutes nos succursales canadiennes, une famille de plus de 100 fonds communs de placement ainsi que sur des services de Gestion personnalisée et de Gestion privée.

Le courtage de plein exercice est mené par le Service aux particuliers de la Financière Banque Nationale. Ces services sont déployés dans toutes les régions canadiennes et livrés dans un réseau de 96 succursales et par quelque 800 conseillers en placement.

Marchés financiers

Le secteur des Marchés financiers regroupe les services de courtage et de financement offerts par la Banque et la Financière Banque Nationale aux grandes entreprises et à la clientèle institutionnelle, ainsi que les opérations de placement et d'arbitrage effectuées pour le compte de la Banque.

La Banque Nationale en quelques chiffres

Au 31 octobre 2003

• Nombre d'employés	16 935
• Nombre de succursales	477
• Nombre de guichets automatiques	817
• Nombre de clients particuliers	2 550 000
• Nombre de clients commerciaux	156 000
• Actif	82,4 milliards \$
• Biens sous gestion ou administration	155,3 milliards \$
• Cours de l'action ordinaire (TSX : NA.T) à la clôture	40,91 \$
• Nombre d'actions émises et en circulation	174 619 903
• Capitalisation boursière	7,1 milliards \$

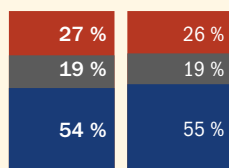
1859	Incorporation de la Banque Nationale à Québec
1924	Fusion de la Banque Nationale et de la Banque d'Hochelaga pour former la Banque Canadienne Nationale
1979	Fusion de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale pour former la Banque Nationale du Canada
1985	Acquisition de la Banque Mercantile
1987	Création de Placements Banque Nationale inc. et du service de courtage à escompte InvesTel
1988	Acquisition de la firme de courtage Lévesque Beaubien
1989	Acquisition de la firme de courtage Geoffrion Leclerc
1993	Acquisition du Trust Général du Canada
1995	Création d'Assurance-vie Banque Nationale
1996	Acquisition de Family Trust Corporation et The Municipal Savings & Loan Corporation
1996	Création de Services financiers Banque Nationale inc.
1999	Acquisition de la firme torontoise de courtage First Marathon et fusion avec Lévesque Beaubien Geoffrion pour former la Financière Banque Nationale
1999	Création d'Assurances générales Banque Nationale
1999	Création de Courtage à escompte Banque Nationale
2002	Acquisition de la banque américaine d'investissement Putnam Lovell Group Inc.
2002	Acquisition de la firme torontoise de fonds communs de placement Altamira



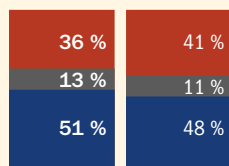
Exercice financier terminé le 31 octobre
(en équivalent imposable)
(en millions de dollars)

MIXTE D'AFFAIRES ⁽¹⁾

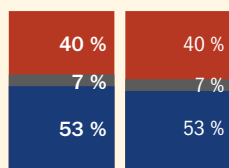
■ Marchés financiers
■ Gestion de patrimoine
■ Particuliers et entreprises



2003 2002
Revenus



2003 2002
Bénéfices



2003 2002
Capital

⁽¹⁾ Excluant la rubrique « Autres »

Siège social

Banque Nationale du Canada
Tour de la Banque Nationale
600, rue de La Gauchetière Ouest, 7^e étage
Montréal (Québec) H3B 4L2

Internet : www.bnc.ca/relationsinvestisseurs

PERFORMANCE FINANCIÈRE

	2003	2002
Revenu total	3 459	3 114
Bénéfice net	624	429
Bénéfice par action (en dollars)	3,37	2,18
ROE	16,5 %	11,3 %
Ratio des dépenses	65,3 %	65,5 %
Ratio de capital de base	9,6 %	9,6 %

REVENU TOTAL – PARTICULIERS ET ENTREPRISES

	2003	2002	Variation %
Réseau	865	844	2
Cartes de crédit	223	198	13
Assurances	93	78	19
Commercial et petites entreprises	660	629	5
Énergie et immobilier	36	33	9
Total	1 877	1 782	5

REVENU TOTAL – GESTION DE PATRIMOINE

	2003	2002	Variation %
Courtage – particuliers	445	444	–
Gestion de portefeuille	36	33	9
Services fiduciaires	52	50	4
Fonds communs de placement	105	60	75
Autres	20	24	(17)
Total	658	611	8

REVENU TOTAL – MARCHÉS FINANCIERS

	2003	2002	Variation %
Courtage – institutionnel	563	553	2
Trésorerie	368	276	33
Total	931	829	12

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

	Objectifs 2003	Résultats 2003	Objectifs 2004
Croissance du bénéfice par action ⁽¹⁾	5 % – 10 %	21 %	5 % – 10 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	14 % – 16 %	16,5 %	15 % – 17 %
Ratio de capital de base	8,75 % – 9,50 %	9,6 %	8,75 % – 9,50 %
Ratio de versement des dividendes	30 % – 40 %	32 %	35 % – 45 %

⁽¹⁾ Excluant une charge pour moins-value d'un placement en 2002

MISE EN GARDE À PROPOS DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

À l'occasion, la Banque Nationale du Canada fait des énoncés prospectifs écrits et verbaux, notamment dans le présent rapport annuel, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, dans des rapports aux actionnaires, des communiqués de presse et d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits aux termes des dispositions « d'exception » de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de l'économie, de l'évolution des marchés, de l'atteinte d'objectifs stratégiques, de certains risques ainsi que des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. Ces énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'usage du conditionnel ou annoncés par des verbes comme « prévoir », « croire », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de » et des mots et des expressions similaires.

De par leur nature, ces énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Il existe un risque important que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes. Divers facteurs pourraient faire que les résultats, les conditions, les mesures ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les présents énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés par des facteurs dont un grand nombre sont indépendants de la volonté de la Banque, notamment les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change et des cours des autres instruments financiers), la liquidité, les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires et la concurrence dans les régions géographiques où la Banque fait affaire, les changements technologiques, les regroupements dans le secteur canadien des services financiers, l'incidence éventuelle des conflits et des autres événements internationaux sur nos entreprises, notamment ceux liés à la guerre, au terrorisme, et les prévisions de la Banque à l'égard des risques découlant de ces faits et sa capacité à les gérer efficacement.

Toutefois, la Banque avertit le lecteur que la liste de facteurs importants susmentionnés n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs de la Banque devraient soigneusement considérer les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. La Banque met aussi en garde le lecteur contre le fait de se fier indûment à ces énoncés prospectifs. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour quelque énoncé prospectif que ce soit, écrit ou verbal, qu'elle pourrait faire ou qu'on pourrait faire pour son compte.

Le présent rapport annuel est publié par le Service des relations publiques de la Banque Nationale du Canada.

Conception graphique et thématique	Photographie	Impression
CG3 inc. Communications Graphisme	Tango	Transcontinental Litho Acme
Dépôt légal	Imprimé au Canada	Siège social
4 ^e trimestre 2003 Bibliothèque nationale du Québec	ISBN 2-921835-30-4	Tour de la Banque Nationale 600, rue de La Gauchetière Ouest Montréal (Québec) H3B 4L2

An English copy of this Annual Report can be obtained from:

Public Relations Department
National Bank of Canada
600 de La Gauchetière West, 8th Floor
Montreal, Quebec H3B 4L2

